

UNIVERSITÉ LAVAL

## Plan topographique du Séminaire de Québec et de l'Université Laval.

Comprenant aussi l'archevêché et la cathédrale de Québec.



1.— **Université :**

**1er étage**
- au centre : vestibule — conciergerie — parloir.
- à l'est : laboratoires de chimie et d'optique — **petit amphithéâtre — musée des invertébrés.**
- à l'ouest : **musées** religieux et ethnologique.

**2e étage**
- au centre : grand amphithéâtre.
- à l'est : musée de peintures — cabinet de physique.
- à l'ouest : salons — cours de mathématiques.

**3e étage**
- au centre : salle des cours littéraires.
- à l'est : musées zoologique, minéralogique, géologique et botanique.
- à l'ouest : musée numismatique — classes de rhétorique.

**4e étage**
- au centre : salle de lecture.
- à l'est : bibliothèque.
- à l'ouest : salle des promotions.

**5e étage**
- au centre : bibliothèque.
- à l'est : bibliothèque.
- à l'ouest : chapelle de la Faculté de théologie.

2. — **Palais cardinalice.**
3. — **Grand Séminaire**— (Faculté de théologie).
4. — **Scolasticat des clercs de Ste-Croix.**
5. — **Ecole de médecine :**

**Rez-de-chaussée:** appartement du gardien.
**1er étage :** salles des cours.
**2e étage :** bureau du secrétaire de la Faculté — laboratoires de bactériologie et d'anatomie — bibliothèque.
**3e étage :** salles d'anatomie pratique et de médecine opératoire.

6. — **Annexe de l'école de médecine.**
7. — **Pavillon des Facultés :**

**Rez-de-chaussée** : salle des étudiants — appartement du gardien.
**1er étage :** Faculté de droit.
**2e étage :** École d'arpentage — salle de la Société de géographie de Québec.
**3e et 4e étages :** École du génie forestier.

8. — **Chapelle de l'Université.**
9. — **Petit Séminaire de Québec.**
10. — **Basilique de Notre-Dame de Québec.**
11. — **Presbytère de Notre-Dame de Québec.**
12. — **Banque Royale du Canada.**
13. — **Jeu de balles.**
14. — **Ateliers du Séminaire et de l'Université.**
15. — **Maisons appartenant au Séminaire de Québec.**
16. — **Cours de récréation du Séminaire et de la Faculté de théologie.**

# ANNUAIRE

DE

# L'UNIVERSITÉ LAVAL

POUR

## L'ANNÉE ACADÉMIQUE
## 1919 - 1920

**No 63**




QUÉBEC
IMP. L'ACTION SOCIALE LIMITÉE

1919

HEURES DE RÉCEPTION DES OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ :

*Recteur.*—Au *Pavillon des Facultés,* de 8 h. 30 à 9 h. 30 du matin.

Au *Séminaire,* de 5 à 6 heures du soir.

*Secrétaire.*—Au *Pavillon des Facultés,* de 8 à 9 heures du matin.

Au *Séminaire,* de 10 à 11 heures du matin.

Au *Séminaire,* de 3 à 5 heures du soir.

# Calendrier pour l'année académique 1919-1920

## 1919

### SEPTEMBRE

1 Lundi.
2 Mardi.
3 Mercredi. — Élection de Benoît XV.
4 Jeudi.
5 Vendredi.— Rentrée du Grand et du Petit Séminaires.
6 Samedi.— Ouverture des classes au Petit Séminaire.— Couronnement de Benoît XV.
7 DIMANCHE.
8 Lundi.
9 Mardi.
10 Mercredi.
11 Jeudi.
12 Vendredi.
13 Samedi.
14 DIMANCHE.
15 Lundi.
16 Mardi.
17 Mercredi.— Quatre-Temps, *Jeûne.* Prix du Prince de Galles, fondé en 1860.
18 Jeudi.
19 Vendredi.— Quatre-Temps. *Jeûne.*
20 Samedi.— Quatre-Temps. *Jeûne.*
21 DIMANCHE.
22 Lundi.
23 Mardi.
24 Mercredi.
25 Jeudi.
26 Vendredi.
27 Samedi.
28 DIMANCHE.
29 Lundi.— *Indulgence plénière et salut de* S. MICHEL *à la chapelle.*
30 Mardi.

### OCTOBRE

1 Mercredi.— Second incendie du Séminaire, 1705.— Érection du Siège épiscopal de Québec, 1674.
2 Jeudi.
3 Vendredi.
4 Samedi.
5 DIMANCHE.
6 Lundi.
7 Mardi. — Messe du St-Esprit. — Ouverture de cours dans les Faculté de droit et de médecine.
8 Mercredi.
9 Jeudi.— Ouverture du Petit Séminaire de Québec, 1668.
10 Vendredi.
11 Samedi.
12 DIMANCHE.
13 Lundi.
14 Mardi.
15 Mercredi.
16 Jeudi.
17 Vendredi.
18 Samedi.
19 DIMANCHE.
20 Lundi.
21 Mardi.
22 Mercredi.
23 Jeudi.
24 Vendredi.
25 Samedi.
26 DIMANCHE.
27 Lundi.
28 Mardi.— *Consécration de S. E. le Cardinal Bégin,* 1888.—*Congé.*
29 Mercredi.
30 Jeudi.
31 Vendredi.

## NOVEMBRE

(*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de novembre, aux conditions ordinaires, pourvu que, le jour de leur communion, ils visitent la chapelle du Séminaire.*)

1 Samedi.— TOUSSAINT.
2 DIMANCHE.
3 Lundi.— Commémoration des morts.— *Il n'y a pas de cours pendant les offices de la Basilique.*
4 Mardi.— *Service funèbre pour les* BIENFAITEURS *à la chapelle du Séminaire.— Indulgence plénière et salut de* S. CHARLES *à la chapelle du Séminaire.*
5 Mercredi.
6 Jeudi.
7 Vendredi.
8 Samedi.
9 DIMANCHE.
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.
13 Jeudi.
14 Vendredi.
15 Samedi.— *Premier incendie du Séminaire,* 1701.
16 DIMANCHE.
17 Lundi.
18 Mardi.
19 Mercredi.
20 Jeudi.
21 Vendredi.—Naiss. de Benoît XV.
22 Samedi.
23 DIMANCHE.
24 Lundi.
25 Mardi.
26 Mercredi.
27 Jeudi.
28 Vendredi.
29 Samedi.
30 DIMANCHE.—1er de l'Avent.— Saint André.

## DÉCEMBRE

1 Lundi.
2 Mardi.
3 Mercredi.
4 Jeudi.
5 Vendredi.
6 Samedi.— *Érection de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, 1767.*
7 DIMANCHE.—2e de l'Avent.
8 Lundi.— IMMACULÉE CONCEPTION.— *Fête de l'Université.*— Charte de l'Université octroyée par S. M. Victoria I, 1852.— Consécration de Mgr de Laval, 1658.— *Indulgence plénière et salut à chapelle du Séminaire.*
9 Mardi.
10 Mercredi.
11 Jeudi.
12 Vendredi.
13 Samedi.
14 DIMANCHE.—3e de l'Avent.
15 Lundi.
16 Mardi.
17 Mercredi.—Quatre-Temps. *Jeûne.*
18 Jeudi.
19 Vendredi.—Quatre-Temps. *Jeûne.*
20 Samedi.— Quatre-Temps. *Jeûne.*
21 DIMANCHE.— 4e de l'Avent.
22 Lundi.
23 Mardi.
24 Mercredi.
25 Jeudi.— NOËL.
26 Vendredi.
27 Samedi.
28 DIMANCHE.
29 Lundi.
30 Mardi.
31 Mercredi.

# 1920

## JANVIER

1 Jeudi.— CIRCONCISION.—Incendie de la chapelle du Séminaire et de sa collection de tableaux, 1888.
2 Vendredi.
3 Samedi.
4 DIMANCHE.
5 Lundi.
6 Mardi.— ÉPIPHANIE.
7 Mercredi.
8 Jeudi.
9 Vendredi.
10 Samedi.
11 DIMANCHE.
12 Lundi.
13 Mardi.
14 Mercredi.
15 Jeudi.
16 Vendredi.
17 Samedi.
18 DIMANCHE.
19 Lundi.
20 Mardi.
21 Mercredi.
22 Jeudi.
23 Vendredi.
24 Samedi.
25 DIMANCHE.— SOLENNITÉ DE LA STE-FAMILLE au Séminaire.— Fête patronale du Séminaire.— *Indulgence plénière et salut à la chapelle.*
26 Lundi.
27 Mardi.
28 Mercredi.
29 Jeudi.— *Indulgence plénière de la* ST-FRANÇOIS DE SALES *à la chapelle du Séminaire.*
30 Vendredi.
31 Samedi.

## FÉVRIER

1 DIMANCHE.— SEPTUAGÉSIME.
2 Lundi.
3 Mardi.
4 Mercredi.
5 Jeudi.
6 Vendredi.
7 Samedi.
8 DIMANCHE.— SEXAGÉSIME.
9 Lundi.
10 Mardi.
11 Mercredi.
12 Jeudi.
13 Vendredi.
14 Samedi.
15 DIMANCHE.— QUINQUAGÉSIME.
16 Lundi.
17 Mardi.
18 Mercredi.— LES CENDRES.
19 Jeudi.
20 Vendredi.
21 Samedi.
22 DIMANCHE.
23 Lundi.
24 Mardi.
25 Mercredi.— Quatre-Temps.
26 Jeudi.
27 Vendredi.— Quatre-Temps.
28 Samedi.— Quatre-Temps.
29 DIMANCHE.

## MARS

1 Lundi.
2 Mardi.
3 Mercredi.
4 Jeudi.
5 Vendredi.
6 Samedi.
7 DIMANCHE.
8 Lundi.
9 Mardi.
10 Mercredi.
11 Jeudi.
12 Vendredi.
13 Samedi.
14 DIMANCHE.
15 Lundi.
16 Mardi.
17 Mercredi.— St-Patrice.—*Publication des thèses pour la Licence en Théologie.*
18 Jeudi.
19 Vendredi.
20 Samedi.
21 DIMANCHE.
22 Lundi.
23 Mardi.
24 Mercredi.
25 Jeudi.— Incendie du Grand Séminaire, 1865.
26 Vendredi.
27 Samedi.
28 DIMANCHE.— Les RAMEAUX.
29 Lundi.
30 Mardi.
31 Mercredi.

## AVRIL

(*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgemce plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois d'avril, aux conditions ordinaires, pourvu que, le jour de leur com munion, ils visitent la chapelle du Séminaire.*)
1 Jeudi.
2 Vendredi.
3 Samedi.
4 DIMANCHE.— PÂQUES.
5 Lundi.— Vacances de Pâques.
6 Mardi.
7 Mercredi.
8 Jeudi.
9 Vendredi.
10 Samedi.
11 DIMANCHE.— QUASIMODO.
12 Lundi.— Mgr de Laval donne ses biens au Séminaire, 1680.
13 Mardi.— Commencement du 3e terme.
14 Mercredi.
15 Jeudi.
16 Vendredi.
17 Samedi.
18 DIMANCHE.
19 Lundi.
20 Mardi.
21 Mercredi.
22 Jeudi.
23 Vendredi.— St-Georges.
24 Samedi.
25 DIMANCHE.
26 Lundi.
27 Mardi.
28 Mercredi.
29 Jeudi.
30 Vendredi.— Naissance de Mgr de Laval, 1623.— *Congé.*

## MAI

1 Samedi.
2 Dimanche.
3 Lundi.
4 Mardi.
5 Mercredi.
6 Jeudi.— Mort de Mgr de Laval.
7 Vendredi.
8 Samedi.
9 Dimanche.
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.
13 Jeudi.
14 Vendredi.
15 Samedi.—Ascension.—Institution canonique de l'Université Laval, par Sa Sainteté Pie IX, 1876.
16 Dimanche.
17 Lundi.
18 Mardi.
19 Mercredi.
20 Jeudi.
21 Vendredi.
22 Samedi.
23 Dimanche. — Pentecôte. — Translation solennelle des restes de Mgr de Laval à la chapelle du Séminaire de Québec, 1878.
24 Lundi.— Victoria Day.
25 Mardi.— S. E. le Cardinal Bégin créé cardinal, 1914.
26 Mercredi.— Quatre-Temps.
27 Jeudi.
28 Vendredi.— Quatre-Temps.
29 Samedi.— Quatre-Temps.
30 Dimanche.— Trinité.
31 Lundi.

## JUIN

(*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de juin, aux conditions ordinaires, pourvu que, le jour de leur communion, ils visitent la chapelle du Séminaire.*)

1 Mardi.
2 Mercredi.
3 Jeudi.— Fête-Dieu.— Naissance de Georges V.
4 Vendredi.
5 Samedi.
6 Dimanche.
7 Lundi.
8 Mardi.
9 Mercredi.
10 Jeudi.
11 Vendredi.
12 Samedi.— Fête patronale de S. E. le Cardinal Bégin, Visiteur et Chancelier Apostolique de l'Université.— *Congé.*
13 Dimanche'
14 Lundi.
15 Mardi.
16 Mercredi.— Arrivée de Mgr de Laval à Québec, 1659.
17 Jeudi.
18 Vendredi.
19 Samedi.
20 Dimanche.—Consécration solennelle de l'Université au Sacré-Cœur de Jésus, 1873.— *Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.*
21 Lundi.
22 Mardi.
23 Mercredi.
24 Jeudi.— St-Jean-Baptiste.
25 Vendredi.— Première messe dite à Québec, en 1615.
26 Samedi.
27 Dimanche.
28 Lundi.
29 Mardi.— SS. Pierre et Paul.
30 Mercredi.

## JUILLET

1 Jeudi.— Inauguration de la Puissance du Canada, 1867.
2 Vendredi.
3 Samedi.— Fondation de Québec par Champlain, 1608.
4 Dimanche.
5 Lundi.
6 Mardi.
7 Mercredi.
8 Jeudi.
9 Vendredi.
10 Samedi.
11 Dimanche.
12 Lundi.
13 Mardi.
14 Mercredi.
15 Jeudi.
16 Vendredi.
17 Samedi.
18 Dimanche.
19 Lundi.
20 Mardi.
21 Mercredi.
22 Jeudi.
23 Vendredi.
24 Samedi.
25 Dimanche.
26 Lundi.
27 Mardi.— Visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles, aujourd'hui Georges V, au Petit-Cap, 1908.
28 Mercredi.
29 Jeudi.
30 Vendredi.
31 Samedi.

## AOUT

1 Dimanche.
2 Lundi.
3 Mardi.
4 Mercredi.
5 Jeudi.
6 Vendredi.
7 Samedi.
8 Dimanche.
9 Lundi.
10 Mardi.
11 Mercredi.
12 Jeudi.
13 Vendredi.
14 Samedi.
15 Dimanche.— Assomption.
16 Lundi.
17 Mardi.
18 Mercredi.
19 Jeudi.
20 Vendredi.— Visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles, plus tard Édouard VII, à l'Université Laval, 1860.
21 Samedi.
22 Dimanche.
23 Lundi.
24 Mardi.
25 Mercredi.
26 Jeudi.
27 Vendredi.
28 Samedi.
29 Dimanche.
30 Lundi.
31 Mardi.

---

N. B.— 1° Un examen pour l'Inscription et le Baccalauréat ès Arts commencera le 30 août, 1920.— Les élèves pensionnaires au Petit et au Grand Séminaires de Québec rentrent le 3 septembre, 1920. La rentrée des Facultés de droit, de médecine et des arts aura lieu le 14 septembre, 1920.

2° Les cours vaquent les jours où l'on célèbre les fêtes suivantes : la fête du Recteur, la naissance de Mgr de Laval, la fête du Roi, l'anniversaire du sacre et la fête patronale du Visiteur de l'Université.

3° Le jour des Morts (3 novembre) et le mercredi des Cendres (18 février), il n'y a pas de cours durant les offices à la Cathédrale.

4° La rentrée des Facultés des arts, de droit et de médecine, pour 1919, sera annoncée durant les vacances.

# CARDINAL PROTECTEUR

## L'ÉMINENTISSIME

# GUILLAUME VAN ROSSUM

**Cardinal-prêtre de la Sainte Église Romaine,**
**du titre de Saint-Calixte,**
**Préfet général de la Sacrée Congrégation de la Propagande**

---

## CONSEIL SUPÉRIEUR

ÉTABLI PAR LA BULLE "INTER VARIAS SOLLICITUDINES" POUR LA HAUTE SURVEILLANCE DE LA FOI ET DES MŒURS :

**Son Eminence le Cardinal Bégin**, archevêque de Québec.
NN. SS. **Paul Bruchési**, archevêque de Montréal.
**Charles-Hughes Gauthier**, archevêque d'Ottawa.
évêque de Rimouski.
**Joseph-Médard Émard**, évêque de Valleyfield.
**Michel-Thomas Labrecque**, évêque de Chicoutimi.
**Paul Larocque**, évêque de Sherbrooke.
**François-Xavier Cloutier**, évêque des Trois-Rivières
**Hermann Brunault**, évêque de Nicolet.
**Alexis-Xyste Bernard**, évêque de St-Hyacinthe.
**Guillaume Forbes**, évêque de Joliette.
**François-Xavier Brunet**, évêque de Mont-Laurier.
**Élie-A. Latulippe**, évêque d'Haileybury.
**Patrick-Thomas Ryan**, évêque de Pembroke.



Monseigneur François Pelletier, P.A.
*Recteur de l'Université Laval*

# PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ

## ANNÉE 1919-1920

## OFFICIERS

VISITEUR ROYAL ET CHANCELIER APOSTOLIQUE

**L'Éminentissime Louis-Nazaire Bégin**, archevêque de Québec, Cardinal-prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du titre de Saint-Vital.

VICE-CHANCELIER APOSTOLIQUE

**Sa Grandeur Mgr Paul-Louis-Napoléon Bruchési**, archevêque de Montréal.

RECTEUR

**Monseigneur François Pelletier, P. A.**

VICE-RECTEUR À MONTRÉAL

**Monseigneur Georges Gauthier**, évêque de Philippopolis.

MEMBRES DU CONSEIL

**M. Delphis Brochu**, professeur à la Faculté de médecine.

**M. Philéas-J. Fillion**, directeur du Séminaire.

**L'honorable Edmund-James Flynn**, professeur à la Faculté de droit.

**M. Chs-Napoléon Gariépy**, directeur du Séminaire.

**M. Joseph Gignac**, professeur à la Faculté de théologie.

**Mgr Amédée-E. Gosselin**, directeur du Séminaire.

**M. Auguste-C. Hamel**, professeur à la Faculté de médecine.

**M. Pierre Hébert**, directeur du Séminaire.

**M. Ernest Nadeau**, directeur du Séminaire.

**Mgr L.-A. Pâquet**, professeur à la Faculté de théologie.

**M. Tancrède Pâquet**, directeur du Séminaire.

**M. Alphonse Pouliot**, professeur à la Faculté de droit.

**Sir A.-B. Routhier**, professeur à la Faculté de droit.

**M. Henri Simard**, professeur à la Faculté des arts.

**M. Edwin Turcot**, professeur à la Faculté de médecine.

---

SECRÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ ET MODÉRATEUR

**M. Ph.-J. Fillion.**

---

SECRÉTAIRE À MONTRÉAL

**M. Emile Chartier**, chanoine,

---

BIBLIOTHÉCAIRES

**M. Ph.-B. Garneau.**
**M. L.-Ernest Nadeau.**

---

ARCHIVISTE

**Mgr A.-E. Gosselin.**

---

# PROFESSEURS

## FACULTÉ DE THÉOLOGIE

### A QUÉBEC

DOYEN

**Mgr L.-A. PÂQUET.**

SECRÉTAIRE

**M. J.-E. GRANDBOIS.**

PROFESSEURS TITULAIRES

**Mgr Louis-Adolphe Pâquet,** *professeur titulaire,* Vicaire général, bachelier ès arts, protonotaire apostolique, docteur en théologie, membre de l'Académie romaine de St-Thomas d'Aquin et membre de la Société royale du Canada; professeur de théologie dogmatique.

**M. Ernest Nadeau,** *professeur titulaire,* bachelier ès arts, docteur en théologie et licencié en droit canon; professeur de théologie morale.

**M. Joseph Gignac.** *professeur titulaire,* bachelier ès lettres, docteur en théologie et en droit canon; théologal du Chapitre de Québec ; professeur de droit canon.

**M. Chs-Napoléon Gariépy,** *professeur titulaire,* bachelier ès arts, docteur en théologie; professeur de théologie morale.

**M. J.-Emery Grandbois,** *professeur titulaire,* bachelier ès arts, licencié en philosophie, docteur en théologie; professeur d'Ecriture sainte et de langues orientales.

**M. P.-Benoît Garneau,** *professeur titulaire,* bachelier en théologie, professeur d'histoire ecclésiastique.

**M. Arthur Robert,** *professeur titulaire,* maître ès arts, docteur en théologie et en philosophie, docteur de l'Académie romaine de St-Thomas d'Aquin et licencié en sciences politiques et sociales de l'Université de Louvain ; professeur de théologie dogmatique.

**M. Cyrille Gagnon,** *professeur titulaire,* bachelier ès arts, docteur en théologie; professeur de théologie morale.

PROFESSEURS AGRÉGÉS

**Mgr Amédée Gosselin,** maître ès arts, protonotaire apostolique, archidiacre du Chapitre de Québec, membre de la Société royale du Canada; professeur d'histoire ecclésiastique du Canada.

**M. Ferdinand Vandry,** bachelier ès arts, licencié en philosophie et en théologie, chargé du cours de morale (1re année).

PROFESSEURS ÉMÉRITES

**L'Éminentissime Louis-Nazaire Bégin**, archevêque de Québec, cardinal-prêtre de la Sainte Eglise Romaine, membre de la Société royale du Canada, ancien professeur à la Faculté de théologie.

**Sa Grandeur Mgr M.-T. Labrecque**, évêque de Chicoutimi, ancien professeur à la Faculté de théologie.

---

# A MONTRÉAL

---

DOYEN

**M. Ferdinand-Louis LELANDAIS, P. S. S.**

SECRÉTAIRE

**M. J.-E. DORVAUX, P. S. S.**

PROFESSEURS TITULAIRES

**M. Ferdinand-Louis Lelandais, P. S. S.**, *professeur titulaire*, docteur en théologie ; professeur de théologie pastorale.

**M. Nicolas-Victor Many, P. S. S.**, *professeur titulaire*, docteur en théologie ; professeur d'hébreu.

**M. Jean-Etienne Dorvaux, P. S. S.**, *professeur titulaire*, docteur en théologie et en droit canonique ; professeur de théologie morale (3me année), de droit canonique (3me année) et d'hébreu.

**M. Firmin Duchein, P. S. S.**, *professeur titulaire*, docteur en théologie; professeur de théologie morale et de droit canonique (1re année).

**M. Roméo Neveu, P. S. S.**, *professeur titulaire*, docteur en théologie ; professeur d'histoire ecclésiastique (1re année).

PROFESSEURS ADJOINTS

**M. Barthélemy-Marie Gattet, P. S. S.**, professeur d'Ecriture sainte (3me année) et de liturgie (1re année).

**M. Lucien-Joseph François, P. S. S.**, docteur en théologie ; professeur d'Ecriture sainte (2me année), de liturgie (2me et 3me années) et de français.

**M. Léonidas Perrin, P. S. S.**, docteur en théologie, maître ès arts ; professeur de théologie dogmatique et d'histoire ecclésiastique (3me année).

**M. Henri-J. Jeannotte, P. S. S.**, docteur en théologie, licencié en Ecriture sainte ; professeur de théologie dogmatique (2me année), d'histoire (2me année), de chant et d'hébreu.

**M. Auguste Pasquier, P. S. S**, professeur de théologie morale et de droit canonique (2me année).

**M. Eugène-Vincent Jacob, P. S. S.**, professeur d'Écriture sainte, (2me année).

**M. Raoul Allard, P. S. S.**, professeur de théologie dogmatique (1re année).

# FACULTÉ DE DROIT

---

## A QUÉBEC

---

DOYEN

**L'hon. Edmund-James FLYNN.**

SECRÉTAIRE

**M. Ferdinand ROY.**

PROFESSEURS TITULAIRES

**L'honorable Edmund-J. Flynn**, *professeur titulaire,* docteur en droit et juge de la Cour supérieure; professeur de droit romain, 9, rue Hamel.

**Sir Adolphe-B. Routhier**, *professeur titulaire,* docteur en droit et ès lettres ; juge de la Cour d'amirauté, Grand'Croix de l'ordre de St-Grégoire, chevalier (Knight Bachelor), membre fondateur de la Société royale du Canada ; professeur de droit international, 73, rue d'Auteuil.

**M. Alphonse Pouliot**, *professeur titulaire,* docteur en droit ; professeur de procédure civile, 12, rue Haldimand.

**M. Louis-Philippe Sirois**, *professeur titulaire,* docteur en droit; professeur de droit administratif et constitutionnel, chargé du cours pratique de notariat, 19, rue Couillard.

**M. Ls-M.-J.-Alphonse Bernier**, *professeur titulaire,* docteur en droit et Conseil du roi; professeur de droit commercial et maritime, Lévis.

**M. Eusèbe Belleau**, *professeur titulaire,* docteur en droit et Conseil du roi; professeur de droit romain, Lévis.

**L'honorable Charles-Edouard Dorion**, *professeur titulaire,* docteur en droit et Conseil du roi, juge de la Cour supérieure ; professeur de droit civil, 43, rue d'Auteuil.

**M. Joseph-Evariste Prince**, *professeur titulaire,* docteur en droit et Conseil du roi: professeur d'économie sociale et politique, 81, rue Dorchester.

**Sir Charles Fitzpatrick**, *professeur titulaire,* docteur en droit, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, membre du Conseil privé du Roi et du tribunal de la Haye, chevalier Grand'Croix de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-George ; professeur de droit criminel, Ottawa.

**L'honorable Louis-Philippe Pelletier**, *professeur titulaire,* docteur en droit, juge de la Cour du banc du roi et Conseil du roi; professeur de politique commerciale et de législation douanière ; chargé du cours de procédure civile et du cours de pratique de procédure, 28, rue des Jardins.

**M. Ferdinand Roy**, *professeur titulaire,* docteur en droit, officier de l'Instruction publique et Conseil du roi ; professeur de droit criminel, 10, rue du Parloir.

**M. Joseph Sirois**, *professeur titulaire,* docteur en droit ; professeur de droit administratif, constitutionnel et municipal, 114, rue St-Cyrille.

**M. Louis St-Laurent**, *professeur titulaire,* docteur en droit; professeur d'introduction à l'étude du droit et de l'histoire du droit, 239, Grande Allée.

PROFESSEURS AGRÉGÉS

**M. Eugène Desrivières**, *professeur agrégé,* docteur en droit, recorder adjoint, chargé du cours de droit romain, 41, rue Ste-Ursule.
**M. Adjutor Rivard**, *professeur agrégé,* maitre ès arts, docteur ès lettres, Conseil du roi, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand et membre de la Société royale du Canada, chargé du cours de droit international, 7, rue Hamel.
**M. Elzéar Baillargeon**, *professeur agrégé,* licencié en droit, Conseil du roi, 38, des Jardins.
**M. Aimé Marchand**, *professeur agrégé,* licencié en droit. Conseil du roi, 93, Fraser.

---

## A MONTRÉAL

---

DOYEN

**L'honorable Juge Eugène LAFONTAINE**

SECRÉTAIRE

**M. Antonio PERRAULT**

PROFESSEURS TITULAIRES

**Sir Louis Jetté**, *professeur titulaire,* docteur en droit ; ancien juge en chef de la Cour du Banc du roi, chevalier commandeur de l'ordre de St-Michel et de St-George et commandeur de la Légion d'honneur ; professeur de droit civil, 71, rue d'Auteuil, Québec.

**Sir Alexandre Lacoste**, *professeur titulaire,* docteur en droit, ancien juge en chef de la Cour du Banc du roi ; professeur de droit commercial et maritime, 71, rue Saint-Hubert, Montréal.

**L'honorable Charles-Chamilly de Lorimier**, *professeur titulaire,* docteur en droit et juge de la Cour supérieure; professeur de droit criminel, 54, rue Cherrier, Montréal.

**L'honorable Eugène Lafontaine**, *professeur titulaire*, docteur en droit et juge de la Cour supérieure ; professeur de droit civil, 1303, rue Saint-Hubert, Montréal.

**L'honorable Louis-Philippe Demers**, *professeur titulaire*, docteur en droit et juge de la Cour supérieure ; professeur de droit civil, 346, Chemin Sainte-Catherine, Montréal.

**L'honorable Rodolphe Lemieux**, *professeur titulaire*, docteur en droit ; Conseil du roi, membre du Conseil privé du Canada, membre de la Société royale du Canada ; professeur de droit administratif et d'histoire du droit international public et privé, chargé du cours d'histoire du droit, 75, avenue Viger, Montréal.

**L'honorable Narcisse Pérodeau**, *professeur titulaire*, docteur en droit et conseiller législatif ; professeur de procédure notariale, 781 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

**M. Philémon Cousineau**, *professeur titulaire*, docteur en droit; professeur de droit constitutionnel et municipal, St-Laurent, près Montréal.

**M. Ls-Joseph-Siméon Morin**, *professeur titulaire*, docteur en droit ; professeur de droit criminel, 221, avenue Outremont, Montréal.

**M. Robert Taschereau**, *professeur titulaire*, docteur en droit, Conseil du roi ; professeur de procédure civile, 317 ouest, Avenue des Pins, Montréal.

**M. Victor Morin**, *professeur titulaire*, docteur en droit ; professeur de droit administratif, 703, rue Saint-Urbain, Montréal.

**M. Edouard Montpetit**, *professeur titulaire*, docteur en droit, lauréat des sciences politiques et diplômé du Collège des sciences sociales de Paris membre de la Société royale du Canada ; professeur d'économie politique et sociale, chargé du cours public de législation financière, commerciale et industrielle (chaire Forget) et du droit romain, 4924 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

**M. Antonio Perrault**, *professeur titulaire*, docteur en droit; professeur de droit commercial et maritime, 2155, rue Jeanne Mance, Montréal.

———

# FACULTÉ DE MÉDECINE

---

## À QUÉBEC

---

DOYEN

**M. Edwin TURCOT**

SECRÉTAIRE

**M. Arthur VALLEE**

PROFESSEURS TITULAIRES

**M. Edwin Turcot**. *professeur titulaire*, docteur en médecine ; professeur de matière médicale et de pharmacie pratique, de thérapeutique générale et de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, 111, rue Ste-Anne.

**M. Michel Delphis Brochu,** *professeur titulaire*, docteur en médecine ; officier de l'Instruction publique ; professeur de pathologie interne, de maladies nerveuses, de maladies mentales et de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, 63, rue Saint-Jean.

**M. Auguste-C. Hamel,** *professeur titulaire*, docteur en médecine ; professeur d'histologie normale, d'histologie pathologique et de bactériologie théorique, 128, rue Ste-Anne.

**M. Albert Marois,** *professeur titulaire*, docteur en médecine ; profes seur de toxicologie, de médecine légale et de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, 51, rue Saint-Louis.

**M. Siméon Grondin,** *professeur titulaire*, docteur en médecine ; officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur ; professeur de tocologie, de gynécologie et de clinique gynécologique à l'Hôtel-Dieu, 45, rue Sainte-Ursule.

**M. Arthur Simard,** *professeur titulaire*, docteur en médecine ; officier de l'Instruction publique ; professeur de pathologie externe et de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, 59, rue d'Auteuil.

**M. Patrick Coote,** *professeur titulaire*, docteur en médecine ; membre de la société d'ophtalmologie de Paris et de la société ophtalmologique du Royaume-Uni, à Londres ; professeur des maladies des yeux et des oreilles et de clinique ophtalmologique et otologique, 73, rue Sainte-Anne.

**M. René Fortier,** *professeur titulaire*, docteur en médecine ; professeur de pédiatrie, d'hygiène et de clinique des maladies des enfants à la " Crèche ", 20, rue Sainte-Ursule.

**M. Arthur Rousseau,** *professeur titulaire,* docteur en médecine ; officier d'Académie ; médecin surintendant de l'Hôpital antituberculeux de Québec ; professeur de pathologie générale et de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, 2, rue Collins.

**M. Napoléon-Arthur Dussault,** *professeur titulaire,* docteur en médecine ; professeur de rhyno-laryngologie et de clinique ophtalmologique, otologique et rhyno-laryngologique à l'Hôtel-Dieu ; chargé du cours des maladies des yeux et des oreilles, 28, rue Sainte-Ursule.

**M. Rosaire Paquin,** *professeur titulaire,* docteur en médecine ; professeur d'hygiène publique, 415, rue Saint-Jean.

**M. J.-Damase Pagé,** *professeur titulaire,* docteur en médecine ; médecin en chef du port de Québec ; professeur d'ophtalmologie, Hôpital des Émigrés, Petite-Rivière.

**M. Pierre-V. Faucher,** *professeur titulaire,* docteur en médecine ; professeur de matière médicale, 578, rue Saint-Jean.

**M. Joseph Guérard,** *professeur titulaire,* docteur en médecine ; professeur de thérapeutique générale, 76, rue des Fossès.

**M. Léon-J.-N. Fiset,** *professeur titulaire,* docteur en médecine ; professeur de laryngologie, 17, rue Sainte-Ursule.

**M. Robert Mayrand,** *professeur titulaire,* docteur en médecine ; professeur de dermatologie et chargé du cours et du service de physiothérapie à l'Hôtel-Dieu, Québec.

**M. Calixte Dagneau,** *professeur titulaire,* docteur en médecine ; professeur d'anatomie descriptive, de déontologie et de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, chargé du cours d'embryologie, 6, rue Collins.

**M. Albert Pâquet,** *professeur titulaire,* docteur en médecine ; professeur d'anatomie pratique et de médecine opératoire, 71, rue Sainte-Anne.

**M. Arthur Vallée,** *professeur titulaire,* docteur en médecine ; officier d'Académie ; directeur des laboratoires d'anatomie pathologique et de bactériologie, curateur des musées de l'école de médecine, professeur d'anatomie pathologique et chargé des cours de bactériologie pratique et de chimie physiologique pratique, 22, rue Sainte-Anne.

**M. Odilon Leclerc,** *professeur titulaire,* docteur en médecine ; professeur de physiologie théorique et pratique et de clinique de phtysiothérapie à l'Hôpital antituberculeux, 389, rue Saint-Joseph.

PROFESSEURS AGRÉGÉS

**M. Albert Jobin,** *professeur agrégé,* docteur en médecine ; professeur agrégé en pédiatrie, 44, rue Caron.

**M. Alphonse Lessard,** *professeur agrégé,* docteur en médecine ; professeur agrégé en médecine, 134, rue St-François

M. Joseph **Vaillancourt**, *professeur agrégé,* docteur en médecine ; professeur agrégé en rhino-laryngologie, 46, rue St-Louis.

M. **Edgar Couillard**, *professeur agrégé,* docteur en médecine ; hygiéniste expert, inspecteur du district sanitaire de Québec pour le Conseil supérieur d'hygiène, professeur agrégé en hygiène, 65, rue Ste-Ursule.

M. **Charles Vézina**, *professeur agrégé,* docteur en médecine, chargé du cours de biologie et aide en anatomie, 511, rue St-Jean.

---

## A MONTRÉAL

---

### PROFESSEURS TITULAIRES *

M. **A.-A. Foucher**, *professeur titulaire,* docteur en médecine ; membre de la Société française d'ophtalmologie, rue Saint-Denis, 96, Montréal.

M. **L.-D. Mignault**, *professeur titulaire,* bachelier ès arts, docteur en médecine, 54, rue Durocher, Montréal.

L'honorable **J.-J. Guérin**, *professeur titulaire,* docteur en médecine, avenue Edge Hill, Montréal.

* Ces professeurs faisaient partie de l'ancienne Section Montréalaise de la Faculté de médecine. Les professeurs de l'Ecole de médecine et de chirurgie, Faculté médicale de Laval à Montréal, se trouvent dans l'annuaire de Montréal.

# FACULTÉ DES ARTS

## A QUÉBEC

DOYEN

**Mgr Amédée-E. GOSSELIN**

SECRÉTAIRE

**M. Camille ROY**

PROFESSEURS TITULAIRES

**Mgr Amédée Gosselin**, *professeur titulaire*, maître ès arts, protonotaire apostolique, archidiacre du Chapitre de Québec et membre de la Société royale du Canada; professeur d'histoire du Canada.

**Mgr François Pelletier**, *professeur titulaire*, maître ès arts, protonotaire apostolique; professeur de littérature grecque.

**M. Henri Simard**, *professeur titulaire*, maître ès arts, docteur en théologie, conservateur du cabinet de physique de l'Université; professeur de physique et chargé du cours d'astronomie.

**M. Camille Roy**, *professeur titulaire*, licencié ès lettres, docteur en philosophie et membre de la Société royale du Canada ; professeur de littérature française.

**M. Ph.-J. Fillion**, *professeur titulaire*, maître ès arts, membre de la Société Chimique de France, membre et trésorier du Comité permanent de la langue française au Canada; directeur des laboratoires de chimie à l'Université; professeur de chimie

**M. Adjutor Rivard**, *professeur titulaire*, Conseil du roi, maître ès arts, bachelier en droit, docteur ès lettres, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, membre de la Société royale du Canada et secrétaire du Comité permanent de la langue française au Canada; professeur d'élocution, 7, rue Hamel.

**Sir Georges Garneau**, *profess ur titulaire*, bachelier ès sciences appliquées et ingénieur civil, chevalier (Knight Bachelor), chevalier de la Légion d'honneur ; professeur de chimie analytique, 136, Grande Allée.

**L'honorable Thomas Chapais**, *professeur titulaire*, docteur ès lettres, chevalier de la Légion d'honneur membre du Conseil législatif de la province de Québec, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, membre

de la Société royale du Canada et membre du Comité permanent de la langue française au Canada; professeur d'histoire, 82, rue St Louis.

M. **Pierre Hébert**, *professeur titulaire*, maître ès arts ; professeur de littérature latine.

M. **J.-N. Gastonguay**, *professeur titulaire*, arpenteur-géomètre et ingénieur civil; professeur de topographie et d'arpentage, 17, Avenue des Érables.

M. **G.-C. Piché**, *professeur titulaire*, ingénieur-forestier ; professeur de sciences forestières, 64, rue Saint-Cyrille.

M. **Avila Bédard**, *professeur titulaire*, ingénieur-forestier ; professeur de sciences forestières, 627, rue Saint-Jean.

M. **Arthur Smith**, *professeur titulaire*, arpenteur-géomètre, directeur de l'observatoire de Québec; professeur d'astronomie pratique, Observatoire, Québec.

M. **Jean Bouffard**, *professeur titulaire*, bachelier en droit; professeur de législation forestière, 26, rue Ste-Famille.

M. **Althéod Tremblay**, *professeur titulaire*, arpenteur-géomètre ; professeur de mathématiques supérieures, 472, St-François.

M. **Alfred Mercil**, *professeur titulaire*, ingénieur civil, bachelier ès sciences appliquées; professeur de mathématiques pures et appliquées, 14, Avenue Cartier.

M. **Adolphe Garneau**, *professeur titulaire*, maître ès arts, membre du Conseil de direction de la Société de géographie de Québec, membre de la "National Geographic Society" de Washington; professeur de géographie et chargé du cours de dessin à l'École d'arpentage.

M. **Paul Joncas**, *professeur titulaire*, ingénieur civil, arpenteur-géomètre, bachelier ès sciences appliquées, membre de la Société des ingénieurs canadiens ; professeur de construction et d'arpentage, Giffard.

M. **Alexandre Vachon**, *professeur titulaire*, maître ès arts, licencié en philosophie et en théologie ; conservateur des musées de minéralogie et de géologie de l'Université; professeur de géologie et de minéralogie ; chargé du cours d'analyse chimique.

M. **Albert Aubert**, *professeur titulaire*, bachelier ès arts, membre de l'"American numismatic Association" de la "Numismatic and antiquarian Society", et membre correspondant de l'" American numismatic Society" de New-York ; professeur de langue française.

M. **Oscar Bergeron**, *professeur titulaire*, maître ès arts ; professeur de mathématiques.

PROFESSEURS AGRÉGÉS

**Mgr Louis-Adolphe Pâquet**, *professeur agrégé*, vicaire général, bachelier ès arts, docteur en théologie, protonotaire apostolique et membre de la Société royale du Canada, membre de l'Académie romaine de Saint-Thomas d'Aquin; professeur d'apologétique chrétienne.

**M. Arthur Robitaille,** *professeur agrégé,* bachelier ès arts, licencié en philosophie; conservateur du musée de botanique de l'Université; chargé des cours de zoologie et de botanique.

**M. Georges Maheux,** *professeur agrégé,* bachelier ès arts, ingénieur forestier, entomologiste provincial, 100, Ave. Lamontagne.

PROFESSEURS ÉMÉRITES

**Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy,** archevêque de Séleucie, auxiliaire de Québec, président du Comité permanent de la langue française au Canada, ancien professeur à la Faculté des arts.

**Sa Grandeur Mgr O.-E. Mathieu,** archevêque de Regina, ancien professeur à la Faculté des arts.

CONSERVATEUR DU CABINET DE PHYSIQUE

**M. H. Simard,** professeur de physique.

DIRECTEUR DES LABORATOIRES DE CHIMIE

**M Philéas-J. Fillion,** professeur de chimie.

CONSERVATEUR DU MUSÉE DE MINÉRALOGIE ET DE GÉOLOGIE

**M Alexandre Vachon,** professeur de minéralogie et de géologie.

CONSERVATEUR DU MUSÉE DE BOTANIQUE

**M. Arthur Robitaille,** professeur de botanique.

CONSERVATEUR DU MUSÉE NUMISMATIQUE

**M. Albert Aubert,** bachelier ès arts, membre de l'"American numismatic Association", de la "Numismatic and antiquarian Society", et membre correspondant de l'"Américan numismatic Society" de New-York; professeur de langue française.

CONSERVATEUR DU MUSÉE DE ZOOLOGIE

**M. Chs-E. Dionne,** maître ès arts, membre de l'"American Ornithologist Union" et de la "National Geographic Society" de Washington.

---

## A MONTRÉAL

DOYEN

**Mgr Gaspard DAUTH,** CHANOINE

SECRÉTAIRE

**M. Emile CHARTIER,** CHANOINE

PROFESSEURS

**M. J.-F. Laliberté,** P. S. S., *professeur titulaire,* maître ès arts professeur de littérature grecque, Collège de Montréal

**Mgr Philippe Choquette**, *professeur titulaire*, maître ès arts, licencié ès sciences, prélat domestique de la maison du Pape, ex-directeur du laboratoire de la province de Québec et membre fondateur de la Société internationale des électriciens; professeur de physique, Séminaire de Saint-Hyacinthe.

**Mgr Gaspard Dauth**, *professeur titulaire*, prélat domestique de la maison du Pape, chanoine de la cathédrale de Montréal, bachelier ès arts, docteur en théologie; professeur d'histoire de la philosophie, Archevêché, Montréal.

**M. Elisée Hébert**, *professeur titulaire*, maître ès arts; professeur d'histoire du Canada, Collège de l'Assomption.

**M. Elzéar-Léonidas Perrin**, P. S. S., *professeur titulaire*, maître ès arts, docteur en philosophie, en théologie et en droit canon ; professeur de philosophie, Montréal.

**M. Ernest Marceau**, *professeur titulaire*, principal de l'Ecole polytechnique ; professeur d'économie industrielle, 10, rue Cathcart.

**M. Arthur Curotte**, *professeur titulaire*, docteur en théologie, en philosophie et en droit canon; professeur de droit naturel, Sault-au-Récollet.

**M. Philippe Perrier**, *professeur titulaire*, docteur en théologie et en droit canon; professeur de droit public de l'Eglise, L'Enfant-Jésus de Mile-End.

**M. Antonin Nantel**, *professeur titulaire*, maître ès arts, docteur ès lettres et chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal; professeur d'apologétique chrétienne, Séminaire de Sainte-Thérèse.

**M. L.-Arthur Jasmin**, *professeur titulaire*, docteur en théologie et en droit canon ; chanoine de la cathédrale de Montréal ; professeur d'éloquence, Séminaire de Sainte-Thérèse.

**M. Jean-Baptiste Lagacé**, *professeur titulaire*, bachelier ès arts ; professeur d'esthétique et d'histoire de l'art.

**M. J.-Léonidas Desjardins**, *professeur titulaire*, bachelier ès arts, docteur en théologie ; professeur d'histoire ecclésiastique, Archevêché, Montréal.

**M. Emile Chartier**, *Professeur titulaire*, chanoine de la Cathédrale de Montréal, membre de la Société royale du Canada, licencié ès lettres, maître ès arts, docteur en philosophie de la Propagande et de l'Académie Saint-Thomas, membre de l'Association pour l'encouragement des études grecques de France ; professeur de littérature canadienne ; suppléant à la chaire d'histoire de la philosophie, professeur de pédagogie, Archevêché, Montréal.

**Sir Louis Jetté**, *professeur agrégé*, docteur en droit, chevalier-commandeur de l'ordre de Saint-Michel et Saint-George et Commandeur de la Légion d'honneur ; professeur d'économie politique, 71, rue d'Auteuil, Québec.

**M. Elie Auclair,** *professeur agrégé,* bachelier ès arts, docteur en théologie et en droit canon ; professeur de philosophie, Archevêché, Montréal.

**M. René Gautheron,** *agrégé* ès lettres de Paris ; chargé du cours de littérature française.

**M. Lionel Groulx,** *professeur agrégé,* docteur en théologie, bachelier ès arts ; membre de la Société royale du Canada ; professeur d'histoire du Canada, L'Enfant Jésus de Mile-End.

**M. Guy Vanier,** *professeur agrégé,* professeur d'économie et de droit commercial, rue Saint-Jacques, 27, Montréal.

---

PROFESSEURS ÉMÉRITES

**Sa Grandeur Mgr P.-L.-N. Bruchési,** archevêque de Montréal, ancien professeur à la Faculté des arts.

**Sa Grandeur Mgr J.-M. Emard,** évêque de Sainte-Cécile de Valleyfield, ancien professeur à la Faculté des arts.

# FONDATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Université Laval a été fondée en 1852 par le Séminaire de Québec. L'année précédente, en 1851, les évêques canadiens, réunis à Québec pour le premier concile provincial, avaient émis le vœu qu'une université catholique et française fut créée le plus tôt possible. Et c'est au Séminaire de Québec qu'ils demandèrent de faire les sacrifices d'argent et d'hommes nécessaires pour une pareille entreprise. Le Séminaire ne voulut pas se dérober aux responsabilités qu'on le priait d'accepter. Pour rappeler et honorer son propre fondateur, il donna à l'université nouvelle le nom de Laval.

La charte royale qui donnait à l'Université son existence officielle et sa personnalité civile fut signée à Londres par Sa Majesté la reine Victoria le 8 décembre 1852 ; l'année suivante, le 6 mars 1853, le Souverain Pontife Pie IX, par un bref apostolique, accordait à l'Archevêque de Québec le pouvoir de conférer les degrés en théologie aux étudiants ecclésiastiques de l'Université. Ce fut en 1876 seulement que Rome accorda à l'Université Laval sa charte pontificale, et lui donna par la bulle *Inter varias sollicitudines* l'érection canonique.

Voici les textes mêmes de la charte royale et de la bulle pontificale :

## CHARTE ROYALE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

*VICTORIA, par la Grâce de Dieu Reine du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi.,*

A TOUS CEUX QUI LES PRÉSENTES VERRONT, SALUT :

COMME il nous a été représenté qu'il a existé durant les deux derniers siècles et qu'il existe encore maintenant dans cette partie de notre Province du Canada appelée Bas-Canada, un Séminaire établi pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse, et reconnu comme Corporation sous le titre de " Le Séminaire de Québec " ; que le dit Séminaire possède une école de Théologie et des classes de Science et de Littérature maintenant fréquentées par plus de quatre cents élèves ; que la dite Corporation est amplement dotée, et pourvue de moyens suffisants pour atteindre ses fins sans assistance de la Législature Provinciale ; qu'elle possède des bibliothèques précieuses et étendues, des collections riches et coûteuses de toutes sortes d'appareils de physique et autres nécessaires pour l'enseignement des Sciences ;

Et comme humble demande nous a été faite par le Très-Révérend LOUIS-JACQUES CASAULT, Supérieur du dit Séminaire, et par les Révérends ANTOINE PARENT, JOSEPH AUBRY, JOHN HOLMES, LÉON GINGRAS, LOUIS GINGRAS, MICHEL FORGUES, ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU et EDWARD-JOHN HORAN, Directeurs du dit Séminaire, qu'il nous plût d'accorder notre Charte Royale pour autoriser la dite Corporation à conférer des Degrés, et lui donner tous les autres privilèges généralement conférés aux Universités et dont elles jouissent ;

Sachez donc que, ayant pris ces allégués en notre Royale considération et appréciant comme nous le devons la grande utilité et l'importance qu'il y a à ce que le dit " Séminaire de Québec " jouisse de ces privilèges ; nous, par faveur spéciale, avec connaissance certaine et de notre propre

mouvement, avons ordonné et accordé, et par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, ordonnons et accordons que les dits Louis-Jacques Casault, Antoine Parent, Joseph Aubry, John Holmes, Léon Gingras, Louis Gingras, Michel Forgues, Elzéar-Alexandre Taschereau et Edward-John Horan, et leurs successeurs dans leurs fonctions sus-mentionnées, constituent et soient appelés comme ci-devant un Corps distinct et Politique, et qu'outre les pouvoirs et privilèges possédés par eux jusqu'à présent et dont ils ont joui en leur susdite capacité comme Corps distinct, ils aient, possèdent et fassent valoir les droits, pouvoirs et privilèges d'Université tels que mentionnés ci-après pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse et des étudiants ès Arts et dans les autres Facultés, et que dans tout et chaque acte ou procédé fait et accompli en vertu de cette Charte, le dit " Séminaire de Québec " soit appelé, désigné et connu sous le nom de " Université Laval ".

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, déclarons, ordonnons et accordons, que notre fidèle et bien-aimé le Très-Révérend Pierre-Flavien Turgeon, Archevêque Catholique Romain du Diocèse de Québec, ou l'Archevêque Catholique Romain du dit Diocèse pour le temps d'alors, ou la personne administrant le dit Diocèse, soit en vertu de sa charge le Visiteur de la dite Université.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, déclarons, ordonnons et accordons qu'il y ait en tout temps un Recteur de la dite Université, et que la dite charge de Recteur soit remplie par le Supérieur du dit Séminaire de Québec pour le temps d'alors.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, déclarons, ordonnons et accordons qu'il y ait tels Professeurs dans les différents Départements et Facultés de notre dite Université, et en aussi grand nombre que, de temps en temps, il sera jugé nécessaire ou utile, et qu'il sera réglé par le Visiteur de notre dite Université, par et de l'avis du Conseil Universitaire établi ci-après.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, déclarons, ordonnons et accordons que le dit Recteur et les dits Professeurs de notre dite Université, et toutes les personnes qui seront duement inscrites et admises comme membres de notre dite Université, et leurs successeurs pour toujours, soient un Corps distinct et séparé, Politique de fait et de nom, sous les nom et raison de " Le Recteur et les Membres de l'Université Laval, à Québec, dans la Province du Canada ", et que sous le même nom ils aient perpétuelle succession et un Sceau Commun, et que eux et leurs successeurs aient en tout temps plein pouvoir de briser, changer, altérer ou renouveler tel Sceau Commun suivant leur volonté et bon plaisir et aussi souvent qu'ils le jugeront utile ; et que sous le même nom les dits Recteur et Membres de la dite Université et leurs successeurs, à toutes les époques et en tout temps dorénavant, soient aptes en Loi à poursuivre et à être poursuivis, à plaider et être appelés en procès, à répondre et à exiger des réponses dans toutes et dans chacune des Cours de Justice de Notre Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande et de notre dite Province du Canada et de toutes nos autres Possessions, et ce, dans toutes les actions, causes, plaidoiries, poursuites, affaires et demandes quelconques de quelque nature ou espèce que ce soit, et dans chacune d'elles, d'une manière aussi large, aussi ample, aussi favorable que celle suivant laquelle aucun autre Corps, reconnu et Politique, ou aucun autre de nos sujets, ou personnes aptes en Loi, peut poursuivre, plaider ou répondre, ou être poursuivi, appelé en procès ou interrogé en quelque manière que ce soit.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, déclarons et ordonnons qu'il y aura dans notre dite Université un Conseil désigné et connu sous le nom de " Conseil de l'Université Laval ".

Et nous, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons et ordonnons, que le dit Conseil soit composé du Recteur de la dite Université, des Directeurs du dit Séminaire de Québec, à savoir, les Révérends Antoine Parent, Joseph Aubry, John Holmes, Léon Gingras, Louis Gingras, Michel Forgues, Elzéar-Alexandre Taschereau et Edward-John Horan, en vertu de leur charge comme tels Directeurs et leurs successeurs, que les dits Directeurs soient ou ne soient pas Professeurs dans la dite Université, et des trois plus anciens Professeurs des différentes Facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts dans la dite Université.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et succeseurs, voulons et ordonnons de plus que par le terme " Directeur " soit entendu de toute et chaque personne considérée comme tel par le dit Séminaire de Québec.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons et ordonnons de plus que tous les pouvoirs et privilèges accordés par notre présente Charte résident dans le dit Conseil et soient exercés par lui.

Et nous par les présentes, pour nous , nos héritiers et successeurs, voulons et ordonnons que les membres du dit Conseil Universitaire ne puissent siéger dans le dit Conseil qu'autant qu'ils occuperont, eux et chacun d'eux, leurs charges respectives, par lesquelles et en vertu desquelles ils deviennent membres d'icelui.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons et ordonnons que le Recteur pour le temps d'alors de la dite Université préside toutes les assemblées du dit Conseil Universitaire, auxquelles il sera présent ; et que, en son absence de toute telle assemblée, celle-ci soit présidée par celui de ses membres qui sera alors premier Assistant-Supérieur du dit Séminaire de Québec, ou en l'absence de ce dernier par le second Assistant-Supérieur, et en l'absence des trois Fonctionnaires susdits, par le membre du dit Conseil qui sera le plus ancien Directeur alors présent du dit Séminaire.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, déclarons et ordonnons qu'aucune assemblée du dit Conseil ne soit une assemblée légale d'icelui, ou ne puisse être tenue pour telle, à moins qu'une majorité de ses membres ne soit présente pendant toute la durée de chaque telle assemblée ; et que toutes les questions et résolutions proposées à la décision du dit Conseil Universitaire soient décidées par la majorité des suffrages des membres présents du Conseil, y compris le vote du Recteur ou de tout autre membre présidant ; et que, dans le cas d'une division égale de ces votes, le Recteur ou autre membre présidant à telle assemblée donne un vote additionnel ou prépondérant.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs voulons, ordonnons et accordons que le dit Conseil de notre dite Université ait plein pouvoir et pleine autorité de rédiger et faire des Lois, Règles et Ordonnances touchant et concernant le bon gouvernement de la dite Université, les études, les leçons, les exercices, les degrés dans les arts et autres Facultés, et toutes les matières qui regardent ces choses ; et aussi touchant et concernant toute autre matière ou toute autre chose qui pourra leur sembler bonne, convenable et utile au bien-être et à l'avancement de notre dite Université et conforme à notre présente Charte Royale ; et aussi de temps en temps par d'autres Lois, Règles ou Ordonnances, de révoquer, renouveler, augmenter ou altérer la totalité, chacune ou l'une quelconque des dites Lois, Règles et Ordonnances suivant que cela leur paraîtra convenable et expédient. Pourvu toujours que les dites Lois, Règles et Ordonnances ou aucune d'icelles ne soient pas contraires aux Lois et Statuts du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande ou de notre dite Province du Canada, ni en opposition ou en contradiction avec notre présente Charte ou avec aucune des prescriptions d'icelle. Pourvu aussi qu'une

copie de toutes les Lois, Règles et Ordonnances à faire comme susdit en vertu de notre présente Charte, soit transmise avec toute la diligence convenable après l'adoption d'icelles au Visiteur de notre dite Université pour le temps d'alors, lequel aura pouvoir dans les deux ans qui suivront la réception de telle copie, de désapprouver chaque telle Loi, Règle ou Ordonnance, ou une partie quelconque d'icelle, et cette désapprobation sera signifiée sans délai par écrit de la main de notre dit Visiteur au Recteur de notre dite Université et dès lors telle Loi, Règle ou Ordonnance ou une partie quelconque d'icelle ainsi désapprouvée, sera nulle et de nul effet, mais sans ce désaveu sera et demeurera en pleine force et vigueur. Pourvu aussi que toutes les Lois, Règles et Ordonnances contraires à la Loi comme susdit ou à notre présente Charte ou incompatibles avec icelles soient *ipso facto* nulles et sans force.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons, ordonnons et signifions que le dit Conseil Universitaire ait plein pouvoir et autorité de nommer et déterminer les différents Professeurs pour les diverses Facultés de Droit, de Médecine et des Arts, et de révoquer et annuler toutes telles nominations et déterminations chaque fois qu'il en trouvera une cause juste et suffisante ; et le dit Conseil aura aussi et possèdera le droit et privilège de présenter et soumettre les noms de candidats pour les fonctions de Professeurs de Théologie au Visiteur de la dite Université, par qui seul la nomination des Professeurs de Théologie sera faite et confirmée ; mais le dit Conseil n'aura aucun pouvoir ni autorité de révoquer ou d'annuler la nomination ou élection des dits Professeurs de Théologie, sans le consentement préalable du dit Visiteur.

Et comme il est nécessaire de pourvoir à l'organisation et au fonctionnement du dit Conseil dès la première installation de notre dite Université et avant la nomination d'aucuns Professeurs, nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, ordonnons de plus que, en attendant que ces Professeurs soient nommés, le Recteur et les Directeurs du dit Séminaire seront regardés comme constituant le dit Conseil, et seront, à toutes fins et intentions, capables d'exécuter et d'exercer la totalité et chacun des devoirs, pouvoirs, autorité et privilèges accordés et donnés par les présentes au dit Conseil.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, exigeons et commandons que les Lois, Règles et Ordonnances susdites, sujettes aux dites conditions, soient strictement et inviolablement observées, gardées et exécutées à chaque époque sous les peines qui seront imposées par elles ou contenues en icelles.

Et nous, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons de plus, ordonnons et accordons que la dite Université Laval, en tant qu'Université constituée par les présentes, ait et possède tous et les mêmes privilèges que ceux dont jouissent maintenant nos Universités de notre Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande autant qu'iceux peuvent être eus et possédés sous et en vertu de notre présente Charte Royale, et que le dit Conseil Universitaire ait pouvoir et liberté d'accorder et de conférer à tous les étudiants, qu'ils soient ou ne soient pas étudiants dans les dits Séminaire ou Université ou dans aucun autre Collège ou Séminaire dans notre dite Province qui sera affilié ou uni à la dite Université comme il y est pourvu ci-après, qui auront été trouvés duement qualifiés suivant les Lois, Règles et Ordonnances susdites pour les recevoir, les degrés de Bachelier, Maître et Docteur dans les Arts et dans les autres Facultés, et que le dit Conseil Universitaire ait par lui-même pouvoir et liberté de faire faire tous les exercices scolaires pour la collation de ces degrés de la manière qui sera déterminée par les Lois, Règles et Ordonnances susdites.

Et nous de plus, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons, ordonnons et accordons que le dit Conseil Universitaire, pour les fins de notre

présente Charte Royale, ait et possède le droit et le pouvoir d'affilier et d'unir à la dite Université un ou plusieurs des Collèges, Séminaires, établissements publics d'éducation de notre dite Province, suivant qu'il paraîtra convenable au dit Conseil, conformément néanmoins aux Lois, Règles et Ordonnances susdites.

Et nous, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons de plus et ordonnons qu'aucune condition ou qualification religieuse ne soit requise ou exigée de personne pour être admis ou inscrit comme étudiant dans notre dite Université ; pourvu néanmoins que toutes les personnes admises à quelque degré dans les Arts ou dans quelque autre Faculté d'icelle fasse telles déclarations et souscriptions, telles que fixées et déterminées par les Lois. Règles et Ordonnances susdites.

Pourvu toujours, et notre présente Charte Royale est accordée à cette condition expresse et formelle, que les pouvoirs, autorités, privilèges et droits accordés par les présentes, dans l'exercice qu'en fera le dit Conseil Universitaire, ne gênent aucunement, ne diminuent ou n'affectent d'aucune autre manière que ce soit les pouvoirs, droits et privilèges du dit Séminaire de Québec tels qu'il en jouit maintenant, et tels qu'exercés par les Supérieur et Directeurs du dit Séminaire, mais que la totalité et chacun des dits droits, pouvoirs, autorités et privilèges de la dite corporation " Le Séminaire de Québec " restent dans l'administration des affaires du dit Séminaire de Québec les mêmes qu'auparavant.

Et nous voulons, et par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, ordonnons et mandons que nos présentes Lettres Patentes ou une copie d'icelles, soient et puissent être bonnes, solides, valides, suffisantes et valables en loi, conformément au vrai sens et aux vraies intentions d'icelles, et qu'elles soient prises, entendues et interprétées dans le sens le plus favorable et le plus bienveillant et pour le plus grand avantage des dits " Recteur et Membres de notre dite Université " tant dans nos Cours de Justice qu'ailleurs, et par tout Juge, Magistrat, Officier et autre sujet quelconque de nous, nos héritiers et successeurs ; nonobstant toute fausse interprétation, fausse représentation, omission, imperfection, défectuosité, matière, cause ou autre chose quelconque à ce contraire contenue d'aucune manière en icelles.

En foi de quoi nous avons fait donner nos présentes Lettres Patentes.

Témoin nous-même dans notre Palais à Westminster, ce huitième jour de Décembre dans la seizième année de notre Règne.

Par ordre de Sa Majesté,

EDMUNDS.

## BULLE D'ÉRECTION CANONIQUE

*PIE, ÉVÊQUE,* SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU, *A nos Vénérables Frères Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec, et autres Evêques du Canada, à Nos Bien-aimés Fils Thomas-Etienne Hamel, Recteur, et autres professeurs de l'Université Catholique Laval, dans la ville de Québec,*

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Parmi les sollicitudes variées que Nous suscite de toutes parts l'accomplissement exact de Notre charge Apostolique, il en est une que nous acceptons volontiers : c'est celle qui tend à fournir, en tout lieu, aux intelligences désireuses de se livrer à l'étude des lettres, l'occasion et l'opportunité de s'en rendre facilement maîtresses ; afin de détruire entièrement, si c'est possible, les erreurs qui naissent le plus souvent de l'ignorance des

lettres et qui défigurent la doctrine Sacrée de la République Chrétienne : or cet objet, l'expérience de tous les siècles nous apprend que les Universités ont puissamment concouru à l'obtenir.

Depuis longtemps Nos Vénérables Frères l'Archevêque de Québec, Pierre-Flavien Turgeon et les autres Évêques du Canada, Nous avaient fait exprimer, par la Sacrée Congrégation préposée à l'extension du nom Chrétien, le vœu de voir ériger canoniquement une Université Catholique dans la ville de Québec.

Cette Université, mise sous la protection de la Bienheureuse Vierge Marie conçue sans péché, a été fondée, il y a vingt-quatre ans, par le Séminaire de Québec, qui s'était assuré du bon plaisir du Saint-Siège et du plein appui du pouvoir civil. Dernièrement, Notre Vénérable Frère Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec, et Notre Bien-aimé Fils Thomas-Étienne Hamel, Recteur de cette même Université, Nous ont présenté une supplique pour en obtenir l'institution canonique. Par le témoignage de Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Sainte Église Romaine attachés à la Sacrée Congrégation préposée à l'extension du nom Chrétien et réunis en assemblée générale le 8ième jour de mai 1876, Nous Nous sommes assuré de la certitude des faits suivants, à savoir : la ville de Québec doit être regardée comme la Métropole de la religion catholique dans l'Amérique Septentrionale, puisqu'elle est la mère de soixante diocèses ; cette ville offre un accès facile aux habitants de toutes les parties du Canada ; l'Université dont on demande l'institution canonique est abondamment fournie de très-vastes édifices, dignes d'admiration par l'art qui y préside et par la grandeur des frais qu'ils ont occasionnés ; de plus, elle renferme une riche bibliothèque, des musées variés et très-bien montés, capables d'aider à l'acquisition des sciences de tout genre ; elle est soumise au gouvernement et à la direction d'hommes pleins de sagesse, dont plusieurs ont puisé la doctrine ici même dans la ville des saints apôtres Pierre et Paul, dans notre Université Grégorienne de la Société de Jésus et dans les classes de St-Apollinaire ; elle a produit les fruits les plus excellents et pour la religion chrétienne et pour la société civile elle-même, en protégeant les jeunes gens contre la corruption des mœurs, par la construction de vastes édifices où ils demeurent sous la surveillance et la discipline de prêtres expérimentés ; elle laisse à espérer des avantages plus grands encore et pour la religion et pour les bonnes mœurs : à ces causes, Nous avons décrété d'ériger, d'instituer et de confirmer la susdite Université canoniquement, sur les mêmes bases, aux mêmes titres et avec la même importance que les Universités les plus célèbres.

Suivant le désir de Nos mêmes Vénérables Frères, Nous voulons et décrétons que cette institution se fasse aux conditions suivantes, savoir : le Protecteur de la dite Université sera le Préfet *pro tempore* de la susdite Sacrée Congrégation de la Propagande, fonction remplie aujourd'hui par Notre Fils Chéri Alexandre Franchi, Cardinal Prêtre de la Sainte Église Romaine du titre de Ste-Marie *in Transtevere;* l'Archevêque de Québec remplira la fonction de Chancelier Apostolique ; la dite Université jouira du pouvoir de conférer les honneurs du Doctorat et les autres degrés académiques inférieurs dans chacune des facultés, suivant les règles ordinaires des Universités ; la haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire de la foi et des mœurs, sera confiée à l'Archevêque et à tous les Évêques de la Province de Québec ou du Bas-Canada ; tout le reste devra être réglé d'après la décision donnée par la Sacrée Congrégation de la Propagande en date du 1er Février 1876, et d'après les Règlements mêmes de l'Université, dont une longue expérience a prouvé la sagesse et l'utilité.

Mais comme la Souveraine de la Grande Bretagne, la Reine Victoria, a depuis longtemps doté et enrichi l'Université d'une Charte renfermant les plus amples privilèges et à laquelle Nous ne voulons déroger en rien ;

et comme Sa Majesté a laissé à la même institution l'entière liberté de se gouverner elle-même, Nous sommes heureux, d'après l'avis de Nos Vénérables Frères, de combler d'éloges mérités, pour les raisons données ci-dessus, Sa Majesté la Reine, le Gouvernement Fédéral et celui de la Province de Québec.

Enfin, Nous exhortons fortement les Évêques de la Province de Québec à faire en sorte que leurs Séminaires et Collèges soient affiliés à l'Université Laval, qui a fourni et fournit encore tant de preuves de sa saine doctrine et de l'intégrité de sa foi ; afin que les élèves soient de mieux en mieux préparés à fréquenter cette institution. Nous recommandons aussi à tous les Archevêques et Évêques de la Puissance du Canada, de faire leur possible pour envoyer à cette Université les jeunes gens de bonne espérance qui pourront y faire leur cours d'études ; pour persuader aux parents de ne pas laisser leurs fils jouir de leur propre liberté en leur permettant d'errer dans la ville de Québec, mais de les confier plutôt à ce pensionnat construit exclusivement pour surveiller leur conduite morale et leur faciliter l'avancement dans l'acquisition des sciences; pensionnat élevé au prix de si grands et de si nombreux sacrifices par le Séminaire de Québec ; pensionnat au soutien duquel ont contribué, avec une si grande libéralité et uniquement pour le bien de la jeunesse studieuse, les professeurs et directeurs eux-mêmes, à l'exemple de leurs devanciers.

Nous décrétons que les présentes et leur contenu ne pourront être d'aucune manière notées, combattues, enfreintes, retirées, sursises, restreintes, amoindries, sujettes à dérogation en quelque point, ni parce que certains intéressés dans cette matière, ou ceux qui prétendraient l'être n'auraient pas été appelés, cités ou entendus, ni pour toute autre cause, occasion ou prétexte provenant de subreption, obreption, nullité ou défaut d'intention de Notre part ; Nous entendons de plus que les présentes Lettres ne soient en aucune façon comprises dans les constitutions quelconques, révocations, restrictions, dérogations, modifications, ordonnances, déclarations, soit générales soit particulières mêmes que ce Siège Apostolique pourrait faire par son propre mouvement, science certaine et plénitude de pouvoir ; mais qu'elles en soient toujours exceptées ; qu'elles soient et demeurent à perpétuité valides, stables et efficaces ; qu'elles portent et produisent leurs effets pleins et entiers, et soient observées à perpétuité et inviolablement par tous ceux que cela concerne ou concernera d'une manière quelconque à l'avenir ; qu'elles soient à tout jamais un appui souverain pour l'Université, érigée comme il vient d'être dit, ainsi que pour tous ses membres ; et ainsi qu'il a été dit, devra-t-il être pensé, jugé et défini par les juges quelconques ordinaires ou délégués, même par les Auditeurs des causes du Palais Apostolique, ainsi que par les Cardinaux de la Sainte Église Romaine, tout pouvoir et autorité de juger et d'interpréter autrement leur étant enlevé à tous et à chacun d'eux, de telle sorte que, s'il arrivait à quelqu'un, sciemment ou par ignorance, de vouloir attenter à ce qui est ci-dessus statué, son jugement serait nul et de nulle valeur, quelle que fût d'ailleurs son autorité.

C'est pourquoi nous enjoignons, par Rescrit Apostolique, à Notre Bien-aimé Fils Alexandre Franchi, Cardinal Prêtre de la Sainte Église Romaine, Préfet de Notre Sacrée Congrégation de la Propagande, et à ses successeurs *pro tempore*, de faire exécuter Nos présentes Lettres et leur contenu, et à cet effet Nous lui donnons et accordons toute faculté, autorité et juridiction de toute nature, afin qu'il devienne pour l'Université et tous ses membres un appui et un défenseur efficace ; qu'il veille à ce que les présentes Lettres et leur contenu soient inviolablement observés par ceux que cela concerne ou concernera plus tard ; qu'il fasse que l'Université elle-même et ses membres jouissent en paix et se félicitent des avan-

tages qui leur sont assurés par la teneur des présentes, et qu'il réprime au besoin les contradicteurs, en observant ce que de droit.

Nonobstant, autant que de besoin, Notre Règle et celle de Notre Chancellerie *de jure quæsito non tollendo* ; nonobstant les édits généraux de Nos Prédécesseurs les Pontifs Romains, ou Leurs constitutions et ordonnances spéciales ; nonobstant les Règlements de la dite Université ou les Indults et Lettres Apostoliques de quelque teneur et forme que ce soit ; auxquels documents, et à chacun d'eux, nous dérogeons pour l'effet des présentes, pour cette fois seulement, aussi largement et pleinement que possible, quand même il serait nécessaire pour cela d'en insérer ici la teneur totale, d'en faire mention spéciale, spécifique, expresse et individuelle et non pas seulement par des clauses générales comportant cet effet, ou bien de les exprimer de quelqu'autre manière et d'employer quelque forme particulière ; toutes lesquelles teneurs, mentions, clauses, expressions et formes, Nous voulons, par la teneur des présentes, être regardées comme pleinement et suffisamment exprimées et insérées, tout en leur conservant leur force ailleurs, et nonobstant toutes les autres choses contraires.

Nous voulons en outre qu'on ajoute aux copies des présentes Lettres, soit manuscrites, soit imprimées, pourvu qu'elles soient contresignées de la main d'un officier public, et revêtues du sceau d'un dignitaire ecclésiastique, absolument la même foi que l'on accorderait aux présentes Lettres si elles étaient exhibées et montrées.

Que nul homme donc ne se permette d'enfreindre ou de contredire, par une audace téméraire, cet écrit par lequel Nous érigeons, instituons, confirmons, soumettons, accordons, exhortons, ordonnons, dérogeons et exprimons notre volonté. Si quelqu'un se rend coupable d'une telle présomption, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu Tout-Puissant et des Bienheureux Pierre et Paul ses Apôtres.

Donné à Rome, auprès de St-Pierre, l'an de l'Incarnation de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-et-seize, le 15 de mai, de Notre Pontificat l'an XXX.

F. CARDINAL ASQUINI.

G. Gori, Sousdataire.

VISA.

J. De Aquila, un des Vicomtes de la Curie.

*Place + de la Bulle de plomb.*

I. Cugnoni.

*Enregistré dans la Secrétairerie des Brefs.*

# DIRECTION GÉNÉRALE DE L'UNIVERSITÉ

En vertu de la Charte royale et de la Bulle d'érection canonique, l'organisation générale de l'Université comprend :

Le Visiteur royal
Le Cardinal Protecteur
Le Chancelier
Le Conseil supérieur des évêques
Le Recteur
Le Conseil universitaire
Les Conseils des Facultés.

## Le Visiteur royal

Le Visiteur royal est toujours l'archevêque catholique romain de Québec. Il a le droit de *veto* sur tous les règlements et sur toutes les nominations.

Le Visiteur royal a le droit de *veto* sur toutes les Lois, Règles et Ordonnances faites par le Conseil universitaire.

C'est lui qui a l'autorité de faire et de confirmer la nomination des professeurs de la Faculté de théologie. Le droit et privilège de présenter et soumettre ces nominations au Visiteur appartient au Conseil universitaire.

## Le Cardinal Protecteur

Le Cardinal Protecteur de l'Université auprès du Saint-Siège est l'Éminentissime Cardinal Préfet *pro tempore* de la Congrégation de la Progagande. Il est chargé à Rome de tout ce qui regarde les intérêts de l'Université.

## Le Chancelier apostolique

Le Chancelier apostolique est toujours l'archevêque de Québec. Il représente constamment près du Conseil universitaire l'autorité pontificale, préside le Conseil supérieur des évêques et nomme les professeurs aux chaires de la Faculté de théologie.

## Le Conseil supérieur

Le Conseil supérieur se compose de tous les archevêques et évêques de la province de Québec.

Il est chargé de veiller à tout ce qui regarde la foi et les mœurs dans la direction et l'enseignement (à tous les degrés) donnés à l'Université. Il peut exercer par lui-même ses fonctions. Il le fait habituellement par l'entremise du Conseil universitaire.

## Le Recteur

Le Recteur de l'Université préside le Conseil et toutes les assemblées et les cérémonies universitaires. Conformément à la Charte royale, le Président du Conseil a toujours droit de voter dans le Conseil, et de plus il a voix prépondérante.

Il exécute ou fait exécuter toutes les décisions du Conseil.

Il exerce une surveillance générale sur tout le personnel et le matériel de l'Université.

Il s'enquiert des abus et des fautes, pour y remédier lui-même, s'il le peut, ou en informer le Conseil de l'Université.

Dans les cas urgents, lorsque le Conseil ne peut pas être consulté, il dispense des règles sur sa propre responsabilité.

Il fait toutes les nominations non réservées au Visiteur, au Conseil ou à quelque autre par la Charte ou par les règlements.

Il confère les degrés et signe les diplômes dans toutes les facultés.

Il signe tous les règlements, arrêtés ou autres actes importants du Conseil.

Il est chargé de la correspondance de l'Université avec les autorités supérieures, tant ecclésiastiques que civiles.

Toutes les fois que le Recteur est absent ou autrement empêché, le premier Assistant du Séminaire de Québec, et à son défaut, le second Assistant, et, à défaut de l'un et de l'autre, le plus ancien Directeur du Séminaire, est revêtu des fonctions et de l'autorité de Vice-Recteur, non seulement pour présider aux assemblées du Conseil universitaire, comme il est pourvu expressément par la Charte royale, mais aussi pour toutes les autres matières qui sont du ressort du Recteur.

### Le Conseil universitaire

Le Conseil de l'Université se compose du Recteur, des Directeurs du Séminaire de Québec, et des trois plus anciens professeurs de chacune des Facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts. Conformément à la charte de cette Université, une majorité des membres du Conseil est nécessaire pour constituer une assemblée légale de ce Conseil.

Au Conseil universitaire reviennent l'organisation et la direction générale de l'Université aux points de vue religieux, pédagogique et disciplinaire. Il est chargé, avec le Recteur, de toutes les nominations qui ne relèvent pas du Chancelier apostolique.

### Les Conseils des Facultés

Il y a, dans chacune des Facultés, un Conseil qui se compose de tous les professeurs titulaires de cette Faculté. Ce conseil, bien qu'unique en principe, se compose cependant de deux sections, qui se réunissent indépendamment l'une de l'autre : la section de Québec et la section de la succursale de Montréal.

Le Conseil de chaque Faculté délibère sur tout ce qui regarde l'enseignement de la Faculté ; il formule les projets de règlements qui y ont rapport et les présente au Conseil de l'Université pour les faire approuver.

Il est le gardien de l'honneur de la Faculté; il doit s'occuper de ce qui peut y porter atteinte, et provoquer les mesures qui peuvent en être la sauvegarde.

Il est, pour le Conseil de l'Université, un comité permanent, auquel sont régulièrement renvoyées, pour avis, toutes les affaires qui intéressent la Faculté en général.

---

## Fête patronale de l'Université

Le Conseil de l'Université Laval,

Considérant que rien n'est plus propre à faire fleurir la piété et la science dans cette Université, que la protection de la très sainte Vierge ;

Considérant que la divine Providence, en faisant expédier la Charte d'érection de cette Université le *huit* de décembre, jour consacré au mystère de l'*Immaculée Conception de Marie*, semble avoir indiqué la Fête patronale qu'elle veut donner à l'institution ;

Arrête : —

Art. I. L'Université Laval est placée sous le patronage et la protection spéciale de la très sainte Vierge.

Art. II. La fête patronale de cette Université est fixée au huit décembre, jour auquel l'Église célèbre le mystère de l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie.

———

## Consécration de l'Université Laval au Sacré Cœur de Jésus, 18 juin 1873

L'Université Laval, voulant s'associer à ce pieux mouvement qui porte tout l'Univers catholique à mettre sa confiance dans le Très Saint Cœur du Rédempteur, se dédie et consacre au Sacré Cœur de Jésus, afin que, par la protection de ce Divin Cœur, l'œuvre de l'Université Laval soit toujours une œuvre de zèle pour la propagation des saines doctrines, et que cette Université ne dévie jamais des droits sentiers de l'orthodoxie et de la soumission due à l'Église Romaine, mère et maîtresse de toutes les églises.

— — —

## Succursale de l'Université Laval à Montréal

Conformément à une décision de la S. C. de la Propagande, en date du 1er février 1876, qui a été publiée dans l'annuaire de l'année 1877-78, une extension des Facultés de l'Université Laval a été faite en faveur de Montréal, dont l'archevêque a été nommé vice-chancelier apostolique de l'Université. On pourra voir, par la lecture du bref *Jamdudum*, du 2 février 1889, publié dans l'annuaire de 1889-90, les modifications importantes qui ont été faites à la décision du 1er février 1876, concernant la succursale de Montréal. Comme les sections des Facultés de Montréal ont une organisation particulière, tout ce qui va suivre ne regardera que l'organisation de l'Université Laval à Québec.

— — —

# ORGANISATION GÉNÉRALE DES FACULTÉS

## Durée de l'année académique

L'année académique comprend neuf mois et se divise en trois termes. Le premier s'ouvre en septembre et finit à Noël; le second finit à Pâques et le troisième finit en juin.

## Professeurs

L'enseignement se donne par des professeurs *titulaires ordinaires* ou *extraordinaires*, par des professeurs *agrégés* et par des professeurs *chargés de cours*. Les professeurs titulaires ordinaires sont seuls professeurs dans le sens voulu de la charte, et peuvent seuls être membres du Conseil universitaire. Un professeur titulaire dans une Faculté ne peut être nommé professeur titulaire dans une autre; mais il peut être professeur agrégé ou chargé de cours.

## Cours

Les cours sont fermés dans les Facultés de théologie, de droit et de médecine. Cependant, tout prêtre peut être admis aux cours de théologie; il en est de même à l'égard des avocats et des notaires pour les cours de droit, et à l'égard des médecins et des chirurgiens pour les cours de médecine. Dans la Faculté des arts, il y a des cours publics et des cours fermés; ceux-ci ne sont que pour les élèves ou étudiants de la Faculté.

Une fois par semaine, dans les cours fermés, le professeur consacre le temps d'une leçon à un examen de ses élèves sur les matières étudiées pen dant la semaine.

## Examens

A la fin de chaque terme, tous les élèves sont examinés sur les différentes matières qui leur ont été enseignées durant ce terme. Cet examen, qui est oral, se fait devant des jurys de trois professeurs. Les résultats, qui sont consignés dans les registres, se traduisent par l'une des six notes *très bien, bien, assez bien, médiocre, mal, très mal,* selon le cas. Tout examen partiel qui mérite l'une des trois dernières notes est entaché d'un vice qui s'oppose à l'obtention des degrés, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, à un terme ultérieur, par un examen suffisant.

## Elèves

Il y a deux classes d'élèves: les *élèves inscrits* ou *élèves* proprement dits, qui ont subi avec succès les examens de l'Inscription, dans la Faculté des arts, et les *élèves étudiants*, qui n'ont pas subi ces épreuves. Pour les Facultés de droit et de médecine, les jeunes gens qui se proposent de pratiquer comme avocats, notaires ou médecins, dans la province de Québec, doivent, pour être reçus à tites d'*élèves étudiants*, avoir été admis à l'étude par les bureaux respectifs du Barreau, de la Chambre des notaires et du Collège des médecins de la province de Québec. Ces deux classes d'élèves sont absolument sur le même pied; toute la différence consiste en certains avantages pécuniaires faits aux premiers.

# ADMINISTRATION FINANCIÈRE

C'est à la demande des évêques de la province de Québec et avec l'autorisation du Saint-Siège que le Séminaire de Québec a détourné temporairement de son œuvre essentielle l'argent nécessaire à la fondation de l'Université Laval. Voilà pourquoi il reste chargé de l'administration financière de cette institution. Cette charge revient au Conseil du Séminaire.

## Syndicat financier

La loi constituant en corporation " le Syndicat financier de l'Université Laval à Québec " a été passée à la Législature de Québec en 1907, revisée et refondue en 1908.

Le Syndicat financier de l'Université Laval comprend les personnes suivantes :

*a*) l'Archevêque de Québec et les évêques de la province ecclésiastique de Québec ;

*b*) le Recteur et les professeurs de l'Université, et le Procureur du Séminaire de Québec ;

*c*) le Supérieur de chacun des séminaires et collèges de la province ecclésiastique de Québec, affiliés à l'Université ;

*d*) toute personne qui a donné ou donnera au syndicat une somme d'au moins cent piastres ; et

*e*) tout gradué de l'Université qui a donné une somme d'au moins cent piastres, ou qui, à l'avenir, paiera au syndicat, avant le premier avril, une contribution annuelle d'au moins dix piastres.

Le syndicat a pouvoir de posséder des immeubles dont les revenus annuels ne dépassent pas cent mille piastres, et le droit d'emprunter, signer, endosser, accepter et négocier les billets, lettres de change, ou tout autre effet de commerce, et d'y être partie à un titre quelconque.

Tous les dons et les legs faits à l'Université Laval sans autre désignation spéciale appartiennent à la corporation qui doit les faire fructifier.

La corporation, si elle le juge nécessaire, peut remettre au conseil de l'Université, en tout ou en partie, le capital qu'elle possède, et le conseil universitaire a le droit de l'employer comme bon lui semble pour les fins de l'Université.

Les revenus des biens de la corporation sont remis chaque année au Conseil universitaire qui les emploie de la manière qu'il juge à propos pour les fins de l'Université.

---

## Membres du Bureau des Gouverneurs

### MEMBRES DE DROIT

S. E. le cardinal L.-N. Bégin, archevêque de Québec.
Mgr P.-E. Roy, auxiliaire de S. E. le Cardinal de Québec.
Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières.
Mgr Bruneault, évêque de Nicolet.
évêque de Rimouski.
Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi.
MM. les supérieurs du séminaire de Québec.
,, des Trois-Rivières.
,, de Nicolet.
,, de Rimouski.
,, de Chicoutimi.
du collège de Ste-Anne.
du collège de Lévis.
M. l'abbé Odilon Gosselin, procureur du Séminaire de Québec
Mgr L.-A. Pâquet, V. G., doyen de la Faculté de théologie.
L'hon. E.-J. Flynn, doyen de la Faculté de droit.
M. le docteur Edwin Turcot, doyen de la Faculté de médecine.
Mgr. A.-E. Gosselin, doyen de la Faculté des arts.

### MEMBRES NOMMÉS PAR LE BUREAU DES GOUVERNEURS

M. le chanoine Clovis Arsenault.
Sir J.-Geo. Garneau.

### MEMBRES DÉLÉGUÉS

L'honorable Charles Langelier, délégué du Gouvernement de la Province.
M. Cyrille Duquet, délégué du Conseil de la cité de Québec
M. C. Labrecque, délégué de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec.
M. Napoléon Lavoie, délégué de la Banque Nationale.
M. le chanoine J.-N. Gignac, délégué de la Faculté de théologie.
M. L.-P. Sirois, délégué de la Faculté de droit.
Dr M.-D. Brochu, délégué de la Faculté de médecine.
M. l'abbé Ph.-J. Fillion, délégué de la Faculté des arts.

### MEMBRES ÉLUS PAR LES GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ

M. le chanoine Eug. Laflamme, pour la Faculté de théologie.
M. le docteur Albert Jobin, pour la Faculté de médecine.
M. Adjutor Rivard, pour la Faculté des arts.

MEMBRES ÉLUS PAR LES SOUSCRIPTEURS

Mgr C.-A. Marois, P.-A., V. G
Les honorables P.-A. Choquette.
L.-P. Pelletier.
C.-E. Dorion.
H.-G. Carroll.
A. Turgeon.
I.-N. Belleau.
G.-E. Amyot.
Thomas Chapais
C.-F. Délâge.
MM. Cyrille Tessier.
J.-E. Bédard,.
J.-A. Charlebois.
Chs Grenier.
A.-B. Dupuis.
E.-F. Paradis.
Mgr. Omer Cloutier
MM. L.-C. Marcoux.
J.-G. Scott.

On trouvera plus loin, page 227 le rapport du président et du secrétaire-trésorier du Syndicat financier pour l'année 1917-1918.

# RÈGLEMENTS DISCIPLINAIRE

## Dispositions générales

Nul n'est réputé élève ou étudiant de l'Université à moins qu'il n'ait obtenu son inscription comme tel. Le recteur, qui accorde cette inscription, peut exiger de l'aspirant de nouvelles preuves de moralité, s'il s'est écoulé plus de six mois depuis qu'il a subi le dernier examen de l'inscription.

L'inscription ne vaut que pour l'année courante, et doit se renouveler au commencement de chaque année universitaire. Ce renouvellement ne s'accorde cependant qu'à ceux qui s'en sont montrés dignes par leurs talents, leur travail et leur bonne conduite.

Les élèves de tous degrés doivent s'engager, en entrant, à observer toutes les règles de l'Université.

L'assiduité au travail, la subordination et le respect à l'égard des officiers et des professeurs de l'Université, des procédés honnêtes envers tout le monde, et enfin l'observation de toutes les règles de l'Université, sont pour les élèves, des devoirs dont l'infraction est toujours réprimée.

Les blasphèmes, les paroles obscènes, les actions et les propos qui pourraient faire juger un élève coupable d'irréligion ou d'immoralité, ou compromettre l'honneur de l'Université, exposent à une peine encore plus sévère et même à l'expulsion.

La fréquentation des maisons de jeu et de celles où l'on vend à boire est interdite, de même que l'entrée de celles dont la réputation serait mauvaise ou équivoque.

Ils sont tenus de fréquenter les cours avec exactitude. Il est pris note des absences, et celles-ci sont enregistrées. Outre qu'elles exposent à des peines, lorsqu'elles se font sans raison suffisante, les élèves courent risque de se voir refuser, à la fin du cours, les certificats d'assiduité dont ils auront besoin.

Les élèves ne peuvent s'absenter des leçons ni sortir de la ville, pour un ou plusieurs jours, sans autorisation, et lorsque, pour cause de maladie, ils sont retenus au logis, ils doivent en informer au plus tôt.

Lorsqu'un élève a eu de longues ou fréquentes absences, il peut en faire insérer les motifs au registre de l'inscription.

Les peines autorisées à l'égard des élèves de l'Université sont:

1° L'admonition particulière;
2° La suspension du droit de fréquenter les cours, ou l'un d'eux;
3° Le renvoi temporaire;
4° Le renvoi illimité;
5° L'exclusion ou le renvoi définitif.

Les trois dernières peines, lorsqu'elles ont été prononcées par le Conseil d'une Faculté ou par le modérateur, ne s'infligent que du consentement du recteur. S'il croit devoir le refuser, il est tenu de porter l'affaire devant le Conseil de l'Université, qui maintient ou annule la décision des premiers juges.

L'élève condamné au renvoi illimité ou à l'exclusion peut appeler lui-même de cette sentence au Conseil de l'Université.

## Conduite des élèves à l'Université

Les élèves ne doivent se trouver dans leur salle d'attente qu'un quart d'heure au plus avant l'heure des leçons ou de l'ouverture de la bibliothèque. Ils peuvent y parler, pourvu qu'ils le fassent de manière à ne déranger personne dans la maison, et à n'être pas entendus dans la rue.

Les élèves ne sont admis dans la salle des leçons qu'après le signal donné par l'appariteur, et ils doivent en sortir aussitôt que la leçon est terminée. Ils y occupent, pendant tout le terme, la place qu'ils ont prise ou qu'on leur a assignée au commencement du terme. Ils demeurent assis pendant les leçons. A la rentrée et à la sortie du professeur, toutes les personnes présentes dans la salle se lèvent.

Les professeurs ont toute l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre pendant leurs leçons. Ils peuvent même, dans ce but, forcer à se retirer toute personne dont la conduite ne serait pas convenable.

Les élèves et autres étudiants ne doivent ni chanter, ni siffler, ni crier, ni courir, ni fumer dans l'Université. Ils ne parlent dans les allées, les escaliers ou le vestiaire, qu'autant que le demande la politesse envers les officiers et les professeurs de l'Université, ou les personnes du dehors. Ils ne doivent s'arrêter dans ces lieux que pour le même motif.

Il est strictement défendu à tous les élèves d'écrire, de faire des figures ou d'en apposer sur quelque partie de la maison ou de l'ameublement que ce soit. Les élèves et autres qui contreviendront à cette défense seront tenus de payer la somme nécessaire pour remettre les choses dans un état convenable, sans être exempts de la peine que méritera leur désobéissance.

Tout dommage fait à la maison ou aux meubles est réparé aux frais de celui qui en est l'auteur, et l'appariteur en est responsable, s'il ne le fait pas connaître.

## Exercices religieux

Tous les élèves doivent remplir avec exactitude les devoirs de la religion. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements. C'est pour leur faciliter ces pratiques religieuses que l'on a organisé à la chapelle du Séminaire, qui est la chapelle de l'Université, les exercices du dimanche et des jours de fête. Tous les étudiants se feront une obligation d'assister à ces exercices.

Le dimanche et les jours de fête d'obligation, il y a messe à 8 heures, avec instruction spéciale pour les étudiants.

Une congrégation de la Sainte Vierge a été érigée dans la chapelle de l'Université pour les étudiants des Facultés et des Ecoles universitaires. Ceux qui désirent s'y inscrire donnent leur nom au commencement de l'année au prêtre qui est chargé de la direction spirituelle des étudiants. L'office se récite tous les dimanches et les jours de fête à 7.45 heures du matin, avant la messe des étudiants.

Une société de tempérance est aussi établie à l'Université. Les étudiants qui veulent par tous les moyens les plus efficaces assurer leur sobriété sont invités à en faire partie.

Chaque année, aussitôt que possible après l'ouverture des cours, on fait prêcher aux étudiants les exercices d'un *triduum*, pendant lequel ils peuvent s'enrôler dans la société de tempérance. Tous les étudiants, sans exception, doivent suivre les exercices de ce *triduum*.

Vers la fin du carême, d'ordinaire pendant la semaine de la Passion, il y a dans la chapelle de l'Université la retraite pascale qui est destinée aux professeurs, aux élèves actuels et anciens de l'Université, et en général à la classe instruite de la ville

Chaque samedi soir, et tous les soirs qui précèdent les fêtes d'obligation et le premier vendredi du mois, deux confesseurs sont à la disposition des étudiants dans la chapelle de l'Université.

Pour tous ces exercices de piété, aussi bien que pour la fréquentation des sacrements, les étudiants devront se grouper autant que possible dans leur chapelle. Ils éviteront, à moins de raisons suffisantes, de se disperser dans les chapelles ou églises paroissiales. Ils trouveront dans leur assiduité aux exercices de leur chapelle une sauvegarde pour leur vie chrétienne; dans leur rencontre au pied d'un même autel, ils s'édifieront mutuellement; leurs bons exemples seront un stimulant pour leur volonté.

---

REMARQUE IMPORTANTE

Comme le Pensionnat universitaire, vu le changement de circonstances, depuis plusieurs années, non seulement ne rencontrait pas ses dépenses, ce qu'il n'a jamais fait, mais n'atteignait plus le but qui l'avait fait ériger, le Séminaire de Québec a dû se résoudre à le fermer.

Les élèves et étudiants,dont les parents ne résident pas à Québec, devront néanmoins faire connaître leurs maisons de pension au Recteur qui aura toujours le droit d'exiger qu'ils en changent, s'il apprenait que quelques-unes de ces maisons ne tiennent pas bonne règle.

# ADMISSION À L'UNIVERSITÉ

## Faculté des arts

*Cours de Sciences-Philosophie*

Les quatre classes de la Faculté des arts (voir tableau, page 78) peuvent se faire dans tous les collèges affiliés.

Les deux dernières, celles de sciences et de philosophie, 1re et 2me années, se font aussi à l'Université même, à Québec. Elles sont suivies par les élèves du Petit Séminaire de Québec.

Pour y être admis, les étudiants autres que ceux du Séminaire de Québec doivent :

1° — Présenter un certificat attestant qu'ils ont subi avec succès, à l'Université ou dans un collège affilié, le premier examen (lettres-sciences) du baccalauréat et de l'inscription ou les épreuves de la première partie (lettres) de l'examen spécial d'admission à l'Université (voir page 46) ;

2° — Produire un certificat de bonne conduite signé par leur curé ou leur ministre ;

3° — S'inscrire chez le Recteur et le Secrétaire de l'Université ;

4° — Payer en trois versements les honoraires requis (voir page 48).

Sont admis comme *non inscrits,* ceux qui ont subi l'examen sur les lettres, des brevets pour l'admission aux études de droit, de notariat, et de médecine.

### École d'arpentage et de génie forestier

On trouvera les conditions d'admission à l'*École d'arpentage et de génie forestier* à la page 110.

## Faculté de médecine

Pour être admis à la Faculté de médecine, il faut justifier de l'une ou l'autre des conditions suivantes :

1°— Etre porteur d'un diplôme de bachelier de l'Université Laval ou d'une université reconnue ;

2°— Etre inscrit de l'Université Laval ;

3°— Etre porteur du brevet d'admission à l'étude de la médecine délivré par le Bureau des médecins et chirurgiens de la province de Québec ;

4°— Avoir passé avec succès l'examen d'admission à l'Université Laval, (le programme de cet examen est à la page 46).

5°— L'élève étranger à la province de Québec, s'il n'est bachelier d'aucune université, doit justifier des conditions exigées dans sa province ou son pays pour l'admission à l'étude de la médecine.

De plus tout élève doit :

1°— S'inscrire chez le Recteur et le Secrétaire de l'Université ;

2°— Présenter un certificat de bonne conduite signé de son curé ou de son ministre ;

3°— Payer en trois versements les honoraires requis (voir page 48).

Ne suivent les cours qu'à titre d'*élèves non inscrits :*

1°— Tous ceux qui ont passé avec succès l'examen spécial d'admission à l'Université Laval ;

2°— Les porteurs du brevet d'admission à l'étude décerné par le Bureau des médecins et chirurgiens de la province de Québec ;

3°— Les étrangers porteurs du brevet d'admission à l'étude exigé dans la province ou le pays où ils devront exercer leur profession.

## Faculté de droit

Pour être admis à la Faculté de droit, les élèves doivent :

1° — S'inscrire chez le Recteur et le Secrétaire de l'Université ;

2° — Présenter un certificat de bonne conduite signé de leur curé ou de leur ministre ;

3° — Avoir subi avec succès les examens du baccalauréat et de l'inscription de l'Université Laval ou d'une université reconnue ;

4° — Payer en trois versements les honoraires requis (voir page 49).

Ne sont qu'élèves *non inscrits* :

1° — Tous ceux qui ont subi l'examen d'admission à l'Université (voir page 46) ;

2° — Les porteurs du brevet décerné par le Barreau ou par la Chambre des notaires de la province de Québec ;

3° — Les étrangers porteurs du brevet d'admission à l'étude exigé dans la province ou le pays où ils devront exercer leur profession.

## Faculté de théologie

Ceux qui doivent entrer à la Faculté de théologie doivent :

1° — S'inscrire chez le Directeur du Grand Séminaire de Québec ;

2° — Présenter un certificat de bonne conduite et une autorisation expresse de leur évêque respectif ;

3° — Les élèves peuvent se procurer au Séminaire leurs livres, les fournitures de bureau, etc., à des prix modérés.

### Directions spéciales

### Pour ceux qui doivent entrer dans l'état ecclésiastique dans la province de Québec (*)

Ils doivent en faire la demande par écrit à l'évêque.

Ils doivent en même temps présenter les documents suivants :

1°— Un certificat de baptême et de confirmation ;

2°— Un certificat de bonne vie ;

3°— Une déclaration comme quoi ils sont *ou non* capables de se munir d'un titre clérical ;

4°— La promesse écrite et signée de leur main, par laquelle ils s'engagent à rembourser au diocèse tout ce que l'évêque aura dépensé pour eux jusqu'à leur prêtrise ;

---

* Ces conditions ont été adoptées et rendues obligatoires dans le dernier Concile de Québec.

5°— Un certificat de chacun des évêques dans les diocèses desquels ils auront demeuré ;

6°— Un certificat du Conseil du collège où ils ont étudié, concernant les marques de vocation que les directeurs auront observées en eux ;

7°— Un certificat de bonne santé donné par un médecin.

N. B.— Dans l'archidiocèse de Québec il faut ajouter le certificat d'*Inscription.*

---

## Examen spécial d'admission aux Facultés de droit et de médecine de l'Université.

Tout élève qui n'est *bachelier* d'aucune université, ni *inscrit* de la Faculté des arts de l'Université Laval, ne peut être admis aux Facultés de droit ou de Médecine à Québec, sans subir l'examen spécial d'admission dont la matière est indiquée au tableau suivant.

Les matières de l'examen spécial d'admission à l'Université Laval, le temps et les points affectés à chacune des séances de l'examen se trouvent au tableau suivant :

POUR LES LETTRES

| | heures | points |
|---|---|---|
| Composition | 4 | 30 |
| Histoire universelle | 2 | 10 |
| Histoire du Canada | 2 | 10 |
| Géographie | 2 | 10 |
| Préceptes et histoire littéraire | 2 | 10 |
| Latin — thème ou version | 3 | 20 |
| Anglais — thème ou version | 3 | 10 |

POUR LES SCIENCES

| | | |
|---|---|---|
| Philosophie | 4 | 30 |
| Mathématiques et astronomie | 4 | 30 |
| Physique et chimie | 3 | 20 |
| Histoire naturelle | 3 | 20 |

Dans chacun des deux examens, celui des lettres et celui des sciences, les candidats devront conserver 30% des points sur l'ensemble et 15% sur chaque matière.

Chaque matière est éliminatoire.

Le programme détaillé des matières de l'examen spécial, tant pour les lettres que pour les sciences, est le même que celui des matières correspondantes de l'examen du baccalauréat et de l'inscription.

Les sessions de l'examen spécial ont lieu l'une en juin et l'autre en septembre.

Les frais sont de $5.00 pour chacun des examens.

On s'inscrit aux examens chez M. le Secrétaire de l'Université Laval, Québec, *deux mois au moins avant l'époque des examens.*

L'examen comprend quatre séances. Les matières s'y présentent dans l'ordre suivant :

PREMIER JOUR

| | | |
|---|---|---|
| *Pour les lettres* | le matin, à 8 heures.— | Composition. |
| | le soir, à 2 heures | Histoire universelle.<br>Histoire du Canada.<br>Géographie. |
| *Pour les sciences* | le matin, à 8 heures.— | Philosophie. |
| | le soir, à 2 heures.— | Physique et chimie. |

DEUXIÈME JOUR

| | | |
|---|---|---|
| *Pour les lettres* | le matin, à 8 heures | Préceptes et histoire littéraire.<br>Anglais — (thème ou version). |
| | le soir, à 2 heures | Latin — (thème ou version). |
| *Pour les sciences* | le matin, à 8 heures — | Mathématiques et astronomie |
| | le soir, à 2 heures — | Histoire naturelle. |

— —

# DÉBOURSÉS À FAIRE PAR LES ÉLÈVES

## Droits d'inscription dans les différentes facultés

1° L'année universitaire se divise en trois termes. Le premier terme se paie en entrant, le deuxième après les vacances de Noël, le troisième après les vacances de Pâques.
2° Un terme quelconque se paie en entier.
3° Tous les cours se paient d'avance au commencement de chaque terme.
4° Aucun élève ne peut être admis, à suivre les cours s'il n'a pas payé tous les arrérages de l'année précédente.
5° Chaque élève paie en plus au premier terme un extra de $2.00 pour l'entretien et le soin de la salle des étudiants.

### Cours fermés de la Faculté des arts

Élèves *inscrits*(1)...$100.00 par année payables comme suit :

| | |
|---|---|
| 1er terme | $35.00. |
| 2e terme | 35.00. |
| 3e terme | 30.00. |
| Chaque cours isolé | 18.00 par terme. |

Élèves *non inscrits*...$125.00 par année payables comme suit :

| | |
|---|---|
| 1er terme | 45.00. |
| 2e terme | 40.00. |
| 3e terme | 40.00. |
| Chaque cours isolé | 23.00 par terme. |

N. B.— Les élèves de philosophie du Petit Séminaire, ainsi que les élèves déjà admis à suivre les cours des Facultés de droit et de médecine ne paient pas pour suivre ces cours.

### Cours de la Faculté de médecine

Élèves *inscrits*...$125.00 par année payables comme suit :

| | |
|---|---|
| 1er terme | $45.00. |
| 2e terme | 40.00. |
| 3e terme | 40.00. |
| Chaque cours isolé | 23.00 par terme. |

Élèves *non inscrits*...$150.00 par année payables comme suit :

| | |
|---|---|
| 1er terme | 50.00. |
| 2e terme | 50.00. |
| 3e terme | 50.00. |
| Chaque cours isolé | 25.00 par terme. |

---

(1) Les élèves *inscrits* sont ceux qui ont subi avec succès les deux *épreuves* de l'inscription et du baccalauréat de la Faculté des arts, dans quelque collège affilié ou agrégé à l'Université ou encore dans une université dont les degrés sont reconnus par l'Université Laval.

### Cours de la Faculté de droit

Élèves *inscrits*... $100.00 par année payables comme suit :

| | |
|---|---|
| 1er terme | $35.00. |
| 2e terme | 35.00. |
| 3e terme | 30.00. |
| Chaque cours isolé | 18.00 par terme. |

Élèves *non inscrits*...$125.00 par année payables comme suit :

| | |
|---|---|
| 1er terme | 45.00. |
| 2e terme | 40.00. |
| 3e terme | 40.00. |
| Chaque cours isolé | 23.00 par terme. |

### Cours de la Faculté de théologie

(Voir page [10].)

---

## Déboursés pour reprises d'examens

| | |
|---|---|
| Chaque examen de terme, remis ou manqué | $ 1.00 |
| Examen du baccalauréat en médecine : | |
| Total | 2.00 |
| Examen du doctorat en médecine, remis ou manqué : | |
| En partie : pour chaque matière | 2.00 |
| Total | 15.00 |
| Examen de la licence en droit, remis ou manqué : | |
| Fin de 1ère et 2e années | 2.00 |
| Fin de 3e année | 10.00 |

---

## Tarif des diplômes

| | |
|---|---|
| Diplôme de bachelier **dans toutes les Facultés** | $ 5.00 |
| Diplôme de licencié | 8.00 |
| Diplôme de docteur | 20.00 |
| Diplôme d'arpenteur | 8.00 |
| Certificat de cours pour enseignement universitaire | 2.00 |

---

## Déboursés — Institutions d'Enseignement primaire

### Droits d'examens

| | |
|---|---|
| Examen complet | 2.00 |
| Reprise partielle d'examen | 1.00 |

**Tarif des certificats de diplômes**

| | |
|---|---|
| Certificat d'Étude primaire intermédiaire . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2.00 |
| Diplôme d'Étude primaire supérieure. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4.00 |
| Diplome d'Étude primaire supplémentaire . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 5.00 |

N. B.— Tous ces honoraires sont rigoureusement payables d'avance. Si on veut recevoir le diplôme par la poste, on doit ajouter une piastre pour les frais d'emballage et de poste.

Le secrétariat étant fermé durant les mois de juillet et d'août, les commandes de diplômes faites durant ces deux mois ne seront exécutées que durant le mois de septembre.

Comme l'impression de chaque diplôme se fait à part et demande une composition spéciale, on voudra bien faire les commandes au moins huit jours avant la livraison, et écrire les noms d'une manière très lisibles, tels qu'on veut qu'ils soient imprimés.

Les demandes et le prix des diplômes doivent être adressés à " Monsieur le Secrétaire de l'Université Laval, à Québec."

# DEGRÉS CONFÉRÉS

Les degrés conférés dans chacune des Facultés sont ceux de *bachelier*, de *licencié* et de *docteur*.

## Faculté des arts

### Baccalauréat ès arts

(Voir plus loin, page 76.)

### Licence en philosophie

La candidat à la licence en philosophie doit :

1°— Avoir étudié la philosophie pendant deux ans ;

2°— Etre bachelier de la Faculté des arts ;

3°— Subir *a*) une épreuve écrite de 5 heures, dont le sujet sera choisi parmi les thèses du programme spécial de la licence, et conserver au moins 75% des points affectés à son travail ; *b*) une épreuve orale de 1 heure, d'après la méthode syllogistique, sur la matière de l'examen écrit ou sur toute autre partie du programme.

Les épreuves de la licence en philosophie peuvent se passer à Québec, à Montréal, ou dans n'importe quelle maison affiliée.

Le programme de la licence en philosophie se trouve à la page 99.

### Doctorat en philosophie

Le candidat au doctorat en philosophie doit :

1°— Etre licencié en philosophie ;

2°— Présenter une thèse écrite et un certain nombre de propositions prises aux principales parties de l'enseignement philosophique de l'Université ;

3°— Soutenir publiquement sur cette thèse et ces propositions une épreuve orale de 3 heures.

N. B.— Le sujet de la thèse et les propositions, après avoir été acceptés de la Faculté, sont envoyés manuscrits au doyen de la Faculté des arts pour être examinés. S'ils sont approuvés, le candidat les fait imprimer et les adresse, au moins un mois avant la soutenance, au recteur, au doyen et aux professeurs de la Faculté.

Les épreuves du doctorat se subissent à Québec ou à Montréal.

———

## Faculté de médecine

Les épreuves spéciales du doctorat sont au nombre de deux et se subissent régulièrement : la première, sur les *Primaires,* à la fin de la seconde année ; la seconde, sur les *Finales*, à la fin des troisième, quatrième et cinquième années ; celle-ci est divisée en trois parties ; l'une sur les cours théoriques, une autre sur les cours pratiques et une dernière sur les cliniques Ces épreuves sont orales. Une note *médiocre* empêche le candidat d'être admis au degré de bachelier ou de docteur. Pour réparer sa mauvaise note, il devra subir avec succès un nouvel examen sur la même matière dans une épreuve subséquente.

### Baccalauréat en médecine

Tout candidat au baccalauréat en médecine doit :

1°— Avoir suivi régulièrement pendant deux ans les cours de la Faculté. Ces années se divisent en six termes ;

2°— Obtenir à tous les examens des cinq premiers termes l'une des notes *assez bien, bien, très bien*, et à la fin du sixième terme conserver au moins 50% des points à l'examen qu'il doit alors subir sur chacune des matières enseignées pendant les deux ans.

### Doctorat en médecine

Tout candidat au doctorat en médecine doit, après avoir obtenu le titre de bachelier en médecine :

1°— Suivre pendant trois ans les cours théoriques et pratiques, les cliniques médicale, chirurgicale, obstétricale et autres spéciales ;

2°— Subir à la fin des deux premiers termes de chaque année les examens réguliers et obtenir à ces examens l'une des notes *assez bien, bien, très bien ;* subir à la fin de chaque année un examen final sur quelques-unes des matières enseignées et conserver au moins 50% des points alloués à chaque matière.

### Distinctions

*a*) Seront docteurs *summâ cum laude* ceux qui auront conservé 90% sur l'ensemble et pas moins que la moitié des points sur chaque matière.

*b*) Seront docteurs *cum laude* ceux qui auront conservé 70% sur l'ensemble et pas moins que la moitié des points sur chaque matière.

*c*) Seront docteurs *simpliciter* ceux qui auront conservé 50% sur l'ensemble et sur chaque matière.

# Faculté de droit

## Baccalauréat en droit

Tout candidat au baccalauréat en droit doit :

1°— Suivre régulièrement durant 3 ans tous les cours de la Faculté ;

2°— Conserver au moins 500 points sur 1000 aux examens, tels qu'indiqués plus loin à pages 143 et suivantes.

## Licence en droit

Tout candidat à la licence en droit doit :

1°— Suivre régulièrement pendant trois ans tous les cours de la Faculté ;

2°— Conserver au moins 650 points sur 1000 et la moitié dans chaque matière, suivant le mode indiqué plus loin, pages 143 et suivantes.

## Distinctions à la licence en droit

(Voir page 143.)

## Doctorat en droit

Le candidat au doctorat en droit doit :

1°— Etre licencié en droit ;

2°— Présenter une thèse et un certain nombre de propositions prises aux principales parties de l'enseignement de la Faculté ;

3°— Soutenir publiquement sur cette thèse et ces propositions une épreuve orale de 3 heures.

Le sujet de la thèse et des propositions a dû être soumis à l'approbation du doyen de la Faculté. L'approbation reçue, thèse et proposition sont subséquemment envoyées manuscrites au doyen pour être examinées. Une fois acceptées, elles sont imprimées et adressées, au moins un mois avant la soutenance, au recteur, au doyen et aux professeurs de la Faculté.

# Faculté de théologie

## Baccalauréat en théologie

Le candidat au baccalauréat en théologie doit :
1°—Avoir suivi avec succès les cours de la Faculté des arts de l'Université Laval, ou un cours reconnu comme équivalent ;
2°—Avoir suivi deux ans les cours réguliers de théologie dogmatique et morale, d'Écriture sainte et d'histoire de l'Église ;
3°—Avoir passé, avec au moins la note *assez bien* (les ⅔ des points) les six examens de terme.

## Licence en théologie

Le candidat à la licence en théologie doit :
1°—Être bachelier en théologie ;
2°—Avoir suvi pendant un an les cours réguliers sur toutes les matières qui font partie de l'enseignement théologique ;
3° Avoir subi, avec au moins la note *assez bien* (les ⅔ des points), les examens des deux derniers termes ;
4° Avoir subi avec succès *a)* une épreuve écrite de 6 heures, et *b)* une épreuve orale de 1 heure sur toute la théologie dogmatique et morale vue pendant l'année.

## Doctorat en théologie

Le doctorat en théologie ne s'obtient qu'un an au moins après la licence en théologie, et le candidat doit :
1°—Être licencié en théologie;
2°—Avoir conservé au moins les ⅔ des points aux examens des deux premiers termes ;
3°—Avoir subi avec succès *a)* une épreuve écrite de 6 heures, et *b)* une épreuve orale de 1.30 h. sur toute la théologie dogmatique et morale des quatre années du cours, sur la partie du droit canonique qui concerne les empêchements de mariage et sur une partie notable de l'Écriture sainte.
Nul n'est admis au doctorat s'il n'a suivi au moins deux ans les cours de la Faculté soit à Québec, soit à Montréal, soit dans un grand séminaire affilié.

## Baccalauréat en droit canonique

Le candidat au baccalauréat en droit canonique doit :
1°—Avoir suivi avec succès les cours de la Faculté des arts de l'Université Laval, ou un cours reconnu comme l'équivalent ;
2° — Avoir suivi pendant un an les cours réguliers de droit canonique sur les Institutions ;
3°—Avoir conservé au moins les ⅔ des points aux trois examens de terme de l'année.

N. B. — Ceux qui commencent l'étude du droit canonique après un cours complet de théologie sont considérés, *ipso facto*, comme bacheliers en droit canonique, et peuvent être admis à la licence.

## Licence en droit canonique

Le candidat à la licence en droit canonique doit :

1°—Être bachelier en droit canonique ;

2°—Avoir suivi pendant un an les cours réguliers de théologie (dogme,) morale, Écriture sainte, histoire de l'Église), avoir passé avec succès sur ces matières et s'être préparé sur le droit canonique d'après des cours spéciaux ;

3°—Avoir subi avec succès sur les matières de droit canonique *a*) une épreuve écrite de 6 heures, *b*) une épreuve orale de 1 heure.

## Doctorat en droit canonique

1°—Le grade de docteur en droit canonique ne s'obtient que par ceux qui sont déjà licenciés en cette matière et qui, après avoir terminé leur cours d'études théologiques générales, ont fait, au moins pendant un an, des études spéciales de droit canonique en suivant des cours appropriés;

2°—L'examen du doctorat en droit canonique se compose, comme celui de la licence, d'une épreuve orale et d'une épreuve écrite, mais les questions qui forment la matière de ces épreuves supposent, de la part du candidat, une connaissance plus profonde et plus compréhensive du droit ecclésiastique tant public que privé.

---

## Règlements concernant les étudiants qui se préparent aux degrés en théologie en dehors de l'Université

1°— En dehors des Facultés de Québec et de Montréal, les cours préparatoires à tous les degrés de théologie et en droit canonique peuvent se donner dans tous les grands séminaires affiliés. On peut aussi subir dans ces maisons les épreuves écrites ; mais dans tous les cas de licence et de doctorat, tant en théologie qu'en droit canonique, l'épreuve orale n'a lieu qu'à Québec ou à Montréal ;

2°— Les élèves étrangers aux maisons affiliées sont admis aux conditions suivantes : *a*) présenter un certificat écrit que la matière qu'ils ont étudiée ailleurs équivaut à la matière du baccalauréat régulier ; *b*) avoir subi à Québec ou à Montréal, ou dans quelque séminaire affilié, au moins trois examens de terme consécutifs avec des résultats satisfaisants ; *c*) avoir suppléé par un examen spécial aux trois examens de terme auxquels ils n'ont pas pris part ;

3°—La langue latine est obligatoire dans les deux épreuves de la licence et du doctorat, en théologie comme en droit canonique;

4°—La préparation aux licences et aux doctorats de la Faculté comprend des exercices spéciaux de discussions théologiques ou canoniques, de solutions d'objections, etc. Ces exercices sont dirigés par les professeurs de la Faculté.

---

## Professeurs émérites

L'Université Laval tient à marquer sa reconnaissance envers tous ceux qui lui ont fait du bien, et spécialement à ses professeurs qui lui ont apporté le précieux concours de leur travail et de leur dévouement. S'il arrive qu'ils cessent d'enseigner et se démettent de leur chaire, elle les honore du titre de *Professeur émérite*. Ce titre se donne aux anciens professeurs de nos quatre Facultés.

---

## Degré honoris causâ

Le doctorat est le seul titre dans les quatre Facultés qui soit donné *honoris causâ*.

## Privilèges des diplômes de l'Université Laval

Les diplômes de bacheliers de la Faculté des arts donnent droit d'admission, dans la province de Québec :

1°—à l'étude du droit et du notariat ;
2°—à l'étude de la médecine ;
3°—à l'étude de la chirurgie dentaire ;
4°—à l'École polytechnique de Montréal, après une seule année de préparation, pour l'étude du génie civil et de l'architecture ;
5°—à l'étude de l'arpentage ;
6°—à l'étude du génie forestier ;
7°—à l'École des Hautes Études commerciales ;
8°—aux écoles d'agriculture de Ste-Anne et d'Oka, avec exemption d'un an de cours à ces deux écoles ;
9°—à l'École de pharmacie Laval ;
10°—à l'École de médecine comparée ;
11°—au degré académique de l'Enseignement primaire, moyennant un examen sur la pédagogie.

12°—Les porteurs de diplômes de M. D., en règle avec le Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec, peuvent se présenter aux examens du Bureau médical fédéral dont la licence permet l'exercice de la médecine dans toute la Puissance du Canada et l'Empire britannique.

---

## Équivalence

### Diplômes étrangers acceptés à l'Université Laval

Sont reçus par l'Université Laval *ad eumdem* ou aux grades correspondants :

1°—Les degrés en théologie ou en droit canonique obtenus du Souverain Pontife ou d'une institution par lui autorisée à conférer ces grades ;

2°—Les degrés obtenus dans les universités du Royaume-Uni, de France ou de Louvain, s'il est bien constaté que la conduite du porteur de diplôme est parfaitement honorable.

N. B. — Les personnes ci-haut mentionnées, si elles remplissent une charge à l'Université Laval, ou dans un collège affilié à l'Université, jouissent des mêmes privilèges et honneurs que les gradués de cette université, lors même qu'elles n'auraient pas obtenu de diplôme *ad eumdem*.

Les diplômes d'autres universités étrangères, qui sont présentés à l'Université, du moins pour le moment, ne sont pas reçus *ad eumdem*. Ils sont soumis à l'examen d'une commission spéciale, et s'ils sont accepsés, ils peuvent servir, selon le cas, de brevet d'admission aux différentes Facultés de l'Université. Il en est de même pour certains diplômes ou certificats délivrés par des institutions d'enseignement secondaire de l'étranger ou des autres provinces canadiennes.

## Diplômes de l'Université à l'étranger

Les diplômes de bachelier de la Faculté des arts de l'Université Laval sont, jusqu'ici, acceptés *ad eumdem* par les universités de Rome, de France, de Louvain, par les universités canadiennes et quelques universités américaines.

Les licenciés en philosophie sont admis à subir à Rome les épreuves du doctorat en philosophie.

Nos degrés en droit canonique et en théologie sont aussi reconnus à Rome.

———

# AFFILIATION — AGRÉGATION — ANNEXION

En vertu de la charte royale, l'Université peut s'affilier et s'unir les collèges et autres établissements publics d'éducation, de quelque degré académique ou de quelque nature qu'ils soient.

## Affiliation et Agrégation

L'affiliation s'accorde aux établissements situés dans la province de Québec, et l'agrégation à ceux qui sont hors des limites de cette province.

Dans l'affiliation et dans l'agrégation des établissements d'enseignement classique, l'Université confectionne les règlements et programmes du baccalauréat conjointement avec les collèges affiliés ; mais elle garde le contrôle des examens sur les matières fondamentales du cours d'études.

Dans l'affiliation des établissements d'enseignement secondaire moderne ou primaire, l'Université confectionne les programmes et contrôle les examens sur les matières principales des études.

### RÈGLEMENTS ET CONDITIONS

#### Établissements d'enseignement supérieur

Les établissements d'enseignement supérieur, pour obtenir l'affiliation à l'Université, doivent :

1°—En faire la demande officielle au Recteur ;

2°—Obtenir l'autorisation écrite de leur Ordinaire à cette affiliation ;

3°—Soumettre à l'approbation de l'Université leurs règlements et programmes d'études ;

4°—S'engager à suivre les règlements approuvés par l'Université relatifs à l'obtention des diplômes qui couronnent les études particulières de chacun de ces établissements.

#### Établissements d'enseignement secondaire classique

Pour obtenir son affiliation ou son agrégation, tout établissement d'enseignement classique doit :

1°—En faire la demande officielle au Recteur ;

2°—Obtenir l'autorisation écrite de son Ordinaire à son affiliation ;

3°—Attester, par l'envoi de son programme, que ce programme comprend, ou comprendra dans deux ou trois ans, toutes les matières du cours classique ;

4°—S'engager à suivre les règlements et programmes universitaires relatifs à l'obtention des diplômes du baccalauréat et de l'inscription.

#### Établissements d'enseignement secondaire moderne

Dans le cas d'un établissement d'enseignement secondaire moderne, les articles 3 et 4 se lisent comme suit : il doit:

3°—Envoyer à l'Université un exemplaire de son programme d'études;
4°—S'engager à suivre les règlements et programmes tels qu'arrêtés par le Conseil universitaire en 1916 pour l'obtention du certificat d'études secondaires modernes.

### Établissements d'enseignement primaire

Pour obtenir son affiliation, tout établissement d'enseignement primaire doit :
1°—En faire la demande officielle au recteur ;
2°—Obtenir de son Ordinaire l'autorisation écrite à son affiliation;
3°—Envoyer à l'Université une copie de son programme d'études;
4°—S'engager à conformer son enseignement aux règlements et programmes universitaires relatifs à l'obtention des certificats et diplômes de l'enseignement primaire dirigé par l'Université Laval.

## Annexion

### RÈGLEMENTS ET CONDITIONS

Dans l'annexion, les établissements gardent leur propre programme et portent la responsabilité absolue des examens. L'Université ne fait qu'approuver les programmes, et, dans quelques cas, les nominations du personnel dirigeant ou enseignant. Elle délivre les diplômes sur les rapports des examens que lui présentent les directeurs de ces établissements.

*Conditions de l'annexion* :

Pour être annexé à l'Université, tout établissement d'enseignement doit :
1°—En faire la demande officielle au recteur ;
2°—Obtenir de son Ordinaire l'autorisation de son annexion ;
3°—Soumettre son programme d'études à l'approbation de l'Université;
4°—S'engager à suivre les règlements arrêtés par l'Université pour l'obtention des diplômes qui couronnent leurs études particulières (spéciales).

N. B.—1°—Toute affiliation, agrégation ou annexion cesse dès que l'Ordinaire qui l'a autorisée cesse de l'approuver.
2° — Les engagements passés entre l'Université et les Institutions affiliées, agrégées ou annexées, ne concernent, de ces institutions, que les règlements qui ont trait aux programmes d'études et à l'obtention du diplôme.

———

## Institutions ou Maisons affiliées, agrégées ou annexées

### Enseignement primaire supérieur (section ménagère)

| | Date d'affiliation |
|---|---|
| École de Saint-Pascal, *Congrégation de Notre-Dame*.... | 16 juin 1909 |
| École de Roberval, *Ursulines*.................... | 15 déc. 1909 |

---

### Enseignement primaire supérieur (section générale)

| | Date d'affiliation |
|---|---|
| L'Institut des Dames Religieuses de Jésus-Marie, *Sillery* ................ | 26 mai 1911 |
| Le Couvent des Dames Ursulines, *Québec*............ | 10 mai 1912 |
| Les Sœurs Servantes du Cœur Immaculé de Marie, dites Sœurs du Bon-Pasteur, *Québec* ............ | 11 déc. 1912 |
| L'Institut des SS. de la Charité, *Québec*............ | 26 sept. 1913 |
| L'Institut des SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, *Nicolet*............ | 23 sept. 1914 |
| Le Couvent de la Congrégation de Notre-Dame, *St-Roch* ............ | 23 sept. 1914 |
| Le Couvent de la Congrégation de Notre-Dame, *Bellevue*............ | 23 sept. 1914 |
| L'Institut des Sœurs de St-Joseph de St-Vallier, *Québec*............ | 11 juin 1915 |
| L'Institut des Sœurs de la Charité de St-Louis, *Bienville*............ | 17 sept. 1915 |
| Le Couvent des Dames Ursulines, Stanstead.......... | 30 mars 1917 |

---

### Enseignement supérieur pour les jeunes filles

| | Date d'affiliation |
|---|---|
| Congrégation de Notre-Dame, *Montréal*............ | 11 sept. 1908. |

---

### Enseignement secondaire moderne

| | Date d'affiliation |
|---|---|
| L'Institut des Petits Frères de Marie, *Iberville*...... | 15 déc. 1909. |
| L'Institut des Frères de l'instruction chrétienne, *Laprairie*............ | 20 déc. 1910. |
| L'Institut des Frères de la Croix de Jésus, *Rimouski*. | 20 déc. 1910. |
| L'Institut des Frères de Ste-Croix, *Montréal*....... | 11 déc. 1912. |
| L'Institut des Frères du Sacré-Cœur, *Arthabaska*... | 28 nov. 1916. |
| L'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes...... *Montréal*............ | 21 déc. 1917. |

## Enseignement secondaire classique

### Petits séminaires et collèges affiliés

| | Date d'affiliation |
|---|---|
| Le Petit Séminaire de Québec, *Québec* | 5 mai 1863. |
| Le Petit Séminaire de Nicolet, *Nicolet* | 5 mai 1863. |
| Le Collège de Ste-Anne de la Pocatière | 5 mai 1863. |
| Le Petit Séminaire de Ste-Thérèse, *Ste-Thérèse de Blainville* | 5 mai 1863. |
| Le Petit Séminaire des Trois-Rivières, *Trois-Rivières.* | 5 mai 1863. |
| Le Petit Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, *Rimouski* | 17 avril 1872. |
| Le Petit Séminaire de Chicoutimi, *Chicoutimi* | 22 mai 1877. |
| Le Petit Séminaire de Sherbrooke, *Sherbrooke* | 18 déc. 1878. |
| Le Collège de Lévis, *Lévis* | 23 mai 1879. |
| Le Petit Séminaire de St-Hyacinthe, *St-Hyacinthe* | 17 fév. 1880 |
| Le Collège de l'Assomption, *L'Assomption* | 22 mars 1880. |
| Le Petit Séminaire de Joliette, *Joliette* | 22 mars 1880. |
| Le Collège de St-Laurent, *St-Laurent, près Montréal.* | 22 mars 1880. |
| Le Collège Bourget, *Rigaud* | 16 oct. 1884. |
| Le Collège de Montréal,—Le Séminaire de Philosophie, *Montréal* | 10 janv. 1889. |
| Le Collège de Valleyfield, *Valleyfield* | 8 sept. 1896. |
| Le Collège de St-Jean, *St-Jean d'Iberville* | 10 mai 1912. |
| Petit Séminaire de Mont-Laurier, *Mont-Laurier* | 10 nov. 1915. |
| L'École Apostolique de St-Alexandre de la Gatineau, *Ironside* | 18 mai 1915. |

---

### Collèges agrégés

| | |
|---|---|
| Le Collège de Saint-Dunstan, *Charlottetown, I. P. E.* | 16 novembre 1892. |
| Le Collège des Pères Jésuites, *Edmonton, Alberta,* | 13 juin 1917. |
| Le Collège de St-Pierre, *Gravelbourg, Sask.,* | 19 mars 1919 |

# TABLEAU

DES MAISONS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET DES ÉLÈVES INSCRITS CETTE ANNÉE (1918-1919) AUX EXAMENS DES DIFFÉRENTS COURS

| Couvents ou Instituts affiliés à Laval | Section générale | | | Section ménagère | | | Section commerciale | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Cours moyen | Cours supérieur | Cours supplémentaire | Cours moyen | Cours supérieur | Cours supplémentaire | Cours supérieur | Total de chaque maison |
| *Dames de la Congrégation Notre-Dame :* | | | | | | | | |
| École de Saint-Pascal | | | | | | 3 | | 3 |
| Couvent de St-Roch | 10 | 4 | | | | | | 14 |
| Couvent de Bellevue | 9 | 3 | 4 | | | | | 16 |
| *Dames Ursulines :* | | | | | | | | |
| Couvent de Québec | 32 | 3 | 1 | | | | | 36 |
| Couvent de Stanstead | 6 | 5 | | | | | 1 | 12 |
| *Dames de Jésus-Marie :* | | | | | | | | |
| Couvent de Sillery | 15 | 5 | 3 | | | | | 23 |
| Couvent de Lauzon | 6 | 3 | | | | | 3 | 12 |
| *Sœurs du Bon-Pasteur :* | | | | | | | | |
| Académie St-Louis de France | | | 3 | | | | | 3 |
| Académie Ste-Marie | 4 | | | | | | | 4 |
| Académie de la Rivière-du-Loup | 4 | | 1 | | | | | 5 |
| Académie de L'Islet | | 1 | | | | | | 1 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *Sœurs de la Charité :* | | | | | | | | |
| Académie St-Jean-Baptiste | 23 | 5 | 2 | | | | | 30 |
| Académie Mallet | 7 | | | | | | | 7 |
| Couvent de Notre-Dame de Lévis | 10 | 7 | 2 | | | | | 19 |
| Couvent de Cacouna | 4 | 3 | 1 | | | | | 8 |
| Couvent de Lambton | 1 | | 1 | | | | | 2 |
| Couvent de St-Alexandre | 3 | | | | | | | 3 |
| Couvent de St-Nicolas | 1 | | | | | | | 1 |
| *Sœurs de l'Assomption :* | | | | | | | | |
| Couvent de Nicolet | 6 | 3 | 5 | | | | | 14 |
| Couvent de Louiseville | 6 | 3 | | | | | | 9 |
| Couvent de St-Grégoire | 3 | | | | | | | 3 |
| Couvent de Bécancourt | 1 | | | | | | | 1 |
| Couvent de St-Léonard | 4 | | | | | | | 4 |
| Couvent de Ste-Angèle | 2 | | | | | | | 2 |
| Couvent de La-Tuque | 2 | | | | | | | 2 |
| Couvent de La-Baie | 2 | | | | | | | 2 |
| Couvent de St-Paulin | 2 | | | | | | | 2 |
| Couvent de Yamaska | 3 | | | | | | | 3 |
| Couvent de St-Maurice | 1 | | | | | | | 1 |
| Couvent de St-Barnabé | 1 | | | | | | | 1 |
| Couvent de Stanfold | 1 | | | | | | | 1 |
| Couvent de Warwick | 2 | | | | | | | 2 |
| Couvent de Paquetteville | 2 | | | | | | | 2 |
| Couvent de St-Guillaume | 6 | | | | | | | 6 |
| Couvent de Pierreville | 8 | | | | | | | 8 |
| Couvent de St-Pierre-les-Becquets | 1 | | | | | | | 1 |
| *Sœurs de St-Joseph de St-Vallier :* | | | | | | | | |
| Couvent, chemin Ste-Foy | 2 | | | | | | | 2 |
| Académie Notre-Dame du Chemin | 9 | 1 | 1 | | | | | 11 |
| *Sœurs de la Charité de St-Louis :* | | | | | | | | |
| Couvent de Bienville | 5 | | | | | | | 5 |
| TOTAL | 199 | 46 | 24 | | | 3 | 4 | 276 |

# TABLEAU

INDIQUANT LES SÉMINAIRES ET COLLÈGES CLASSIQUES AFFILIÉS, LE NOMBRE TOTAL DES PROFESSEURS ET DES ÉLÈVES DE CHAQUE MAISON, CELUI DES ÉLÈVES ENRÉGISTRÉS DANS CHACUNE DES CLASSES DE LA FACULTÉ DES ARTS, Y COMPRIS LES DIFFÉRENTS BACHELIERS ET LES INSCRITS DE 1919.

| SÉMINAIRES ET COLLÈGES | Nombre des professeurs de l'établissement | 1e année Belles-lettres *Freshman* | 2è année Rhétorique *Sophomore* | 3è année Philosophie *Junior* | 4è année Philosophie *Senior* | Nombre total des élèves | Ont droit au titre de | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | B. A. | B. S. | B. L. | INSCRITS |
| 1—Petit Séminaire de Québec ........... | 52 | 64 | 61 | 56 | 46 | 753 | 14 | 3 | 5 | 21 |
| 2—Petit Séminaire de Nicolet. ........... | 45 | 39 | 28 | 31 | 18 | 307 | 13 | 1 | 1 | 2 |
| 3—Collège de Ste-Anne de la Pocatière ... | 49 | 38 | 31 | 26 | 21 | 560 | 14 | .... | 4 | ........ |
| 4—Petit Séminaire de Ste-Thérèse. ...... | 38 | 29 | 37 | 21 | 18 | 366 | 11 | .... | 3 | 2 |
| 5—Petit Séminaire des Trois-Rivières..... | 25 | 20 | 23 | 18 | 12 | 382 | 5 | .... | 3 | 4 |
| 6—Petit Séminaire de Rimouski. ......... | 30 | 31 | 23 | 14 | 14 | 250 | 12 | 1 | 1 | ........ |
| 7—Petit Séminaire de Chicoutimi........ | 35 | .. | 37 | 19 | 21 | 398 | 5 | 3 | 2 | 7 |
| 8—Petit Séminaire de Sherbrooke. ...... | 13 | 23 | 32 | 14 | 19 | 142 | 8 | .... | 3 | 6 |
| 9—Collège de Lévis. .................. | 40 | 30 | 26 | 17 | 12 | 648 | 6 | 2 | .... | ........ |
| 10—Petit Séminaire de St-Hyacinthe...... | 40 | 30 | 35 | 17 | 40 | 380 | 18 | 4 | 7 | 8 |
| 11—Collège de l'Assomption............. | 34 | 16 | 25 | 10 | 23 | 264 | 7 | 1 | 1 | ........ |
| 12—Petit Séminaire de Joliette .......... | 35 | 36 | 33 | 31 | 26 | 374 | 10 | 7 | .... | 3 |
| 13—Collège de St-Laurent. .............. | 51 | 31 | 38 | 15 | 14 | 387 | 3 | .... | .... | 2 |
| 14—Collège Bourget.................... | 32 | 12 | 9 | 10 | 5 | 265 | 4 | 1 | .... | ........ |
| 15—Collège de Montréal ................ | 26 | 31 | 32 | ...... | ...... | 310 | .... | .... | .... | ........ |
| 16—Séminaire de Philosophie ........... | 9 | ...... | ...... | 70 | 65 | 135 | 20 | .... | 3 | ........ |
| 17—Collège de Valleyfield .............. | 30 | 11 | 12 | 6 | 6 | 220 | 4 | .... | .... | 2 |
| 18—Collège de St-Jean ................. | 25 | 10 | 9 | 6 | 9 | 220 | 6 | .... | 2 | ........ |
| 19—Petit Séminaire de Mont-Laurier ..... | 14 | 7 | 9 | 3 | 7 | 105 | 4 | .... | .... | ........ |
| 20—École apostolique de St-Alexandre. ... | 14 | 21 | 13 | 20 | 13 | 200 | 2 | .... | 1 | 5 |
| 21—Collège de St-Dunstan. ............. | 10 | 22 | 11 | 12 | 10 | 157 | 4 | 1 | ... | ........ |
| 22—Collège des PP. Jésuites, Edmonton... | 15 | 5 | 4 | ...... | ...... | 168 | .... | .... | .... | ........ |
| 23—Collège de St-Pierre de Gravelbourg. . | 9 | 1 | 2 | 1 | 1 | 72 | .... | .... | .... | ........ |
| Total | 671 | 507 | 530 | 417 | 400 | 7063 | 170 | 24 | 36 | 62 |

## Enseignement supérieur.

Grands séminaires affiliés

Le Grand Séminaire de Québec, comprenant tous les étudiants en théologie qui sont sous sa juridiction ou qui en suivent les cours. — *Québec.* — Affilié le 9 avril 1865.

Le Grand Séminaire du Collège de Ste-Anne. — *Ste-Anne de la Pocatière.* — Le 30 janvier 1872.

Le Grand Séminaire de Rimouski. — *Rimouski* Le 14 janvier 1869.

Le Grand Séminaire de Saint-Sulpice de montréal. — Ce Grand Séminaire, devenu la section montréalaise de la Faculté de théologie de l'Université Laval, a aussi tous les privilèges des Grands Séminaires affiliés. — *Montréal.*

Le Grand Séminaire de Chicoutimi — *Chicoutimi.* — Le 3 février 1890.

Le Grand Séminaire de Valleyfield. — *Valleyfield.* — Le 9 octobre 1907.

Le Grand Séminaire de Nicolet. — *Nicolet.* — Le 25 mars 1908.

Le Grand Séminaire des Trois-Rivières. — *Trois-Rivières.* — Le 15 décembre 1909.

---

# ÉCOLES SPÉCIALES

## École polytechnique de Montréal

annexée a la faculté des arts de l'université laval

L'École Polytechnique de Montréal a été fondée, au mois de novembre 1873, par l'honorable Gédéon Ouimet, alors ministre de l'Instruction publique, et par les Commissaires d'écoles catholiques de la cité de Montréal.

Le 10 janvier 1887, d'un commun accord, et avec l'agrément du Gouvernement de la province de Québec, l'Ecole polytechnique a été annexée à la Faculté des arts.

L'École polytechnique comprend deux divisions principales: la division des ingénieurs ou école du Génie civil, et la division des architectes ou école d'Architecture.

La première division forme des ingénieurs civils, des ingénieurs métallurgistes et des mines, chimistes et industriels, mécaniciens, électriciens et hydrauliciens.

La deuxième division prépare au diplôme d'architecte.

La durée des cours est de quatre années dans chacune des divisions.

Un cours spécial de chimie industrielle a été ajouté en 1917.

## École d'arpentage et de génie forestier

L'École d'Arpentage et de génie forestier, fondée par le Gouvernement provincial, a été annexée à la Faculté des arts de l'Université Laval, à Québec, le 30 mai 1919.

Voir plus loin, page 108.

## Institut agricole d'Oka

AFFILIÉ À L'UNIVERSITÉ LAVAL LE 25 MARS 1908

La Trappe, P. Q.

---

## École d'agriculture de Ste-Anne

AFFILIÉE À L'UNIVERSITÉ LAVAL LE 30 JANVIER 1912

Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.

---

## École des Hautes Études commerciales de Montréal, Montréal

AFFILIÉE À L'UNIVERSITÉ LAVAL LE 24 FÉVRIER 1915

---

## École vétérinaire française, Montréal

AFFILIÉE À L'UNIVERSITÉ LAVAL
le 17 juin 1886

L'Ecole de médecine comparée et de science vétérinaire de Montréal existe depuis 1886. Agrégée à l'Université, elle est soumise au contrôle et à l'inspection du ministre de l'agriculture du gouvernement de Québec dont elle reçoit une allocation. Son enseignement comporte trois années de cours, et le degré final est celui de docteur en médecine vétérinaire. — (Voir l'*Annuaire* spécial de Montréal.)

---

## École de chirurgie dentaire, Montréal

AFFILIÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL
le 5 février 1904

---

## École de pharmacie, Montréal

AFFILIÉE À L'UNIVERSITÉ LAVAL
le 11 mai 1906

---

# MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT

## Cabinet de physique

Le cabinet de physique à l'usage de la Faculté des arts est très complet. Il renferme sur toutes les branches de la physique plus de 1,000 instruments, comprenant la plupart des appareils qui servent à démontrer les découvertes les plus récentes.

Nous citerons, entre autres, une très belle machine électrique de Ramsden une machine de Holtz, dont les plateaux ont trente six pouces de diamètre, l'ensemble des appareils nécessaires à l'électrométrie ; les appareils nécessaires à l'étude de l'optique transcendante ; un reflectoscope Thompson permettant de projeter les images des corps opaques ainsi qu'une collection nombreuse de transparents ; les appareils de Kœnig pour l'analyse des sons voyelles ; de splendides modèles de roues hydrauliques ; une série complète de tous les appareils destinés aux démonstrations mécaniques, etc.

Dans le département de l'électricité, nous devons signaler encore une jolie machine de Wimhurst et toute une série de machines magnéto et dynamo-électriques, de différents types. Mentionnons, entre autres, une magnéto à courant continu et une autre à courants alternatifs (type de Méritens) de 2 kilowatts ; une dynamo à armature à tambour ; un modèle d'alternateur à excitation étrangère ; une dynamo triphasée avec son moteur ; un transformateur à courant continu; toute une collection de lampes à incandescence comprenant les principaux types, depuis la première de Edison jusqu'aux formes les plus récentes ; un fourneau électrique permettant de répéter les expériences de M. Violle et de M. Moissan sur les réductions métalliques à haute température ; tout un système d'installations de bougies Jablockhoff, tel qu'on le pratiquait autrefois dans les rues de Paris ; enfin de magnifiques échantillons de soudure électrique et différents objets travaillés à la forge électrique. Citons encore les appareils à rayons X, le résonnateur Oudin et ses accessoires, les miroirs de Hertz, les appareils pour la télégraphie sans fil; un puissant appareil de courants de haute fréquence, construit par feu Siméon Fortin, ancien électricien du Séminaire, un magnifique tableau de distribution électrique, imaginé et construit par le même, etc.

## Laboratoires

L'Université possède deux laboratoires de chimie.

Le premier, *Laboratoire Lavoisier,* contient 800 échantillons qui servent à l'enseignement de la chimie en général. C'est dans ce laboratoire que les étudiants en médecine suivent en première année, 20 leçons de chimie pratique, d'analyse chimique, et, en deuxième année, 20 leçons pratiques d'analyse des urines, du suc gastrique, des calculs, etc.

Le deuxième, *Laboratoire Sterry Hunt,* du nom d'un de nos anciens professeurs, généreux fondateur d'une bourse destinée à l'encouragement de l'étude de la chimie, a été organisé pour des recherches spéciales, pour les analyses chimiques de tout genre.

Ce laboratoire renferme tous les appareils et produits chimiquement purs nécessaires pour ces sortes de travaux.

Le troisième, *Laboratoire Laflamme,* ainsi nommé en souvenir de feu Mgr J.-C. K.-Laflamme, est destiné aux recherches optiques et possède les microscopes, spectroscopes, polarimètres, réfractomètres, etc. nécessaires pour ces études spéciales.

### Musée de minéralogie

Les collections de provenances diverses, qui composaient l'ancien cabinet de minéralogie du Séminaire de Québec, ainsi que des additions considérables renfermant un grand nombre de substances rares, ont été fondues en une seule collection arrangée systématiquement par Th.-Sterry Hunt. L'arrangement de cette collection a été modifié depuis à cause de changements nécessités par les réparations faites aux bâtisses de l'Université. Indépendamment de cette collection générale, plusieurs autres, plus petites, mais très complètes, servent à montrer certaines propriétés spéciales, v. g., l'échelle de dureté, les propriétés optiques, électriques, organoleptiques des minéraux, le clivage, ainsi que les différents modes de groupement et de structure.

Nous mentionnerons aussi une charmante collection minéralogique faite par l'abbé Haüy lui-même pour le Séminaire de Québec.

Les grandes vitrines isolées, au milieu des salles, renferment des collections exclusivement canadiennes. Mentionnons, entre autres, une collection générale des espèces minérales et des roches canadiennes, les minerais de cuivre des Cantons de l'Est, les marbres de Saint-Joachim, les alluvions et les quartz aurifères de la Beauce et duKlondyke, les minerais de fer de Leeds, de Saint-Urbain et du Saguenay, les ardoises de Melbourne, P. Q., une riche collection de chrysotile (asbeste) de Thetford et de Coleraine, brute et manufacturée, enfin une collection très complète des phosphates d'Ottawa et des minéraux qui les accompagnent.

Le musée de minéralogie renferme plus de 6,000 échantillons.

### Musée de géologie

Il renferme plus de 3,000 échantillons, répartis comme suit :

1o Une belle collection de roches appartenant aux différentes formations et caractérisées par quelques particularités de structure ou de composition.

2o Une collection considérable de fossiles de toutes les époques géologiques, et spécialement des époques siluriennes et dévoniennes du Canada. Ces derniers viennent en grande partie de la Commission géologique du Canada, et les échantillons nommés l'ont été par les soins de M. Billings et du Dr Ami.

Le musée renferme encore de nombreux fossiles donnés par des personnes amies de la science. Mentionnons, entre autres, une belle collection de fossiles tertiaires du bassin de Paris, donnée par M. l'abbé Baret, membre de la Société géologique de France, une série de fossiles du groupe de Saint-Jean, donnés parM. Matthews et nommés par lui-même, une collection de moulages donnée par le Muséum de Paris et renfermant plusieurs échantillons de fossiles trouvés à Pikermi par M. Alb. Gaudry, enfin trois défenses et une omoplate de mammouth trouvées au Klondyke.

Quelques vitrines de ce musée sont occupées par les célèbres pistes que l'on trouve sur les grès secondaires. Ces échantillons ont été achetés à Turner's Falls par Mgr J.-C.-K. Laflamme, alors professeur d'Histoire naturelle, et sont par conséquent tout à fait authentiques.

On y trouve aussi une collection de moules en plâtres représentant les curieuses empreintes du *Prototichnites* sur les grès de Postdam canadiens, donnée par la Commission géologique canadienne.

Enfin ce musée s'est enrichi de deux précieuses séries de fossiles. La première, donnée par M. Chs-C. Grant, de Hamilton, se compose de plus de 400 échantillons nommés de fossiles de la formation Niagara. L'autre, encore plus nombreuse, a été présentée à l'Université par le M. le Dr J.-M. Ahern, professeur à la Faculté de médecine. Elle est remarquable surtout par le fait

qu'elle se compose exclusivement des fossiles de Québec et de ses environs. C'est dire que la valeur en est très grande, puisque les problèmes qui ont trait à l'âge géologique du rocher de Québec sont encore discutés dans la science et que ces fossiles peuvent contribuer à les résoudre.

## Musée de botanique

Ce musée occupe les vitrines qui se trouvent à la suite des collections minéralogiques,. Les premières vitrines renferment les échantillons du règne végétal qui ne peuvent trouver place dans les herbiers. Ces collections se divisent comme suit :

1o Une collection de bois canadiens employés dans l'industrie et ayant une valeur commerciale.

2o Plusieurs collections de bois préparées spécialement pour l'étude.La principale est celle de nos végétaux ligneux indigènes, qui est une des plus complètes de l'Université.

3o Plusieurs collections de bois exotiques ; entre autres, une collection très remarquable des bois de commerce qui se vendent sur les marchés d'Angleterre.

4o Une collection de fruits artificiels d'une rare beauté, auxquels on peut rapporter les nombreuses variétés de pommes, poires, prunes, pêches, etc.

5o Une collection de champignons artificiels, comprenant les champignons comestibles, les champignons suspects et les champignons vénéneux.

Une vitrine spéciale contient l'herbier ou plutôt la collection des herbiers de provenances diverses, tous authentiques, qui comprennent: 1o l'herbier américain (plantes du Canada et des Etats-Unis) ; 2o l'herbier général. L'herbier américain se compose des collections de C.-C. Parry, E. Hall et J.-B. Harbour, Chs Geyer, N. Reid, Leidenberg, M. Vincent, Dr Michael Ahern, plus un grand nombre d'échantillons fournis par Moser, Smith et Durand. Plusieurs plantes sont étiquetées de la main même de Nuttall et de Raffinesque.

Les plantes du Canada ont été recueillies en grande partie par l'abbé O. Brunet. Les individus douteux ont été comparés à ceux de l'herbier de Michaux, à Paris, et de Sir W. Hooker, à Kew. D'autres ont été nommés par Asa Gray, le Dr Engelman et autres botanistes de renom.

L'herbier de l'Université contient plus de 10,000 plantes. Il s'est enrichi d'un bon nombre d'échantillons donnés par N. St-Cyr, curateur du musée de l'Instruction publique, par M. le Dr Macoun, M. S. R. C., de la Commission géologique canadienne, et par le Docteur Schmidt, d'Anticosti. Ces dernières espèces viennent toutes du Nord-Ouest canadien et d'Anticosti.

Il faut mentionner aussi, l'herbier préparé par feu l'abbé Provencher et donné à l'Université par le chanoine V.-A. Huard.

Pour avoir une idée plus complète des richesses de ce musée, il faudrait y ajouter une collection des bois de la Nouvelle-Zélande, une autre des bois de commerce du Nord-Ouest et de la Colombie Anglaise, enfin toute une série de types intéressants, destinés à illustrer un grand nombre de cas de développements anormaux de nos tiges ligneuses, de greffes naturelles, de maladies ou de parasitisme végétal.

## Musée zoologique

Cette salle renferme la collection des animaux vertébrés ; les animaux sans vertèbres se trouvent dans une autre salle.

La collection mammalogique est déjà considérable. En outre d'un bon nombre de Rongeurs, de Carnassiers, d'Insectivores, etc., on y remarque encore plusieurs espèces de Singes, de Marsupiaux d'Australie, ainsi que cer-

taines espèces types de presque toutes les familles qui se distinguent, tant par la singularité de leur structure anatomique que par leurs mœurs, tels que Tatou, Echydné, Fourmilier, Pangolin, Ornithorhyngue, Bradype, etc.

Parmi les Mammifères canadiens, on remarque l'Orignal, le Caribou, le Cerf de Virginie, le Bœuf musqué, les Ours noir et blanc, les Phoques, la Loutre, le Castor, deux Mouffettes dont l'une à pelage jaunâtre, le Blaireau, etc.

La collection ornithologique comprend à peu près 700 espèces représentées par plus de 1300 individus, venant de toutes les parties du monde. Presque toutes les espèces canadiennes ont ici des représentants, ainsi que plusieurs raretés européennes. La tribu des échassiers et des oiseaux aquatiques renferme un grand nombre de variétés remarquables par leur stature, leurs proportions et leur rareté. Les Palmipèdes sont souvent représentés par plusieurs individus d'âges différents, ce qui permet de suivre très facilement les transformations du plumage.

La tribu des oiseaux percheurs est très nombreuse et riche en espèces rares ou étrangères. Les Oiseaux-mouches, les Perroquets, les Toucans et plusieurs autres se font, comme toujours, remarquer par la variété et la richesse de leur plumage. On pourra aussi admirer une belle *Lyre* et plusieurs magnifiques *Oiseaux du Paradis.*

La collection des oiseaux de proie, tant diurnes que nocturnes, est à peu près complète, quant à nos espèces canadiennes, sans compter plusieurs espèces exotiques très rares.

Les collections ichtyologiques et herpétologiques renferment plusieurs individus dignes de remarque ; une énorme scie, un requin à longue queue, (tresher shark), plusieurs raies de grandes dimensions, un énorme flétan. Parmi les reptiles, signalons un crocodile du Sénégal, un magnifique alligator de la Floride, plusieurs serpents de forte taille, ainsi qu'un bon nombre de tortues. Une grande quantité de poissons et de reptiles conservés dans l'alcool, et provenant de différents pays ont été donnés à l'Université Laval par le Muséum d'Histoire naturelle de Paris, auquel l'Université est également redevable d'un certain nombre de mammifères et d'oiseaux en peaux.

## Musée des invertébrés

Ce musée, qui occupe une salle à part, comprend plusieurs collections distinctes :

### COLLECTION ENTOMOLOGIQUE

Cette collection compte maintenant au delà de 14,000 espèces nommées d'insectes provenant de toutes les parties du monde. Elle renferme plusieurs échantillons types d'espèces nouvelles, vérifiées par les premiers entomologistes des Etats-Unis et de l'Europe. Les ordres des coléoptères, des hémiptères et des lépidoptères sont vraiment remarquables par leur nombre.

La collection entomologique, à cause de sa fragilité, est contenue dans des meubles fermés et n'est visible que pour l'étude. — Pour satisfaire la légitime curiosité du public, des types des principales familles sont exposés dans une vitrine.

On verra avec intérêt une collection complète de l'histoire des principaux *vers à soie*, de l'abeille et de ses ennemis, ainsi que de beaux spécimens de l'architecture des insectes.

### COLLECTION CONCHYLIOLOGIQUE

Cette collection compte maintenant plus de 3000 espèces de mollusques canadiens et exotiques, presque tous nommés, et dont un bon nombre se

font remarquer par le brillant de leurs couleurs, par leur taille ou la singularité de leurs formes. Tels sont les *Jurex*, les *Strombus*, les *Dolium*, les *Cyprœa*, les *Cassis*. Nous signalerons une magnifique collection américaine genre *Unio*, dont l'Université Laval est redevable à l'obligeance de M. Isaac Lea, LL. D., savant conchyliologiste des Etats-Unis.

Les types d'invertébrés de l'Atlantique forment une collection très précieuse. Elle a été donnée à l'Université Laval par la Smithsonian Institution, grâce à l'entremise de la Commission géologique du Canada.

## Musée ethnologique

Ce musée, qui forme maintenant une salle à part, comprend trois divisions principales :

1o Le Musée *indien* ou Musée *Taché*, ainsi nommé par reconnaissance pour feu le Dr Joseph-Charles Taché qui en a donné à lui seul plus de la moitié.

Cette collection consiste principalement en un nombre considérable de crânes indiens Hurons, tous authentiques, ayant été recueillis par M. Taché lui-même, dans des tombeaux incontestablement hurons. Au reste, ces crânes présentent les traits caractéristiques de la race.

Il y a en outre une foule d'ustensiles à l'usage de nos tribus indiennes, de curieux fragments de poterie, des instruments de chasse et de guerre, etc. Ces reliques d'un autre âge ont été retirées pour la plupart des tombeaux hurons.

Un bon nombre de spécimens sont dus à la générosité de feu Mgr J.-B.-Z. Bolduc, et proviennent des sauvages de la Colombie et de l'Ile Vancouver, dont Mgr Bolduc a été un des premiers missionnaires.

2o Le Musée *chinois* et *japonais*, bien que commencé tout récemment, est déjà remarquable. On y trouve des statues, des vases en bronze et en porcelaine, parfaitement authentiques et d'une grande valeur.

Ce musée est dû à l'initiative de feu l'abbé Dallet, du Séminaire des Missions étrangères de Paris, et au dévouement de l'abbé Favier, missionnaire apostolique à Pékin, devenu archevêque, ainsi que de l'abbé Martinet, procureur à Shang-Haï, des Missions étrangères de Paris. Ce musée s'augmente lentement par les dons d'amis de la science.

3o Le musée général contient des souvenirs historiques non compris dans les deux catégories qui précèdent. M. l'abbé Bégin, maintenant Cardinal-archevêque de Québec, a enrichi cette partie par des achats faits en Egypte, d'où il a remporté, entre autres, deux momies égyptiennes.

On y voit une foule d'objets bien intéressants concernant l'industrie des Esquimaux.

Ces dernières années, ce musée s'est accru d'une collection précieuse de spécimens venant surtout de l'Ouganda, et procurés à l'Université par les Pères Blancs d'Afrique, missionnaires de cette partie de l'Afrique équatoriale, spécialement par le Père Joseph Fillion, ancien élève du Séminaire de Québec, et d'une autre collection du même genre provenant des indigènes de la Nouvelle-Guinée et donnée par les Dames Religieuses de Jésus-Marie, de Sillery.

Ce triple musée, malheureusement, n'est pas beaucoup susceptible de s'accroître à prix d'argent. Il ne peut augmenter qu'avec le temps et par la générosité des amis. On reçoit avec reconnaissance particulièrement tout ce qui rappelle l'industrie et les mœurs des premiers habitants du Canada et de l'Amérique en général.

Le capitaine Bernier, le fameux explorateur des régions arctiques a enrichi nos collections d'une foule d'objets fabriqués par les Esquimaux de ces contrées.

## Musée religieux

On a commencé, sous ce titre, un musée spécial où l'on réunit des souvenirs pieux, rappelant, soit les lieux, soit les personnes, soit les institutions consacrés à la religion.

L'objet principal de ce musée est la tombe en plomb et les fragments du cercueil en bois du Vénérable François de Laval, fondateur du Séminaire de Québec.

On y a déjà réuni de précieux souvenirs de Pie IX, de quelques autres papes, ainsi que de nos évêques et de quelques anciens prêtres du Séminaire et d'ailleurs. Il contient une collection déjà considérable de souvenirs recueillis dans les diverses catacombes de Rome et de fragments d'anciennes églises de différentes parties du monde.

## Musée de peintures

Les toiles qui composent ce musée viennent en bonne partie de la collection de feu l'honorable Joseph Légaré, un de nos plus anciens artistes canadiens. Parmi ces tableaux, plusieurs furent envoyés au Canada par l'abbé Ph.-J.-L. Desjardins, vicaire général de Paris.

Il arrive souvent que l'on mette en doute cette histoire des tableaux Desjardins. Elle paraît si étrange aux Européens, par exemple, que plusieurs d'entre eux, sans se donner la peine de se renseigner, la prennent pour une fumisterie et en concluent, souvent après une visite très rapide, que la collection de l'Université où se trouvent plusieurs de ces toiles, ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête.

Voici un court historique de cette collection ; il est basé non sur la tradition, mais sur des documents authentiques.

L'abbé Ph.-J.-L. Desjardins, après un séjour de neuf années au Canada, était repassé en France en 1802.

L'année suivante, le 8 mai, il écrivait à son ami M. Robert, supérieur du Séminaire de Québec, qu'il avait trouvé par grand hasard une foule de tableaux d'église du premier mérite, tous originaux. "J'en ai acheté, dit-il, pour plus de 20,000 livres, un quart de leur prix."

Quelques jours plus tard, le Cardinal Fesch, archevêque de Lyon, ayant prié M. Desjardins de faire transporter chez lui sa collection, il fit choix de quelques-unes des plus belles pièces qu'il acheta, et rendit le reste à son propriétaire.

Le bon abbé, qui destinait ces tableaux aux églises du Canada, aurait bien voulu les y expédier sans retard. "Mais les circonstances de la guerre, écrivait-il à M. Robert le 25 juin 1803, m'ont fait renoncer aux tableaux, ne pouvant les faire passer sur le champ. " Il garda tout de même sa collection, mais ce ne fut qu'en 1816 qu'il put l'envoyer au Canada par la voie des Etats-Unis.

Au mois de juin 1816, Michel Clouet, marchand de Québec, écrivait à M. Cochran, secrétaire au bureau de la douane, pour demander l'entrée de ces peintures en franchise, et, en octobre de la même année, M. Desjardins lui-même, sur la recommandation du duc de Kent, adressait de Paris au gouverneur Sherbrooke une supplique dans le même sens. Les toiles renfermées dans sept caisses arrivèrent à Québec dans l'hiver de 1816-1817. Elles furent exposées à l'Hôtel-Dieu et mises en vente. L'évêque Plessis engagea fortement les fabriques qui en avaient les moyens à faire l'acquisition de quelques-uns de ces tableaux. Plusieurs paroisses profitèrent de l'occasion peut-être unique qui leur était offerte et achetèrent, à des prix relativement bas, une ou plusieurs peintures. On pourra se convaincre encore aujourd'hui que la plupart de ces toiles avaient une valeur réelle en visitant celles de la cathé-

drale de Québec, de la chapelle des Dames Ursulines, des églises de Saint-Henri, de Saint-Antoine de Tilly, de la Baie du Febvre, etc., et en partie le musée de l'Université Laval.

Parmi ces toiles, les unes sont signées, les autres, et c'est le plus grand nombre, ne le sont pas. Ceux qui ont visité les musées d'Europe et qui ont quelques notions de l'histoire des peintres savent que plusieurs originaux ou répliques ne portent pas la signature du maître qui les a exécutés. Il en est de même pour la collection de M. Desjardins.

L'abbé voulut cependant faire les choses en conscience. Pour s'assurer de la valeur de sa collection, il fit venir, avant de l'expédier au Canada, les plus célèbres connaisseurs de Paris et les pria de lui indiquer les noms des peintres qui, dans leur opinion, pouvaient être les auteurs de ces tableaux. La liste de peintres fournie par ces experts est connue ; elle a été publiée dernièrement. M. Maguire, curé de Saint-Michel, qui avait acheté un certain nombre de ces tableaux, écrivait au registre de la fabrique au sujet de cette liste :

" Il serait possible que ce catalogue ne fût pas d'une exactitude rigoureuse. Avant l'envoi, M. Desjardins les fit examiner par quelques-uns des plus célèbres connaisseurs de Paris, et ce sont ces connaisseurs qui attribuent aux tableaux les différents noms de peintres qui y sont attachés. "

Ces experts, quelque célèbres qu'ils fussent, peuvent, nous l'avouons, s'être trompés pour certains tableaux : le cas contraire serait surprenant. Mais que des connaisseurs, et de Paris encore, aient pris des croûtes informes pour des œuvres de maîtres, c'est ce qu'il est difficile de croire.

Au reste, ceux de ces tableaux qui sont signés, et il y en a plusieurs, démontrent qu'il ne faut pas trop se hâter de déclarer sans examen préalable que la collection Desjardins est une " cargaison sans valeur. "

Il est permis de croire que les vrais connaisseurs d'aujourd'hui, à quelque pays qu'ils appartiennent, ne démentiraient pas tout à fait,dans leurs appréciations, les connaisseurs de 1816.

A part de cette collection, le musée de peintures renferme plusieurs autres tableaux acquis par l'Université de divers particuliers. Ainsi, par exemple, à la mort de l'honorable J. Legaré, le Séminaire acheta presqu'en entier sa collection de peintures et sa collection de gravures. La première composée de 172 pièces, grandes, moyennes et petites, avait été évaluée à 4422 louis, la seconde à 247 louis, ce qui, à cette époque et pour le pays, pouvait être considéré comme une forte somme.

Outre certaines peintures de la collection Desjardins, la galerie de M. Legaré renfermait plusieurs toiles de valeur que M. Reiffenstein, peintre lui-même, avait achetées pour son ami, durant un tour d'Europe. C'est ainsi qu'une famille noble, se trouvant dans des embarras financiers, lui céda à bas prix une partie de sa collection.

Ajoutons encore que depuis lors l'Université a fait différentes acquisitions parmi lesquelles nous devons mentionner sept tableaux, dont quatre de Frs Boucher et trois de Quentin de La Tour, achetés de feu Mgr Tanguay en 1874, et surtout une belle collection cédée au Séminaire, moyennant certaines conditions, par Mgr Marois, V. G., en 1901.

En 1917, le Séminaire a augmenté le musée de trente tableaux, dont plusieurs de grande valeur, et que M. le chanoine L. St-G. Lindsay lui a cédés à des conditions spéciales.

Nous ne pouvons oublier non plus que des compatriotes amis de l'Université ont légué à cette institution un certain nombre de tableaux, originaux ou copies, qui ne contribuent pas peu à enrichir son musée. Nous citerons parmi ceux qui ne sont plus : Sir Francis Hinks, M. Faribault, le chevalier Falardeau, Mgr D Racine, les RR. MM. Sax, Z. Rousseau, F.-X. Tessier ;

le chevalier docteur Ol. Robitaille, Mgr Tanguay, L. Rousseau, Mgr Marquis, l'abbé Octave Audet, Mgr Laflamme, l'abbé H. Verreau, M. Baby, Mgr F.-X. Faguy, M. Paul de Cazes, M. Turner, Mgr A.-A. Blais ; et parmi les vivants : M. l'abbé H.-A. Scott, M. L. Morency, Mgr. O.-E. Mathieu, Mgr Frs. Pelletier,

Il nous fait plaisir de faire ici mention spéciale du don princier que Madame David Ross a fait à l'Université, en 1910 et en 1912, de 10 belles copies d'œuvres de maîtres, richement encadrées, et provenant de la collection de feu M. Gibb.

L'Université a fait restaurer, il y a sept ou huit ans, quelques-unes des plus belles pièces de son musée de peintures. M. Purves Carter, un expert en la matière, et dont les états de services en Angleterre et aux Etats-Unis sont appréciés et signés par de riches collectionneurs, a, avec un travail et une patience infinis, remis à neuf un certain nombre de toiles, jetées au rebut ou considérées comme irréparables. On pourra se convaincre de la vérité de cette assertion, en voyant la *Sainte Famille* de Van Loo et le *Saint Antoine de Padoue* de Parocel d'Avignon qui, après l'incendie de la chapelle du Séminaire, n'avaient été conservés que comme souvenirs d'une collection rare et précieuse.

Plusieurs peintures du musée auraient besoin de semblables réparations. Les ressources pécuniaires de l'Université ne lui permettent pas de les faire entreprendre pour le moment. Elle laisse au temps et aux circonstances, et surtout à la Providence, le soin de compléter une œuvre dont elle comprend l'importance et qui, en somme, est tout à l'avantage de nos compatriotes.

## Musée numismatique

Le musée contient au delà de 7,000 monnaies et médailles, renfermées dans 24 vitrines.

Dans la première vitrine sont les monnaies romaines et autres, de la collection Frémont.

Les médailles des Papes occupent une vitrine spéciale. Un grand nombre d'entre elles, surtout celles de Pie IX, sont très belles.

A l'occasion des fêtes jubilaires (juin 1902), le musée s'est enrichi d'une superbe collection des médailles de Léon XIII. Ce cadeau précieux a été offert à l'Université par les dames de Québec.

Dans la collection canadienne se trouvent les médailles que Louis XIV, Louis XV et George III donnèrent aux chefs indiens du Canada, la médaille de la Confédération, et celle du *Quebec Fishing Club* qui est reconnue comme unique, les monnaies de carte de la fin de la domination française, le *Vexator canadensis*, etc. Une des plus rares de cette collection, *Kebeka liberata*, est un don de M.-Jos.-Ch. Taché.

La France est représentée par de nombreux spécimens. On y voit une médaille commémorative de la fondation du Séminaire des Missions Etrangères de Paris, qui a été la maison-mère du Séminaire de Québec jusqu'à la cession du Canada à l'Angleterre.

Les amateurs de chinoiseries peuvent y examiner quelques curiosités numismatiques de choix.

Les médailles d'or, d'argent et de bronze, que l'Université a données à plusieurs reprises comme prix de poésie française, sont dans la collection canadienne, ainsi que les médailles données aux différentes institutions d'éducation par Leurs Excellences Lord Dufferin et ses successeurs.

Dans une vitrine on peut voir de très beaux échantillons de *wampums* ou monnaie indienne, qui fut légale dans les premiers temps de la colonie.

### Bibliothèque

Elle renferme 107,514 volumes et 35,397 brochures, soit un total de 142,911 volumes et brochures. En voici les principales subdivisions :

1. Histoire du Canada, politique et jurisprudence canadienne ;
2. Documents sessionnels des différentes législatures du Dominion ;
3. Education et pédagogie ;
4. Littérature ;
5. Histoire de l'Eglise, générale et particulière ;
6. Histoire civile et politique, générale et particulière ;
7. Histoire des différents Etats des deux Amériques en dehors du Canada ;
8. Philosophie ;
9. Sciences ;
10. Médecine ;
11. Droit ;
12. Théologie et droit canonique ;
13. Ecriture sainte, controverse, éloquence sacrée et ascétisme ;
14. Bibliographie ;
15. Revues et journaux ;
16. Archéologie civile et religieuse ;
17. Beaux-Arts ;
18. Agriculture, horticulture, etc.

La bibliothèque est ouverte aux visiteurs les jours où l'on visite l'Université. Les étudiants y ont accès, pour y étudier, tous les jours, excepté le dimanche, le jeudi, et durant les vacances.

On y remarque plusieurs ouvrages précieux. A part la galerie principale qui comprend les deux derniers étages de l'Université, la bibliothèque embrasse aussi les deux salles voisines, dont l'une sert en même temps de salle de lecture.

———

# ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES DIFFÉRENTES FACULTÉS

---

## FACULTÉ DES ARTS

### Études relevant de la Faculté des arts

Comme les constitutions de l'Université Laval n'autorisent que quatre facultés, toutes les études qui ne sont pas des Facultés de théologie, de droit et de médecine restent nécessairement dans le domaine de la Faculté des arts. Relèvent donc de cette Faculté toutes les écoles de lettres, de sciences, de beaux-arts, d'arts mécaniques, industriels, commerciaux, agricoles, de divers génies, etc.

### Caractère de notre enseignement secondaire

Pour faire mieux comprendre aux étrangers l'organisation de notre cours classique, nous la rapprocherons de l'organisation des universités anglaises ou américaines et nous juxtaposerons aux nôtres, à plusieurs endroits, certaines dénominations de leurs cours d'études ou de leurs classes.

Nous ne voulons pas nous prononcer ici sur la valeur relative de la formation qu'on reçoit chez nous et de celle qu'on reçoit ailleurs. Nous noterons seulement le caractère particulier que nous entendons conserver à notre enseignement secondaire. A la formation par les sciences et les mathématiques qui spécialisent de bonne heure, nous préférons la culture plus désintéressée et plus générale par l'histoire, les lettres et la philosophie scolastique.

### Études conduisant aux degrés de bachelier ès arts (B. A.), bacheliers ès lettres (B. L.), bachelier ès sciences (B. S.) ou à l'inscription

Les études préparatoires aux degrés de B. A., B. S., B. L., ou à l'inscription comprennent le *cours collégial* de 4 ans (*High School*) et le *cours universitaire* (*College*) également de 4 ans.

### 1° COURS COLLÉGIAL (*High School*)

Le cours collégial se fait au complet dans tous les petits séminaires et collèges affiliés et prépare à l'immatriculation.

La durée de l'année académique s'étend, à peu de jours près, du 1er septembre au 15 juin, tant au cours collégial qu'au cours universitaire.

Les sessions de l'examen d'admission ont lieu en juin et en septembre et sont fixées par le Recteur.

## I. — Admission au cours collégial

Pour être admis au cours collégial (en Sixième) il faut être âgé de 12 ans, connaître la grammaire élémentaire, savoir lire l'anglais, posséder au moins des connaissances élémentaires d'instruction religieuse, de géographie et d'arithmétique.

## II. — Classes et matières du cours collégial

Le tableau suivant indique les matières du cours collégial et le temps consacré à chacune de ces matières, par semaine :

| Désignation | Sixième | Cinquième | Quatrième | Troisième |
|---|---|---|---|---|
| | heures | heures | heures | heures |
| Français | 7 | 6½ | 3 | 4 |
| Latin | 6½ | 7 | 5 | 5 |
| Grec | ...... | ...... | 4½ | 4½ |
| Catéchisme | 2 | 2 | 2 | 2 |
| Histoire universelle | 1 | 1 | 2 | 2 |
| Géographie | 1 | 1 | 1 | ...... |
| Tenue des livres | ...... | 1 | ...... | ...... |
| Arithmétique | 3 | 2 | 2 | 2 |
| Dessin | ...... | 1 | ...... | ...... |
| Anglais | 6 | 4 | 2 | 2 |
| Histoire du Canada | ...... | 1 | ...... | ...... |
| Solfège | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Total | 27½ | 27½ | 22½ | 22½ |

Ces quatre classes du cours collégial sont surtout consacrées à l'étude des grammaires française, anglaise, latine et grecque, de l'histoire ancienne et du Canada, et de l'arithmétique. Elles correspondent assez bien aux classes des "*High Schools*".

*N. B. — En dehors des heures de classes mentionnées au tableau, les élèves ont environ 5 heures d'étude par jour.*

Le même tableau en unités (*units*) :

L'unité (*unit*) équivaut à un cours de 4 ou 5 heures par semaine pendant quarante semaines.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Instruction religieuse | 2 units | Anglais | 3 units |
| Français | 4½ " | Histoire et géographie | 3¼ " |
| Latin | 5 " | Mathématiques | 3½ " |
| Grec | 2 " | Dessin | ¼ " |

### III.— Programme du cours collégial

Le programme détaillé des matières de ce cours se trouve dans l'annuaire du Petit Séminaire de Québec. (Voir plus loin, page [26].)

## 2° COURS UNIVERSITAIRE (*College*)

Le cours universitaire se fait au complet dans tous les petits séminaires et collèges affiliés. Les deux dernières classes, celles de sciences et de philosophie, peuvent également se faire à l'Université même, à Québec, aux cours privés de la Faculté des arts.

### I. — Admission au cours universitaire (*Matriculation*)

Pour être admis au cours universitaire, il faut avoir suivi le cours collégial dans une maison affiliée à l'Université et avoir subi avec succès les examens semestriels des classes de ce cours. L'examen final de la classe de Versification (classe de Troisième) sert d'examen d'immatriculation.

L'examen d'immatriculation porte sur les matières suivantes : le français, le grec, le latin, l'anglais, l'histoire et l'arithmétique.

Les élèves qui étudient en dehors des collèges affiliés doivent, pour être admis au cours universitaire, subir un examen sur les matières principales de la classe de Versification, ou fournir un certificat attestant qu'ils ont fait des études équivalentes à celles du cours collégial.

### II. — Classes et matières du cours universitaire

Le tableau suivant indique les matières du cours universitaire et le temps consacré par semaine à chacune de ces matières.

| Désignation | Seconde) (*Freshman*) | Rhétorique (*Sophomore*) | Philosophie *Junior* | Philosophie *Senior* |
|---|---|---|---|---|
| Catéchisme | ....2 hrs | 2 hrs | ...... | ...... |
| Apologétique | ...... | ...... | 1½ hr | 1½ hr |
| Français | 4 | 4 | 1 | 1 |
| Latin | 4 | 5 | ...... | ...... |
| Grec | 4½ | 4½ | ...... | ...... |
| Histoire universelle | 2 | 2 | ...... | ...... |
| Histoire du Canada | ...... | 2 | ...... | ...... |
| Anglais | 2 | 2 | ...... | ...... |
| Architecture | 1 | ...... | ...... | ...... |
| Philosophie (*en latin*) | ...... | ...... | 5 | 8 |
| Mathématiques | 2 | ...... | 9 | 5 |
| Physique | ...... | ...... | ...... | 5 |
| Sciences naturelles | ...... | ...... | 3 | .... |
| Chimie | ...... | ...... | 2 | .... |
| Astronomie | ...... | ...... | ...... | 1 |
| Solfège | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Plain-Chant | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Total | ....23½ | 23½ | 23½ | 23½ |

Le même tableau en unités (*units*) :

| | | |
|---|---|---|
| Instruction religieuse | 2 | units |
| Français | 2½ | " |
| Latin | 2 | " |
| Grec | 2 | " |
| Anglais | 1 | " |
| Histoire et géographie | 2¼ | " |
| Philosophie | 3 | units |
| Physique | 1 | " |
| Chimie | ¾ | " |
| Sciences naturelles | ½ | " |
| Arithmétique | | " |
| Architecture | ¼ | " |
| Astronomie | | " |

N. B. — Ces quatre classes du cours universitaire correspondent, en les dépassant toutefois par la philosophie et la rhétorique, au cours des " *Colleges* " anglais.

En dehors des heures de classe mentionnées au tableau ci-dessus, les élèves ont environ cinq heures d'étude par jour.

## Programme du cours universitaire

Les programmes se trouvent ci-après, page 82.

## EXAMEN DU BACCALAURÉAT

Tout candidat au baccalauréat ès arts, ès lettres, ès sciences, ou à l'inscription, doit subir deux examens écrits qui portent : le premier sur les lettres, à la fin de la Rhétorique (*Sophomore*), le second, deux ans plus tard (Philosophie senior), sur les sciences et la philosophie.

Tout examen passé hors de l'Université ou d'une maison affiliée ne saurait compter pour le baccalauréat.

## Examen sur les lettres

### I. — Conditions d'admission

Pour être admis à l'examen du baccalauréat sur les lettres, il faut :

*a*) avoir suivi régulièrement, dans une maison affiliée à l'Université, les 4 années du cours collégial (*High School*) et les deux premières années du cours universitaire (*Freshman et Sophomore*), ou un cours équivalent ;

*b*) avoir subi avec succès les examens annuels ou semestriels de chacune de ces six années ;

*c*) avoir passé un examen satisfaisant (i. e., avoir conservé 50% des points sur l'ensemble et 30% sur chaque matière) sur les matières suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| Instruction religieuse | 20 | points |
| Histoire universelle | 20 | " |
| Histoire du Canada | 15 | " |
| Géographie du Canada | 10 | " |
| Géographie universelle | 10 | " |
| Explication d'auteurs français | 10 | " |
| Histoire des littératures | 20 | " |
| Préceptes littéraires | 15 | " |

*d*) avoir payé au trésorier de l'Université la somme de cinq piastres, s'il s'agit d'un examen entier à subir ou à reprendre, et de deux piastres dans le cas d'un échec partiel à réparer.

Les élèves qui ont étudié ailleurs que dans les collèges affiliés et ceux qui en sont sortis depuis deux mois avant l'époque des examens, doivent,

pour être admis aux examens du baccalauréat et de l'inscription, en faire la demande au Recteur par écrit quinze jours au moins avant les examens et lui envoyer en même temps un certificat de bonne conduite signé de leur curé ou de leur ministre. Ces élèves peuvent subir leurs examens comme élèves privés soit à l'Université Laval, à Québec, soit dans l'un ou l'autre des collèges affiliés qui consentira à les recevoir.

### II. — Matières de l'examen, temps et points alloués à chaque matière

| Désignation | points | heures |
|---|---|---|
| Composition française | 30 | 5 |
| Version latine | 20 | 3 |
| Thème latin | 20 | 3 |
| Version grecque | 20 | 3 |
| Thème anglais ou français | 10 | 2 |

## Examen sur les sciences et la philosophie

### I. — Conditions d'admission

Pour être admis à l'examen sur les sciences et la philosophie, il faut :

*a*) avoir subi avec succès l'examen du baccalauréat sur les lettres, ou un examen équivalent ;

*b*) avoir suivi régulièrement, dans une maison affiliée à l'Université, ou à l'Université même, à Québec, les deux classes de sciences-philosophie (*junior et senior*), ou des classes équivalentes ;

*c*) avoir subi avec succès les examens trimestriels de ces deux années de sciences-philosophie ;

*d*) avoir passé un examen satisfaisant (i. e., avoir conservé 50% des points sur l'ensemble et 30% sur chaque matière) sur les matières suivantes :

| | |
|---|---|
| Apologétique | 20 points |
| Astronomie | 10 " |
| Chimie | 20 " |
| Sciences naturelles | 20 " |

*e*) avoir payé au trésorier de l'Université la somme de cinq piastres, s'il s'agit d'un examen entier à subir ou à reprendre et de deux piastres dans le cas d'un échec partiel à réparer.

### II. — Matières de l'examen, temps et points alloués à chaque matière

| Désignation | points | heures |
|---|---|---|
| Philosophie (logique et morale) | 18 | 3 |
| Philosophie (métaphysique) | 18 | 3 |
| Mathématiques | 26 | 4 |
| Physique | 18 | 3 |

### N. B. — Questions posées aux examens ; correction des épreuves

I. — *Les élèves de tous les collèges affiliés passent les examens du baccalauréat les mêmes jours, aux mêmes heures, et sur les mêmes questions choisies par le Recteur.*

II. — *La correction des épreuves se fait à Québec, par des jurys de trois membres nommés par le Recteur.*

III. — *La correction est sévère. Elle juge de la valeur littéraire de la copie en général; elle relève encore chacune des incorrections grammaticales et chacune des fautes d'accentuation, de ponctuation, etc.*

## CLASSIFICATION DES CANDIDATS

C'est le résultat des examens qui vaut aux candidats le titre de B. A., B. S., B. L., ou inscrit.

Sont *bacheliers ès arts* les candidats qui conservent 60% des points sur l'ensemble des épreuves, et 25% au moins sur chaque matière, tant en lettres qu'en sciences-philosophie.

Sont *bacheliers ès sciences* les candidats qui conservent :

*a*) 60% des points sur l'ensemble de l'examen de sciences, et 25% au moins sur chaque matière ;

*b*) 50% sur l'ensemble de l'examen de lettres, et 25% au moins sur chaque matière.

Sont *bacheliers ès lettres* les candidats qui conservent :

*a*) 60% des points sur l'ensemble de l'examen de lettres, et 25% au moins sur chaque matière :

*b*) 50% des points sur l'ensemble de l'examen de sciences et 25% au moins sur chaque matière.

Sont *inscrits,* les candidats qui conservent 30% des points sur l'ensemble dans chacun des examens de lettres et de sciences, et pas moins de 15% sur chaque matière.

N. B. — *Cette simple inscription de l'Université Laval est reconnue comme correspondant à l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.*

## DISTINCTIONS (*Honours*)

Les diplômes des bacheliers comportent les distinctions suivantes :

Sont B. A. avec distinction (*Honneurs de second ordre*) ceux qui ont conservé 80% à l'un ou à l'autre des deux examens ; avec grande distinction (*Honneurs de premier ordre*) ceux qui ont conservé 80% à la fois dans les deux examens.

Sont B. L. avec distinction (*Honneurs de second ordre*) ceux qui ont conservé 80% sur l'ensemble de l'examen lettres-langues.

Sont B. S. avec distinction (*Honneurs de second ordre*) ceux qui ont conservé 80% sur l'ensemble de l'examen sciences-philosophie.

N. B. — *Pour prendre le titre auquel ils ont droit, les candidats doivent avoir reçu le diplôme accordé par l'Université.*

———

# PROGRAMME DES ÉTUDES PRÉPARATOIRES AU BACCALAURÉAT ET A L'INSCRIPTION

## INSTRUCTION RELIGIEUSE

### Cours collégial

#### EN SIXIÈME

Le catéchisme diocésain.

#### EN CINQUIÈME

La Vie de Jésus-Christ.

#### EN QUATRIÈME

LES VÉRITÉS À CROIRE

*Le symbole* : Dieu — la création — la rédemption par le Messie — L'Église de Jésus-Christ — Les quatre fins de l'homme.

#### EN TROISIÈME

LES DEVOIRS À PRATIQUER

*La loi morale* : les actes humains — la loi — la conscience — les vertus — le péché.
*Le décalogue* : ce que prescrit et ce que défend chaque commandement.
*Les commandements de l'Eglise* : ce qu'ils prescrivent.

### Cours universitaire

#### EN SECONDE OU BELLES-LETTRES

MOYENS DE SALUT ET CULTE

*La grâce* : la justification — le mérite — la prédestination.
*Les sacrements* : des sacrements en général et en particulier.
*La liturgie* : langue et livres liturgiques — lieux sacrés — principales cérémonies du culte.

#### EN RHÉTORIQUE

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

*Antiquité chrétienne*

*Époque gallo-romaine* — Luttes de l'Église contre l'Empire romain, de 33 à 313. — Luttes contre les grandes hérésies grecques, de 313 à 692.

*Moyen âge*

*Époque germanique et greco-latine* : Origine de la puissance pontificale, de 692 à 814.
Anarchie politico-religieuse, de 814 à 1073.
Apogée de la puissance pontificale, de 1073 à 1303.
Affaiblissement de la puissance pontificale, de 1303 à 1517.

*Temps modernes*

*Époque de lutte contre l'erreur* : Lutte contre le protestantisme, de 1517 à 1648.
Lutte des États catholiques contre l'Église, de 1648 à 1789.
Lutte contre le rationalisme, le libéralisme et le matérialisme.
Aperçu général, à chaque époque, de la vie intérieure de l'Église, de son expansion, de son action sur les individus et les sociétés, de ses relations nécessaires avec l'État.

### EN PHILOSOPHIE (*première année*)

### Apologétique

#### LA RELIGION

Existence de Dieu. — L'athéisme. — Les attributs de Dieu. — L'homme. — La religion. — Le culte. — La révélation. — Le miracle. — La prophétie. — La révélation chrétienne. — Authenticité, intégrité et véracité des évangiles. — Les preuves de la divinité du christianisme : l'affirmation de Jésus-Christ, les miracles de Jésus-Christ, la résurrection de Jésus-Christ, les prophéties de l'Ancien Testament, les prophéties de Jésus-Christ, la propagation du christianisme, la conservation du christianisme, le témoignage des martyrs, les bienfaits du christianisme. — Les diverses religions. — La transcendance du christianisme.

### EN PHILOSOPHIE (*deuxième année*)

### Apologétique

#### L'ÉGLISE

Existence de l'Église. — Les propriétés de l'Église. — Les notes de l'Église. — Le protestantisme. — Les églises grecques. — L'Église romaine. — Autorité, infaillibilité de l'Église romaine. — La règle de foi. — Les sources de l'enseignement de l'Église romaine. — Quelques enseignements de l'Église romaine. — L'Église et la science. — L'Église et les ordres religieux. — L'Église et la société civile. — L'Église et la famille. — L'Église et la question sociale. — L'Église et la franc-maçonnerie. — L'Église et la crémation. — Objections contre l'Église. — Nos devoirs envers l'Église.

---

## FRANCAIS

## Cours collégial

### EN SIXIÈME

Grammaire française (cours moyen), vue en entier avec exercices correspondants. — Dictée française. — Analyses grammaticale et logique.— Lecture raisonnée et rédaction d'après Calvet et Chompret.

### EN CINQUIÈME

Grammaire française (cours supérieur) avec exercices correspondants. — Dictée française. — Analyse logique. — Lecture raisonnée et exercices de rédaction d'après Calvet et Chompret. — Fables de Lafontaine.

### EN QUATRIÈME

Lecture raisonnée. — Analyse des auteurs. — Exercices de rédaction d'après Calvet et Chompret. — Fables de Lafontaine. — Extraits de Boileau.

### EN TROISIÈME

Préceptes de style et de composition.—Exercices de composition: narrations, descriptions, lettres. — Analyse des auteurs : Boileau, Racine, Fénelon, Chateaubriand, Louis Veuillot.

## Cours universitaire

### EN SECONDE

Préceptes de poétique et de versification. — Histoire de la littérature des origines au 19me siècle. — Exercices de composition. — Analyse des auteurs : Boileau, Racine, Molière, Corneille, De Maistre, Lamartine, Hugo.

### RHÉTORIQUE

Préceptes de rhétorique. — Analyse des auteurs : Bossuet, Pascal, La Bruyère, Veuillot, Hugo. — Exercices de composition : discours, dissertations, etc. — Histoire de la littérature française au 19me siècle, de l'éloquence et de la littérature canadienne.

### EN PHILOSOPHIE (*première année*)

Exercices de composition : dissertation.

### EN PHILOSOPHIE (*deuxième année*)

Exercices de composition : dissertation.

---

# PRÉCEPTES DE LITTÉRATURE

## Cours collégial

### EN TROISIÈME

#### STYLE ET COMPOSITION

Notions préliminaries sur la littérature et les facultés littéraires de l'homme. — Le style : ses éléments et ses qualités.

Les ornements du style : figures de mots et figures de pensées.

L'art de la composition.
La description ; la narration ; la dissertation et la lettre.

## Cours universitaire

### EN SECONDE

#### POÉTIQUE

Notions générales sur la poésie, sa nature et sa forme.
L'art des vers ou règles de la versification française.
Des genres poétiques : la poésie lyrique, l'épopée, le drame, la poésie didactique, l'épître, la satire, la fable, l'élégie, la poésie pastorale et les poésies fugitives.

### EN RHÉTORIQUE

#### RHÉTORIQUE

Notions générales sur la rhétorique et l'éloquence.
De l'invention oratoire : les arguments, les mœurs oratoires et les passions.
De la disposition des matériaux du discours.
De l'élocution et de l'action oratoire.
*Des genres d'éloquence* : l'éloquence sacrée, l'éloquence politique, l'éloquence judiciaire, l'éloquence académique et l'éloquence militaire.
*Autres genres en prose* : l'histoire, le roman et la critique littéraire.

---

# HISTOIRE DES LITTÉRATURES

Dans les classes de Sixième, Cinquième et Quatrième, il se donne un enseignement général des littératures sacrée, française, latine et grecque à l'occasion de l'explication des auteurs sacrés, français, latins ou grecs On commence en Troisième seulement à étudier l'Histoire proprement dite des littératures.

## Cours collégial

### EN TROISIÈME

#### LITTÉRATURE SACRÉE

David et Isaïe. — Les évangélistes.

#### LITTÉRATURE GRECQUE

Les origines. — Poésies épique et lyrique. —Le théâtre. —L'histoire. et l'éloquence attiques. — Les sophistes.
Littérature alexandrine et greco-romaine.
Pères de l'Église au IVme siècle.

#### LITTÉRATURE LATINE

Origine. — La comédie. — L'éloquence de Caton et Cicéron.

La poésie et l'histoire au siècle d'Auguste.
La poésie après Auguste.
Les docteurs de l'Église latine au IVme siècle.

## Cours universitaire

### EN SECONDE

#### LITTÉRATURE FRANÇAISE

*Origines* : formation de la langue et de la littérature.

*Moyen-âge* : la poésie épique, lyrique et didactique. — Le théâtre et l'histoire.

*Le 16me siècle* : mouvement de la renaissance.

*Le 17me siècle* : réforme de la poésie et de la prose. — La tragédie et la comédie. — L'éloquence de la chaire. — Mémoires, correspondances, romans. — Moralistes et critiques littéraires.

*Le 18me siècle* : la tragédie et la comédie. — Philosophes. — Historiens. — Naturalistes. — Poésie lyrique. — Romans. — Éloquence politique.

### EN RHÉTORIQUE

*Le 19me siècle* : Le romantisme. — La poésie lyrique et histoire. — Philosophes et critiques. — Orateurs. — Le roman et le théâtre.

#### LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE

Notre langue. — Esprit canadien-français. — Caractères généraux de la littérature canadienne-française.

*De 1760 à 1820* : Origines. — Les premiers journaux. — La poésie.

*De 1820 à 1860* : L'éloquence politique. — Le journalisme. — L'histoire. — La poésie.

*De 1860 à 1900* : L'histoire. — La poésie. — Le roman. — Récits et contes. — La philosophie et l'éloquence.

*Depuis 1900* : La poésie. — L'histoire. — La philosophie et la sociologie. — Le roman. — La critique littéraire.

#### LITTÉRATURE ANGLAISE

Littérature anglaise. — Le siècle d'Elizabeth. — Les orateurs parlementaires au 18me siècle

#### LITTÉRATURE ALLEMANDE

Réveil littéraire au 18me siècle.

#### LITTÉRATURE ITALIENNE

Premier âge d'or. — Siècle de Léon X.

#### LITTÉRATURE ESPAGNOLE

Camoëns.

---

## ANGLAIS

### Cours collégial

#### EN SIXIÈME

Grammaire élémentaire (1re partie). — Nouveau cours. — Cours de lecture. — Thèmes et versions. — Récitations.

#### EN CINQUIÈME

Grammaire élémentaire (2me partie). — Nouveau cours. — Cours de lecture. — Thèmes et versions. — Récitations.

#### EN QUATRIÈME

Grammaire complète (1re partie). — Nouveau cours. — Cours de lecture supérieur. — Thèmes et versions. — Récitations.

#### EN TROISIÈME

Grammaire complète (2me partie). — Cours de lecture supérieur. — Thèmes et versions. — Rédactions. — Récitations.

### Cours universitaire

#### EN SECONDE

Grammaire complète revue. — Lecture raisonnée. — Compositions littéraires. — Thèmes. — Récitations.

#### EN RHÉTORIQUE

Revue rapide de la grammaire complète. — Étude des auteurs modernes. — Thèmes. — Compositions littéraires.

---

## LATIN

### Cours collégial

#### EN SIXIÈME

Grammaire élémentaire avec thèmes et versions appropriés. — Exercices oraux. — Traductions faciles : Epitome, Lettres de Cicéron, etc.

#### EN CINQUIÈME

Grammaire complète. — Exercices oraux. — Versions et thèmes. — Traduction de passages faciles de Phèdre, Cornélius Népos, César, Virgile.

#### EN QUATRIÈME

Grammaire revue.—Exercices oraux.—Nombreux thèmes et versions.— Extraits appris de mémoire. — Traduction de César, Virgile, etc.
Prosodie latine. — Vers latins.

### EN TROISIÈME

Nombreux thèmes et versions. — Extraits appris de mémoire. — Traduction de Virgile, Salluste, Cicéron. — Histoire de la littérature latine.

## Cours universitaire

### EN SECONDE

Nombreux thèmes et versions. — Extraits appris de mémoire. — Traduction de Cicéron, Horace, etc.

### EN RHÉTORIQUE

Composition latine. — Nombreux thèmes et versions. — Traduction de Cicéron, Horace, Tacite, Tite-Live, etc. — Histoire de l'éloquence chez les Latins.

### EN PHILOSOPHIE (1re et 2me années)

Le manuel de philosophie est en langue latine.

---

# GREC

## Cours collégial

### EN QUATRIÈME

Grammaire. — Morphologie et principales parties de la syntaxe. — Exercices oraux. — Thèmes et versions correspondant aux principales règles de la grammaire. — Racines grecques apprises de mémoire. — Traduction des exercices de Ragon, d'Ésope, de Xénophon.

### EN TROISIÈME

Grammaire au complet. — Versions et thèmes gradués. — Exercices oraux. — Traduction de divers passages de Lucrèce, Xénophon, Pères grecs, etc.

## Cours universitaire

### EN SECONDE

Grammaire revue. — Nombreux exercices de thèmes et de versions.— Traduction de divers passages de Homère, Plutarque, Sophocle, Euripide, Pères grecs. — Histoire de la littérature grecque.

### EN RHÉTORIQUE

Exercices et versions. — Traduction de passages des auteurs suivants : Pères grecs, Homère, Démosthène, Eschine, Plutarque, Platon, Thucydide.

# HISTOIRE UNIVERSELLE

## Cours collégial

### EN SIXIÈME

#### HISTOIRE ANCIENNE

Egypte. — Chaldéens et Assyriens. — Israélites. — Phéniciens. — Mèdes et Perses.

### EN CINQUIÈME

#### HISTOIRE DE LA GRÈCE

Géographie. — Doriens et Ioniens. — Sparte et Athènes. — Guerres médiques. — Guerre du Péloponèse. — Suprématie d'Athènes, de Sparte, de Thèbes, de la Macédoine. — Alexandre : son empire. — Dernières luttes civiles en Grèce.

### EN QUATRIÈME

#### HISTOIRE MODERNE

Géographie. — Rome. — La royauté. — Conquête de l'égalité civile, politique et religieuse. — Premières luttes de Rome. — Guerres puniques. — Conquêtes du Bassin de la Méditerrannée et leurs conséquences. — Marius et Sylla. — Pompée et César. — Guerre civile. — L'Empire sous Auguste et les empereurs de sa famille, sous les Flaviens et les Antonins. — Les arts et les lettres. — Septime-Sévère. — Constantin et le Christianisme. — Derniers temps de l'Empire.

### EN TROISIÈME

#### HISTOIRE DU MOYEN-ÂGE

L'Empire romain à la fin du 4me siècle. — Les barbares. — L'Empire romain d'Orient. — Les Arabes. — La papauté. — Les ducs austrasiens. — L'Empire franc. — La féodalité. — L'Allemagne et l'Italie. — Les Croisades. — Les villes. — La royauté française. — L'Angleterre. — La civilisation chrétienne et féodale.

## Cours universitaire

### EN SECONDE

#### HISTOIRE MODERNE

L'Europe à la fin du 18me siècle. — La royauté en France. — La guerre de cent ans. — France et Angleterre. — L'Église. — L'anarchie en Allemagne et en Italie. — Démembrement de l'Empire grec et formation de l'Empire ottoman. — Les États de l'Europe occidentale à la fin du 15me siècle. — Angleterre et Espagne. — Le déclin du Moyen-Âge. — Grandes inventions et leurs effets sur la civilisation. — La politique européenne. — Rivalité des maisons de France et d'Autriche. — Le Renaissance. — La Réforme et la contre Réforme. — Guerres politiques et religieuses. — Angleterre.—France.—La France sous Henri III, Henri IV, Louis XIII.—

L'Angleterre sous Elizabeth et les Stuarts jusqu'à l'avènement de Guillaume III.

L'état de l'Europe en 1660. — Louis XIV. — Mouvement littéraire et artistique de la fin de la seconde moitié du 16me siècle jusqu'au commencement du 18me.

L'Europe occidentale et orientale vers 1715.

La France de 1715 au milieu du 18me siècle.

Autriche et France pendant la première moitié du 18me siècle.

Règne de Louis XV. — Mouvement intellectuel et politique.

Le gouvernement parlementaire en Angleterre.

Mouvement révolutionnaire en Europe.

Prélude de la Révolution française.

La guerre d'indépendance en Amérique.

### EN RHÉTORIQUE

#### HISTOIRE CONTEMPORAINE

Monarchie européenne vers 1789. — Préliminaires et causes générales de la Révolution en France.

États généraux. — Constituante. — Assemblée législative. — Convention. — Directoire. — Le Consulat et l'Empire.

Le Congrès de Vienne. — L'Europe en 1815.

La Restauration. — La Révolution de 1830.

Mouvement des esprits depuis la fin du 18me siècle.

Louis-Philippe. — Effets de la révolution de 1830 en Europe. — Question d'Orient.

Révolution de 1848. — La république de 1848. — Le Second Empire.— Lois constitutionnelles de 1875.

Politique extérieure à la France, en Allemagne, en Autriche, dans les Balkans.

L'Angleterre et la Russie en Asie.

Angleterre et Irlande.

Le Nouveau-Monde.

La politique européenne. — Triplice et Triple Entente — Question d'Orient. — Les Balkans. — La Belgique.

Développement et transformation des principes de 1789 : régime constitutionnel. — liberté des cultes — idées démocratiques — socialisme.

Mouvement intellectuel — érudition — sciences.

Industries et commerce.

Expansion de la civilisation européenne.

---

## HISTOIRE DU CANADA

### Cours collégial

#### EN CINQUIÈME

Toute la domination française. Vue d'ensemble sur la domination anglaise.

## Cours universitaire

### EN RHÉTORIQUE

**Régime français**

*Période des découvertes,* 1492-1608 : Vue d'ensemble.— Voyages de Cartier.— Récit détaillé du second voyage.— Roberval.— Chauvin et de Monts.— Établissement en Acadie.

*Période des compagnies,* 1608-1663 : Vue d'ensemble.— Noms, durée et œuvre des diverses compagnies.

Champlain, de 1608 à 1629 ; de 1632 à 1635.—Les Indiens : vie, religion, mœurs.— Guerres contre les Iroquois.— Fondations de Québec, des Trois-Rivières, de Montréal.— Montmagny.—Premiers établissements des communautés de femmes.— Destruction de la nation huronne.— Martyre des PP. Jogues, de Brébœuf et Lallemant—D'Ailleboust, d'Argenson, d'Avaugour.

*Période du gouvernement royal :* 1ère partie, 1663-1713 : Tracy.— L'œuvre de Talon.— Découverte du Mississipi.— Denonville.— Seconde administration de Frontenac.— Exploits d'Iberville.— M. de Vaudreuil jusqu'en 1713 inclusivement.— Traités de Ryswick et d'Utrecht.— Mgr de Laval et Mgr de St-Vallier.

*Période du gouvernement royal :* 2ème partie, 1714-1760 : M. de Beauharnois.— Découvertes de M. de la Verendrye.— Contre-coup de la guerre de succession d'Autriche au Canada.— La dernière lutte : résumé des campagnes ; détails sur la dispersion des Acadiens, les batailles de Carillon, des plaines d'Abraham et de Sainte-Foy.— La capitulation de Montréal.— Noms des évêques de cette période.

**Régime anglais**

*Périodes des gouvernements militaire et absolu,* 1760-1791 : Vue d'ensemble.— L'acte de Québec.— Invasion américaine en 1775.— Le Conseil législatif.— Carleton.— Mgr Briand.— Haldimand.

*Période du premier régime constitutionnel,* 1791-1840 : Vue d'ensemble.— Institution royale.— Craig et Mgr Plessis.— Prévost et la guerre de 1812-1814.— Les luttes parlementaires : questions des subsides ; 92 résolutions. — Dalhousie et Gosford.— Troubles de 1837-38.— Le Conseil spécial.

*Période de l'Union,* 1841-1867 : Vue d'ensemble.— En quoi consistait l'Acte d'Union.— Noms des gouverneurs et principaux faits.— Lafontaine et Baldwin.— Elgin.

*Période de la Confédération* 1867 : La constitution actuelle.— Noms des gouverneurs.— Événements principaux : civils, politiques et religieux.

# GEOGRAPHIE

## Cours collégial

### EN SIXIÈME

Notions préliminaires. — Géographie d'Amérique et spécialement du Canada.

### EN CINQUIÈME

Géographie de l'Europe, de l'Angleterre et de ses colonies spécialement.

EN QUATRIÈME

Géographie de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie.

### Cours universitaire

EN RHÉTORIQUE

Revue de la géographie de l'Europe et de l'Amérique.

N. B. — L'étude de la géographie à toutes les époques accompagne nécessairement l'étude de l'histoire universelle dans toutes les classes du cours.

---

## DESSIN

### Cours collégial

EN CINQUIÈME

Esquisses géométrales d'après nature, croquis, cotés. — Perspective d'observation, linéaire et aérienne, maniement des instruments graphiques. — Composition décorative, étude élémentaire de la couleur, tonalités, nuances, harmonies.

---

## PHILOSOPHIE

### Cours universitaire

EN PHILOSOPHIE ( première année)

LOGICA

*Dialectica*

*De simplici apprehensione* : de ideis — de terminis — de definitione et divisione.

*De judicio* : de notione judicii — de propositione.

*De ratiocinio* : de notione ratiocinii — de syllogismo — de inductione— de syllogismo demonstrativo, probabili, et sophistico.

*Critica*

*De certitudine* : de naturâ certitudinis — de essentiâ certitudinis — de causâ certitudinis. — De mediis quibus mens certitudinem consequitur : de facultatum cognoscitivarum veritate de auctoritate. — De modo ordinate procedendi ad consequendum certitudinem : de scientiâ — de methodo.

METAPHYSICA

*Ontologia*

*De ente* : de naturâ entis — de proprietatibus entis : de proprietatibus transcendentibus — de universalissimis entium proprietatibus. — De divisione entis : de substantiâ — de accidentibus.

De causis : de causis in genere — de causâ efficiente — de causâ materiali et formali — de causâ finali.

*Cosmologia*
De origine mundi : de notione mundi — de creatione mundi—de antiquitate mundi.
De primis principiis corporum constitutivis : de essentiâ corporum — de proprietatibus corporum.
De causâ finali mundi : de causâ finali rerum.

EN PHILOSOPHIE (deuxième année)

*Psychologia*
De vitâ in genere : de animâ vegetativâ. — de animâ sensitivâ — de animâ rationali in se spectatâ : de naturâ animæ — de unione animæ et corporis — de origine animæ humanæ.
De facultatibus animæ : de facultatibus in genere — de facultatibus sensitivis — de intellectu — de voluntate.

*Theodicea*
De Deo : de essentiâ Dei — de naturâ Dei — de constitutivo naturæ divinæ — de attributis divinis. — De operatione Dei : de operatione Dei immanente — de operatione Dei transeunte.

ETHICA

*Ethica generalis* — De principiis extrinsecis actuum humanorum : de fine hominis ultimo — de lege morali — de conscientiâ morali.
De principiis intresecis actuum humanorum: de causâ materiali actuum humanorum — de causâ formali actuum humanorum.
*Ethica specialis.* — Moralis individualis : de jure et officiis in genere — de officiis hominis erga Deum — de officiis hominis erga seipsum — de officiis hominis erga alios homines.
*Moralis socialis* ; de societate in genere — de societate domesticâ — de societate professionali — de societate civili — de societate internationali — de societate religiosâ.

---

# PHYSIQUE

## Cours universitaire

EN PHILOSOPHIE (deuxième année)

MÉCANIQUE

Mouvement uniforme et uniformément varié. — Inertie, étude des forces. — Composition des forces concourantes et parallèles. — Force centripète et force centrifuge. — Travail des forces. —Unités vulgaires et du système C. G. S. — Force vive. — Conditions d'équilibre des machines simples. — Principe des vitesses virtuelles, rendement.

PESANTEUR

Attraction universelle. — Poids, densité. — Équilibre des corps. — Balance. — Variations de la pesanteur. — Pendule.

7

### LIQUIDES

Principe de Pascal. — Pressions développées dans les liquides pesants, conditions d'équilibre. — Presse hydraulique. — Niveau d'eau. — Principe d'Archimède. — Poids spécifiques des solides et des liquides. — Aréomètres et alcoomètres. — Phénomènes capillaires, osmose.

### GAZ

Caractères généraux des gaz. — Pression atmosphérique, baromètres, variations barométriques. — Loi de Mariotte. — Manomètres. — Dissolution des gaz dans les liquides. — Ballons, aérostats. — Machine pneumatique. — Air comprimé. — Siphon. — Pompes.

### ACOUSTIQUE

Définition, cause et propagation du son. — Réflexion, écho, résonance. —Qualités du son. — Théorie musicale, accords, intervalles, gamme.— Vibrations transversales des cordes. — Tuyaux sonores. — Analyse des sons.

### CHALEUR

Dilatation des solides, des liquides et des gaz, thermomètres. — Poids spécifiques des gaz. — Changements d'état, fusion, dissolution, vaporisation, ébullition. — Liquéfaction des vapeurs et des gaz, air liquide. — Hygrométrie. — Calorimétrie, chaleur spécifique et chaleur de fusion.— Propagation de la chaleur par conductibilité, par rayonnement, chaleur rayonnante. — Pouvoirs des corps par rapport à la chaleur rayonnante.— Chauffage des lieux habités. — Machines à vapeur, turbines à vapeur.— Notions de thermodynamique, équivalent mécanique de la calorie.

### LUMIÈRE

Propagation de la lumière, théorie des ombres. — Photométrie. — Réflexion de la lumière. — Miroirs plans, miroirs sphériques, convexes et concaves. — Réfraction de la lumière. — Prismes, lentilles convergentes et divergentes. — Dispersion, analyse spectrale. — Instruments d'optique, microscopes, télescopes, appareils de projection. — Photographie.— L'œil humain.

### ÉLECTRICITÉ ET MAGNÉTISME

Électrisation par frottement, par contact et par influence. — Lois de Coulomb. — Condensateurs.— Machines électrostatiques. — Piles. —Courant électrique. — Lois d'Ohm et de Joule. — Electrolyse, lois de Faraday. — Accumulateurs. — Aimants naturels et artificiels. — Lois de Coulomb. — Inclinaison et déclinaison. — Electromagnétisme, lois d'Ampère, électro-aimants. — Induction électromagnétique. — Bobines d'induction, transformateurs industriels. — Rayons X. — Galvanomètres. — Unités électriques. — Machines magnéto et dynamo-électriques. — Moteurs électriques. — Éclairage, métallurgie électriques. — Télégraphe, téléphone, télégraphie sans fil.

### MÉTÉOROLOGIE

Circulation générale de l'atmosphère. — Cyclones, centres de haute et

de basse pression, prévision du temps. — Météores aqueux, nuages, pluies, neige. — Météores électriques, tonnerre, orages d'été. — Météores lumineux, arc-en-ciel. — Climatologie, courants marins.

---

## ASTRONOMIE

### Cours universitaire

PHILOSOPHIE (deuxième année)

*La sphère céleste:* généralités, coordonnées.

*La terre:* forme, mesure, rotation, coordonnées terrestres, cartes géographiques.

*Le soleil:* écliptique, mesure du temps, saisons, éléments, constitution, distance à la terre, translation de la terre.

*La lune:* révolutions, phases, constitution, éclipses, marées.

*Les planètes:* système solaire, la gravitation universelle, mouvement des planètes. — Comètes, étoiles filantes.

*Les étoiles:* généralités sur les étoiles doubles, colorées, temporaires, etc., leur distance à la terre. Nébuleuses.

---

## MATHÉMATIQUES

### Cours collégial

EN SIXIÈME

*Arithmétique.* — Table de multiplication. — Les quatre règles simples. — Fractions ordinaires. — Fractions décimales. — Calcul mental.

EN CINQUIÈME

*Arithmétique.* — Révision des matières de l'année précédente. — Réductions. — Règles composées. — Principes de tenue des livres. — Calcul mental.

EN QUATRIÈME

*Arithmétique.* — Révision des matières de l'année précédente. — Fractions. — Problèmes raisonnés. — Règles de trois. — Règles d'intérêts.

EN TROISIÈME

*Arithmétique.* — Révision des matières de l'année précédente. — Règles d'escompte. — Poids et mesures du Canada. — Système métrique.

### Cours universitaire

EN SECONDE .

*Arithmétique.* — Révision des règles de trois, d'intérêt et d'escompte.
*Algèbre.* — Les quatre règles simples : opérations. — Exposant zéro et exposant négatif. — Décompositions en facteurs. — Equations : du premier degré à une inconnue, à deux inconnues ; du deuxième degré à une et à deux inconnues : opérations.

EN PHILOSOPHIE (première année)

Revue générale de l'arithmétique et des éléments d'algèbre étudiés en Seconde.
*Algèbre.* — Opérations fondamentales. — Fractions. — Equations du 1er degré à une et à plusieurs inconnues (résolution et discussion). — Equations du 2me degré à une et à plusieurs inconnues (résolution). — Problèmes raisonnés. — Logarithmes. — Intérêts composés. — Placements annuels et amortissements.
*Géométrie.* — Géométrie plane et géométrie dans l'espace (démonstration des théorèmes, calcul des surfaces et des volumes).
*Trigonométrie.* — Notions fondamentales. — Résolution des triangles rectangles et des triangles quelconques. — Problèmes topographiques.

---

## CHIMIE

### Cours universitaire

EN PHILOSOPHIE (première année)

*Chimie minérale ou inorganique.* — Métalloïdes et métaux et leurs principaux composés.
*Chimie organique.* — Carbures d'hydrogène — alcools — acides — aldéhydes — éthers — amines — amides — alcaloïdes — albuminoïdes.

---

## MINÉRALOGIE

### Cours universitaire

EN PHILOSOPHIE (première année)

Minéralogie physique. — Minéralogie chimique. — Classification. — Principales espèces du Canada.

## GÉOLOGIE

### Cours universitaire

EN PHILOSOPHIE (première année)

Géologie physiographique. — Géologie lithologique. — Géologie dynamique. — Géologie historique. — Principaux étages admis en géologie ; étude de ceux qui se rencontrent dans la province de Québec.

---

## BOTANIQUE

### Cours universitaire

EN PHILOSOPHIE (première année)

*Histologie* ; cellules — fibres — vaisseaux — tissus.
*Organographie* : racines — tiges — bourgeons — rameaux — feuilles — fleurs — fruits — graines.
*Physiologie* : Nutrition — absorption — circulation— transpiration — respiration — fonction chlorophilienne — assimilation — secrétion — excrétion — accroissement — pollinisation et germination.
*Classification.*

---

## ZOOLOGIE

### Cours universitaire

EN PHILOSOPHIE (première année)

Anatomie et physiologie de l'homme.
*Vertébrés* : mammifères—oiseaux—reptiles—batraciens—poissons.
*Invertébrés* : généralités sur les insectes, les arachnides, les crustacés, les mollusques et les vers ; notions sur les échinodermes, les polypes, les éponges et les animalcules microscopiques.

---

HORAIRE DES COURS
(voir page 211)

---

DEGRÉS
(voir page 51)

PRIX
(voir pages 123 et 124)

---

FONDATIONS
(voir page 123)

---

PROFESSEURS
(voir page 21)

---

ÉLÈVES
(voir pages 162)

---

GRADUÉS
(voir page 164)

---

DÉBOURSÉS
(page 48)

---

ADMISSION
(voir page 78)

---

AVANTAGES DES DIPLÔMES DE BACHELIERS
(voir page 56)

---

BIBLIOTHÈQUES
Chaque classe est pourvue d'une bibliothèque à l'usage des élèves.

# LICENCE EN PHILOSOPHIE

## Admission

La licence pourra s'obtenir après deux ans de philosophie, par les élèves classés dans la seconde catégorie au second examen de l'inscription et du baccalauréat.

## Epreuves

Deux épreuves sont exigées du candidat.

1. Une épreuve écrite dont le sujet sera choisi parmi les thèses énoncées à la suite du programme de philosophie pour l'inscription et le baccalauréat,
2. Une épreuve orale d'après la méthode syllogistique, sur les thèses de l'examen écrit et sur toutes les questions du programme de philosophie pour l'inscription et le baccalauréat. Cependant, les interrogateurs ne pourront faire d'objections que sur les thèses énoncées dans le programme de l'examen écrit.

Aucun candidat ne sera admis à l'épreuve orale à moins qu'il n'ait conservé au moins les deux tiers des points affectés à l'épreuve écrite.

Les questions de l'examen écrit sont choisies par le Supérieur du collège du candidat, et l'élève doit pouvoir y répondre dans l'espace de cinq heures.

Les épreuves écrites et orales se font dans le collège du candidat ; elle, seront dirigées et appréciées par un jury d'au moins quatre membres choisis par le Supérieur de ce collège parmi les professeurs de sa maison ou parmi les professeurs des collèges affiliés.

A l'épreuve orale, qui doit durer au moins une heure, le jury apprécie, à la majorité des voix, les réponses des élèves, après que chaque professeur a fini d'interroger, en leur appliquant l'une des six notes : *très bien* (6), *bien* (5), *assez bien* (4), *médiocre* (3), *mal* (2), *très mal* (1). En cas d'égalité de partage des voix, l'interrogateur a voix prépondérante. Le président du jury consigne la note moyenne.

A la fin de l'examen, le jury se retire, examine les notes, et le président est chargé d'annoncer privément au candidat son admission ou son renvoi d'après les principes suivants :

Le candidat peut être reçu avec tous des *assez bien*, à plus forte raison avec des *bien* et des *très bien* ; mais il ne peut l'être avec un *médiocre*, un *mal* ou un *très mal*.

Le président du jury envoie au Recteur la liste des noms des candidats en mettant à la suite de chacun les notes de son examen.

## Classification des candidats et distinctions

La classification des candidats se fait de la manière suivante :

Lorsque les *très bien* sont en majorité et qu'il n'y a pas d'*assez bien*, le candidat est licencié *avec grande distinction* ; lorsqu'il y a plus de *bien* que de *très bien* et pas d'*assez bien*, le candidat est reçu *avec distinction* ; il est encore reçu avec distinction, s'il obtient quelques *assez bien*, à condition que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *très bien* ; dans les autres cas, il est simplement admis.

**Programme**

THESES ET QUESTIONES

## EX LOGICA

I

Philosophia sibi vindicat nomen veræ et propriæ scientiæ, omnibus aliis disciplinis præcellens necnon maxime inserviens. Spectato autem objecto, tres in partes dividitur, scilicet in Logicam, Metaphysicam et Moralem ; ex quibus, ratione dependentiæ, Logica primum locum tenet.

II

In suo processu intellectus humanus duas prosequitur vias : deductionem videlicet et inductionem ; inductio autem scientifica solido nititur fundamento, tria momenta amplectitur, et specialibus gubernatur legibus.

III

Veritas logica, quæ rite describitur : adæquatio intellectus cum re cognita, plene et proprie non invenitur nisi in intellectu componente aut dividente. Veritas autem quæ competit intellectui simpliciter apprehendenti est imperfecta.

IV

Quinque sunt diversi mentis status respectu veritatis, inter quos præstat certitudo quæ diversas species sortitur et gradus aliquando admittit. Hæc quidem gradatio nullo modo destruit essentiam veritatis quæ semper immutabilis remanet, et hoc est contra Relativistarum placita.

V

Quæstioni utrum mens humana cum certitudine veritatem attingere possit, diversimode respondent Agnostici, Sceptici et Dogmatici. Solutio autem optima proculdubio ad Dogmaticos pertinet. Quare Scepticismus et Agnosticismus reprobandi sunt.

VI

Nonobstante scopo dogmatico quem sibi proposuit Cartesius, dubium cartesianum, vulgo dictum *methodicum* aut *hypotheticum*, est *vera* et non *ficta* dubitatio, proindeque tanquam secura attingendi veritatem methodus declarari nequit.

VII

Sensus externi, utpote veraces, sunt criteria veritatis, ideoque intellectui maxime inserviunt. Idem affirmatur de sensibus internis, præsertim de conscientiâ, cujus veracitas nequit in dubium vocari.

VIII

Mens nostra simpliciter apprehendens efformat ideas vere objectivas.

Unde doctrina Kantiana juxta quam conceptus intellectus sunt mere subjectivi, totaliter caret fundamento et ad pessimum errorem modernismi ducit.

IX

Quæstio maximi momenti *de universalibus* decursu temporum diversas solutiones accepit ; inter quas Aristotelis et sancti Thomæ positio veram tuetur doctriman.

X

Nequit intellectus errare circa judicia analytica immediata, realiter objectiva ; quoad vero judicia mediata, non *per se* sed *per accidens* mens humana fallitur, ideoque syllogizando certam cognitionem comparare potest.

XI

Comparatione instituta inter divinum et humanum testimonium, probatur facile ex testimonio divino certitudinem et quidem metaphysicam haberi, ex altero autem certitudinem moralem. Sapientium vero auctoritas doctrinam reddit probabilem non tamen certam.

XII

Methodus sive in genere sive in specie spectata utilissima dici debet ; præstat vero inter cætera procedendi genera methodus analytico-synthetica seu scholastica.

## Ex Metaphysica

XIII

Notio entis, omnium communissima et prima, non est generica, nec æquivoca, nec univoca ; sed analogice prædicatur tum de Deo et de creaturis, tum de substantiâ et de accidente. Potentia et actus ita dividunt ens, ut quidquid est, vel sit actus purus, vel ex potentiâ et actu tanquam primis atque intrinsecis principiis necessario coalescat.

XIV

In omnibus creaturis essentia realiter differt ab existentiâ ; seu omne ens diversum a Deo est compositum ex essentiâ et existentiâ tanquam ex reali potentiâ et actu in ipsâ recepto.

XV

In substantiis compositis ex materiâ et formâ essentia non est per seipsam singularis et individua, sed realiter differt a principiis seu conditionibus eam determinantibus ad singularitatem ; e contra, in substantiis simplicibus completis, essentia individuatur per seipsam. Principium autem individuationis in substantiis compositis reponendum est in materiâ signatâ, nempe quæ intelligitur esse sub quantitate.

XVI

In rebus creatis datur realis distinctio inter naturam et suppositum ; ita ut subsistentia intelligatur tanquam aliquid positivum, intrinsecum, naturæ singulari superadditum.

XVII

Præter substantiam dantur accidentia realiter ab eâ distincta, quorum essentia est non esse per se. Hinc neque modalia, neque absoluta accidentia existere naturaliter possunt sine subjecto. — Attamen non repugnat accidentia absoluta, virtute divinâ, sine subjecto existere.

XVIII

Essentia seu natura substantiarum corporalium intrinsece componitur ex duplici principio realiter distincto, nempe ex materiâ primâ et formâ substantiali. Proinde atomismus et dynamismus rejici debent.

XIX

Miraculum non repugnat neque intrinsece, neque extrinsece ; immo certe cognosci potest non solum ut factum historicum sed etiam ut factum supernaturale.

XX

Vita diversos gradus patitur, et principium ejus repeti debet non a materiâ, neque ab organismo, sed ab animâ seu a formâ substantiali a quâ procedit activitas in corporibus viventibus et quæ toto cælo differt a formâ substantiali mineralium.

XXI

Neque evolutionismus radicalis seu generatio spontanea, neque transformismus mitigatus recte originem specierum explicant. Quapropter illa systemata tanquam rationi necnon experientiæ adversa repudianda sunt.

XXII

Anima humana est vera substantia, essentialiter et integraliter simplex, spiritualis et immortalis ; materialismus ergo veluti perniciosus error habendus et rejiciendus est.

XXIII

Inter animam et corpus viget unio substantialis et personalis, ita ut anima sit forma substantialis corporis. Imo, in quolibet homine non datur nisi unica anima. Anima autem humana multiplicatur in singulis hominibus et fit numerice distincta secundum quod ordinem dicit ad tale corpus, in quo est tota, et tota in qualibet parte, totalitate essentiæ, non totalitate virtutis,et non est de substantiâ Dei, nec a parentibus producitur, sed immediate creatur a Deo quum corpori infunditur.

XXIV

Facultates animæ realiter distinguuntur ab ejus essentiâ. Subjectum autem earum est compositum animæ et corporis, si sint vegetativæ aut sensitivæ, anima sola, si sint spirituales, sed nunquam corpus solum.

XXV

Adæquatum intellectionis objectum est communiter ipsum ens ; proprium vero objectum intellectus humani in præsenti statu unionis, quidditatibus abstractis a conditionibus materialibus continetur. Cognitionem ergo accipimus a rebus sensibilibus. Cum autem sensibile non sit intelligibile in actu, præter intellectum formaliter intelligentem, quem dicimus intellectum possibilem, admittenda est in animâ virtus activa, quæ species intelligibiles a phantasmatibus abstrahit. Per species intelligibiles directe universalia cognoscimus ; singularia vero sensu primum, nec non intellectu per conversionem ad phantasmata attingimus ; ad cognitionem spiritualium per analogiam ascendimus.

XXVI

Intellectum sequitur, non præcedit, voluntas ; quæ necessario appetit bonum ex omni parte explens appetitum, sed inter plura bona, quæ judicio mutabili appetenda proponuntur, libere eligit. Sequitur proinde electio judicium practicum ultimum ; at quod hoc sit ultimum, voluntas efficit.

XXVII

Deum esse neque immediatâ intuitione percipimus, neque a priori demonstramus, sed utique a posteriori, hoc est, per ea quæ facta sunt, ducto argumento metaphysico, physico et morali.

XXVIII

Deus omnes res gubernat, non tantum in universali, sed in particulari, easque directe et positive conservat.

## Ex Morali

XXIX

Omnes homines appetunt beatitudinem, quæ quidem objective considerata nonnisi in Deo collocari potest.

XXX

Existit lex naturalis quæ immutabilitate gaudet tum intrinsecâ, tum extrinsecâ.

XXXI

Falsæ sunt doctrinæ quæ denominantur Sensualismus, Utilitarismus et Rationalismus moralis.

XXXII

Tum suicidium, tum duellum a lege naturali certo prohibentur.

XXXIII

Ad perfectam *Quæstionis socialis* solutionem adhibenda sunt remedia ab Ecclesiâ præstita, et rejiciendus est Socialismus.

XXXIV

Divortium multiplici ex capite illicitum dicendum est.

XXXV

Jus directe curandi educationem, in ordine naturali, per se ad solos parentes pertinet ; ex quo apparet quam illicitum sit *Monopolium instructionis* a Gubernio institutum. Imo in scholis dirigendis, reprobatur doctrina *Uniformitatis librorum* et *Gratuitatis scholæ absolutæ* maximeque *neutralitatis religiosæ.*

XXXVI

Finis societatis civilis est tueri jura civium et prosperitatem publicam procurare ; auctoritas ejus a Deo repetenda est et proinde nequit in populo tanquam in subjecto residere.

XXXVII

Status non est fons et origo omnium jurium, nec obligant simpliciter leges humanæ nisi sint justæ.

XXXVIII

Jus inest auctoritati civili reos quorumdam criminum pœnâ capitali puniendi.

XXXIX

Ecclesia catholica ita naturam veræ perfectæque societatis sibi vindicat ut ipsius auctoritati potestas civilis aliquo modo subjiciatur.

XL

Statutis variis liberalismi gradibus, concluditur liberalismum sub quavis forma esse rejiciendum.

---

N. B.—*Les cours préparatoires à la licence en philosophie se donnent de 8½ à 9 hrs du soir, le lundi aux étudiants en théologie, et le mercredi aux autres étudiants.*

# PRÉPARATION DES PROFESSEURS A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'Université, désireuse de fournir aux jeunes professeurs l'occasion de parfaire leurs études, propose à leur émulation le *diplôme de grammaire* et la *licence ès-lettres* (maîtrise-ès-arts).

I

## Diplôme de grammaire

Tous ceux qui, dans nos collèges classiques, dirigent les jeunes prêtres dans la carrière de l'enseignement des lettres, ont maintes fois exprimé le regret de ne pouvoir leur donner une préparation suffisante. Tous souhaitent que, dans un avenir prochain, nos jeunes professeurs puissent prendre, soit dans notre Université, soit dans les universités d'Europe, leur grade de licence, préparation normale à l'enseignement secondaire.

Cependant la licence restera toujours, semble-t-il, le privilège des professeurs des classes de littérature : troisième, seconde et rhétorique. Les deux années de travail qu'elle exige, les déboursés considérables dont elle est l'occasion, les aptitudes qu'elle suppose chez ses postulants, font qu'elle sera longtemps encore le partage du petit nombre.

Et pourtant les classes de grammaire ont une bien grande importance, puisqu'elles servent de base aux exercices littéraires. Le regretté M. Ragon écrivait en 1901: " Je l'ai dit maintes fois, et je le répète avec plus de conviction que jamais : si j'avais l'honneur de diriger une maison d'éducation et que j'eusse deux licenciés seulement parmi mes collaborateurs..., je confierais la rhétorique au premier et au second *la quatrième.* "

Ne serait-il donc pas possible de trouver, pour nos professeurs de grammaire, un mode de préparation qui exige moins de temps que la licence, qui présente moins de difficultés, qui soit proportionné à l'enseignement qu'ils auront à donner ? Oui, cela est possible : établissons un examen que nos jeunes professeurs pourront aisément préparer dans leurs loisirs et sous la direction des maîtres expérimentés qu'ils ne manqueront pas de trouver dans leur collège. Cet examen sera, si l'on veut, un certificat d'aptitude à l'enseignement des langues classiques, un *diplôme de grammaire,* qui pourra devenir un acheminement vers la licence-ès-lettres.

### Conditions d'admission

Les candidats au diplôme de grammaire doivent être au moins *inscrits* de l'Université ; ils peuvent préparer leur examen dans leur collège avec l'aide des professeurs de lettres qui s'y trouvent.

L'examen se passe à Québec, en deux sessions, à Noël et à Pâques, aux dates fixées par le Recteur.

Les candidats doivent faire leur demande à M. le Secrétaire de l'Université, à Québec, au cours du mois d'octobre.

### Epreuves

Le diplôme de grammaire est décerné aux candidats qui ont subi avec succès les épreuves suivantes :

*Epreuves écrites* : composition française, version latine, version grecque, thème latin, thème grec.

*Epreuves orales*: 1. Analyse grammaticale et littéraire d'un texte français, d'un texte latin et d'un texte grec. Ces trois textes sont choisis dans les auteurs et les passages portés au programme de ce diplôme.

2. Interrogation sur la grammaire historique du français, sur la méthode de l'enseignement, sur les grammaires grecque et latine.

### Programme

Auteurs grecs : HOMÈRE, *Odyssée*, ch. I, v. 1, à 100. DEMOSTHÈNE, *Première Olynthienne*. PLATON, *Apologie de Socrate*, p. p. 17A-18A ; 28B-30C ; 33B-34B ; 40E-42A.

Auteurs latins : CICÉRON, *De Signis*, §§ 1-9 ; 29-54. VIRGILE, *Enéide*, VIII, v. v. 306-369 et 608-731. TITE-LIVE, XXVI, ch. XII, XIII, XIV, XV, XVI, XIX.

Auteurs français : DU BELLAY, *Les Regrets*, sonnets IV, V, IX, XX, XXV, XXXI, XXXVIII. BOSSUET, Sermons choisis, Exorde et premier point du sermon sur l'honneur. CORNEILLE, les deux premiers actes de *Polyeucte*. CHATEAUBRIAND, Extraits de la première et de la seconde partie du *Génie du Christianisme*. (1)

II

## Licence ès lettres

### Conditions d'admission

Le candidat à la licence-ès-lettres doit :

1. Etre bachelier de la Faculté des arts, ou présenter un diplôme équivalent.
2. Se faire inscrire chez le Recteur trois mois avant l'examen.
3. Subir avec succès quatre épreuves écrites qui sont: *a*) une dissertation littéraire de six heures, en français ou en anglais ; *b*) une dissertation latine de six heures, qui pourra porter sur une question littéraire ou philosophique ; *c*) une version grecque (séance de quatre heures) ; *d*) un thème grec (séance de quatre heures).
4. Subir également avec succès, en une ou deux fois, une épreuve orale qui comporte : *a*) l'explication et l'appréciation détaillées au point de vue grammatical, littéraire, historique, etc., des auteurs français, anglais,

---

(1) Éditions et ouvrages recommandés :

M. Croiset, Morceaux choisis d'Homère, (Colin), avec une bonne introduction.

Riemann et Homolle, Tite-Live, XXVI à XXX, (Hachette).

Lemercier, Chefs-d'œuvre poétiques du XVIè siècle, (pour Du Bellay).

Florisoone, Œuvres choisies de Châteaubriand (Hatier). Les morceaux donnés par cette édition sont ceux qui répondent au programme.

Brunot, Grammaire historique du français.

P. Passard, Pratique du Ratio studiorum, (Poussielgue).

E. Ragon, Grammaire grecque, Grammaire latine.

Cucuel, Syntaxe grecque, (Klincksieck, Paris).

Riemann et Lejay, Syntaxe latine, (Klincksieck, Paris).

N. B. Le numéro d'octobre, 1918, de l'*Enseignement Secondaire* a donné de plus amples détails sur le diplôme de grammaire.

latins et grecs qui sont au programme ; *b*) une interrogation dans une des matières de la première série des matières d'option; *c*) une interrogation dans une des matières de la seconde série des matières d'option.

Les deux matières choisies par l'étudiant devront être indiquées au Recteur trois mois avant l'examen.

L'épreuve orale est de quinze minutes pour chaque matière.

5. Subir six mois avant la date de la licence un examen d'essai, par écrit, sur les matières de l'examen écrit de la licence, et aussi une épreuve écrite sur l'explication des auteurs, d'un auteur grec ou latin, au choix du candidat.

N. B. — Le candidat n'est admis aux épreuves orales que si ses épreuves écrites ont été jugées au moins suffisantes, c'est-à-dire s'il a obtenu la moitié des points dans l'ensemble et s'il n'a pas eu de note éliminatoire dans aucune matière.

La préparation de la Licence, d'ici l'organisation régulière des cours, peut se faire privément et dure au moins deux ans.

Les épreuves se subissent à Québec.

## Programme

Auteurs grecs: HOMÈRE, *Odyssée*, chant XIV. EURIPIDE, *Electre*, v. v. 1 à 698. THUCYDIDE, Extraits des livres I et II dans les Extraits de Thucydide par Pierre (Poussielgue). PLATON, Pages choisies de Platon par Bertrand (Poussielgue) pp. 1 à 125. Demosthène, 1ère Philippique. SAINT-BASILE, Homélie aux jeunes gens sur la lecture des auteurs profanes.

*Auteurs latins* : TÉRENCE, Passages de l'Hécyre et des Adelphes contenus dans les Extraits du Théâtre latin par Pautigny (Poussielgue) CICÉRON, Brutus, depuis le paragraphe 139 jusqu'à la fin. VIRGILE, Géorgiques, le 1er chant. HORACE, Ad Pisones, De Arte Poetica. TITE-LIVE, livre XXVI. TACITE, Agricola.

*Auteurs français* : CHANSON DE ROLAND, Extraits par Gaston Paris (Hachette) ; JOINVILLE, vertus de Saint Louis, dans les extraits des Chroniqueurs français par Paris et Jeanroy (Hachette). DU BELLAY, Défense et illustration de la langue française. CORNEILLE, Polyeucte. MOLIÈRE, Les Précieuses ridicules. BOSSUET, Sermons choisis : Sur la Providence, sur la mort. LAFONTAINE, Fables, livre XI. BOILEAU, *L'art poétique*. MARIVAUX, Le jeu de l'amour et du hasard. CHATEAUBRIAND, Génie du Christianisme, livres I et II. VICTOR HUGO, Les Rayons et les ombres. DE HÉRÉDIA, Les Trophées : Rome et les Barbares ; Le Moyen-Age et la Renaissance.

*Auteurs anglais* : CHAUCER, SHAKESPEARE, MILTON, DRYDEN, POPE, WORDSWORTH, BYRON, MACAULAY, LONGFELLOW, d'après les morceaux choisis de la littérature anglaise, par Beljame et Legouis (chez Hachette).

## Matières d'option de l'examen oral

*Interrogations de la série A.*

1. Histoire de la littérature grecque et latine
2. Histoire de la littérature française
3. Histoire de la littérature canadienne.
4. Histoire de la littérature chrétienne (grecque, latine et française).
5. Histoire du Canada.

*Interrogations de la série B.*

1. Grammaire grecque et latine (grec homérique, langue poétique, langue attique, classique, langue des atticistes) ; (latin archaïque, langue poétique, classique, langue de l'époque impériale).
2. Métrique grecque et latine.
3. Philologie élémentaire grecque et latine.
4. Grammaire française historique.

# ÉCOLE D'ARPENTAGE ET DE GÉNIE FORESTIER

L'École forestière et l'École d'arpentage fonctionnaient séparément l'une de l'autre. Comme plusieurs des matières enseignées aux deux écoles étaient les mêmes, l'on décida de ne faire qu'une seule école qui désormais, en vertu d'une loi passée à la dernière Législature, sera connue sous le nom d'École d'arpentage et de Génie forestier.

Désormais, l'élève qui aura subi avec succès les examens sur toutes les matières du programme de la nouvelle école et qui aura satisfait à toutes les prescriptions de la loi relative aux arpenteurs-géomètres, quant à l'admission à l'étude, à la cléricature, pourra obtenir les diplômes d'ingénieur-forestier et de bachelier en arpentage.

Telle que constituée cette école se trouve en état d'assurer la formation de professionnels qui soient capables de rendre de grands services au pays; de professionnels à qui incombe la délimitation et l'inventaire de nos richesses forestières et minières ; de professionnels qui puissent s'occuper de la gestion des forêts, tant privées que domaniales, y pratiquer les opérations culturales que leur état requiert et s'occuper de la direction de tous les travaux de génie que comportent l'établissement et la mise en activité des fabriques de pâtes cellulosiques de papier et des scieries ; l'aménagement des cours d'eau pour le flottage et des chutes hydrauliques pour les fins d'industrie.

## PROGRAMME

Le programme qui assurera la formation de ces professionnels se développe pendant une durée de quatre ans et embrasse les sciences très variées que l'on pourrait classer de la façon suivante :

*Sciences naturelles appliquées :* Botanique, Minéralogie, Géologie, Entomologie et Mycologie.

*Les mathématiques appliquées :* Touchant l'arpentage, la topographie ; la construction des routes, des chemins de fer, des appareils aériens pour le transport des produits forestiers, des ponts, des usines où l'on travaille le bois (scieries, fabriques de pâtes cellulosiques ou de papier); la correction et l'aménagement des cours d'eau pour les fins de flottage et la mise en œuvre de l'énergie hydraulique.

*Etude de la législation des terres et forêts* de la province de Québec et de la loi relative aux arpenteurs-géomètres et aux arpentages.

*Sciences forestières proprement dites* comprenant la sylviculture, la dendrométrie, la technologie, l'évaluation des propriétés boisées, l'économie forestière, l'aménagement des forêts, la géographie forestière et l'histoire du développement de la sylviculture dans les pays européens et extra-européens.

A l'enseignement théorique s'ajoutent des travaux de laboratoire et des expertises sur le terrain. Ces dernières se font et à la pépinière du Gouvernement à Berthierville et dans les forêts avoisinant Québec où situées à proximité des endroits où existent des usines de pâte à papier et de papier.

Voici du reste comment se détaille, pour chaque année du cours, le programme :

| | | | |
|---|---|---|---|
| *1ère année* | Algèbre | 75 | cours. |
| | Géométrie élémentaire | 75 | " |
| | Trigonométrie rectiligne | 25 | " |
| | Chimie élémentaire | 135 | " |
| | Astronomie | 45 | " |
| | Physique | 180 | " |
| | Histoire Naturelle | 72 | |
| | | 607 | " |
| *2e année* | Calcul infinitésimal | 40 | cours. |
| | Géométrie analytique | 40 | " |
| | Trigonométrie sphérique | 15 | " |
| | Chimie spéciale | 30 | " |
| | Reboisement | 30 | " |
| | Sols | 25 | " |
| | Physique et mécanique | 40 | " |
| | Dendrologie | 70 | " |
| | Arpentage | 80 | " |
| | Exploitation | 40 | " |
| | Médecine | 15 | " |
| | | 425 | " |
| *3e année* | Mathématiques appliquées | 25 | cours. |
| | Travaux publics | 30 | " |
| | Constructions | 30 | " |
| | Chimie spéciale | 30 | " |
| | Sols | 25 | " |
| | Minéralogie et Géologie | 30 | " |
| | Physique et Mécanique | 35 | " |
| | Sylviculture | 45 | " |
| | Arpentage supérieur | 80 | " |
| | Dendrométrie | 30 | " |
| | Législation | 40 | " |
| | Astronomie et Météorologie | 35 | " |
| | Laboratoire (botanique) | 25 | " |
| | | 460 | " |
| *4e année* | Industries forestières | 60 | cours. |
| | Hydraulique | 30 | " |
| | Usines | 30 | " |
| | Chimie spéciale | 30 | " |
| | Protection | 50 | " |
| | Technologie | 30 | " |
| | Mécanique | 25 | " |
| | Aménagement | 40 | " |
| | Histoire de sylviculture | 30 | " |
| | Dendrométrie | 30 | " |
| | Économie forestière | 25 | " |
| | Géographie forestière | 25 | |
| | | 405 | " |

N. B.— Les élèves des quatre années suivent aux mêmes heures le cours de dessin qui comprend en tout 360 leçons [soit 90 par année].

## Conditions générales d'admission

Les candidats doivent être âgés de 18 ans révolus, parler et écrire correctement le français et l'anglais. Ils sont admis à la suite d'un examen qui porte sur les matières suivantes : arithmétique, algèbre, géométrie, trigonométrie, physique, chimie, minéralogie, géologie, botanique, géographie, histoire du Canada, histoire de France et d'Angleterre, histoire de la littérature, compositions française et anglaise.

L'examen d'admission a lieu, deux fois par année, dans la première semaine des mois de juillet et de septembre.

Les candidats devront verser entre les mains du Directeur, la somme de $5.00 en s'inscrivant pour le concours d'admission.

Les porteurs d'un diplôme de bachelier-es-sciences ou ès-arts sont exemptés de cet examen, à moins qu'ils ne désirent obtenir une bourse.

## Bourses

Chaque année, cinq bourses, consistant dans la remise de la contribution scolaire pour l'année courante sont accordées par l'Université aux candidats qui, au concours d'admission, ont obtenu 60 pour cent des points sur l'ensemble des matières et pas moins de 50 pour cent des points sur l'une quelconque des matières au programme du concours, et occupent les cinq premières places. L'élève à qui une bourse a été accordée y perd droit si, durant l'année scolaire pour laquelle il a mérité cette bourse, il n'obtient pas 60 pour cent des points sur l'ensemble des matières et s'il a moins de 50 pour cent sur l'une quelconque des matières au programme.

## Avantages

Les élèves de l'École — plus spécialement ceux qui se destinent au génie forestier et parmi ceux-ci les boursiers, — sont employés, durant les mois de vacances, par le Gouvernement, qui leur paie un salaire mensuel de $25.00 et leurs frais de déplacement et de pension réguliers. Ceux qui se destinent exclusivement à l'étude de l'arpentage, s'ils peuvent bénéficier des mêmes avantages, n'en restent pas moins obligés, d'après la loi relative aux arpenteurs-géomètres, d'être sous la surveillance d'un arpenteur autorisé.

## Élèves réguliers et Auditeurs libres

A part des boursiers, il y a les élèves réguliers et les auditeurs libres. Ces derniers, dispensés de l'examen d'entrée, suivent certains cours de préférence à d'autres. Ils paient la retribution fixée par l'Université, pour les cours spéciaux. [Voir page 48 .] Ils n'ont droit à aucun diplôme, mais peuvent obtenir un certificat attestant qu'ils ont suivi assidûment tels cours qu'ils auront choisis, et qu'ils ont subi avec succès les examens sur les matières enseignées.

Un auditeur libre peut à la fin de sa première année, après avoir subi l'examen, être admis comme élève régulier.

Les élèves réguliers paient à l'Université, par année d'études, la somme de $100. à $125., suivant le mode décrit à la page 48.

## Déboursés

Tous les élèves doivent déposer, au commencement de chaque année d'études, la somme de $10.00 dont $5.00 pour les frais de laboratoire et d'entretien des instruments et $5.00 pour l'achat de fourniture et pour payer les dommages qu'ils pourraient causer à ce qui est la propriété de l'École ou de l'Université.

Les dépenses de voyage et de pension, au cours des travaux pratiques ou expertises sur le terrain, sont à la charge des élèves.

Un honoraire de $15.00 doit être payé à l'Université pour le diplôme.

## Diplômes

Le diplôme d'Ingénieur-forestier décerné par l'Université donne droit au porteur d'exercer cette profession. Le porteur d'un tel diplôme peut, en outre, être admis comme membre de la Société canadienne des Ingénieurs forestiers, au même titre que les diplômés des Universités de Toronto et de Fredericton [faculté de génie forestier].

Le diplôme de bachelier en arpentage ne donne pas au porteur le droit de pratiquer la profession. Ce droit, il ne l'acquiert qu'après avoir subi avec succès un examen devant le Bureau de Direction de la Corporation des Arpenteurs.

L'élève, pour avoir droit à l'un ou l'autre de ces diplômes, doit avoir conservé une moyenne de 12 sur 20 sur l'ensemble des matières au programme des quatre années d'études, et une moyenne de 14 sur 20 points pour les travaux techniques.

Le diplôme peut être obtenu avec les mentions suivantes :

*Avec distinction* : 70% des points et le minimum sur chaque matière.

*Avec grande distinction* : 80% des points et une moyenne de 12 pour chaque matière.

Avec *très grande distinction* : 90% des points et une moyenne de 14 pour chaque matière.

## Règlement

Les élèves doivent suivre les règlements de l'Université et ceux établis par la direction de l'École.

N. B.— Toutes demandes de renseignements doivent être adressées au Directeur de l'École d'Arpentage et de Génie forestier.

---

## Personnel de l'École d'Arpentage et de Génie forestier

DIRECTEUR

**M. Avila Bédard**

---

MEMBRES DU CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT :

**MM. Avila Bédard,** directeur
**Paul Joncas,** directeur des études.
**G.-C. Piché,**
**Alexandre Vachon,**
**Alfred Mercil.**

---

PROFESSEURS

**M. G.-C. Piché**, professeur de sciences forestières, 64, rue St-Cyrille.

**M. Avila Bédard**, professeur de sciences forestières, 627, rue St-Jean.

**M. Alfred Mercil**, professeur de mathématiques pures et appliquées, 79, rue Aberdeen.

**M. Jean Bouffard**, professeur de législation forestière, 26, rue Ste-Famille

**M. Alexandre Vachon**, professeur de chimie et de sciences naturelles.

**M. Paul Joncas**, professeur d'arpentage, de topographie et de construction, Giffard.

**M. P.-C. Dagneau**, professeur d'hygiène et de médecine, 6, rue Collins.

**M. Georges Maheux**, chargé du cours de protection des forêts, 100, avenue Lamontagne.

**M. Théo.-C. Denis**, surintendant du Bureau des mines de Québec, chargé du cours de minéralogie et de géologie appliquées, 130, Avenue des Érables.

**M. Althéod Tremblay**, professeur de trigonométrie, géométrie analytique, 472, St-François.

**M. Arthur Smith**, directeur de l'observatoire de Québec, professeur d'astronomie et de météréologie, Observatoire, Québec.

---

# ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE

## Règlement

Affiliation. — 1° Les Congrégations enseignantes de Frères, qui demandent l'affiliation à l'Université Laval, doivent s'engager, par document écrit, à accepter les règlements universitaires relatifs à l'obtention des diplômes de l'enseignement secondaire moderne, ainsi que les modifications qui pourraient être faites à ces règlements.

2° L'Université institue une *Commission permanente* qui aura pour fonction d'étudier les programmes de l'enseignement secondaire moderne et de proposer les modifications qu'elle aura jugées opportunes. Cette commission sera composée de deux professeurs de l'Université, présentés à l'approbation du Conseil universitaire l'un par la Faculté des arts de Québec, l'autre par la Faculté des arts de Montréal. Elle comprendra aussi un représentant de chacun des Instituts affiliés, lequel sera désigné par les autorités de sa Congrégation. Le Conseil universitaire demeure libre en dernier ressort d'admettre ou de rejeter les modifications proposées par la Commission permanente.

3° Il pourra être tenu, de temps à autre, un congrès des Congrégations affiliées, représentées chacune par deux délégués. On discutera, dans ces congrès, toutes les questions relatives aux diplômes de l'enseignement secondaire moderne.

Diplômes. — 1° Peuvent être candidats aux examens du diplôme de l'enseignement secondaire moderne : *a*) les religieux, et les laïcs porteurs d'un diplôme officiel du degré académique ; *b*) les membres des Congrégations enseignantes affiliées à l'Université qui possèdent un certificat d'aptitudes congréganiste jugé par l'Université équivalent au diplôme du degré académique.

2° Tout candidat à ces diplômes doit subir avec succès un examen écrit portant :

*a*) Soit sur la série complète des matières littéraires (*littérature-philosophie*) inscrites au programme universitaire ;

*b*) Soit sur la série complète des matières scientifiques (*sciences-mathématiques*) inscrites au programme universitaire ;

*c*) Soit sur les matières de l'une et de l'autre de ces deux séries.

3° Ces examens comprennent chacun deux séries d'épreuves écrites dites : les unes, *congréganistes*, les autres, *universitaires*.

### Épreuves congréganistes.

1° Les épreuves congréganistes sont ainsi nommées parce qu'il appartient à l'autorité compétente, dans chaque Congrégation affiliée, d'en choisir les questions, d'en fixer la date et d'en surveiller l'exécution.

2° Les questions choisies et les épreuves corrigées sont cependant soumises à la revision du doyen de la Faculté des arts de Montréal, quand l'examen est subi dans la province ecclésiastique de Montréal, et à la revision du doyen de la Faculté des arts de Québec dans tous les autres

cas. Les épreuves, une fois revisées par la Faculté des arts de la région, devront être renvoyées aux Instituts dans le plus court délai possible. Le doyen intéressé peut nommer une commission d'au moins trois membres, avec pouvoir de s'enquérir de la valeur des épreuves et obligation de lui faire rapport par écrit.

3° Les différentes matières des épreuves congréganistes sont :

a) *Pour la série littéraire* (littérature-philosophie) :

Recherche de la vraie religion,
Histoire générale et histoire du Canada,
Géographie générale et géographie du Canada,
Préceptes de littérature,
Histoire des littératures française et canadienne,
Histoire des littératures anglaise et américaine,
Auteurs anglais,
Histoire de la pédagogie.

b) *Pour la série scientifique* (sciences-mathématiques) :

Apologétique,
Physiologie et zoologie,
Physique et chimie,
Minéralogie et géologie,
Botanique,
Algèbre,
Géométrie,
Histoire de la pédagogie.

4° Chaque congrégation a le droit d'autoriser, au fur et à mesure que ses candidats y sont préparés, trois épreuves partielles correspondant au groupement ci-après :

SÉRIE LITTÉRAIRE

*1er groupe* Religion,
Histoire générale,
Géographie générale et géographie du Canada,
Histoire du Canada.

*2e groupe* Religion,
Préceptes de littérature,
Histoire de la littérature française,
Histoire de la littérature canadienne.

*3e groupe* Religion,
Histoire des littératures anglaise et américaine,
Auteurs anglais,
Histoire de la pédagogie.

SÉRIE SCIENTIFIQUE

*1er groupe* Apologétique,
Algèbre,
Géométrie.

*2e groupe* Apologétique,
Physique,
Chimie.

*3e groupe* Apologétique,
Physiologie et zoologie,
Botanique,
Minéralogie et géologie,
Histoire de la pédagogie. (1)

5° Les candidats peuvent se servir, à leur choix, de la langue française ou de la langue anglaise. Cependant les questions sur la littérature française et les auteurs français devront être traitées en français par les candidats de langue anglaise, et les questions sur les littératures anglaise et américaine et les auteurs anglais seront traitées en anglais par les candidats de langue française.

6° Le nombre des points qu'il faut conserver sur chacune de ces matières et dans chaque épreuve, même partielle, est fixée pour le minimum aux deux cinquièmes.

7° Le nombre total des points à conserver sur l'ensemble des épreuves de chaque série, littéraire ou scientifique, doit égaler les trois cinquièmes du maximum global possible.

## Épreuves universitaires

1° Les épreuves universitaires sont ainsi désignées parce qu'elles se font sous la surveillance immédiate et exclusive de l'Université. Aucun candidat ne peut s'y présenter à moins d'avoir subi la série complète des examens congréganistes exigés pour la section à laquelle il aspire. En présentant ses candidats, chaque Congrégation doit donc aussi fournir le tableau en double des notes obtenues à l'examen congréganiste. Le double, dûment vérifié et approuvé par le doyen intéressé, sera remis au recteur de l'Université.

2° Les épreuves ont lieu, au siège de l'Université Laval, à Québec et à Montréal simultanément, du dix au quinze août de chaque année, pendant trois jours consécutifs. Dès la mi-juin, les autorités universitaires devront faire connaître aux Congrégations les trois jours désignés, et les surveillants nommés par elles.

3° Les épreuves universitaires sont :

a) *Pour la série littéraire* (littérature-philosophie) :

Pédagogie,
Philosophie (morale, métaphysique, esthétique, économie politique),
Composition littéraire, anglaise et française,
Auteurs français,
Version anglaise et thème anglais (candidats de langue française),
Version française et thème français (candidats de langue anglaise),
Droit commercial.

---

(1) Les candidats qui ne peuvent préparer en une année toutes les matières d'un groupe peuvent scinder le groupe en deux ; ils en prépareront une partie la première année, et le reste, l'année suivante ou même plus tard. On peut encore scinder un groupe lors même que l'on désire être examiné sur toutes ses matières dans une seule année : subir l'examen de la première partie à Pâques, par exemple, et celui de la seconde partie à la fin de l'année scolaire. Ainsi les aspirants qui ont réussi pour une seule matière d'un groupe devront subir en une seule fois l'examen pour toutes les autres matières de ce groupe.

*Remarque.* — Les candidats de cette série qui seraient déjà pourvus du diplôme de la série scientifique n'auront à subir l'examen que sur les matières suivantes : composition littéraire anglaise et française, auteurs français et philosophie (morale, métaphysique, esthétique, économie politique).

*b*) *Pour la série scientifique* (sciences-mathématiques) :

Version anglaise et thème anglais (candidats de langue française),
Version française et thème français (candidats de langue anglaise),
Pédagogie,
Philosophie (psychologie, logique),
Trigonométrie,
Mécanique,
Cosmographie,
Droit commercial.

*Remarque.* — Les candidats de cette série qui auraient déjà subi avec succès l'examen sur la série littéraire ne prendront que les matières suivantes : trigonométrie, mécanique, cosmographie et philosophie (psychologie, logique).

4° L'Université autorise les candidats à subir, au fur et à mesure qu'ils y sont préparés, deux épreuves partielles pour chacun des deux groupes ci-après désignés :

SÉRIE LITTÉRAIRE

*1er groupe* Philosophie (morale, métaphysique, esthétique, économie politique),
Version,
Droit commercial,
Composition française.

*2e groupe* Pédagogie,
Thème,
Composition anglaise,
Auteurs français.

SÉRIE SCIENTIFIQUE

*1er groupe* Philosophie (psychologie, logique),
Version.
Droit commercial,
Trigonométrie.

*2e groupe* Pédagogie,
Thème,
Cosmographie,
Mécanique.

5° Les candidats peuvent se servir, à leur choix, de la langue française ou de la langue anglaise.

6° Le nombre minimum des points à conserver sur chacune de ces matières est fixé aux deux cinquièmes.

7° Le nombre total des points exigé sur l'ensemble des matières de chaque série d'épreuves universitaires, littéraire ou scientifique, doit égaler trois cinquièmes du maximum global possible.

FORME DES ÉPREUVES UNIVERSITAIRES. — 1° Au commencement de la première séance, chaque candidat remet au surveillant, sous enveloppe

cachetée, une feuille où se trouve inscrit, avec le numéro qui lui sert de pseudonyme, son nom écrit lisiblement au-desous de ce chiffre. Le candidat ne doit se servir que de ce numéro pour signer ses copies. Il l'écrit au haut de chaque feuille, à l'angle gauche, en chiffres et en lettres.

2° On remet aux candidats des feuilles de papier à en-tête imprimé, sur lesquelles a été apposé le sceau de l'Université. Les candidats ne doivent employer que ce papier pour écrire leurs compositions, et ils ne doivent faire usage que de feuilles complètes.

3° Les candidats ne doivent avoir en leur possession ni cahiers, ni notes, ni papier. Ils n'apportent avec eux que les lexiques ou dictionnaires autorisés. (Elwall, pour l'anglais ; Guérin ou Larousse pour le français).

4° Toute communication des candidats entre eux ou avec le dehors est défendue sous peine d'exclusion immédiate. Les candidats ne peuvent sortir de la salle des séances que pour des raisons graves approuvées par le surveillant qui préside.

5° Les copies des candidats doivent être remises au premier surveillant, sous enveloppes spéciales cachetées et portant imprimé le nom de la matière ou du groupe de matières, suivant le cas, traitées dans les copies.

6° Toutes les copies des candidats doivent être envoyées à l'endroit et à la personne désignés par le recteur de l'Université.

CORRECTION DES ÉPREUVES UNIVERSITAIRES. — 1° Toutes les copies des épreuves universitaires sont corrigées à l'endroit désigné par le recteur.

2° Les corrections sont faites par des jurys composés de trois membres nommés par le recteur de l'Université.

3° Le recteur choisit les membres de ces jurys de la façon suivante : un dans le personnel des Congrégations affiliées et deux parmi les professeurs des Facultés universitaires, ou parmi les professeurs des écoles ou collèges affiliés. Les Congrégations affiliées doivent, en conséquence, fournir simultanément et à tour de rôle dans chaque jury, sur l'invitation du recteur, des correcteurs pour les différentes épreuves universitaires. Le recteur choisit, à son gré, les autres correcteurs.

## Reprise des examens

*Examens congréganistes.* — Toutes les épreuves congréganistes sont toujours définitives, en ce sens qu'elles ne peuvent être reprises avant la prochaine année académique et privent jusque là les candidats malheureux du droit de se présenter aux épreuves universitaires.

*Examens universitaires.* — 1° Si un candidat, qui a obtenu dans l'ensemble des examens universitaires le nombre de points suffisant pour être diplômé, n'a pas conservé pour l'une ou l'autre des matières de ces examens, le minimum des points exigé, il pourra réparer ce défaut en subissant un nouvel examen sur cette matière ou sur ces matières seulement. Mais le nouveau résultat obtenu ne change pas la somme primitive de ses points.

2° Si, pour avoir sur l'ensemble d'un examen universitaire le nombre de points exigé, deux points seulement manquent au candidat, il peut reprendre la matière la plus faible de cet examen avec chance d'être diplômé, si son nouveau travail lui donne le nombre total de points suffisant.

**Classification des diplômés**

1° Ont droit aux différents diplômes les candidats qui ont subi avec succès les épreuves congréganistes et universitaires sur les deux séries, littéraire et scientifique, ou seulement sur l'une ou l'autre de ces deux séries.

2° Le diplôme d'Enseignement secondaire moderne *lettres et sciences* est décerné à ceux qui ont conservé les trois cinquièmes des points sur l'ensemble des épreuves congréganistes et universitaires dans les deux séries, littéraire et scientifique, et au moins les deux cinquièmes des points alloués à chacune des matières de ces deux séries.

3° Le diplôme d'Enseignement secondaire moderne *partie des lettres* est décerné aux candidats qui ont conservé les trois cinquièmes des points sur l'ensemble des épreuves congréganistes et universitaires de la série littéraire, et au moins les deux cinquièmes des points alloués à chacune des matières de cette série.

4° Le diplôme d'Enseignement secondaire moderne *partie des sciences* est décerné aux candidats qui ont conservé les trois cinquièmes des points sur l'ensemble des épreuves congréganistes et universitaires de la série scientifique, et au moins les deux cinquièmes des points alloués à chacune des matières de cette série.

5° Pour établir d'une façon plus juste et plus précise le mérite des diplômés, on inscrit sur le diplôme les mentions suivantes : *avec distinction* et *avec grande distinction.*

*a)* Sont diplômés *lettres et sciences avec grande distinction,* ceux qui ont conservé dans les deux examens universitaires les quatre cinquièmes des points alloués à chacun de ces examens.

*b)* Sont diplômés *lettres et sciences avec distinction,* ceux qui ont conservé les quatre cinquièmes des points dans l'un ou l'autre seulement des examens universitaires.

*c)* Sont diplômés *partie des lettres avec distinction,* ceux qui ont conservé les quatre cinquièmes des points à l'examen universitaire sur la série littéraire.

*d)* Sont diplômés *partie des sciences avec distinction,* ceux qui ont conservé les quatre cinquièmes des points à l'examen universitaire sur la série scientifique.

*e)* Les autres diplômés le sont sans mention.

6° Les candidats ne sont autorisés à prendre le titre auquel ils ont droit : Diplômés *lettres et sciences, partie des lettres, partie des sciences,* que s'ils ont réclamé et reçu le diplôme accordé par l'Université.

---

## GRADUÉS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE

(Voir page 175.)

# ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES JEUNES FILLES

C'est en septembre 1908 que l'Université Laval s'est affilié l'École d'Enseignement supérieur pour les jeunes filles à Montréal.

Depuis plusieurs années déjà, les révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame désiraient procurer aux jeunes canadiennes-françaises, qui en avaient le loisir et les moyens, des cours supérieurs de religion, de littérature et de sciences. Elles voulaient par là les préparer mieux encore au rôle si important qui leur incombe dans la famille et la société.

Monseigneur Bruchési approuva le projet des révérendes sœurs et autorisa volontiers la demande d'affiliation de leur nouvelle école à l'Université Laval.

Les cours sont ouverts à l'École d'Enseignement supérieur depuis octobre 1908 et ils voient s'accroître d'année en année le nombre de leurs élèves.

Les jeunes filles du monde ne sont pas les seules à recevoir là les leçons des Sœurs de Notre-Dame ou des professeurs de la Faculté des arts à Montréal ; des religieuses de plusieurs instituts enseignants viennent y puiser les connaissances les plus variées et les plus utiles à l'enseignement primaire qu'elles donnent dans les académies.

Pour ce qui regarde les lettres et les sciences le programme et les examens de l'École sont ceux du baccalauréat et de l'inscription de l'Université Laval, moins l'étude du grec qui est remplacée par l'étude d'une langue vivante.

Les candidats aux examens obtiennent selon le cas les diplômes spéciaux de bachelières ès arts, bachelières ès lettres ou bachelières ès sciences.

Les cours réguliers comprennent deux, trois ou quatre années, selon la préparation antérieure des élèves. Ils se divisent en diverses sections: Section des lettres. — Section des sciences. — Section des arts. — Section du commerce. — Section de l'enseignement ménager. Tous les examens sont soumis au contrôle universitaire. D'autre part, les élèves qui ne veulent pas suivre les cours réguliers, mais désirent étudier des spécialités sont tout à fait libres de le faire, comme elles sont libres aussi de subir ou non les examens. Les examens marqués de succès donnent droit aux élèves de recevoir, à la fin de l'année académique, des certificats ou des diplômes analogues à ceux qui sont décernés au cours de littérature française à l'Université Laval.

---

## GRADUÉES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES JEUNES FILLES

(Voir page 174.)

# ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ORGANISÉ PAR L'UNIVERSITÉ

## Affiliation à l'Université Laval

L'Université Laval, soucieuse de mieux atteindre la fin qu'elle se propose, qui est de fortifier l'instruction publique à tous les degrés, invite les instituts et les maisons d'enseignement primaire à se grouper autour d'elle, et leur offre, aux conditions indiquées plus loin, un brevet d'affiliation.

Plusieurs de nos instituts religieux d'enseignement primaire ont eux-mêmes sollicité l'Université de leur accorder l'affiliation, de couvrir de son autorité leurs programmes d'études, et de donner à leurs élèves des certificats et des diplômes.

L'Université a cru devoir accepter ces obligations nouvelles. Elle s'honore d'aider nos instituts d'enseignement primaire dans leur œuvre d'éducation et de dévouement ; elle contribuera dans la mesure de ses lumières et de ses forces à régler et à perfectionner les programmes d'enseignement primaire, à coordonner les efforts et les méthodes ; elle stimulera, par le contrôle des examens et par ses certificats et ses diplômes, le travail des jeunes élèves.

En acceptant ces nouvelles responsabilités, l'Université a conscience de rester dans son rôle. Université catholique et française, placée par sa charte royale au plus haut degré de l'enseignement public dans notre province, elle est heureuse de provoquer dans l'ordre primaire aussi bien que dans l'ordre secondaire et dans l'ordre supérieur, les plus désirables progrès. Elle estime que dans ce contact avec elle, nos institutions catholiques et françaises d'enseignement primaire trouveront une garantie précieuse, non seulement pour leur orientation pédagogique, mais aussi pour leurs œuvres de formation intellectuelle et morale.

L'affiliation n'enlève, d'ailleurs, aucune louable initiative aux maisons affiliées. Les règlements établis par l'Université pourvoient à toutes les saines ambitions. La distribution des matières du programme d'études en *matières de l'Institut* et en *matières de l'Université*, telle qu'elle est plus loin indiquée, distribution qui place sous le contrôle principal de chaque maison les examens de la plupart des matières de mémoire, permet à chaque institut d'organiser l'enseignement de ces matières conformément à ses meilleures traditions et selon les circonstances de temps et de milieu où se trouvent placées les maisons d'enseignement primaire. L'Université fixe seulement le programme minimum d'enseignement de ces mêmes matières.

Les maisons jusqu'ici affiliées ont bien voulu nous dire comme l'affiliation a été utile à leurs œuvres d'éducation, et comme elles sont fières d'appartenir, d'être attachées par un lien aussi solide à la plus haute institution d'enseignement qu'il y ait dans notre province.

CONDITIONS DE L'AFFILIATION :

ART. 1. — L'institut ou la maison congréganiste d'enseignement primaire qui demande l'affiliation à l'Université Laval, doit auparavant en avoir obtenu l'autorisation de l'Ordinaire du diocèse où se trouve établi cet institut ou cette maison. On doit faire accompagner la demande d'affiliation du document qui atteste cette autorisation de l'Ordinaire.

Art. 2. — L'institut ou la maison qui demande l'affiliation doit aussi en même temps envoyer à l'Université son programme d'études.

Art. 3. — L'institut ou la maison affiliée s'engage à observer, au sujet de l'affiliation, des programmes et des examens, tous les règlements universitaires, tels qu'ils sont ici établis, et les modifications qui pourraient y être faites par l'autorité compétente.

Art. 4. — L'affiliation pourra être annulée : *a)* si le programme des études de la maison affiliée est modifié notablement sans le consentement de l'Université ; *b)* sur la demande de l'Ordinaire et l'acceptation de cette demande par le conseil universitaire.

Art. 5. — Il est établi par l'Université une *Commission permanente de l'Enseignement primaire.* Cette commission se compose d'un professeur de l'Université désigné par le Recteur, et d'un représentant de chaque institut affilié, nommé par l'autorité compétente de l'institut.

Toutes les modifications à faire au programme d'études devront être soumises aux membres de la Commission, qui en délibérera, et qui fera rapport au Recteur.

Art. 6. — L'Université garde la haute direction de l'enseignement dans les maisons affiliées, et ses décisions seront prépondérantes, pourvu qu'elles ne soient pas contraires aux constitutions de l'institut affilié.

## Cours et programmes

Art. 1. — L'enseignement primaire exigé pour l'obtention des certificats et des diplômes de l'Université est réparti en deux sections : une section d'enseignement général, et une section d'enseignement ménager. (1)

Chaque section est divisée en trois cours, appelés *moyen, supérieur* et *supplémentaire.*

Les programmes des cours d'enseignement général et d'enseignement ménager sont publiés dans une brochure spéciale qu'on peut se procurer au secrétariat de l'Université Laval, Québec.

## Examens

Art. 1. — Trois examens sont fixés aux différentes étapes du cours primaire des deux sections : l'examen du *Cours moyen,* celui du *Cours supérieur* et celui du *Cours supplémentaire.*

Art. 2. — Chacun de ces examens comporte une double série d'épreuves. Il y a la série des *épreuves de l'institut,* ou l'*examen de l'institut,* et la série des *épreuves de l'Université* ou l'*examen universitaire.*

### Examen de l'institut

Art. 1. — L'examen de l'institut est ainsi appelé parce qu'il est placé sous le contrôle immédiat de chaque institut ou maison affiliée. Il comprend une *épreuve écrite* et une *épreuve orale.* La date de ces examens, dans chacun des cours moyen, supérieur et supplémentaire, est fixée par l'autorité de chacune des maisons ; les questions à poser, la correction des épreuves écrites, sont aussi confiées à l'autorité compétente de chaque institut ou de chaque maison.

Art. 2. — L'Université pourra se faire représenter aux examens oraux de l'institut, si elle le juge à propos. On devra lui fournir à la fin de chaque

---

(1.) L'Université créera, au fur et à mesure que les circonstances le permettront, d'autres sections d'enseignement spécial.

année une copie des questions posées à l'examen écrit, et l'Université pourra aussi, si elle le désire, faire la revision des copies corrigées.

### Examen universitaire

Art. 1. — L'examen universitaire est ainsi appelé parce qu'il est tout entier placé sous le contrôle de l'Université. Les questions sont posées par l'Université, et les copies des élèves sont corrigées au siège de l'Université, par des correcteurs que désigne le Recteur.

Forme de l'examen universitaire

Art. 1. — Les élèves ne doivent apporter avec elles ni livres, ni cahiers, ni notes, ni papier. On leur procure à la salle des séances les dictionnaires autorisés et tout ce qui est nécessaire pour leur travail. — On ne doit fournir de dictionnaires aux élèves que pour les séances de dictées, d'analyses grammaticale et logique, et de composition.

Art. 2. — Une fois les séances ouvertes, les élèves ne doivent avoir aucune communication au dehors ni entre elles, sous peine d'exclusion. Elles ne peuvent sortir de la salle des séances que pour des raisons graves approuvées par la surveillante qui préside.

Art. 3. — On remet aux élèves des feuilles de papier à en-tête imprimé, sur lesquelles ont été apposées les armes de l'Université.

Les élèves ne peuvent se servir que de ce papier. Elles ne doivent faire usage que de feuilles complètes et ne pas écrire au verso. Chaque couvent se pourvoit de ce papier à l'Université.

Art. 4. — Au commencement de la première séance, chaque élève remet à la surveillante, sous enveloppe cachetée, une petite feuille où elle aura inscrit, avec le numéro qui lui sert de pseudonyme, son véritable nom écrit lisiblement, ainsi que le nom et l'endroit du couvent où elle passe l'examen.

Tout le temps de l'examen, l'élève se sert de ce numéro pour signer ses copies. Elle l'écrit au haut de la première feuille de chaque composition, à l'angle gauche, en chiffres et en lettres. Elle ne signe jamais ses copies de son propre nom. Il lui est défendu de faire connaître à qui que ce soit le numéro qui remplace son nom.

Art. 5. — Les copies des élèves doivent être remises à la surveillante, sous enveloppes spéciales cachetées et portant imprimé le nom de la matière traitée dans la copie.

Art. 6. — On doit remettre sa copie quand l'heure fixée pour la séance est expirée. On peut sortir plus tôt de la salle, si l'on a terminé plus tôt son travail.

N. B. — Tous les autres règlements concernant l'Enseignement primaire organisé par l'Université Laval se trouvent dans la brochure plus haut mentionnée.

## Diplômes et distinctions

Art. 1. — L'Université Laval délivre des certificats et des diplômes aux élèves qui ont subi avec succès les examens prescrits par les règlements.

Art. 2. — L'Université donne un *certificat d'études primaires, cours moyen*, aux élèves du cours moyen, et des *diplômes* d'études primaires aux élèves des cours supérieur et supplémentaire.

Art. 3. — Le certificat et les diplômes sont accordés, sans aucune mention, à l'élève qui a conservé les deux tiers des points sur l'ensemble des deux examens de l'institut et de l'Université, et le tiers sur chacune des matières ; ils sont accordés, *avec distinction*, à l'élève qui a conservé les

trois quarts des points sur l'ensemble des deux examens et les deux cinquièmes sur chacune des matières ; ils sont accordés, *avec grande distinction,* à l'élève qui a conservé les quatre cinquièmes sur l'ensemble des deux examens, et la moitié sur chacune des matières.

Art. 4. — Si une élève a échoué sur une ou plusieurs matières de l'institut ou de l'Université, elle peut reprendre l'examen de ces matières, et obtenir un certificat ou un diplôme, mais ce certificat ou ce diplôme ne peuvent alors comporter aucune distinction, quel que soit le chiffre total obtenu après la reprise.

---

## GRADUÉES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

(Voir page 164 et 251)

---

## FONDATIONS DANS LA FACULTÉ DES ARTS

### *Fondation Baillairgé*

Le 14 février 1880, M. le Comte L. de G. Baillairgé a donné au Séminaire de Québec, la somme de $10,000 pour fonder, à l'Université, une chaire d'éloquence sacrée et profane. Cette chaire porte le nom du généreux donateur.

### *Fondation Hunt*

Le Dr Thomas-Sterry Hunt a légué, par testament, une certaine somme, dont la rente annuelle doit être consacrée à encourager l'étude de la chimie, à la Faculté des arts.

---

## PRIX DANS LA FACULTÉ DES ARTS

### *Prix du Prince de Galles*

Son Altesse Royale le Prince de Galles (plus tard S. M. Edouard VII), à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 20 août 1860, a daigné faire don au Petit séminaire de Québec de la somme de $800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves. (†)

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles.*

---

(†) Depuis 1874, le Séminaire de Québec admet à concourir pour ce prix avec ses élèves ceux de tous les collèges affiliés à l'Université Laval.

**Règlement du concours**

Art. 1. — Le concours pour le prix du Prince de Galles en Rhétorique et en Philosophie (deuxième année) est ouvert chaque année, par le Séminaire de Québec, à tous les petits séminaires et collèges affiliés ou agrégés à l'Université Laval.

Art. 2. — *Date du concours.*

Le concours se fait le deuxième lundi du mois de mai, à moins d'avis contraire donné par le supérieur du Séminaire de Québec. Les questions sont envoyées quelques jours auparavant au supérieur de chaque maison affiliée ou agrégée.

Art. 3. — *Matière du concours.*

*En Rhétorique* : une composition française et une épreuve latine ou grecque (version latine ou thème latin, ou version grecque) tirée au sort.

*En Philosophie* : une dissertation de philosophie ; une composition de mathématiques ou de physique, tirée au sort. La composition de mathématiques porte sur le programme du baccalauréat, moins la trigonométrie ; la composition de physique, sur le programme du baccalauréat, moins l'électricité, le magnétisme et la météorologie.

Art. 4. — *Durée des épreuves.*

Les compositions se font aux heures suivantes :

*De sept heures à midi*: la composition française et la composition de philosophie.

*De trois heures à six heures* : la version ou le thème, et la composition de physique.

La composition de mathématiques se fait de trois heures à sept heures.

Art. 5. — *Concurrents.*

Chaque maison peut faire concourir au plus quatre élèves en Rhétorique, et quatre élèves en Philosophie.

On est cependant prié de ne faire concourir que des élèves qui ont une chance sérieuse d'obtenir le prix. Autrement on encombrerait inutilement le concours, et on rendrait inutilement plus difficile la tâche des juges.

Le choix des concurrents est laissé au jugement prudent des autorités de chaque maison.

Art. 6. — *Forme du concours.*

*a*) l'usage du dictionnaire français est formellement interdit pour toutes les séances de lettres ou de sciences du concours ;

*b*) on ne doit se servir pour le concours que du papier portant le sceau de l'Université Laval, qui est en usage aux examens du baccalauréat ;

*c*) chaque concurrent doit mettre sous enveloppe cachetée son nom et son pseudonyme (en chiffres et en lettres, comme pour le baccalauréat), avec l'indication du collège ou du Petit séminaire où il étudie. Il ne signe ses copies que du pseudonyme (en chiffres et en lettres) qu'il a choisi.

Les enveloppes contenant les pseudonymes et les noms des concurrents sont envoyées au Séminaire de Québec en même temps que les copies.

Art. 7. — *Envoi des copies au Séminaire de Québec.*

Toutes les copies des concurrents, mises sous enveloppes cachetées par l'élève lui-même, doivent être envoyées à Québec, à l'adresse de M. le Supérieur du Séminaire, immédiatement après les séances du concours.

Art. 8. — *Correction des épreuves.*

Les épreuves sont corrigées par des jurys de deux membres nommés par M. le Supérieur du Séminaire de Québec.

Comme il s'agit d'un concours, et qu'il y faut tenir grand compte de la valeur personnelle dont doivent faire preuve les concurrents, on doit observer pour la correction les tarifs suivants :

Art. 9. — *Tarif des corrections.*

Composition française—total : 30 points.
*25 points pour le fond et la forme ;*
*5 points pour la correction grammaticale.*
Version grecque ou latine—total : 20 points
*16 points pour l'exactitude du sens ;*
*4 points pour la valeur littéraire.*
Thème latin—total : 20 points
*16 points pour la correction (tarif de détail du baccalauréat) ;*
*4 points pour la valeur littéraire.*
Composition de philosophie—total : 30 points.
*20 points pour le fond ;*
*10 points pour la forme.*
Composition de physique—total : 20 points.
*16 points pour le fond ;*
*4 points pour la composition.*
Composition de mathématiques—total : 24 points.
*22 points pour le fond .*
*2 points pour la rédaction, quand il y a à rédiger des démonstrations.*

On doit, tout particulièrement dans les compositions de philosophie et de physique, faire grand cas, même pour l'appréciation du fond, de a personnalité des travaux de l'élève.

---

*Prix du Gouverneur Général*

Son Excellence le Gouverneur Général du Canada veut bien donner une médaille d'argent à l'élève de philosophie (1ère année) qui a fait le meilleur travail dans un concours spécial de philosophie.

---

*Prix du Lieutenant-Gouverneur*

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province offre généreusement une médaille d'argent et une médaille de bronze aux deux premiers élèves de rhétorique.

*Prix de Philosophie*

Un prix de $5.00, offert par un bienfaiteur anonyme, est accordé à l'élève de Philosophie (1ère année) qui est arrivé deuxième dans le concours spécial de philosophie pour la médaille du Gouverneur Général.

---

*Prix Garneau*

Sir Georges Garneau, professeur de Chimie analytique à la Faculté des arts, donne un premier prix de $15.00 et un second de $10.00, aux deux élèves de cette Faculté qui ont le mieux réussi dans l'étude de la chimie.

---

*Prix Huard*

Monsieur le chanoine V.-A. Huard a fondé pour les élèves de la Faculté des arts un premier prix de $15.00 et un deuxième prix de $10.00 pour les élèves qui se sont le plus distingués dans l'étude des sciences naturelles.

---

*Prix à l'Ecole d'arpentage*

L'Université offre trois bourses de $40.00, $25.00 et $10.00 aux trois élèves qui ont le mieux réussi pendant l'année du Cours de Préparation.

---

*Prix Thomas-Chase Casgrain*

Madame Thomas-Chase Casgrain, pour perpétuer la mémoire de son mari et rappeler son inaltérable attachement à l'Université, a bien voulu continuer un prix d'histoire du Canada. Ce prix est appelé "Prix Thomas-Chase Casgrain" et est décerné aux deux élèves arrivant les premiers dans un concours spécial sur l'histoire du Canada, auquel peuvent prendre part les élèves, de tous les collèges affiliés à l'Université Laval. Le premier prix est de $30.00, et le deuxième de $20.00.

---

## COMITÉ PERMANENT

Depuis 1911, il existe un comité permanent des maisons d'enseignement secondaire. Cette commission, composée de sept membres, s'occupe surtout des questions de pédagogie, des programmes, des examens et dirige un bulletin trimestriel, dont la rédaction est au siège de l'Université, à Québec.

Tout ce qui regarde ce bulletin doit être adressé à monsieur l'abbé Adolphe Garneau, Séminaire, Québec.

# FACULTÉ DE MÉDECINE

## HISTORIQUE

La Faculté de médecine de l'Université Laval existe depuis soixante-cinq ans. Son organisation remonte, en effet, à l'automne de 1853. Jusque là, l'élève qui se destinait à la pratique médicale étudiait le plus souvent, à Québec tout au moins, chez un patron qui se chargeait de l'initier. Depuis 1847 existait cependant une école de médecine : l'École de médecine incorporée de la cité de Québec. Cette école siégea d'abord rue Ste-Famille puis plus tard rue St-Louis et fut inaugurée officiellement le 15 mai 1848 par le Dr Morrin qui en était le président. M. P.-M. Bardy en était le secrétaire. Les docteurs Painchaud et Douglas enseignaient le premier la clinique interne, le second la chirurgie à l'Hôpital de la Marine. Des salles de dissection étaient installées chez Douglas, chez Landry rue Ste-Ursule et plus tard à St-Roch, rue du Prince-Edouard. L'École comptait en 1850 vingt élèves et l'on retrouve parmi ses professeurs ceux qui allaient former la Faculté de médecine de l'Université Laval. (1)

Le 15 octobre 1852, les docteurs Chs. Frémont, James Sewell, Jean-Zéphirin Nault, Jean Blanchet, Jean-Etienne Landry, étaient priés de constituer la Faculté naissante à l'Université Laval. Le 16 décembre, ceux-ci ayant accepté, sont nommés professeurs ordinaires. Le docteur Landry est aussitôt chargé d'une mission en Europe pour y étudier les organisations d'enseignement médical et s'y procurer le matériel nécessaire à l'établissement de l'École.

Au mois de mai 1854 le docteur Alfred Jackson est nommé à son tour, et en septembre, à l'inauguration de l'Université, ces professeurs reçoivent des mains de Lord Elgin leurs diplômes de docteur.

L'organisation de l'École était déjà commencée et l'on avait adopté à ce moment les règlements de l'amphithéâtre d'anatomie et de la salle de dissection en même temps que le docteur C.-E. Lemieux était nommé professeur.

En fait, voici quel était définitivement le personnel de la Faculté en 1856-57 à cette période de première formation :

Jean Blanchet, doyen, Pathologie générale et Instituts de médecine.
J.-A. Sewell, Pathologie interne et Thérapeutique spéciale.
J.-Z. Nault, Matière médicale et Thérapeutique générale.
J.-E. Landry, Anatomie descriptive et chirurgie.
A. Jackson, Tocologie.
C.-E. Lemieux, Médecine légale, professeur extraordinaire.
Secrétaire, J.-Z. Nault.
Directeur du Musée, J.-E. Landry. (2)

Ce musée dont il est fait mention semble avoir été monté avec beaucoup de soin pour l'époque. Les collections achetées en Europe comprenaient

---

(1) Les notes qui précèdent nous ont été fournies par le docteur Georges Ahern.

(2) Annuaire de 1856-57.

entre autres choses des spécimens de pathologie osseuse d'une réelle valeur qui ont été de nouveau classés dans le musée actuel. Une importante collection d'instruments de chirurgie, qui constitue aujourd'hui une bonne étude rétrospective de la science à cette période, y était jointe. De plus une série très bien faite de pièces artificielles et de moulages pour l'étude des maladies de la peau complétait le tout.

Rien ne semblait avoir été négligé pour organiser l'école sur un très haut pied. Dès le mois de mai 1857 les règlements pour l'enseignement clinique à l'Hôpital de la marine étaient adoptés. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu avaient également accordé la permission de faire de l'enseignement à leur hôpital dès 1855. En 1858 ces services semblent définitivement organisés et dès lors les cliniques se donnent alternativement à ces deux hôpitaux, jusqu'à la disparition du premier en 1890.

En 1863, une clinique d'accouchement était organisée à l'Hôpital de la marine et quinze ans plus tard cette clinique passait à l'Hospice de la Miséricorde où un service régulier de Maternité existe depuis cette époque avec une moyenne de 160 accouchements par année. Ce service, complètement réorganisé depuis quelques années, fournit aujourd'hui aux élèves, des données cliniques très à point et de nombreuses leçons pratiques s'y donnent chaque semaine en dehors de l'assistance obligatoire à 20 accouchements.

Le 19 février, 1866 s'ouvrait, sous la direction de l'Université un dispensaire qui devait être un précieux apport à la clinique en fournissant aux élèves de nombreux cas d'application pratique. A la même date, un service spécial était créé à ce dispensaire par le docteur Simard pour les maladies des yeux et des oreilles.

Le dispensaire devint plus tard un des services adjoints de l'Hôtel-Dieu et le docteur Simard, nommé oculiste de la maison en 1885, y organisa un service spécial. Ce service fut complété en 1897 et réorganisé en 1908 suivant toutes les données de la science moderne. Plus de 2,000 malades y passent actuellement chaque année.

En 1878, une clinique de maladies des enfants et une clinique de maladies des vieillards étaient organisées en même temps et confiées la première au docteur Vallée, la seconde au docteur Ahern. La clinique de maladies des enfants fut complétée beaucoup plus tard en 1905 par une clinique des nourrissons qui se donne actuellement à la "Crèche" sous la direction du docteur Fortier, en 1907 par l'addition d'un service spécial d'enfants à l'Hôtel-Dieu et en 1914 par des cliniques de maladies contagieuses. De plus un dispensaire est attaché à ce service des enfants depuis 1901.

Un service d'électrothérapie complétait en 1904 l'organisation des services hospitaliers avec la création en 1907 de laboratoires complètement outillés à l'hôpital et l'établissement d'une salle d'autopsie des plus modernes en 1914.

Les services de chirurgie et de médecine se développaient parallèlement à ces services annexes. Les données de l'antiseptie d'abord, puis de l'aseptie plus tard, mis en pratique dès les débuts, avaient permis l'extension rapide de la chirurgie moderne et dès 1893 une salle d'opération de tout premier ordre était mise à la disposition du personnel enseignant. Réorganisé en 1902, puis complété en 1908, ce service ne laisse aujourd'hui rien à désirer et fournit à la clinique un matériel des plus abondants.

La clinique médicale enfin, ayant à sa disposition quatre vastes salles et un amphithéâtre pour les leçons magistrales, est maintenant organisée avec un personnel important de professeurs et d'assistants et l'aide de tous les services annexes nécessaires à l'enseignement médical moderne. Pour développer encore cet enseignement, grâce à l'initiative du docteur Rousseau, vient de s'ouvrir en 1918 l'hôpital Laval spécialement destiné au service des tuberculeux. Cette maison organisée d'après toutes les don-

nées les plus modernes, fournira à la clinique de précieuses ressources et constitue un progrès unique dans l'enseignement médical ici au pays.

Parallèlement au développement constant de cet enseignement clinique, considéré à juste titre comme le plus important, s'organisaient également les cours de la Faculté et en particulier les cours de manipulations. Dès 1858 il est question de la création d'un cours de manipulations chimiques. L'histologie est créée en 1860, le docteur Larue étant chargé du cours, l'anatomie pathologique en 1865, la médecine opératoire pratique en 1873. Les réelles transformations ne s'opèrent cependant de ce côté qu'en 1897 alors que le docteur Rousseau est chargé d'un cours de bactériologie pratique et que l'on inaugure presqu'en même temps un cours de chimie médicale.

A partir de cette date les laboratoires s'organisent de plus en plus. En 1908 des laboratoires de chimie des plus modernes sont mis à notre disposition. A l'automne 1913, un très grand laboratoire de bactériologie et d'anatomie pathologique avec tout l'équipement moderne est inauguré à l'école et les musées, réorganisés sur une base moderne, sont ouverts constamment aux élèves. Les cours pratiques sont considérablement développés et le docteur A. Vallée est chargé de l'organisation de ces services auxquels il doit consacrer tout son temps.

Enfin, en 1915, le docteur Leclerc est chargé d'un cours pratique de physiologie et un laboratoire est en voie d'organisation complète dans ce but. Cet enseignement scientifique est presque terminé aujourd'hui avec l'inauguration en 1918 d'un cours de biologie générale.

---

## DURÉE ET SUBDIVISION DU COURS

L'enseignement de la Faculté de médecine se donne en cinq années. Cet enseignement comprend les matières suivantes, divisées en deux sections : les primaires et les finales.

---

## DÉNOMINATION ET NOMBRE DES COURS

**Primaires**

Un cours d'anatomie descriptive et topographique, 120 leçons.
Un cours d'anatomie pratique, 75 leçons.
Un cours d'histologie normale théorique et pratique, 50 leçons.
Un cours de physiologie théorique et pratique, 90 leçons.
Un cours d'embryologie, 10 leçons.
Un cours de chimie générale et biologique, 100 leçons.
Un cours d'analyse chimique, 20 leçons.
Un cours de chimie médicale pratique, 20 leçons.
Un cours de biologie, 30 leçons.

Les élèves doivent suivre les cours d'anatomie théorique et pratique, de physiologie et de chimie pendant deux années. Les autres cours sont suivis pendant un an.

## Finales

Un cours de matière médicale et de pharmacie pratique, **50 leçons.**
Un cours de thérapeutique générale, 30 leçons.
Un cours de médecine légale et toxicologie, 60 leçons.
Un cours de médecine opératoire théorique et pratique, 25 leçons.
Un cours de gynécologie, 40 leçons.
Un cours d'ophtalmologie, otologie et rhino-laryngologie, 50 leçons.
Un cours de pathologie générale, 80 leçons.
Un cours de pathologie interne, 120 leçons.
Un cours de pathologie externe, 105 leçons.
Un cours de pédiatrie, 30 leçons.
Un cours de maladies mentales et nerveuses, 40 leçons
Un cours de bactériologie pratique, 30 leçons.
Un cours d'histoire de la médecine, 10 leçons.
Un cours de dermatologie, 20 leçons.
Un cours de déontologie médicale, 10 leçons.
Un cours de morale sur les devoirs du médecin catholique, 5 leçons.
Un cours d'hygiène, 75 leçons.
Un cours de clinique externe, 90 leçons.
Un cours de clinique interne, 90 leçons.
Un cours de clinique externe propédeutique, 15 leçons.
Un cours de clinique interne propédeutique, 15 leçons.
Un cours de tocologie, 90 leçons.
Un cours pratique d'anatomie pathologique, 40 leçons.
Un cours de physiothérapie théorique et pratique, 20 leçons
Un cours de clinique obstétricale, 80 leçons.
Un cours de clinique ophtalmologique, etc., 30 leçons
Un cours de clinique gynécologique, 30 leçons.
Un cours de clinique des maladies mentales et nerveuses, 10 leçons,
Un cours de clinique des maladies des enfants et maladies contagieuses, 45 leçons
Un cours de clinique de phtysiothérapie, 20 leçons.

Les cours de pathologie générale, pathologie interne et externe, matière médicale et thérapeutique, tocologie et médecine opératoire, doivent être suivis pendant deux ans. Les cliniques internes et externes, pendant trois ans, les cliniques obstétricales pendant deux ans, les cliniques spéciales pendant un an.

Les cours pratiques sont toujours des cours de deux heures.

Le nombre des leçons est fixé de temps en temps par le Conseil universitaire suivant les nécessités et les progrès de la science. Il est généralement plus considérable que celui exigé par la loi de la province de Québec, mais ne doit jamais être inférieur à celui-ci. Dans tous les cas, le nombre, fixé par le Conseil, est obligatoire pour les professeurs comme pour les élèves.

Les professeurs des cours qui ont quelque affinité entre eux doivent s'entendre pour délimiter leur enseignement, de manière que celui-ci soit complet sans cependant qu'il y ait double emploi.

Les musées de la Faculté de médecine sont accessibles aux élèves suivant les besoins. Les professeurs leur indiquent les observations qu'ils ont à faire et les contrôlent autant que possible par leur présence. Il y a aussi une bibliothèque spéciale à la disposition des élèves de la Faculté.

## Cliniques

Convaincue qu'il est d'une nécessité urgente de préparer les jeunes médecins à l'exercice de leur art, non seulement par des cours théoriques

étendus et très développés, mais encore par des leçons pratiques et l'étude constante des diverses maladies aux lits mêmes des malades, l'Université a cru devoir aller beaucoup au-delà des exigences de la loi pour le nombre de ses cliniques. Aussi, outre que le nombre des leçons de clinique qui se donnent dans les hôpitaux dépasse celui qui est exigé par la loi provinciale, les élèves de l'Université ont, au dispensaire, une clinique interne et externe facultative, et une clinique obligatoire sur les maladies des yeux et des oreilles, sans compter les leçons de médecine légale pratique qu'ils peuvent avoir dans l'occasion.

---

## DISPENSAIRE

A cet établissement, tous les pauvres, sans distinction de croyance ou d'origine, reçoivent gratuitement les soins que requiert leur état.

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des médecins de service des explications ou leçons de cliniques et sont chargés de la préparation et distribution des remèdes et des pansements. Les élèves de cinquième année visitent à domicile, sous la direction des médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au Dispensaire.

Un dispensaire de la Goutte de lait donne aussi des consultations à l'Hôtel-Dieu les mardis, jeudis et samedis, et les élèves peuvent y assister.

Les professeurs de l'Université et autres médecins nommés par ceux-ci sont chargés du service médical; des sœurs veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

### Arrêté disciplinaire relatif au dispensaire

1. Les étudiants en médecine doivent fréquenter régulièrement le Dispensaire, conformément aux dispositions suivantes:

Pour les maladies des yeux et des oreilles, ils suivent l'ordre qui leur est indiqué par le professeur. Pour les autres jours de la semaine, les élèves viennent par groupe de dix, suivant l'ordre de doyen à l'Université et suivant qu'il est réglé tous les ans. Les groupes se succèdent à tour de rôle tous les mois.

II. Tous doivent se montrer respectueux et obéissants envers les médecins de service et envers les dames religieuses.

III. Ils doivent se tenir dans la salle de consultation ou dans la pharmacie, et, sous aucun prétexte, ne doivent aller dans la salle d'attente des malades.

IV. Ils ne doivent engager aucune conversation avec les malades.

V. Ils ne doivent prescrire pour les malades ou faire les visites à domicile *que sur l'ordre* des médecins.

VI. Ils ne doivent prendre pour leur propre usage aucun des médicaments de la pharmacie non plus que des instruments de chirurgie.

VII. Ils ne doivent ni fumer, ni crier, ni siffler, ni même parler haut, dans aucune des salles du dispensaire, et les dames religieuses ont toute l'autorité nécessaire pour faire observer les divers articles de ce règlement.

### Expertises médico-légales

Avec la bienveillante permission de monsieur le coroner à Québec, les élèves de l'Université sont admis à assister aux diverses enquêtes qui se font à la Morgue, et peuvent profiter des avantages considérables que leur offre cet établissement pour l'étude de la médecine légale pratique. Le nombre des enquêtes qui se font chaque année à la Morgue est très considérable et très varié.

## PROGRAMME

(Voir annuaire spécial de la Faculté de médecine.)

---

## HORAIRE DES COURS

(voir page 205)

---

## EXAMENS

(voir annuaire spécial de la Faculté de Médecine.)

---

## DEGRÉS ET DISTINCTIONS

(voir page 52)

---

## PRIX

### *Prix du Lieutenant-Gouverneur*

Son Honneur le Lieutenant-gouverneur de la Province offre généreusement une médaille d'argent et une médaille de bronze aux deux élèves finissants de la Faculté de médecine qui ont obtenu le plus de succès dans les examens finals subis à la fin des différentes années du cours de médecine.

### *Prix Morrin*

Le Dr Joseph Morrin a légué à l'Uuniversité une somme de $2,000 dont la rente doit être employée en prix pour les élèves en médecine.

Cette rente est partagée en huit parts : quatre parts d'un sixième chacune, pour former quatre premiers prix ; quatre parts d'un douzième chacune, pour former quatre seconds prix.

Un premier et un second prix sont offerts chaque année au concours de tous les élèves et étudiants en médecine de l'Université de chacune des quatre premières années.

Le concours se fait par écrit ; la séance ne doit pas dépasser six heures. Les concourrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction. Les prix sont donnés en argent et au mérite absolu.

### *Prix Lemieux*

Madame veuve Dr C.-E. Lemieux a bien voulu fonder, à la mémoire de son mari, ex-doyen de la Faculté de médecine, un prix d'anatomie, de vingt piastres.

Ce prix est donné, chaque année, à celui des élèves de première et de seconde année qui a fait la meilleure composition écrite dans un concours spécial sur l'anatomie, qui peut durer six heures.

Ne sont admis à ce concours que les élèves qui ont subi leurs examens de terme sur toutes les matières aux époques voulues par les règlements et y ont obtenu les notes *bien* ou *très bien*. Les reprises ou les examens subis en dehors des dates réglementaires excluent de ce concours.

### *Prix Vézina*

Le docteur Charles Vézina, chargé du cours de biologie, accorde un premier prix de $15.00 et un deuxième de $10.00 aux deux élèves qui arrivent premiers dans un concours en cette matière.

---

## PROFESSEURS
(voir page 18)

---

## ÉLÈVES
(voir page 159)

---

## GRADUÉS
(voir pages 189 et 260)

---

## DÉBOURSÉS
(voir page 48)

---

## ADMISSION
(voir page 46)

## ÉQUIVALENCE ACCORDÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL PAR LE COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS DE LONDRES

Par un arrangement spécial avec le Collège Royal des chirurgiens de Londres, les élèves de l'Université Laval y jouissent des privilèges suivants :

1° L'examen de l'inscription est reconnu comme équivalent de l'examen préliminaire du Collège Royal des chirurgiens de Londres.

2° Les certificats d'assiduité aux cours de médecine suivis à l'Université Laval par les *élèves inscrits*, après leur inscription, sont reconnus pour autant par le même collège.

3° Les docteurs en médecine de l'Université Laval sont admissibles à l'examen pour le diplôme de membre du Collège Royal des chirurgiens de Londres.

---

## AVANTAGE CONFÉRÉ AU DIPLÔME DE DOCTEUR

Le doctorat donne droit de pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art obstétrique, mais le docteur en médecine est tenu de faire reconnaître légalement son diplôme par le Bureau provincial de médecine.

---

## BIBLIOTHÈQUES

Une bibliothèque spéciale est ouverte aux élèves de cette Faculté dans une salle de l'École de médecine. Ils y trouvent les manuels les plus récents. — La bibliothèque générale de l'Université est aussi à leur disposition, aux heures règlementaires.

---

## COURS D'HYGIÈNE PUBLIQUE, À QUÉBEC

Tout candidat au diplôme d'hygiéniste expert doit être porteur d'un diplôme de docteur en médecine.

Il doit avoir suivi les cours mentionnés au programme et les travaux pratiques au laboratoire.

Les examens subis avec succès donnent le droit au diplôme d'hygiéniste expert. L'élève qui conserve à l'examen 80 pour 100 des points obtient la mention *avec grande distinction ;* s'il conserve 66.66 pour 100, la mention *avec distinction*, et 50 pour cent, la mention *avec succès*.

Les cours sont divisés comme suit :

Statistique, législation, hygiène internationale, 20 leçons.
Hygiène scolaire, 15 leçons.
Hygiène industrielle, 15 leçons.
Puériculture et maladies contagieuses, 20 leçons.
Hygiène municipale et hygiène appliquée, 40 leçons de 2 hrs. Inspections.
Génie sanitaire, 20 leçons.
Chimie alimentaire et bactériologie pratiques, 60 leçons de 2 heures.

Les examens se passent devant les professeurs du cours d'hygiène et portent sur toutes les matières enseignées.

L'examen est écrit, oral et pratique.

Les honoraires sont de cent piastres par année, et les déboursés pour le diplôme d'hygiéniste expert sont de cinq piastres.

# FACULTÉ DE DROIT

—

## HISTORIQUE

La charte royale de 1852 donnait à l'Université Laval le pouvoir de conférer les diplômes de bachelier, de licencié et de docteur en droit. La Faculté de droit ne put cependant être organisée qu'en 1854 et avec beaucoup de difficultés.

Les premiers titulaires des chaires furent le juge Auguste Morin, l'un des codificateurs de notre droit civil, nommé doyen le 13 juin 1854 et M. Jacques Crémazie, qui accepta une charge de professeur le 4 septembre 1854. Ces messieurs furent les premiers porteurs des diplômes de docteur en droit décernés par Laval.

Le 12 juin 1855 le Conseil universitaire faisait les nominations suivantes : MM. William Badgley, G.-D. Stuart, Jean-Thomas Taschereau et Joseph-Ulric Tessier.

" Malheureusement, la plupart de ces professeurs furent empêchés par les occupations qui les retenaient au dehors de l'Université de préparer et de donner leurs cours, si bien que pendant quelques années on dut borner l'enseignement de la Faculté aux cours de droit civil et de droit romain. On fut même obligé de faire venir de France en 1857 un professeur pour donner les leçons de droit romain. Et c'est M. A.-E. Aubry, avocat à la Cour impériale de Paris et docteur en droit de la Faculté de Paris, qui vint ici occuper cette charge ". (1).

Voici l'organisation des études telle que donnée par l'Annuaire de 1857-1858 :

MM. A.-N. Morin : droit naturel et droit des gens,
J. Crémazie : droit civil,
W. Badgley : droit criminel,
J.-T. Taschereau : droit commercial,
J.-U. Tessier : procédure.

L'année suivante, messieurs Napoléon Casault et Jean Langlois devenaient professeurs de droit commercial et maritime et de droit criminel.

Les élèves de la Faculté devaient de plus suivre à la Faculté des arts les cours publics ayant " pour objet la philosophie et les lettres ".

En 1866 fut créé le cours de droit administratif dont le premier titulaire, M. François Langelier, avait été chargé en 1864 du cours d'introduction au droit civil et, quelques mois plus tard, avait remplacé monsieur Aubry dans la chaire de droit romain.

Puis furent ajoutés : en 1897 un cours de procédure notariale ; en 1904, un cours d'économie politique et un cours d'introduction à l'étude du droit et d'histoire du droit. Ce dernier cours, professé par M. Langelier, en 1865, avait été abandonné. On ne fit donc que le rétablir en 1904. En 1911 un cours de procédure pratique et enfin en 1915 un cours de droit public de l'église vinrent compléter l'enseignement de la Faculté.

---

(1) L'abbé Camile Roy, *L'Université Laval et les fêtes du cinquantenaire*, p. 38.

A l'origine, le cours de droit international se donnait en 72 leçons, mais très irrégulièrement. En 1887 on l'établit d'une façon permanente ; le nombre des leçons en fut cependant réduit à 30.

DEGRÉS

*Bachelier et licencié*: Le baccalauréat, dans la Faculté de droit, fut d'abord accordé aux élèves qui avaient suivi pendant six termes les cours de la Faculté et qui avaient obtenu à tous les examens la note *bien* ou *très bien*. L'on n'obtenait cependant le titre de licencié qu'en passant des examens plus sévères. En 1895, un autre règlement fut adopté donnant un caractère encore plus sérieux aux examens nécessaires à l'obtention de ces degrés. En 1916, nouvelles dispositions destinées à donner encore plus de valeur et plus de garantie à ces titres de bachelier et de licencié en droit.

*Docteur en droit.* Pour obtenir ce titre l'on a toujours exigé que le candidat préparât et soutînt une *thèse* (1). Le Conseil universitaire peut cependant l'accorder " ad honorem ".

---

## DURÉE ET SUBDIVISION DES COURS

L'enseignement se donne en trois années, divisées en trois termes, dont le premier se termine à Noël, le second à Pâques et le troisième dans les premiers jours de juin. Des examens ont lieu au cours de ces trois années d'études légales.

---

## DÉNOMINATION ET NOMBRE DE COURS

L'enseignement est en français et d'après les doctrines de l'Église catholique romaine.

Il est réparti, comme nous l'avons dit plus haut, sur trois années et comprend les matières suivantes :

Droit civil, 630 leçons.
Droit romain, 210 leçons.
Introduction à l'étude du droit et Histoire du droit, 50 leçons.
Procédure civile, 144 leçons.
Droit commercial et droit maritime, 108 leçons.
Droit criminel, 108 leçons.
Droit constitutionnel, administratif, paroissial et municipal, 150 leçons.
Droit international, 30 leçons.
Pratique du notariat, 50 leçons.
Économie politique et sociale, 50 leçons.
Procédure pratique, 100 leçons.
Droit public de l'Église, 30 leçons.

---

(1) La première thèse fut celle de M. J.-G. Colston, sur *La chose jugée*, (1870).

# PROGRAMME

## Droit civil

*Commentaire des articles 1 à 2270 inclusivement du Code civil du Bas-Canada*

LIVRE PREMIER : *Des personnes :* jouissance et privation des droits civils ; actes de l'état civil ; domicile ; absence ; mariage ; séparation de corps ; filiation ; puissance paternelle ; minorité ; tutelle et émancipation ; majorité ; interdiction ; curateur et conseil judiciaire ; corporations.

LIVRE DEUXIÈME : *des biens ; de la propriété et de ses différentes modifications :* distinction des biens ; meubles et immeubles ; accession ; usufruit ; usage et habitation ; servitudes réelles : dérivant de la situation des lieux, établies par la loi ou par le fait de l'homme ; de l'emphytéose.

LIVRE TROISIÈME : *acquisition et exercice des droits de propriété :* successions ; donations entrevifs et testamentaires ; testaments ; substitutions ; fiducie.

Obligations ; contrats ; quasi-contrats ; délits et quasi-délits ; obligations résultant de l'opération de la loi seule. Diverses espèces d'obligations ; extinction des obligations. De la preuve.

Conventions matrimoniales et effet du mariage sur les biens des époux, communauté de biens, séparation de biens ; exclusion de communauté · douaires, coutumier ou légal, préfix ou conventionnel.

Vente : Échange : Louage des choses et louage d'ouvrage. Mandat.

Prêt à usage ou commodat et prêt de consommation Prêt à intérêt ; Constitution de rente : dépôt : séquestre.

Société ; diverses espèces de société ; dissolution.

Rentes viagères : transactions : jeu et pari : cautionnement ; contrat de nantissement ; nantissement des immeubles ; gage.

Privilèges et hypothèques ;

Enregistrement des droits réels :

Prescription.

## Droit romain

Etude de l'ensemble des principes de droit privé qui ont régi la société romaine aux diverses époques de son existence depuis son origine (VIIIe siècle avant Jésus-Christ) jusqu'à la mort de l'empereur Justinien (VIe siècle de l'ère chrétienne).

Sources : *Principales théories* sur personnes, choses, (droits réels et personnels) et actions.

*Développement* historique des lois romaines considérées en elles-mêmes, avec leur destinée.

*Enchaînement* de la législation romaine à celle de la Province de Québec et comparaisons entre les deux.

## Introduction à l'étude du droit

Droit, loi, lois, définitions, principes généraux. Origine de la société civile. Fondement juridique de la souveraineté. Organisation de la société politique, son fonctionnement.

Divisions du droit. Droit public, principes généraux. Droit privé, des personnes, de la propriété, droits de créance, mode d'acquisition et de transmission de la propriété et des droits de créances, principes généraux.

Histoire du droit à Rome, en France jusqu'en 1763 ; au Canada, 1° sous la domination française, 2° sous la domination anglaise.

## Procédure civile

*Commentaire du code de procédure civile de la province de Québec*

Première partie : Dispositions générales.
Deuxième partie : Règles applicables à toutes les actions.
Troisième partie : Procédures devant la Cour Supérieure ; Assignation, comparution, contestation, exception, préliminaires ; contestation au mérite ; contestation liée, incidents, instruction, incidents de la preuve et de l'instruction, enquête et audition, causes par défaut et *ex parte*, procès par jury, amendements, jugements, dépens, exécution volontaire des jugements, exécution forcée, emprisonnement en matière civile et contrainte par corps, cession de biens.
Quatrième partie : Mesures provisionnelles ; capias ad respondendum, saisie-arrêt avant jugement ; saisie-revendication ; saisie-gagerie ; saisie-conservatoire ; injonction ; séquestre judiciaire.
Cinquième partie : Procédures spéciales ; Procédures relatives aux corporations et aux fonctions publiques. Mandamus. Prohibition. Annulation des lettres patentes. Pétition de droit. Poursuites hypothécaires contre les immeubles dont les propriétaires sont incertains ou inconnus. Partage et licitation forcée. Action en bornage. Action possessoire. Ratification de titre. Procédure entre locateurs et locataires. Séparation entre époux ; séparation de biens et séparation de corps. Opposition au mariage. Habeas corpus ad subjiciendum en matière civile.
Sixième partie : Procédures devant la Cour de Circuit.
Septième partie : Matières sommaires.
Huitième partie : Moyens de se pourvoir contre les jugements.
Neuvième partie : Juridictions inférieures ; cours des commissaires, pour la décision sommaire des petites causes ; cour de magistrat de district.

## Droit commercial et maritime

(a) *Commercial :* Loi concernant les lettres de change, chèques et billets à ordre (chapitre 119 des Statuts revisés de 1906) — Loi des banques ; assurance, assurance-feu, assurance-vie.
(b) *Maritime :* Bâtiments marchands, leur enregistrement, hypothèque sur les bâtiments ; gage-maritime ; propriétaire, maître et matelots ; affrêtement, charte-partie. Transport à la cueillette ; connaissement, obligations du frêteur et de l'affrêteur. Surestarie. Assurance maritime.

## Droit criminel

Première partie.— *Principes généraux :* Objet ; définitions. Responsabilité criminelle, ses éléments essentiels, les causes d'irresponsabilité ; complices ; actes criminels et tentatives.

Deuxième partie.— *Des crimes :* définitions et éléments essentiels.

1° Crimes contre la *société :* contre l'État, l'administration de la justice et de la chose publique, la morale.
2° Crimes contre les *personnes :* contre la vie, l'intégrité physique et morale de l'individu, les droits du mariage, la réputation.
3° Crimes contre la *propriété :* vol, fraudes, faux, etc.

TROISIÈME PARTIE.— *Procédure :*

1° Compétence des tribunaux ,
2° Arrestation des inculpés.
3° *Formes de procès :* *a)* Convictions sommaires ; *b)* Procès sommaires ; *c)* Procès des jeunes délinquants ; *d)* Procès expéditifs ; *e)* Procès par jury. —Pouvoirs et appels.
4° *Punitions :* pardons ; prescriptions.
5° Loi de la preuve ; Habeas Corpus ; extradition, etc.

## Droit constitutionnel, administratif, paroissial et municipal

(a) DROIT CONSTITUTIONNEL : constitution anglaise ; le roi, la chambre des lords et la chambre des Communes ; constitution canadienne ; gouverneur-général, sénat et chambre des communes ; lieutenant-gouverneurs, assemblées législatives et conseils législatifs ; attributions du parlement fédéral et des législatures provinciales, lois électorales, fédérale et de Québec, organisation judiciaire.

N. B. — Des notions générales sont données sur les constitutions des principaux pays du monde.

(b) DROIT ADMINISTRATIF : Officiers et fonctionnaires publics ; droits publics ; liberté individuelle, restrictions, égalité devant la loi, liberté du travail, de l'industrie et du commerce ; des douanes, loi du revenu, loi des licences de Québec, acte de tempérance du Canada, loi imposant des droits sur les successions, propriété littéraire, brevets d'invention et marques de commerce, liberté de la presse, liberté d'association, lois concernant les différentes compagnies à fonds social, professions : Barreau, Notariat, Médecine, Arpentage, etc., liberté d'enseignement, loi de l'instruction publique de la province de Québec; prisons, pénitenciers, asiles d'aliénés, écoles de réforme, système monétaire, lois relatives aux bills fédéraux, à l'intérêt, aux prêteurs d'argent ; poids et mesures ; loi concernant les mines. Loi concernant les chemins de fer.

(c) DROIT PAROISSIAL : liberté des cultes, division de la province au point de vue ecclésiastique ; diocèses, missions, paroisses, succursales, érection des paroisses, des fabriques. Construction et réparation des églises et presbytères, cimetières, bancs dans l'église ; dîme.

(d) DROIT MUNICIPAL : commentaire du code municipal de la province de Québec, entré en vigueur le premier novembre 1916.

## Droit international

DÉFINITION. Divisions : droit international public et droit international privé. — Sources du droit international.

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC : (a) l'état au point de vue du droit international ; (b) les droits et devoirs des états entre eux ; (c) l'étendue de la souveraineté des états ; (d) relations des états en temps de paix et (e) leurs relations en temps de guerre.

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ : statut réel et statut personnel.

## Pratique du notariat

COMMENTAIRE DU CODE DU NOTARIAT. — (Articles 4571 à 4881) inclusivement des Statuts refondus de la Province de Québec, 1909 ; Devoirs et responsabilités des notaires. Études des différents actes et contrats que les notaires peuvent avoir à rédiger.

## Économie politique et sociale

Définition.— Rapports de la science économique avec le droit et la morale. Utilité.

1° Des richesses et de la valeur.— Notions générales.

De la production des richesses.— Lois générales. *Travail,* ses éléments. Règles générales. *Capital,* définitions, divisions, industries, grande ou petite industrie ; productivité ; réglementation.

*L'Agriculture,* régime économique ; de la grande et de la petite propriété, de la grande et de la petite culture. La nature, sol, sous-sol, situation géographique, le climat, etc., *Agents naturels,* Rôle de l'État dans la production.

2° De l'échange :— Évolution ; troc, monnaie, crédit, la banque. Commerce intérieur et commerce international ; libre échange et protection. Écoles, douanes et législation. Traités de commerce, etc.

3° De la répartition des richesses.— Principes sur lesquels elle repose. Salaires, revenus et loyers des capitaux, rente foncière ; du profit de l'entrepreneur. Institutions d'assurance, d'épargne et d'assistance. Rôle de l'État. Population. Émigration et colonisation.

4° De la consommation des richesses.—Considérations générales, consommations privées ; le luxe, etc. Consommations publiques ; l'emprunt et l'impôt. Règles. Quid de l'impôt progressif, etc.

## Procédure pratique

Ce que c'est qu'un avocat, ses devoirs, ses responsabilités, le rôle que doit jouer l'avocat au barreau et dans la société, la confiance qu'il doit mériter de ses clients, comme des magistrats, l'exemple qu'il doit donner à ses concitoyens.

Le moyen pratique pour un avocat de gagner sa vie honorablement.

La théorie légale appliquée :

1° A la rédaction de toutes les différentes actions qui peuvent s'intenter devant les tribunaux.

2° A la rédaction des exceptions préliminaires, des défenses en droit et des plaidoyers au mérite.

3° A la rédaction des procédures incidentes.

4° A toutes les procédures connexes avec et relatives à l'exécution des jugements.

5° Aux mesures provisionnelles.

6° Aux brefs de prérogative et à la rédaction de toutes les procédures à ce sujet.

Coup d'œil d'ensemble sur le code de procédure au point de vue de sa mise en pratique par un jeune avocat.

## Droit public de l'Église

*Principes généraux.* Caractères sociaux, constitution, forme du gouvernement et pouvoirs de l'Église.— Souveraineté respective de l'Église et de l'État.— Prééminence de l'Église sur l'État.— Pouvoir indirect de l'Église sur les choses de l'ordre temporel.— Union de l'Église et de l'État. — Séparation de l'Église et de l'État.— Des concordats.— L'Église et les infidèles.— L'Église et l'hérésie.

*Organisation religieuse.* Élections pontificales, souveraineté du Pape relations diplomatiques du S.-Siège, pouvoir temporel.— Nominations épi-

copales.— Paroisses et curés.— Corporations religieuses.— Les instituts religieux et le droit.— Droit de l'Église à la possession et à l'administration de biens temporels.— Immunités ecclésiastiques.

*Action de l'Eglise.* L'action du Souverain Pontife dans l'Église universelle et son indépendance vis-à-vis de l'autorité civile. — Actes épiscopaux. — Instructions paroissiales. — Le *placet* civil et l'appel comme d'abus. Droits et action de l'Église dans le domaine de l'enseignement, dans les questions de mariages, de culte, de discipline, et dans le champ des œuvres sociales.

---

## HORAIRE DES COURS

(Voir page 203)

---

## EXAMENS

1. — Tous les points conservés aux examens, soit de terme, soit de fin d'année, comptent dans la somme des points exigés pour l'examen de *licence.*

2. — Les examens du premier et du deuxième termes sont des examens oraux et portent sur la matière du terme. Les examens de fin d'année sont des examens écrits et portent, la première et la deuxième années, sur toute la matière de l'année, et la troisième année, sur toute la matière des trois années.

3. — Les points sont distribués comme indiqués sur le tableau suivant :

---

## DISTRIBUTION DES POINTS À CONSERVER

| EXAMENS | 1ère ANNÉE | | | 2e ANNÉE | | | 3e ANNÉE | | | TOTAL des points à conserver |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1er terme (*oral*) | 2e terme (*oral*) | 3e terme (*écrit*) | 1er terme (*oral*) | 2e terme (*oral*) | 3e terme (*écrit*) | 1er terme (*oral*) | 2e terme (*oral*) | 3e terme (*écrit*) | |
| | MATIÈRES | | | MATIÈRES | | | MATIÈRES | | | |
| | du terme | du terme | de l'année | du terme | du terme | de l'an-née, | du terme | du terme | du cours entier | |
| Droit civil | 10 | 10 | 60 | 10 | 10 | 60 | 10 | 10 | 120 | 300 points. |
| Droit romain | 10 | 10 | 30 | .. | .. | .. | .. | .. | 60 | 110 points. |
| Procédure | .. | .. | .. | .. | 10 | 40 | .. | 10 | 60 | 120 points. |
| Procédure pratique ou pratique du notariat | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | 10 | 50 | 60 points. |
| Droit administratif | 10 | .. | 20 | 10 | .. | 20 | 10 | .. | 50 | 120 points. |
| * Droit commercial | .. | .. | .. | 10 | .. | 30 | 10 | .. | 55 | 105 points. |
| * Droit criminel | . | .. | .. | 10 | .. | 30 | 10 | .. | 55 | 105 points. |
| Droit international | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | 20 | 20 points. |
| Introduction à l'étude du droit et histoire du droit | 10 | .. | 20 | .. | .. | .. | .. | .. | 30 | 60 points. |
| | | | | | | | | | | 1000 points |

(*) Comme ces deux cours ne se donnent que tous les deux ans, on fera les proportions nécessaires, en tenant compte des points conservés aux autres examens sur la matière, pour arriver au maximum 105.

4. — Tout élève qui a obtenu moins de la moitié des points alloués à un examen, dans une matière quelconque, doit reprendre cet examen pour être admis aux examens du terme suivant, mais les points qui lui sont alloués dans le calcul de l'ensemble des points de la licence ne sont pas ceux qu'il aura obtenus à la reprise, mais seulement la moitié des points totaux alloués à la matière en question dans chaque examen.

5. — Tout élève qui n'a pas conservé la moitié des points à un examen quelconque ne peut, même s'il reprend cet examen avec succès, obtenir de *distinction*.

6. — Pour être admis aux examens de fin d'année, il faut que les élèves qui sont tenus de suivre les cours d'économie politique et de droit public de l'Église aient subi avec succès leurs examens sur ces matières.

7. — Tout élève qui passe son examen dans un temps autre que celui où il aurait dû le passer, ne se voit pas allouer plus que la moitié des points attribués à cet examen, quel que soit le succès avec lequel il le passe, sauf si cet examen est passé après une autorisation motivée et écrite du secrétaire de l'Université.

8. — Il y a une session d'examen en juin et une autre en septembre.

---

## DEGRÉS ET DISTINCTIONS

*a)* Seront *licenciés summâ cum laude* ceux qui auront conservé au moins 800 points sur 1000, et de plus les $\frac{4}{5}$ des points alloués chaque année aux examens écrits et les $\frac{2}{3}$ des points alloués, sur chaque matière à chaque examen oral ou écrit.

*b)* Seront *licenciés cum laude* ceux qui auront conservé au moins 750 points sur 1000, et de plus : les $\frac{3}{4}$ des points alloués chaque année aux examens écrits, les $\frac{2}{3}$ des points alloués sur chaque matière à l'examen écrit de dernière année, et la moitié des points alloués sur chaque matière à chaque examen oral ou écrit des première et deuxième années.

*c)* Seront *licenciés* ceux qui auront conservé au moins 667 points sur 1000, et la moitié dans chaque matière à chaque examen écrit.

*d)* Seront *bacheliers* ceux qui auront conservé au moins 500 points sur 1000 et la moitié des points dans chaque matière.

---

## PRIX

### *Médaille du Gouverneur-général*

Son Excellence le Gouverneur Général du Canada veut bien donner une médaille d'or à l'élève qui fera le meilleur travail dans un concours embrassant toute la matière du droit.

*Médailles Tessier*

Les héritiers de feu l'honorable juge Tessier, ancien doyen de la Faculté de droit à Québec, ont bien voulu fonder, en mémoire de leur vénéré père, la médaille d'argent et la médaille de bronze, que celui-ci donnait de son vivant pour encourager le travail habituel, dans la Faculté de droit à Québec, pendant tout le cours d'étude.

*Prix Roy*

Prix de $20.00 donné par M. Ferdinand Roy, professeur de droit criminel, à l'élève qui a fait la meilleure composition dans un concours sur le droit criminel.

*Prix Sirois*

M. L.-P. Sirois, professeur de pratique du notariat, donne tous les ans un prix à l'élève qui fait la meilleure composition dans un concours sur cette partie de la procédure mentionnée dans le programme approuvé par la Chambre des notaires et sur les matières du cours de pratique du notariat.

L'examen écrit, à ce concours, remplace, pour les aspirants au notariat, l'épreuve écrite de la licence sur cette partie de la procédure et sur les matières du cours de pratique du notariat.

*Prix Dorion*

M. le juge Dorion, professeur de droit civil, donne un prix à celui de ses élèves finissants qui a conservé le plus de points dans les examens du cours entier sur le droit civil.

*Prix de droit romain*

Prix de $20.00 donné par un professeur à l'élève de première année qui primera les autres dans un concours sur le droit romain.

*Prix de droit international*

Deux prix, un premier de $15.00 et un second de $10.00, (donateur anonyme) sont accordés aux deux élèves qui conservent le plus grand nombre de points sur cette matière à l'examen de LICENCE.

---

PROFESSEURS
(voir page 15)

---

ÉLÈVES
(voir page 157)

## GRADUÉS

(voir page 196 et 262)

---

## DÉBOURSÉS

(voir page 49)

---

## ADMISSION

(voir page 46)

---

## AVANTAGES CONFÉRÉS AUX PORTEURS DE DIPLÔMES

Aux termes des articles 4531 et 4788 des Statuts refondus de 1909 les étudiants qui après un cours complet et régulier de droit auront obtenu un degré (bachelier ou licencié) seront admis au barreau ou au notariat après trois ans de cléricature et examens subis devant le Barreau ou la Chambre des notaires.

En l'absence de degré le Barreau exige une cléricature de quatre ans, et la Chambre des notaires une cléricature de cinq ans (article 4787 des S. R.) ou de quatre ans, pourvu que pendant deux ans au moins l'étudiant ait suivi un cours régulier de droit dans une université de cette province et y ait subi avec succès les examens requis au cours de ces deux années.

---

## BIBLIOTHÈQUES OUVERTES AUX ÉLÈVES

Les élèves de la Faculté ont à leur disposition, dans les salles de cours, les principaux ouvrages de droit dont ils peuvent avoir besoin: collections de livres et d'arrêts commentateurs, statuts, etc. Ils peuvent aussi consulter la très riche collection de la bibliothèque générale de l'Université Laval.

La bibliothèque de la Législature est extrêmement complète et à date.

L'Institut Canadien de Québec a peu d'ouvrages de droit mais une belle série d'œuvres traitant d'économie sociale et politique.

---

# FACULTÉ DE THÉOLOGIE

---

## CARACTÈRE GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT

L'Université Laval se fait un devoir et un honneur de suivre en tout les directions du Saint-Siège. L'enseignement théologique donné par ses professeurs est puisé aux sources romaines les plus pures.

Se conformant aux désirs très explicites du Souverain Pontife Léon XIII et aux vœux non moins formels de son Chancelier apostolique Mgr l'archevêque de Québec, l'Université a adopté, en 1884, la somme théologique de saint Thomas d'Aquin comme texte de l'enseignement dogmatique. C'est ce texte qui est expliqué aux élèves à l'aide surtout des commentaires que Mgr L.-A. Pâquet, l'un des professeurs de la Faculté en a faits, et qui ont été publiés en six volumes. D'après une méthode commune à toutes les universités romaines et qui paraît la plus sage, les professeurs, du haut de leur chaire, tout en suivant d'un œil attentif le mouvement des idées, se soucient plus de bien approfondir les principes que de discuter les systèmes.

En théologie morale, ce sont les doctrines de saint Alphonse de Liguori, jointes à celles de saint Thomas, qui forment la base de l'enseignement. Ces doctrines sont exposées et commentées dans un cours en voie de publication, et déjà partiellement imprimé, de M. l'abbé C.-N. Gariépy, professeur de cette matière. On n'omet pas d'y étudier les questions soulevées par les rapports de la loi morale avec la loi civile.

Le cours d'écriture sainte comprend une introduction générale et une introduction particulière aux livres de l'ancien et du nouveau Testament, ainsi que des commentaires de plusieurs de ces livres ou de leurs passages les plus importants. Il y a aussi des classes d'hébreu. L'enseignement se donne conformément à la doctrine reconnue de l'Église, aux décisions récentes de la commission biblique, et aux opinions des auteurs les plus recommandables.

Le cours de droit canon est basé sur le code canonique nouvellement élaboré par les soins du pape Pie X et promulgué par Sa Sainteté Benoît XV. M. le chanoine Gignac a publié, en deux volumes, un manuel de droit canon adapté aux besoins du pays, et qui peut être considéré, dans les questions de principes, comme un commentaire du code romain. Des leçons de droit public de l'Église, d'après l'ouvrage publié sous ce titre par Mgr Pâquet, sont ajoutées à ce cours. Et, de plus, un cours de droit paroissial met les élèves au courant de la législation civile relative à l'administration des paroisses.

L'histoire de l'Église forme l'objet d'un double cours. On enseigne l'histoire ecclésiastique générale d'après le manuel du père jésuite Albers (trad. Hedde), et Mgr A.-E. Gosselin donne un cours personnel sur l'histoire de l'Église au Canada.

Il y a un cours de théologie pastorale, lequel porte sur la prédication, le culte, l'administration paroissiale, les œuvres catholiques, et se donne d'après les principes généraux de la théologie et du droit, d'après le concile plénier de Québec et la discipline locale. Un cours de rubriques et aussi un cours d'éloquence y sont annexés.

Des conférences spirituelles sont faites régulièrement, pour les étudiants en théologie, sur la perfection chrétienne et sacerdotale, sur les obstacles

à cette perfection que le prêtre doit surmonter, sur les moyens qu'il doit employer pour y arriver, sur les vertus et les devoirs propres à son état. Ces leçons de spiritualité forment un cours véritable de théologie ascétique.

L'enseignement du dogme, de la morale, de l'Écriture sainte et du droit canonique, se fait en latin. La langue des autres cours est le français.

---

## DURÉE DES COURS

Le cours complet de théologie est de quatre ans. Certaines matières qui sont comme les fondements de la doctrine théologique, sodt enseignées tous les ans aux élèves de première année. Le reste de l'enseignement dogmatique et moral est divisé en trois séries simultanées.

---

## PROGRAMME DES ÉTUDES

### Indroduction au dogme

DE DIVINA RELIGIONE.— *De revelatione in genere :* de notione religionis et revelationis ; de possibilitate, de necessitate, de inquisitione, ac de notis divinæ revelationis.

*De revelatione in specie :* de auctoritate historica librorum sacrorum ; de religione primæva ; de religione mosaica ; de religione christiana.

DE VERA CHRISTI ECCLESIA.— *De demonstratione veræ Ecclesiæ :* de notione et existentia Ecclesiæ ; de characteribus veræ Ecclesiæ ; de veritate Ecclesiæ Romanæ.

*De constitutione Ecclesiæ .* de indole, de subjecto et de exercitio jurisdictionis ecclesiasticæ.

DE LOCIS THEOLOGICIS.— *De utroque fonte revelationis :* de inspiratione, de canone, de Vulgata versione, de interpretatione ac de usu Sacræ Scripturæ ; de existentia, de characteribus, de monumentis ac de usu divinæ Traditionis.

*De habitu inter fidem et rationem :* de concordia fidei cum ratione ; de muneribus rationis in exponendis veritatibus fidei ; de limitibus rationis circa fidei veritates.

### Dogme proprement dit

DE DEO.— *De Deo uno :* de existentia Dei ; de natura Dei ejusque attributis ; de operatione Dei immanente et transeunte.

*De Deo trino :* de processionibus et relationibus divinis ; de personis divinis ; de comparatione personarum divinarum.

DE CREATIONE.— *De creatione et distinctione rerum in genere :* de omnium entium prima causa ; de modo emanationis rerum a primo principio ; de principio durationis rerum creatarum ; de distinctione rerum.

*De Angelis :* de natura Angelorum ; de intellectu et voluntate Angelorum ; de productione Angelorum secundum esse naturæ, gratiæ et gloriæ ; de Angelorum culpa ; de pœna dæmonum ; de illuminatione et locutione Angelorum ; de ordinatione Angelorum bonorum et malorum ; de

Angelorum actione in corpora et in homines ; de missione et custodia Angelorum ; de dæmonum impugnatione.

*De creatura corporali :* de creatione creaturæ corporalis ; de communi ordine a Deo servato in rebus creandis ; de indole dierum Mosaicorum ; de Transformismo.

*De homine :* de natura et productione hominis ; de fine productionis hominis ; de elevatione primi hominis ad statum gratiæ et justitiæ originalis ; de paradiso terrestri ; de statu naturæ puræ.

De Reparatione post lapsum per gratiam et virtutes.— *De peccato originali :* de traductione, de essentia, de subjecto et de effectibus peccati originalis.

*De gratia Christi :* de necessitate, de essentia, de divisione, de causa, de dispensatione et de effectibus gratiæ.

*De virtutibus infusis :* de virtutibus in genere ; de virtutibus moralibus ; de virtutibus theologicis.

*De donis ac fructibus Spiritus Sancti et de beatitudinibus.*

De Incarnatione Verbi.— *De mysterio Incarnationis :* de convenientia Incarnationis ; de natura unionis hypostaticæ ; de coassumptis a Filio Dei in humana natura ; de consequentibus unionem hypostaticam.

*De Matre Christi :* de sanctificatione, de virginitate et desponsatione, de annuntiatione B. V. Mariæ ; de maternitate divina ; de summa B. V. Mariæ perfectione ; de assumptione et gloria, de mediatione, de cultu B. V. Mariæ.

*De mysteriis vitæ Christi :* de conceptione et nativitate Christi ; de vita Christi ; de passione et morte Christi ; de Christi triumpho.

*De Baptismo :* de natura, de ministro, de subjecto, de effectibus et de ritibus Baptismi.

*De Confirmatione :* de existentia, de natura, de effectibus et de dispensatione Confirmationis.

*De Eucharistia :* de existentia ; de materia et forma ; de præsentia reali et transubstantiatione ; de remanentibus accidentibus ; de effectibus ; de subjecto ; de ministro ; de sacrificio eucharistico.

*De Pœnitentia :* de virtute pœnitentiæ ; de Sacramenti existentia et natura ; de ejus effectibus ; de actibus pœnitentis ; de potestate clavium et ministro Sacramenti ; de indulgentiis.

*De Extrema-Unctione :* de existentia, de natura, de effectibus, de ministro et subjecto Extremæ-Unctionis.

*De Ordine :* de veritate seu existentia, de partibus essentialibus, de effectibus, de ministro et subjecto Sacramenti Ordinis.

*De Matrimonio :* de contractu naturali matrimonii ; de Sacramenti existentia, natura et ministris ; de matrimonii unitate et indissolubilitate ; de potestate Ecclesiæ circa matrimonium.

De Novissimis.— De transitu animæ ad alteram vitam ; de conditione animæ exeuntis a corpore ; de purgatorio ; de suffragiis in gratiam mortuorum ; de signis quæ extremum judicium præcedent ; de corporum resurrectione ; de conditionibus resurgentium ; de judicio generali ; de statu finali mundi ; de statu beatorum in cœlo ; de statu damnatorum in inferno.

## Morale générale

De actibus humanis.—*De notione actuum humanorum :* de voluntario et libero ; de voluntario directo et indirecto ; de ignorantia ; de concupiscentia ; de metu ; de vi seu violentia.

*De moralitate actuum humanorum :* de essentia moralitatis ; de moralitate objectiva et subjectiva ; de fontibus moralitatis

*De merito actuum humanorum :* de natura, de speciebus, de conditionibus et de objecto meriti.

De Legibus.— *De legibus in genere :* de natura et proprietatibus, de auctore, de objecto et subjecto, de promulgatione et acceptatione, de obligatione, de interpretatione, de dispensatione et de cessatione legis.

*De præcipuis legum speciebus :* de lege æterna : de lege naturali et positiva ; de lege divina ; de lege ecclesiastica et civili ; de lege pœnali et irritante ; de lege non scripta seu de consuetudine ; de lege favorabili seu de privilegio.

De Conscientia.— De natura conscientiæ ; de conscientia recta et erronea ; de conscientia scrupulosa et laxa ; de conscientia certa et dubia ; de conscientia probabili et improbabili ; de probabilismo ; de principiis reflexis.

De Virtutibus.— *De virtutibus in genere :* de natura, de origine, de subjecto, de effectibus, de proprietatibus et de speciebus virtutum.

*De fide theologica :* de natura, de objecto, de necessitate et de professione fidei ; de vitiis fidei oppositis.

*De spe theologica :* de natura, de objecto et de necessitate spei ; de vitiis spei oppositis.

*De caritate :* de natura et objecto caritatis ; de amore Dei et proximi ; de peccatis contra caritatem ; de inimicorum dilectione ; de operibus misericordiæ ; de scandalo ; de cooperatione.

De Peccatis.— *De peccatis in genere :* de natura, de gravitate, de distinctione specifica et numerica peccatorum.

*De peccatis in specie :* de peccatis internis ; de peccatis capitalibus.

## Morale spéciale

De præceptis Decalogi.— *De primo præcepto :* de actibus virtutis religionis ; de vitiis religioni oppositis ; de magnetismo, et hypnotismo ; de spiritismo et tabulis rotantibus.— *De secundo præcepto :* de vana usurpatione nominis Dei et blasphemia ; de juramento ; de voto.— *De tertio præcepto :* de iis quæ diebus dominicis et festis præcipiuntur ; de iis quæ prohibentur.— *De quarto præcepto :* de obligationibus filiorum erga parentes ; de obligationibus parentum erga filios ; de scholis neutris ; de obligationibus conjugum ; de obligationibus aliorum superiorum et inferiorum.— *De quinto præcepto :* de suicidio ; de occasione proximi ; de duello ; de bello.—*De octavo præcepto :* de mendacio ; de detractione ; de judicio temerario, suspicione et dubitatione temeraria ; de violatione honoris ; de violatione secreti.

De præceptis Ecclesiæ.— De observatione festorum ; de annua confessione ; de communione paschali ; de abstinentia ; de jejunio.

De virtute Castitatis.— De luxuria in genere ; de peccatis luxuriæ ; de debito conjugali.

De jure et justitia.— *De justitiæ et juris natura :* de notione justitiæ et juris ; de natura et speciebus dominii ; de objecto et subjecto dominii ; de modo acquirendi dominium.

*De læsione justitiæ :* de injuria in genere ; de nature et gravitate furti ; de causis a furto excusantibus.

*De restitutione :* De obligatione restituendi ; de radicibus restitutionis, nempe de injusta damnificatione, de possessione rei alienæ et de injusta cooperatione ; de circumstantiis restitutionis : de causis a restitutione excusantibus ; de diversis speciebus restitutionis.

De contractibus.— *De contractibus in genere :* de requisitis ad contrahendum ; de obligatione contractus ; de contractuum accidentibus.

*De contractibus in specie :* de promissione ; de donatione ; de testamento ; de substitutione et fideicommisso ; de commodato et precario ;

de deposito et sequestro ; de mandato et negotiorum gestione ; de mutuo et contractu fenebri ; de venditione et emptione ; de contractu societatis ; de locatione ; de cambio et censu ; de contractibus subsidiariis ; de contractibus aleatoriis ; de Bursæ speculationibus.

De statibus particularibus.— *De statu laicali :* de obligationibus judicum, juratorum et arbitrorum, accusatoris et rei, advocati et procuratoris, testium, apparitoris, scribarum et notariorum, medicorum, chirurgicorum et pharmacopolarum ; de statu artificum et opificum.

*De statu clericali :* de vocatione ad statum clericalem ; de obligationibus clericorum ; de previlegiis et beneficiis clericorum.

*De statu religioso :* de natura status religiosi, de vocatione religiosa ; de obligationibus votorum ; de privilegiis regularium ; de egresssu e religione.

De sacramentis.— *De sacramentis in genere :* de definitione, de numero, de divisione, de materia et forma, de ministro et subjecto sacramentorum.

*De baptismo :* de natura, de proprietatibus, de necessitate, de materia et forma, de ministro et subjecto, de solemnitatibus accessoriis Baptismi.

*De confirmatione.* — de materia et forma, de ministro et subjecto Confirmationis.

*De eucharistia :* de natura et efficacia, de materia et forma, de ministro et subjecto Eucharistiæ ; de natura et virtute sacrificii Missæ ; de applicatione sacrificii Missæ ; de obligatione celebrandi ; de tempore et loco celebrationis ; de modo celebrandi.

*De pœnitentia :* de natura, de materia et forma Pœnitentiæ ; de contritione, de confessione et de satisfactione ; de potestate et officio ministri.

*De extrema-unctione :* de natura et effectibus, de materia et forma, de ministro et subjecto Extremæ-Unctionis.

*De ordine.*— de natura et divisione, de materia et forma, de ministro et subjecto Ordinis.

*De matrimonio :* de sponsalibus ; de bannorum proclamatione ; de natura et proprietatibus ; de ministro et subjecto ; de impedimentis et de revalidatione Matrimonii.

De pœnis ecclesiasticis.— De censuris in genere ; de excommunicatione ; de suspensione ; de interdicto ; de irregularitatibus.

### Écriture Sainte

Introductio generalis et particularis ad libros Veteris et Novi Testamenti : de Auctoritate humana et historica, necnon divina et canonica eorum librorum ; de Principiis Hermeneuticæ Sacræ ; de Archæologia biblica.

Commentaria : in Psalmos, in Evangelia, in Epistolas Sancti Pauli . Schola hebraica duplex inferior et superior.

### Droit canonique

Introductio ; de Personis, seu de clericis, de Regularibus, de Laicis, de Rebus ecclesiasticis, de Judiciis in genere et de Causis disciplinaribus et criminalibus.

### Droit public de l'Église

Principia generalia ; habitudo Ecclesiæ et Status in ordine ad organicam Ecclesiæ constitutionem, ad actionem religiosam, ad juventutis institutionem.

**Histoire générale de l'Église**

*Aetas primitiva,* ubi de triumpho Christianæ religionis.
*Medium ævum,* ubi de Romanorum Pontificum influxu et mira Theologiæ evolutione.
*Tempora moderna,* ubi de Reformatione, etc.

**Histoire de l'Église du Canada**

De exordiis ; de Episcopis fundatoribus ; de aliis episcopis et Ecclesiæ progressu ; de relationibus inter Ecclesiam et Statum.

---

# TABLEAU

**des matières du cours et du nombre d'heures consacrées par semaine à chacune de ces matières**

| Désignation | 1re année | 2e année | 3e année | 4e année |
|---|---|---|---|---|
| Lieux théologiques | 4 hrs | .... | .... | .... |
| Dogme | .... | 10 hrs | 10 hrs | 10 hrs |
| Morale générale | 4 hrs | .... | .... | .... |
| Morale spéciale | .... | 4 hrs | 4 hrs | 4 hrs |
| Droit canonique privé | 5 hrs | .... | .... | .... |
| Diaconale de sexto et nono decalogi præceptis | .... | .... | .... | 1 hr |
| Écriture sainte | 2.15 hrs | 2.15 hrs | 2.15 hrs | 2 hrs |
| Cours d'hébreu | 45 m. | 45 m. | 45 m. | 45 m. |
| Histoire générale de l'Église | 1 hr. | 1 hr. | 1 hr. | 1 hr. |
| Histoire de l'Église du Canada | 1 hr. | .... | .... | .... |
| Conférence spirituelle | 1 hr. | 1 hr. | 1 hr. | 1 hr. |
| Théologie pastorale | 1 hr. | 1 hr. | 1 hr. | 1 hr. |
| Droit paroissial | 1 hr. | .... | .... | .... |
| Rubrique | 45 m. | 45 m. | 45 m. | 45 m. |
| Cours d'éloquence | 45 m. | 45 m. | 45 m. | 45 m. |
| Chant grégorien | 2 hrs | 2 hrs | 2 hrs | 2 hrs |
| Total | 24.30 hrs | 23.30 hrs | 23.30 hrs | 24.15 hrs |

## HORAIRE DES COURS

(voir page 200)

---

## EXAMENS

Les élèves subissent des examens écrits et oraux à la fin des trois termes de chacune des quatre années du cours de théologie.

---

## DEGRÉS

(voir page 54)

---

## DISTINCTIONS

En théologie, il n'y a de distinction qu'à la licence.

Le candidat est licencié *avec grande distinction* s'il n'a que des notes *bien* et *très bien*, et que les *très bien* dominent. Il est reçu *avec distinction* si, dans le même cas, les *bien* sont en aussi grand nombre ou en plus grand nombre que les *très bien*, et même s'il y a quelques *assez bien*, pourvu que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *très bien*. Dans les autres cas, il est simplement admis.

---

## RÈGLEMENT CONCERNANT LES ÉTUDIANTS QUI SE PRÉPARENT AUX DEGRÉS EN THÉOLOGIE EN DEHORS DE L'UNIVERSITÉ

(voir page 55)

## PRIX

### *Prix Thomas d'Aquin*

Le 30 avril 1918, Monseigneur Louis-Adolphe Pâquet a fondé un prix annuel de $25.00. Ce prix est donné à l'élève de la Faculté de théologie qui, soit dans un concours spécial, soit dans les trois concours ordinaires de l'année sur les deux séries de leçons tirées de la somme théologique, aura mieux réussi.

---

PROFESSEURS
(voir page 13)

———

ÉLÈVES
(Voir page 154)

———

GRADUÉS
(voir pages 198 et 263)

———

DÉBOURSÉS
(voir page [10] — Grand Séminaire)

———

ADMISSION
(voir page 45)

———

# ÉLÈVES ET AUTRES ÉTUDIANTS ADMIS À SUIVRE LES COURS À L'UNIVERSITÉ

Année 1918-1919

## 1o Faculté de théologie

MM. * Arsenault, Alphonse, 4me année, Mont-Carmel, diocèse de Charlottetown.
Arsenault, François, 2me année, Egmont, diocèse de Charlottetown.
Arteau, Ludger, 3me année, St-Jean-Baptiste, diocèse de Québec.
Audet, Philippe, 1re année, Saint-Anselme, diocèse de Québec.
Barabé, Hermyle, 3me année, St-Jean-Deschaillons, diocèse de Québec.
Baril, Évariste, 1re année, Sainte-Philomène, diocèse de Québec.
* Beaudry, Émile, 4me année, Saint-Raphaël, diocèse de Québec.
Bélanger, Jean-Baptiste, 1re année, Lotbinière, diocèse de Québec.
Bédard, Lucien, 1re année, Jacques-Cartier, diocèse de Québec.
Belleau, Jean, 1re année, Lévis, diocèse de Québec.
* Benoît, Hector, 4me année, Nashua, diocèse de Manchester.
* Bérubé, Albert, 4me année, Charny, diocèse de Québec.
Bettez, Antonio, Princeville, 2me année, diocèse de Nicolet.
* Binet, Albert, 4me année, Jacques-Cartier, diocèse de Québec.
Blanchet, Renald, 1re année, Rivière-du-Loup, diocèse de Québec.
Bouillé, Paul, 2me année, Deschambault, diocèse de Québec.
* Bolduc, Joseph, 4me année, Cookshire, diocèse de Québec.
Bouchard, J.-B., 3me année, Notre-Dame du Lac, diocèse de Rimouski.
Boyle, Thomas, 2me année, Whitney Pier, diocèse d'Antigonish.
Brière, Eugène, 2me année, Rimouski, diocèse de Rimouski.
Caron, Adrien, 2me année, Sainte-Louise, diocèse de Québec.
Caron, Louis, 1re année, Sainte-Louise, diocèse de Québec.
Carrier, Joseph, 2me année, St-Jean-Chrysostome, diocèse de Québec.
* Casey, William, 4me année, Harbor Grace, diocèse d'Harbor Grace.
Chabot, Honorius, 2me année, Standon, diocèse de Québec.
Châteauvert, Gaudiose, 2me année, Giffard, diocèse de Québec.
Chouinard, Edgar, 2me année, Harlaka, diocèse de Québec.
Crépin, Roméo, 2me année, Courville, diocèse de Québec.

* Ordonné prêtre pendant l'année.



M. Louis-Jacques Casault
*Premier recteur*
1852-1860



M. Elz.-Alexandre Taschereau
*Deuxième recteur*
1860-1866 et 1869-1871



Mgr Michel-Edouard Méthot
*Troisième recteur*
1866-1869 et 1880-1883



Mgr Thomas-Étienne Hamel
*Quatrième recteur*
1871-1880 et 1883-1887

DeBlois, Alexandre, 2me année, Sainte-Marguerite, diocèse de Québec.
* DeBlois, Eudore, 4me année, Saint-Sauveur, diocèse de Québec.
Demers, Donat, 1re année, Saint-Flavien, diocèse de Québec.
D'Eschambault, Antoine, 2me année, St-Boniface, diocèse de St-Boniface.
Després, Edmour, 2me année, Lévis, diocèse de Québec.
Dion, Noël, 3me année, Laurierville, diocèse de Québec.
* Douville, Arthur, 4me année, Saint-Casimir, diocèse de Québec.
Dubé, Joseph, 1re année, St-Jean Port-Joli, diocèse de Québec.
Duchesnay, Henri, 3me année, Québec, diocèse de Québec.
Dumais, Ernest, 2me année, Saint-Philippe de Néri, diocèse de Québec.
* Dumais, Léo, 4me année, St-Philippe de Néri, diocèse de Québec.
Dusablon, P.-A., 3me année, Louiseville, diocèse des Trois-Rivières.
Duval, Jean, 1re année, Beauceville, diocèse de Québec.
Duval, Gédéon, 2me année, Saint-Ephrem, diocèse de Québec.
East, Charles, 2me année, Saint-Augustin, diocèse de Québec.
Esnouf, Gaston, 2me année, Saint-Flavien, diocèse de Nicolet.
Ferland, Arthur, 2me année, St-Jean Chrysostome, diocèse de Québec.
Fortier, Pierre, 1re année, Saint-Évariste, diocèse de Québec.
Garant, Henri, 2me année, St-Roch de Québec, diocèse de Québec.
Gariépy, Lucien, 1re année, Ange-Gardien, diocèse de Québec.
Gauthier, Robert, 2me année, Deschambault, diocèse de Québec.
Gauvreau, Eugène-Émile, 1re année, St-Jean-Baptiste, diocèse de Québec.
Gingras, Joseph, 1re année, Saint-Nicolas, diocèse de Québec.
Goulet, Philibert, 1re année, St-Gervais, diocèse de Québec.
Hudon, Chs-Octave, 1re année, Sainte-Anne, diocèse de Québec.
Hudon, Joseph, 2me année, Ste-Anne, diocèse de Québec.
* Hudon, L.-Émile, 4me année, Saint-Denis, diocèse de Québec.
Jacob, Ernest, 3me année, Sainte-Geneviève, diocèse des Trois-Rivières.
Jacques, J.-B., 1re année, Lévis, diocèse de Québec.
Jacques, Valère, 1ère année, Saint-Joseph, diocèse de Québec.
Joncas, Avila, 3me année, Saint-Michel, diocèse de Québec.
Jobin, Alphonse, 1re année, Saint-Basile, diocèse de Québec.
* Kelly, Edwin, 4me année, Fort Augustus, diocèse de Wichita.
Labbé, Alphonse, 3me année, Saint-Gervais, diocèse de Québec.
Labbé, Omer, 2me année, Saint-François, I.-O., diocèse de Québec.
Laberge, Léon, 2me année, Val-Briant, diocèse de Rimouski.
Laberge, Paul, 1re année, Beauport, diocèse de Québec.
Labrecque, Édouard, 3me année, St-Laurent, I.-O., diocèse de Québec.
Laliberté, Antonio, 1re année, Ste-Claire, diocèse de Québec.
Laflamme, Alphonse, 1re année, Rivière-à-Pierre, diocèse de Québec.
† Lambert, Dolor, 3me année, Charny, diocèse de Québec.
Lambert, Joseph, 1re année, Saint-Nicolas, diocèse de Québec.
Lambert, Zoël, 3me année, Charny, diocèse de Québec.

---

* Ordonné prêtre durant l'année.
† Décédé pendant l'année.

Langlois, Delphis, 1re année, Portneuf, diocèse de Québec.
Langlois, Eugène-Émile, 1re année, St-Georges, diocèse de Québec.
Lang, Alfred, 2me année, Clair, diocèse de Chatham.
Lanouette, Hector, 1re année, Sandy-Bay, diocèse de Rimouski.
Lapierre, Albert, 1re année, St-Romuald, diocèse de Québec.
Lapointe, Joseph, 2me année, Québec, diocèse de Québec.
Lapointe, Omer, 1re année, Sainte-Croix, diocèse de Québec.
Larochelle, Edgar, 3me année, Saint-Ferdinand, diocèse de Québec.
LeBlanc, James, 2me année, Anse-au-Gascon, diocèse de Rimouski.
Leclerc, Honorius, 1re année, Saint-Pamphyle, diocèse de Québec.
Lefrançois, Jules, 2me année, Ange-Gardien, diocèse de Québec.
L'Heureux, Lauréat, 3me année, Saint-Elzéar, diocèse de Québec.
Lemay, Bernardin, 1re année, Jacques-Cartier, diocèse de Québec.
Leveillé, Joseph, 1re année, Lévis, diocèse de Québec.
Lévesque, Arthur, 1re année, Saint-Pacôme, diocèse de Québec.
Marcoux, Joseph, 1re année, St-Ferdinand, diocèse de Québec.
Masson, Irénée, 1re année, Québec, diocèse de Québec.
Matte, Gédéon, 3me année, Saint-Basile, diocèse de Québec.
McCarthy, Robert, 3me année, Ludlow, N.-B., diocèse de Chatham.
McIntyre, Alexander, 3me année, Grand River, diocèse de Charlottetown.
McIntyre, Alfred, 2me année, Tracadie, diocèse d'Oregon City.
McMahon, Léo, 3me année, Indian River, diocèse de Charlottetown.
Michaud, Eustache, 3me année, Saint-André, diocèse de Québec.
Michaud Jules, 1re année, Sainte-Hélène, diocèse de Québec.
Monaghan, William, 3me année, Kelly's Cross, diocèse de Charlottetown.
Morissette, Camille, 3me année, Saint-Côme, diocèse de Québec.
Morissette, Napoléon, 1re année, Sainte-Claire, diocèse de Québec.
* O'Connor, Richard, 4me année, New-Market, diocèse de Manchester.
Ouvrard, Paul, 2me année, Saint-Romuald, diocèse de Québec.
Pageot, Théophile, 1re année, Sainte-Claire, diocèse de Québec.
Painchaud, Albert, 2me année, Plessisville, diocèse de Québec.
Papillon, Arthur, 1re année, Les Écureuils, diocèse de Québec.
Papineau, Marius, 2me année, St-Jean-Baptiste, diocèse de Québec.
Paquin, Henri, 3me année, Portneuf, diocèse de Québec.
* Pépin, Émery, 4me année, St-Victor, diocèse de Québec.
Pouliot, Rosario, 1re année, Saint-Roch, diocèse de Québec.
Pritzl, Alfred, 2me année, Brillion, diocès de Green Bay.
Pettigrew, Achille, 1re année, N.-D. de Québec, diocèse de Québec.
* Pumphrey, Frank, 4me année, Harbor Grace, diocèse de Harbor Grace.
Richard, Louis, 3me année, Kamouraska, diocèse de Québec.
Rochette, Roch, 1re année, St-Jean-Baptiste, diocèse de Québec.
Rodrigue, Wilfrid, 1re année, Lambton, diocèse de Québec.
Rousseau, Alonzo, 2me année, St-Apollinaire, diocèse de Québec.
Roussel, Élisée, 2me année, St-Joseph de Lepage, diocèse de Rimouski.
Roy, Albert, 1re année, Saint-Michel, diocèse de Québec.
Roy, Alfred, 1re année, Saint-Vallier, diocèse de Québec.
* Roy, Georges, 4me année, Saint-Basile, diocèse de Québec.
* Roy, Jules, 4me année, N.-D. de Manrèse, diocèse de Québec.
Roy, Louis-René, 1re année, Saint-Simon, diocèse de Rimouski.

---

* Ordonné prêtre pendant l'année.

MM. Roy, Napoléon, 2me année, Saint-Victor, diocèse de Québec.
Simard, Edmond, 3me année, St-Jean-Port-Joli, diocèse de Québec.
Simard, Élisée, 1re année, Sainte-Anne, diocèse de Québec.
St-John, Richard, 3me année, Souris, diocèse de Charlottetown.
Tanguay, Napoléon, 1re année, Saint-Gervais, diocèse de Québec.
Thibault, Adolphe, 1re année, Québec, diocèse de Québec.
Thomassin, Réal, 1re année, Saint-Joachim, diocèse de Québec.
Tremblay, Gérard, 2me année, Québec, diocèse de Québec.
Tremblay, Ths-Ls, 1re année, Montmagny, diocèse de Québec.
* Turcotte, Joseph, 4me année, St-Frédéric, diocèse de Québec.
* Turcotte, Ulric, 4me année, Plessisville, diocèse de Québec.
* Turmel, Émile, 4me année, Beauce Jonction, diocèse de Québec.
Touzin, Joseph, 3me année, Lac-au-Sable, diocèse de Québec.
Valley, Thomas, 2me année, Varnon River, diocèse de Charlottetown.
Veilleux, Ephrem, 3me année, Saint-Georges, diocèse de Québec.

CONGRÉGATION DE SAINTE-CROIX

MM. Beaudry, J., 1re année,
Bergeron, Léonidas, 3me année.
Cashen, F., 1re année.
Cousineau, Alb., 4me année.
Cyr, Ed., 3me année.
Chassé, Sinaï, 1re année.
DeGuire, Émile, 3me année.
Deguire, Victor, 3me année.
de Montigny, A., 1re année.
Doiron, Camille, 3me année.
Gagnon, Eustache, 1re année.
Gendreau, W., 1re année.
Laliberté, Georges, 2e année.
Métivier, A., 1re année.
Moreau, Léonidas, 3me année.
St-Martin, J., 2me année.
Théoret, A., 3me année.

INSTITUT DES PÈRES BLANCS

MM. Boileau, E., 1re année.
Brûlé, A., 1re année.
Massé, G., 1re année.
Melançon, L., 1re année.

## 2o Faculté de droit

MM. Auger René, 3me année, Québec.
Benoît, Antonio, 1re année, Québec.
Bernard, Eugène, 2me année, Lotbinière.
Boisvert, René, 2me année, Québec.
Boivin, Chs-Eusèbe, 3me année, Chicoutimi.

---

* Ordonné prêtre pendant l'année.

MM. Bolduc, Wilfrid, 3me année, Québec.
Bonin, Rosario, 2me année, Berthierville.
Boulay, Armand, 3me année, Coaticook.
Bourassa, Lévis, 2me année, Lauzon.
Bresse, Olivier, 3me année, Charlesbourg.
Cantin, Charles, 1re année, St-Romuald.
Caron, Amédée, 1re année, Québec.
Casgrain, Perrault, 2me année, Québec.
Chayer, Chs-Edouard, 3me année, Bagotville.
Cimon, Antoine, 2me année, Malbaie.
Cloutier, Maurice, 1re année, St-Pierre, Montmagny.
Corriveau, Philippe, 3me année, Québec.
Côté, Camille, 2me année, Trois-Pistoles.
D'Auteuil, Henri, 3me année, Malbaie.
Delâge, Maurice, 1re année, Québec.
Déry, Pierre, 2me année, Québec.
De Saint-Victor, Guy, 3me année, Québec.
Désilets, Albert, 1re année, Bécancourt.
Désilets, Léopold, 2me année, Nicolet.
Dorion, Frédéric, 2me année, Charlesbourg.
Drolet, Antonio, 2me année, Québec.
Drolet, Lucien, 1re année, Québec.
Duchesnay, Elzéar, 2me année, Québec.
Dumais, Antonio, 1re année, Thetford Mines.
Dumoulin, Jacques, 1re année, Québec.
Dussault, Alexandre, 1re année, Deschambault.
Dussault, Alfred, 3me année, Québec.
Dutil, Lorenzo, 3me année, St-Georges, Beauce.
Ferland, Léopold, 3me année, Lanoraie.
Flynn, Elias, 3me année, Percé.
Frenette, Paul, 1re année, Québec.
Furois, Narcisse, 2me année, La Durantaye.
Gagnon, Émile, 3me année, St-Fabien, Rimouski.
Garneau, Antonio, 2me année, Québec.
Gauthier, Geo.-Léon, 3me année, Ste-Anne, Chicoutimi
Gauvreau, Eugène, 2me année, Québec.
Gervais, Antonio, 1re année, Québec.
Giroux, Geo.-Michel, 3me année, Québec.
Gosselin, Edgar, 3me année, St-Vallier.
Gosselin, Jos.-Auguste, 2me année, St-Joseph, Beauce.
Gouin, Paul, 1re année, Québec.
Goulet, Donat, 3me année, Springfield.
Huot, Alexandre, 2me année, Lévis.
Jobin, Arthur, 3me année, Québec.
Jolicœur, Jos.-Achille, 3me année, Québec.
Lanctot, Oscar, 1re année, Montréal.
Lavoie, Paul, 2me année, Québec.
Lemieux, Antoine, 3me année, Québec.
L'Heureux, Adélard, 3me année, Loretteville.
Michaud, Louis-Philippe, 3me année, Isle-Verte.
Morency, Alphonse, 1re année, Québec.
Morin, Émile, 2me année, Québec.
Morisset, Gérard, 1re année, Cap-Santé.
Ouellet, François, 1re année, Québec.
Parent, Chs-Eugène, 1re année, Ottawa.
Parent, Paul-Ernest, 3me année, Ottawa.
Pelletier, Maurice, 1re année, Lauzon.

MM. Perreault, Jean-Baptiste, 1re année, Deschambault.
Pettigrew, Achille, 1re année, Québec.
Picher, Edouard, 1re année, Québec.
Plante, Philippe, 2me année, St-Victor de Tring.
Rioux, David, 3me année, Rivière-du-Loup.
St-Pierre, Albert, 2me année, St-Pascal.
Savard, Antonio, 3me année, Chicoutimi.
Talbot, Robert, 3me année, Québec.
Taschereau, André, 2me année, Québec.
Taschereau, Claude, 1re année, Québec.
Taschereau, Robert, 2me année, Québec.
Tellier, Édouard, 2me année, Québec.
Tremblay, Thomas, 3me année, Montmagny.
Turgeon, Jean-Marie, 2me année, Québec.
Vézina, Jules, 1re année, St-Joseph, Beauce.

### 3o Faculté de médecine

MM. Allaire, Egide, 4me année, Amqui, Témiscouata.
Arseneau, Nelson, 2me année, Campbellton, N.-B.
Audet, Georges, 3me année, Lévis.
Badeaux, Louis-François 2me année, Trois-Rivières.
Barrette, Émile, 1re année, Mont-Laurier.
Beaudoin, Armand, 2me année, Sault-au-Récollet.
Beaudoin, Hervé, 1re année, Champlain.
Beaudoin, Louis, 5me année, St-Hilaire, Co. Rouville.
Beauregard, Liboire, 2me année, Waterloo.
Bédard, Roméo, 1re année, Québec.
Bélanger, Raoul, 4me année, Sacré-Cœur, Rimouski.
Bélanger, Samuel, 3me année, Sandy-Bay.
Benoît, Joseph, 5me année, Québec.
Bernier, Ethelbert, 2me année, Québec.
Bertrand, Azade, 5me année, Québec.
Bertrand, Henri, 3me année, Québec.
Bérubé, Adrien, 4me année, Sherbrooke.
Bienvenue, Paul, 2me année, Montréal.
Bilodeau, Alphédor, 4me année, Lyster.
Binet, Jean-Frédéric, 2me année, Iles de la Madeleine.
Blagdon, Charles, 4me année, St-Philippe de Néri.
Bossinotte, Antonio, 4me année, Cap St-Ignace.
Bourbeau, Irénée, 3me année, l'Ange-Gardien.
Bourget, Paul, 5me année, Lauzon.
Bourget, Roméo, 5me année, Bienville.
Boutet, J.-Antoine, 1re année, Québec.
Brault, Jules, 3me année, Vaudreuil.
Brisebois, Maxime, 3me année, Alfred, Ont.
Brisset des Nos, Louis, 3me année, Outremont.
Caron, Sylvio, 5me année, St-Jean-Port-Joli.
Chabot, Eusèbe, 5me année, Québec.
Chrétien, Donat, 2me année, Québec.
Couillard, Jean-Marie, 2me année, Montmagny.
Courchesne, Geo.-Henri, 4me année, Québec.
Couture, Louis-Philippe, 5me année, Lévis.
Dagneau, Jean-Marie, 5me année, Ste-Marie, Beauce.
Dandurand, Emilien, 2me année, Joliette.
Darche, Albert, 4me année, Sherbrooke.
Darche, Lionel, 2me année, Sherbrooke.

MM. Demers, Charles, 3me année, St-Nicolas.
Demers, Victor, 3me année, St-Jean-Chrysostome.
Desmeules, Roland, 2me année, Québec.
Desrochers, Gustave, 2me année, Québec.
Desroches, Jos.-Avila, 2me année, Ste-Rose, Co. Laval.
Dion, Joseph, 5me année, St-Lazare.
Dionne, Gérard, 1re année, Québec.
Drapeau, Odilon, 4me année, Ste-Luce.
Drouin, Florian, 4me année, L'Annonciation.
Dubé, Benjamin, 4me année, Bécancour.
Ducharme, Alfred, 3me année, St-Jean de Matha.
Dumais, Benoît, 5me année, St-Denis.
Dumais, Chs-Henri, 3me année, St-Alexandre.
Dumont, Charles, 4me année, Rogersville, N.-B.
Dumont, Louis-Philippe, 5me année, Shawinigan.
Dumontier, Paul, 2me année, Lévis.
Dussault, Jean-Baptiste, 1ère année, Lévis.
Dussault, Lucien, 2me année, Québec.
Duval, Wilfrid, 1re année, Contrecœur.
Eliasoph, Benjamin, 4me année, Québec.
Fafard, Arthur, 5me année, Lauzon.
Faribault, Jules, 3me année, Joliette.
Faucher, Euclide, 3me année, Québec.
Finklestein, Marcus-Philippe, 5me année, Montréal.
Fiset, Tancrède, 3me année, Québec.
Foley, Roger, 2me année, St-Casimir.
Forest, Donat, 3me année, St-Paul, Joliette.
Fortier, Ferdinand, 3me année, N.-D. des Laurentides.
Fortin, Aimé, 5me année, Montmagny.
Fortin, Joseph-Nap., 5me année, St-François, Beauce.
Gadoury, Jean-Robert, 2me année, Joliette.
Gagné, Ernest, 4me année, St-Joseph d'Alma.
Gagnon, Fabien, 2me année, Beauceville.
Gagnon, Pierre-Paul, 3me année, Ste-Luce.
Gagnon, Roméo, 3me année, Québec.
Garneau, Benoît, 4me année, Fall-River.
Gaudet, Richard, 5me année, Ste-Eulalie, Nicolet.
Gauthier, Pierre, 3me année, Deschambault.
Gingras, Adolphe, 1re année, Rochester, N.-H.
Godin, Louis-Georges, 4me année, Trois-Rivières.
Grégoire, Antonio, 1re année, Scott-Jonction, Beauce.
Grégoire, Georges, 3me année, Québec.
Grenier, Jean-Paul, 5me année, Québec.
Grondin, Georges-Antoine, 2me année, Québec.
Hamelin, Raoul, 3me année, Québec.
Hébert, Louis-Philippe, 5me année, St-Pascal.
Hudon, Rodolphe, 2me année, Lac Noir.
Hurteau, Adélard, 1re année, Québec.
Laberge, Jos.-Arthur, 3me année, L'Ange-Gardien.
Lacasse, Louis-Joseph, 5me année, Pontbriand.
Lacroix, Henri, 2me année, Trois-Rivières.
Laflèche, Georges, 4me année, St-Charles, Man.
Laliberté, Henri, 5me année, Trois-Rivières.
Lamoureux, Joseph, 2me année, Ham-Sud.
Langis, Eustache, 5me année, St-Octave de Métis.
Langlois, Jos.-Napoléon, 5me année, Chesham, Frontenac.
Lapierre, Charles, 2me année. St-Antoine-sur-Richelieu.

MM. Lapierre, Henri, 2me année, St-Antoine-sur-Richelieu.
Lapierre, Roméo, 2me année, St-Paul-l'Ermite.
Lapierre, Valmont, 2me année, Matane.
La-Rue, Antoine, 4me année, Québec.
Lavallée, Eugène 2me année, Rosemont, Montréal.
Lavallée, Raymond, 2me année, St-Norbert, Co. Berthier.
Lazarovitcz, David, 3me année, Québec.
Lebel, Joseph, 4me année, Rivière-du-Loup.
Leblanc, Adélard, 5me année, St-Gabriel, Rimouski.
Leclerc, Louis-Philippe, 5me année, Kamouraska.
Léger, Alfred, 2me année, Richibouctou, N.-B.
Léger, Jos.-Euclide, 2me année, St-Joseph, N.-B.
LeRoy, Paul, 2me année, Éboulements.
Letondal, Paul, 2me année, Montréal.
Liebling, Samuel, 1re année, Québec.
Lizotte, Adrien, 3me année, Ste-Anne de la Pocatière.
Longpré, Daniel, 5me année, St-Gabriel de Brandon.
Lortie, Antoine-Charles, 5me année, Montréal.
Macdonell, Howard, 2me année, Montréal.
Maillet, Aurèle, 1re année, Bouctouche, N.-B.
Marin, Raphaël, 4me année, Trinidad.
Martin, Ernest, 2me année, St-Basile, Madawaska.
Martin, Péa, 3me année, St-Hilaire, Madawaska.
Melançon, Wilfrid, 5me année, St-Guillaume d'Upton.
Mercier, Jules, 2me année, Québec.
Michaud, Jos.-P., 1re année, Edmunston, N.-B.
Millet, René, 2me année, Ste-Hélène de Bagot.
Minguy, Chs-Emile, 2me année, Québec.
Miville, Delphis, 3me année, Cap Chat.
Moisan, Octave, 1re année, St-Raymond.
Monette, Rodolphe, 1re année, Lévis.
Nadeau, Paul-Maurice, 5me année, Princeville.
Noël, J.-Ovila, 3me année, Sherbrooke.
Nolin, Georges-Henri, 1re année, Val-Brillant.
Ouimet, Lucien 2me année Ste-Anne des Plaines.
Pager, Antonio, 2me année, St-Hermas.
Paquin, Paul-Emile, 5me année, Portneuf.
Paquin, Raymond, 1re année, Québec.
Paradis, Armand, 4me année, Québec.
Paradis, Paul, 5me année, Frampton.
Paradis, Roméo, 5me année, Warwick.
Parrot, Paul, 2me année, Rivière-du-Loup.
Pelletier, Jean-Marie, 2me année, Ste-Anne de la Pocatière.
Perras, Loyola, 2me année, Montréal.
Perrier, Aimé, 3me année. St-Jacques-le-Mineur.
Phaneuf, Georges, 3me année, St-Antoine-sur-Richelieu.
Pichette, Henri, 5me année, Québec.
Pinault, Henri, 1re année, Rimouski.
Plante, Ernest, 5me année, Richmond.
Plante, Jos.-Napoléon, 5me année, St-Liboire.
Prévost, Antoine, 2me année, St-Elzéar de Laval.
Rainville, Philéas, 5me année, St-Prime.
Ranger, Lucien, 5me année, Montréal.
Reid, Léonide, 3me année, Québec.
Robitaille, David, 2me année, Ste-Foy.
Rooney, J.-W., 3me année, Québec.
Roy, Donat, 1re année, Québec.

MM. Roy, Félix, 3me année, St-Maurice, Thetford.
Roy, Pierre, 4me année, Nicolet.
Saindon, Dominique, 3me année, Rivière-du-Loup.
St-Hilaire, Louis-Emile, 1re année, Québec.
Samson, Édouard, 5me année, St-Joseph-de-Lévis.
Saucier, Jean, 2me année, Montréal.
Simard, Camille, 4me année, St-Côme.
Smith, Pierre, 2me année, Val Brillant.
Talbot, Ernest, 5me année, St-Henri de Lauzon.
Têtu, Félix, 5me année, St-Félicien.
Thiboutot, Arthur, 2me année, Ste-Anne de la Pocatière.
Tremblay, Georges-Wm., 4me année, Ste-Anne de Chicoutimi.
Tremblay, Patrick, 2me année, Chicoutimi.
Tremblay, Roland, 2me année, Belœil Station.
Trudeau, Armand, 2me année, Sherbrooke.
Turcotte, Adélard, St-Patrice de Beaurivage.
Turgeon, Louis-Nazaire, 2me année, Lévis.
Veilleux, Jos.-Odilon, 4me année, St-Victor de Tring.
Verreault, Jos.-Edgar, 5me année, Québec.
Vézina, Louis-René, 2me année, Coaticook.
Vézina, Roméo, 4me année, Matane.
Warren, Honoré, 2me année, Pointe-au-Pic, Charlevoix.

4o **Pharmacie**

MM. Barry, Paul, Québec.
Bernard, Alfred, Québec.
Demers, Jos.-Ulysse, Québec.
Hébert, Eugène, Waterville.
Leclerc, Athanase, Québec.
Legaré, Arthur, Québec.
Legaré, Jules, Québec.

5o **Faculté des arts**

MM. Bastien, Oscar, 2me année, Village-Huron.
Boucher, Paul, 2me année, Ste-Croix.
Brunet, Willie, 1re année, Québec.
Caron, Maurice, 2me année, Québec.
Caumartin, Antoine, 1re année, St-Barthélemi.
Coote, Gérard, 2me année, Québec.
Dechène, Fernand-Miville, 2me année, Québec.
Dechène, Paul-Miville, 2me année, Québec.
Dechène, Théophile-Miville, 1re année, Québec.
Frenette, Olivier, 1re année, Québec.
Landreville, Armand, 1re année, St-Simon, Bagot.
Lane, Jules, 1re année, Québec.
Laroche, Adjutor, 2me année, Québec.
Lespérance, Alphonse, 2me année, Québec.
Marquis, Jules-Canac, 1re année, Québec.
Martel, Joseph, 1re année, Mistassini.
Migner, Chs-Edouard, Québec.
Moisan, Gaston, 2me année, Québec.
Noël, Rosaire, 1ère année, Québec.
Séguin, Jules-Fernand, 1re année, Québec.
Taschereau, Charles, 1re année, Québec.
Trempe, Florian, 1re année, Québec.

### 6o École d'arpentage et de génie forestier

MM. Bisson, Jos.-Denis, 1re année, St-François de Sales.
Boissonneault, Alphonse, 4me année, Beauport.
Frenette, Jules, 4me année, Québec.
Hébert, Arthur-Dupont, 2me année, Trois-Rivières.
Lemay, Paul, 1re année, Québec.
Lafrance, Léonidas, 4me année, Honfleur.
Landry, Alphonse, 2me année, St-Alexandre.
Lessard, Eugène, 2me année, St-Joseph, Beauce.
Magnan, Alphonse, 2me année, Québec.
Massé, Arthur, 2me année, Kamouraska.
Neault, Arthur, 1re année, Grand'Mère.
Racine, Eudore, 4me année, St-Joachim.
Ryan, Gérard-Geo., 1re année, Québec.
Savard, Paul, 1re année, Québec.
Valiquet, Martin, 1re année, Québec.
Vézina, Maurice, 1re année, St-Crépin, Jacques-Cartier.

———

RÉLEVÉ NUMÉRIQUE DES ÉLEVES pour l'année 1918-1919.

| | | |
|---|---|---|
| Faculté de théologie | 156 | |
| Faculté de droit | 74 | |
| Faculté de médecine | 175 | |
| Étudiants en pharmacie | 7 | |
| Faculté des arts | 22 | |
| École d'arpentage et de génie forestier | 16 | |
| Total | | 450 |

Élèves des Petits Séminaires et Collèges de la province ecclésiastique de Québec affiliés suivant les cours de la Faculté des arts :

| | | |
|---|---|---|
| Petit Séminaire de Québec | 227 | |
| Petit Séminaire de Nicolet | 116 | |
| Collège de Ste-Anne | 116 | |
| Petit Séminaire des Trois-Rivières | 73 | |
| Petit Séminaire de Rimouski | 82 | |
| Petit Séminaire de Chicoutimi | 77 | |
| Collège de Lévis | 85 | |
| Total | | 777 |

| | |
|---|---|
| Enseignement secondaire moderne : | |
| Institut des Frères du Sacré-Cœur, Arthabaska | 14 |
| Enseignement agricole : | |
| École d'Agriculture de Ste-Anne | 47 |
| Total général | 1288 |

———

# GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ

DEPUIS LE MOIS DE SEPTEMBRE 1916

La liste complète des gradués de l'Université, depuis sa fondation jusqu'au mois de septembre 1916, se trouve dans l'Annuaire 1916-1917, (No 60).

## GRADUÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS

### Diplômées de l'enseignement primaire

SECTION MÉNAGÈRE

#### Certificats (cours moyen)

1917 — Melles Plourde, Desneiges, a. g. d., Roberval.
Lévesque, Jeanne, a. g. d., Roberval.
Audet, Yvonne, a. g. d., Roberval.
Bouchard, Amaryllis, a. d., Roberval.
Boisvert, Jeanne, a. d., Roberval.
Bergeron, Adélina, a. d., Roberval.
Dallaire, Imelda, a. d., Roberval.
Coudé, M.-Louise, a. d., Roberval.
Harvey, Léonne, Roberval.

1918 —Melles Thibault, Lydie, a. g. d., Roberval.
Bilodeau, Marguerite, a. d., Roberval.
Belleau, Marie-Louise, a. d., Roberval.
Grimard, Dora, a. d., Roberval.
Fortin, Yvonne, Roberval.
Potvin, Yvonne, Roberval.
Lizotte, Alice, Roberval.
Hébert, Annette, Roberval.

#### Diplôme (cours supérieur)

1916 — Melle Plourde, Marie, a. g. d., Roberval.

1918 — Melles Gagnon, Cécile, a. g. d., Roberval.
Roy, Adrienne, a. d., Roberval.

#### Diplôme (cours supplémentaire)

1916 — Melle Leblanc, Estelle, a. g. d., St-Pascal.

1918 — Melle Raymond, Aline, a. g. d., St-Pascal.

## SECTION GÉNÉRALE

### CERTIFICATS (COURS MOYEN)

1916 — Melles Cassady, Margaret, Bon-Pasteur.
Provencher, Marie-Anne, SS. de l'Assomption.
Poiré, Corinne, Jésus-Marie.
Boissinot, Germaine, Jéshs-Marie.
Roy, Jeanne, Jésus-Marie.
Walsh, Kathleen, SS. de la Charité.
Audet, Émilienne a. g. d., SS. de la Charité.
Gosselin, Marie-Olga, C. N.-D., Bellevue.
Reinhardt, Lucienne, Bon-Pasteur.
Thivierge, Rosaria, a. d., SS. de la Charité.

1917 — Melles Talbot, Eva, a. g. d., Bon-Pasteur.
Charland, Christine, SS. de l'Assomption.
Dugal, Marie, a. g. d., Jésus-Marie.
Bédard, Clairinda, a. d., Jésus-Marie.
Plamondon, Yolande, a. d., Jésus-Marie.
Fiset, Marguerite, Jésus-Marie.
Garneau, Marie, Jésus-Marie.
Lavoie, Eva, Jésus-Marie.
Blondeau, Rosanna, Jésus-Marie.
Robitaille, Cécile, Jésus-Marie.
Feuiltault, Marguerite, Jésus-Marie.
Fohy, Joséphine, Jésus-Marie.
Cole, Margaret, a. g. d., Ursulines.
Morissette, Marguerite, a. g. d., Ursulines.
Côté, Olive, a. g. d., Ursulines.
Dussault, Germaine, a. g. d., Ursulines.
Leblanc, Irène, a. g. d., Ursulines.
Huot, Berthe, a. g. d., Ursulines.
Gosselin, Lucile, a. d., Ursulines.
Smith, Marie-Paule, a. d., Ursulines.
Legendre, Juliette, a. d., Ursulines.
Plamondon, Edith, a. d., Ursulines.
Chassé, Madeleine, Ursulines.
Burke, May, a. g. d., Bon-Pasteur.
Barbeau, Juliette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Connolly, Alice-M., a. g. d., Bon-Pasteur.
Mill, Irène, a. g. d., Bon-Pasteur.
Peters, Tillie, a. g. d., Bon-Pasteur.
Rioux, Étiennette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Caron, Bernadette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Langlois, Imelda, a. g. d., Bon-Pasteur.
Bertrand, Annette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Roberge, Marie-Rose, a. g. d., Bon-Pasteur.
Robin dit Gagné, Louisiane, a. d., Bon-Pasteur.
Cloutier, Estelle, a. d., Bon-Pasteur.
Laberge, Joséphine, a. d., Bon-Pasteur.
Dionne, Annette, a. d., Bon-Pasteur.
Pâquet, Albertine, a. d., Bon-Pasteur.
Butler, Julia, Bon-Pasteur.
Lebel, Marguerite, Bon-Pasteur.
Arcand, Magdeleine, Bon-Pasteur.
Leblanc, Gabrielle, Bon-Pasteur.

1917 — Melles La Forest, Rébecca, Bon-Pasteur.
Routhier, Marguerite, Bon-Pasteur.
Berthiaume, Georgine, Bon-Pasteur.
Paris, Cécile, Bon-Pasteur.
Tardif, Berthe. Bon-Pasteur.
Racine, Marguerite, a. g. d., SS. de la Charité.
Demers, Juliette, a. g. d., SS. de la Charité.
Hamelin, Lucienne, a. g. d., SS. de la Charité.
Sylvain, Marie-Blanche, a. g. d., SS. de la Charité.
Mondor, Donna, a. g. d., SS. de la Charité.
Bédard, Anna-Marie, a. g. d., SS. de la Charité.
Turcotte, Rachel, a. g. d., SS. de la Charité.
Lagacé, Yvonne, a. g. d., SS. de la Charité.
Morin, Georgette, a. g. d., SS. de la Charité.
Samson, Simonne, a. g. d., SS. de la Charité.
Fontaine, Marie-Louise, a. g. d., SS. de la Charité.
Lecours, Fleurette, a. g. d., SS. de la Charité.
Asselin, Marie-Jeanne, a. d., SS. de la Charité.
Villeneuve, Rachel, a. d., SS. de la Charité.
Morin, Bertha, a. d., SS. de la Charité.
Coulombe, Fernande, a. d., SS. de la Charité.
Lavigne, M.-Mathilda, a. d., SS. de la Charité.
Filion, Alberta, a. d., SS. de la Charité.
Boudreau, Isola, a. d., SS. de la Charité.
Giroux, Annie, SS. de la Charité.
Pettigrew, Lucienne, SS. de la Charité.
Moreau, Lucienne, SS. de la Charité.
Giroux, Anne-Marie, SS. de la Charité.
Duclos, Cécile, SS. de la Charité.
Papillon, Gertrude, SS. de la Charité.
Boiteau, Cécile, SS. de la Charité.
Côté, Simonne, SS. de la Charité.
Mercier, Marguerite, SS. de la Charité.
Côté, Émilienne, SS. de la Charité.
Lévesque, Lucienne, SS. de la Charité.
Lévesque, Bernadette, SS. de la Charité.
Martel, Flore, SS. de la Charité.
Bernier, Cécile, SS. de la Charité.
Laflamme, Pauline, SS. de la Charité.
Roy, Marguerite, SS. de la Charité.
Cogger, Irène, SS. de la Charité.
Doyle, Alphonsine, SS. de la Charité.
Proulx, Cécile, SS. de la Charité.
Guy, Angéline, SS. de la Charité.
Roy, Lucienne-Germaine, SS. de la Charité.
Gagné, Thérèse, SS. de la Charité.
Vien, Germaine, SS. de la Charité.
Matte, Berthe, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Dubé, Cécile, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Fugère, Marcelle, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Gagnon, Claire, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Madden, Helen, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Lépinay, Yvette, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Lévesque, Georgianna, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Lévesque, Irène, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Demers, Annette, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Lapointe, Thérèse, a. d., C. N.-D. St-Roch.

1917 —Melles Lachance, Bernadette, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Vézina, Alphéda, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Dorion, Gabrielle, C. N.-D., St-Roch.
Garneau, Aline, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Drolet, Mariette, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Bissaillon, Françoise, C. N.-D., Bellevue.
Simard, Gabrielle, C. N.-D., Bellevue.
Boisvert, Élizabeth, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Pontbriand, Thérèse, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Péloquin, Blanche, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Prince, Juliette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Dubuc, Julianna, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Beaubien, Julianna, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Gaudet, Donalda, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Bergeron, Élianne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Pâquette, Germaine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Pinard, Corinne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Cotnoir, Laure, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Sylvestre, Antonia, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Vanasse, Alphéma, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Thibodeau, Joséphine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Bergeron, Blanche, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Levasseur, Yvonne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Marcille, Yvonne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Morin, Philémonie, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Allard, Corinne, a. d., SS. de l'Assomption.
Pontbriand, Charlotte, a. d., SS. de l'Assomption.
Boisvert, Lilianne, a. d., SS. de l'Assomption.
Bécotte, Noémi, a. d., SS. de l'Assomption.
Roux, Gabrielle, a. d., SS. de l'Assomption.
Pratte, Marie-Des-Neiges, a. d., SS. de l'Assomption.
Rondeau, Priscilla, a. d., SS. de l'Assomption.
St-Laurent, Lucille, a. d., SS. de l'Assomption.
Brunault, Augustine, a. d., SS. de l'Assomption.
Paradis, Alice, a. d., SS. de l'Assomption.
Beauchesne, Marie-Anne, a. d., SS. de l'Assomption.
Pinard, Aline, a. d., SS. de l'Assomption.
Gaudet, Françoise, a. d., SS. de l'Assomption.
Théroux, Aurore, SS. de l'Assomption.
Boisvert, Aurore, SS. de l'Assomption.
Dufresne, Jeanne, SS. de l'Assomption.
Moreau, Ernestine, SS. de l'Assomption.
Simard, Maria, SS. de l'Assomption.
Baillargeon, Rose-Yvonne, SS. de l'Assomption.
Dufour, Annette, SS. de l'Assomption.
Rhéault, Blanche, SS. de l'Assomption.
Désilets, Germaine, SS. de l'Assomption.
Leblanc, Marie-Anne, SS. de l'Assomption.
Vigneault, Alice, SS. de l'Assomption.
Rouleau, Florette, SS. de l'Assomption.
Hébert, Bertha, SS. de l'Assomption.
Bourque, Germaine, SS. de l'Assomption.
Trudel, Blanche, SS. de l'Assomption.
Marier, Lucille, SS. de l'Assomption.
Lebœuf, Blanche, SS. de l'Assomption.
Roy, Béatrice, SS. de l'Assomption.
Langlois, Germaine, SS. de la Charité de St-Louis.

1917 — Melles Roy, Blandine, SS. de la Charité de St-Louis.
Roy, Mérilda, SS. de la Charité de St-Louis.
Demers, Germaine, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Morisset, Jeanne, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Tremblay, Adrienne, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Genest, Antoinette, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Magnan, Marie, a. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Pâquet, Marguerite, SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Biron, Priscille, a. d., SS. de l'Assomption.
Desaulniers, Jeanne, SS. de l'Assomption.
Allard, Marie-Anne, SS. de l'Assomption.
Verreault, Marianne, a. d., Ursulines, Stanstead.
Trudel, Eloria, SS. de l'Assomption.
Plamondon, Cécile, SS. de l'Assomption.
Lafrenière, Marg.-Marie, SS. de l'Assomption.
Hébert, Eglantine, SS. de l'Assomption.
Thérien, Estelle, SS. de l'Assomption.
Allard, Liliane, SS. de l'Assomption.
Côté, Antoinette, SS. de l'Assomption.
Caya, Laura, a. d., SS. de l'Assomption.
Milette, Corinne, SS. de l'Assomption.
Précourt, Eva, SS. de l'Assomption.
Massé, Hortense, SS. de l'Assomption.
St-Louis, Laura, SS. de l'Assomption.
Guay, Lucienne, Bon-Pasteur.
Darveau, Yvonne, Bon-Pasteur.
Robitaille, Yvette, Jésus-Marie.
Sexton, Marg.-Marie, a. g. d., SS. de la Charité.
Kelly, Mary, a. g. d., SS. de la Charité.
Arkison, Florence, SS. de la Charité.
Lemieux, M.-Jeanne, SS. de la Charité.
Proulx, Lucienne, SS. de l'Assomption.
Buteau, Marie-Laure, SS. de la Charité.
Frenette, Juliette, SS. de la Charité.
Gingras, Verédiane, a. d., SS. de la Charité.
Roy, Elodia, SS. de l'Assomption.
Beaudoin, Germaine, Bon-Pasteur.
Madden, Bridget-Ann, C. N.-D., St-Roch.
Ward, Annie, C. N.-D., St-Roch.
Voisard, Lucienne, SS. de l'Assomption.
Riberdy, Irène, SS. de l'Assomption.
Delâge, Marguerite, Bellevue.
Ruel, Antonia, Bon-Pasteur.
Lefebvre, May, Bon-Pasteur.

1918 — Melles Delisle, Simone, a. g. d., Jésus-Marie.
Francœur, Jacqueline, a. g. d., Jésus-Marie.
Cantin, Lucienne, a. g. d., Jésus-Marie.
Darche, Madeleine, a. g. d., Jésus-Marie.
Nobert, Monique, a. g. d., Jésus-Marie.
Savard, Lucienne, a. g. d., Jésus-Marie.
Pâquet, Alice, a. g. d., Jésus-Marie.
Gelly, Yvette, a. g. d., Jésus-Marie.
Alain, Gabrielle, a. g. d., Jésus-Marie.
Houde, Marguerite, a. g. d., Jésus-Marie.
Tanguay, Pauline, a. g. d., Jésus-Marie.
Munro, Marguerite, a. g. d., Jésus-Marie.

1918 — Melles Fafard, Clara, a. g. d., Jésus-Marie.
Bernier, Juliette, a. g. d., Jésus-Marie.
Roy, Lucienne, a. g. d., Jésus-Marie.
Bélanger, Gilberte, a. g. d., Jésus-Marie.
Dionne, Irène, a. g. d., Jésus-Marie.
Samson, Marguerite, a. g. d., Jésus-Marie.
Cloutier, Marguerite, a. g. d., Jésus-Marie.
Roy, Céline, a. g. d., Jésus-Marie.
Labrie, Aline, a. g. d., Jésus-Marie.
Dion, Bernadette, a. g. d., Jésus-Marie.
Biron, Cécile, a. g. d., Jésus-Marie.
Pilote, Gabrielle, a. g. d., Jésus-Marie.
Dion, Germaine, a. g. d., Jésus-Marie.
Dion, Florence, a. g. d., Jésus-Marie.
Painchaud, Lucie, a. d., Jésus-Marie.
Coote, Kathleen, a. d., Jésus-Marie.
Houde, Estelle, a. d., Jésus-Marie.
Samson, Bertha, a. d., Jésus-Marie.
Carrier, Angéline, a. d., Jésus-Marie.
Rouillard, Germaine, a. d., Jésus-Marie.
Paré, Alphonsine, a. d., Jésus-Marie.
Ruel, Alice, a. d., Jésus-Marie.
Girard, Germaine, Jésus-Marie.
Richard, Fernande, Jésus-Marie.
Thivierge, Marie-Eustelle, Jésus-Marie.
Marois, Arline, Jésus-Marie.
Early, Kathleen-E., Jésus-Marie.
Hiscock, Muriel, Jésus-Marie.
Whelan, Régina-D., Jésus-Marie.
Falardeau, Aline, Jésus-Marie.
Samson, Simone, Jésus-Marie.
Harney, Marguerite, Jésus-Marie.
Giroux, Marguerite, a. g. d., Ursulines.
Tremblay, M.-Antoinette, a. g. d., Ursulines.
Rousseau, Armande, a. g. d., Ursulines.
O'Connell, Freda, a. g. d., Ursulines.
LaRue, Jacqueline, a. g. d., Ursulines.
Viger, Thérèse, a. g. d., Ursulines.
Robert, Jeanne, a. d., Ursulines.
Germain, Cécile, a. d., Ursulines.
Trudelle, Lucienne, a. d., Ursulines.
Turcotte, Alice, a. d., Ursulines.
De St-Georges, Marcelle, Ursulines.
Turcot, Jeannette, Ursulines.
Dussault, Aimée, Ursulines.
Plamondon, Antoinette, Ursulines.
Dinan, Véronica, Ursulines.
Maher, Jennie, a. g. d., Bon-Pasteur.
Noonan, Minnie, a. g. d., Bon-Pasteur.
Belleau, Marie-Louise, a. g. d., Bon-Pasteur.
Byrne, Cécile, a. g. d., Bon-Pasteur.
Byrne, Ursula, a. g. d., Bon-Pasteur.
Kirkwood, Eileen, a. g. d., Bon-Pasteur.
Levasseur, Marguerite-Marie, a. g. d., Bon-Pasteur.
Rioux, Bertha, a. g. d., Bon-Pasteur.
Tremblay, Georgette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Fillion, Lucienne, a. g. d., Bon-Pasteur.

1918 — Melles Morin, Alice, a. g. d., Bon-Pasteur.
Dwyer, Mary, a. g. d., Bon-Pasteur.
Méthot, Marie-Louise, a. g. d., Bon-Pasteur.
Pouliot, Elise, a. g. d., Bon-Pasteur.
Drouin, Maria, a. g. d., Bon-Pasteur.
Fuller, Agnès, a. d., Bon-Pasteur.
Lacroix, Florence, a. d., Bon-Pasteur.
Green, Lucie, a. d., Bon-Pasteur.
Dion, Alice, Bon-Pasteur.
Tessier, Lucette, Bon-Pasteur.
Proulx, Fernande, Bon-Pasteur.
Clavet, Lucienne, a. g. d., SS. de la Charité.
Pelletier, Cécile, a. g. d., SS. de la Charité.
Boutet, Rose-Aimée, a. g. d., SS. de la Charité.
Breton, Lucienne, a. g. d., SS. de la Charité.
Rémillard, Esthérita, a. g. d., SS. de la Charité.
Bussière, Béatrice, a. g. d., SS. de la Charité.
De Launière, Eugénie, a. g. d., SS. de la Charité.
Bélanger, Gabrielle, a. g. d., SS. de la Charité.
St-Pierre, Elizabeth, a. g. d., SS. de la Charité.
Gariépy, Jeanne, a. d., SS. de la Charité.
Beaudet, Ernestine, a. d., SS. de la Charité.
Morency, Charlotte, a. d., SS. de la Charité.
Paré, Germaine, a. d., SS. de la Charité.
Savard, Aline, a. d., SS. de la Charité.
Evanturel, Alexandra, a. d., SS. de la Charité.
Hallé, Noéma, a. d., SS. de la Charité.
Bernatchez, M.-Jeanne, a. d., SS. de la Charité.
Léveillée, Lucienne, a. d., SS. de la Charité.
Bélanger, Emma, a. d., SS. de la Charité.
Auger, Priscille, a. d., SS. de la Charité.
Arsenault, Lauretta, SS. de la Charité.
Bussière, Juliette, SS. de la Charité.
Vaillancourt, Cécile, SS. de la Charité.
Guenette, Germaine, SS. de la Charité.
Verreault, Pauline, SS. de la Charité.
Blais, Germaine, SS. de la Charité.
Casault, Gisèle, SS. de la Charité.
Matte, Hilda, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Turcotte, Lucienne, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Dulac, Germaine, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Martin, Annie, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Madden, Margaret, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Hazel, Blanche, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Huot, Yvonne, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Filion, Gabrielle, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Guimond, Ydovine, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Caron, Marie-Paule, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Esnouf, Germaine, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Martineau, Georgette, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Cloutier, Gabrielle, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Roy, Marie-Reine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Proulx, Judith, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Trahan, Marie-Thérèse, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Cantin, Yvonne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Cloutier, Flore-Ida, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Pichette, Noëlie, a. g. d., SS. de l'Assomption.

1918 — Melles Voisard, Yvonne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Massé, Alberta, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Savoie, Gabrielle, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Cayer, Florence, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Savoie, Eustelle, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Pépin, Marie-Rose, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Bernier, Cécile, Bon-Pasteur.
Hurteau, Yvette, Bon-Pasteur.
Lefebre, Berthe, Bon-Pasteur.
Rhéaume, Germaine, SS. de la Charité.
Roy, Éléonore, SS. de la Charité.
Caron, Germaine, SS. de la Charité.
Gaumond, Marinette, Bon-Pasteur.
Kéroack, Léonie, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Rousseau, Germaine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Hélie, Annette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Pratte, Yvonne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lamy, Lauriette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Cotnoir, Eva, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Taillon, Lauretta a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lalancette, Yvonne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lambert, Rachel, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lambert, Marie-Thérèse, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Dauphinais, Rosa, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Vanasse, Angéline, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Desrochers, Pauline, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Grisé, Bernadette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Millier, Juliette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lemaire, Antoinette, a. d., SS. de l'Assomption.
Lacombe, Aglaé, a. d., SS. de l'Assomption.
Béland, Blanche, a. d., SS. de l'Assomption.
Desjarlais, Hermine, a. d., SS. de l'Assomption.
Paquin, Rosa, a. d., SS. de l'Assomption.
Michaud, Monique, a. d., SS. de l'Assomption.
Pinard, Françoise-Irène, a. d., SS. de l'Assomption.
Desauliners, Juliette, a. d., SS. de l'Assomption.
Desjarlais, Rachel, SS. de l'Assomption.
Rousseau, Irène, SS. de l'Assomption.
Robert, Blanche, SS. de l'Assomption.
Laperrière, Germaine, SS. de l'Assomption.
Gagné, Irène, SS. de l'Assomption.
De Varennes, Françoise, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Bédard, Ella, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Bouchard, Berthe, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Moisan, Marguerite, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vall.
Tremblay, Marie-Rose, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Roy, Gabrielle, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Gagnon, Germaine, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Allaire, Reine-Marguerite, a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Ethier, Simonne, a. d., Ursulines, Stanstead.

**Diplômes (cours supérieur)**

1916 — Melle Mercier, Jeannette, Bon-Pasteur.

1917 — Melles Audet, Marguerite, Jésus-Marie.
Paradis, Marie-Antoinette, Jésus-Marie.
Roberge, Bernadette, Jésus-Marie.
Boivin, Marie-Jeanne, a. g. d., Ursulines.
Grenier, Clothilde, a. d., Ursulines.
Guimont, Carmen, SS. de la Charité.
Despatis, Marie-Louise, SS. de la Charité.
Bédard, Marie-Ange, SS. de la Charité.
Maheux, Marguerite, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Renauld, Annette, C. N.-D., St-Roch.
Auger, Marthe, C. N.-D., St-Roch.
Létourneau, Antoinette, C. N.-D., St-Roch.
Bélanger, Adrienne, C. N.-D., St-Roch.
Belleau, Marie-Louise, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Brouillet, Marie-Alice, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Laberge, Marguerite, C. N.-D., Bellevue.
Genest, Thérèse, Ursulines, Stanstead.
Turgeon, Berthe, a. g. d., Jésus-Marie.
Roberge, Eugénie, a. d., Jésus-Marie.
Bernier, Thérèse, Ursulines, Stanstead.

1918 — Melles Turgeon, Paulette, a. g. d., Jésus-Marie.
Julien, Monique, a. g. d., Jésus-Marie.
Crispo, Angéline, a. g. d., Jésus-Marie.
Chabot, Thérèse, a. d., Jésus-Marie.
Lessard, Marguerite, a. d., Jésus-Marie.
Dempsey. Mildred, a. d., Jésus-Marie.
Boissinot, Germaine, Jésus-Marie.
Landry, Huberte, Jésus-Marie.
Whelan, Marie, Jésus-Marie.
Foisy, Gertrude, a. g. d., Ursulines.
Robinson, Ruth, a. g. d., Ursulines.
Michaud, Anne-Marie, a. g. d., Ursulines.
Gagné, Marguerite, a. g. d., Bon-Pasteur.
Leclerc, Juliette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Miller, Béatrice, a. g. d., Bon-Pasteur.
Dupont, Renée, a. g. d., Bon-Pasteur.
Stafford, Cécile, a. g. d., Bon-Pasteur.
Blouin, Hélène, a. g. d., Bon-Pasteur.
Belleau, Antoinette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Michaud, Élianne, a. g. d., Bon-Pasteur.
Raymond, Anne-Marie, a. g. d., Bon-Pasteur.
Plourde, Delvina, a. g. d., Bon-Pasteur.
Reinhardt, Lucienne, a. d., Bon-Pasteur.
Barry, Florence, a. d., Bon-Pasteur.
Cloutier, Berthe, Bon-Pasteur.
Simard, Estelle, Bon-Pasteur.
Tardif, Jeanne, Bon-Pasteur.
Leclerc, Germaine, a. g. d., SS. de la Charité.
Samson, Laura, a. g. d., SS. de la Charité.
Côté, Jeanne, a. d., SS. de la Charité.
Audet, Emilienne, a. d., SS. de la Charité.
Samson, Madeleine, a. d., SS. de la Charité.
Blanchet, Béatrice, a. d., SS. de la Charité.
D'Anjou, Sarah, a. d., SS. de la Charité.
Béland, Léonie, SS. de la Charité.
Lemieux, Marie-Rose, SS. de la Charité.

1918 — Melles Guérin, Alexandra, SS. de la Charité.
Blais, Margaret, a. g. d., C. N.-D. St-Roch.
Martineau, Corinne, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Gosselin, Olga, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Garneau, Lucile, a. g. d., C. N. D., Bellevue.
Mercure, Juliette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lord, Marguerite-Marie, a. g. d., SS. de l'Assomption.
St-Jean, Jeannette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Vadeboncœur, Jeannette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lamy, Flore, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Bellemare, Eva, a. d., SS. de l'Assomption.
Thibodeau, Jeannette, SS. de l'Assomption.
Hamelin, Eliane, SS. de l'Assomption.
Morisset, M.-Thérèse, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Worthen, Winsome-B., a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Viel, Marie-Estelle, Bon-Pasteur.
Voyer, Thérèse, Bon-Pasteur.
Poiré, Corinne, Jésus-Marie.

## Diplômes (cours supplémentaire)

1916 — Melles Bissonnette, Marie, en religion Mère Marie St-Éphrem, a. g. d., Jésus-Marie.
Leclerc, Amélie, a. g. d., Jésus-Marie.
Brunet, Thérèse, a. g. d., Jésus-Marie.
Noël, Blanche, a. g. d., Jésus-Marie.
Huard, Adélaïde-H., a. g. d., Jésus-Marie.
Juneau, Jeanne, a. d., Jésus-Marie.
Bourget, Marie-Reine, a. d., Jésus-Marie.
Guay, Donalda, a. d., Jésus-Marie.
Bourque, Marguerite, a. d., Jésus-Marie.
Duhaime, Yvonne, Jésus-Marie.
Roy, Berthe, Jésus-Marie.
Denault, Hayda, a. d., Ursulines.
Foisy, Mariette, a. d., Ursulines.
Dionne, Alberte, Bon-Pasteur.
Dumontier, Cécile, SS. de la Charité.
Pâquet, Marie-Anne, SS. de la Charité.
Turcotte, Jeanne, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Dufour, Liliane, C. N.-D., St-Roch.
Létourneau, Fernande, C. N.-D., St-Roch.
Pageau, Marie-Claire, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Moisan, Bernadette, C. N.-D., Bellevue.
Pinard, Éliane, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Demers, Anna, a. d., SS. de l'Assomption.
Charland, Éva-Rose, SS. de l'Assomption.
Bergeron, Marguerite, SS. de l'Assomption.
Pontbriand, Marguerite, SS. de l'Assomption.
Roy, Cécile, SS. de l'Assomption.
Blanchette, Laure, a. g. d., SS. de la Charité de St-Louis.
Marcoux, Alice, a. g. d., SS. de la Charité de St-Louis.
Gagné, Ombéline, en religion Sœur Jeanne d'Arc, SS. de la Charité.
Rioux, Isola, SS. de la Charité.

1918 — Melles Picher, Germaine, C. N.-D.. Bellevue.
Lamontagne, Georgiana, C. N.-D., Bellevue.
Richard, Yvette, a. g. d., Jésus-Marie.
Roberge, Bernadette, a. g. d., Jésus-Marie.
Ruel, Marie-Jeanne, a. g. d., Jésus-Marie.
Whelan, Marie, Jésus-Marie.
Sirois, Jeanne, a. g. d., Ursulines.
Paradis, Alexandrienne, a. g. d., SS. de la Charité.
Guimont, Carmen, a. d., SS. de la Charité.
Létourneau, Antoinette, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Auger, Marthe, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Laberge, Marguerite, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Dorval, Alice, C. N.-D., Bellevue.

## Diplômées de l'Enseignement supérieur pour les jeunes filles, Montréal

### BACHELIER ÈS LETTRES

1917 — Melle Mallette, Marie-P.

### BACHELIERS ÈS-ARTS

1916 — Sœur Sainte-Théophanie, a. g. d., de la Congrégation de Notre-Dame.
Sœur Thérèse du Carmel, a. g. d., des Sœurs de l'Assomption de la S. V.
Sœur Marie-Philémon (Germaine Emard), a. d., des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.
Melles Labelle Juliette, a. d.
Cousineau, Aline, a. g. d.
Grenier, Irène.

1917 — Sœur Sainte-Sophronie, a.g. d., de la Congrégation de Notre-Dame.
Sœur Saint-Elie du Carmel, a. g. d., de la Congrégation de Notre-Dame.
Sœur Sainte-Marie-Martha, a. g. d., de la Congrégation de Notre-Dame.
Sœur Marie-de-Saint-Adélard, a. d., des religieuses de Sainte-Croix.
Sœur Marie-des-Chérubins, a. d., des religieuses de Sainte-Croix.
Sœur Marie-Aimée de Jésus, a. d., des Sœurs de la Présentation de Marie.
Melles Ferron, Thérèse, a. g. d.
Beaudry, Alexina, a. d.
Mar, Marguerite, a. d.
Poirier, Cécile.
Bohrer, Winefred.
O'Brien, Frances.

1918 — Sœur Sainte-Alphonsine, a. g. d., de la Congrégation de Notre-Dame.
Melles Samson, Géraldine, a. g. d.
Cloutier, Irène, a. d.
Duckett, Yvonne.

1916—Melles. Ward-Powers, Emily.
Pied, Antoinette, a. g. d.
Bélair, Carmel, a. d.
Coffey, Agnès.
Klemhan, Grace, a. g. d.
Kearns, Winifred, a. d.

## Diplômés de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal

### LICENCIÉS EN SCIENCES COMMERCIALES ET MARITIMES

1916 — M. Hélie, Stanislas.

1917 — MM. Pilon, Gaspard.
Lalonde, Maurice.
Goora, Albert.
Paul, Jean-Baptiste.
Blondeau, Joseph-A.
Labelle, Zénon.

1918 — MM. Huot, Herménégilde, a. t. g. d.
Clermont, Albert, a. d.

## Diplômés de l'Enseignement secondaire moderne

### LITTÉRATURE-PHILOSOPHIE

1916 — FF. Hiéronide, Iberville.
Charles-Damien, Iberville.
Joseph-Azarias, Iberville.

1918 — FF. Léopold, C. S. C., Montréal.
Raoul, C. S. C., Montréal.

### MATHÉMATIQUES-SCIENCES

1916 — FF. Léopold, C. S. C., Montréal.
Bertin, C. S. C., Montréal.
Raoul, C. S. C., Montréal.

1917 — FF. Frédéric, C. S. C., Montréal.
Omer, C. S. C., Montréal.
Romain, C. S. C., Montréal.
Denis, C. S. C., Montréal.

1918 — F. Yves, C. S. C., Montréal.

## Diplômés de l'Enseignement secondaire classique

### BACHELIERS ÈS SCIENCES

1916 — MM. Gagné, Ernest, Chicoutimi.
Deschênes, Rodolphe, Trois-Rivières.

1916 — MM. Dion, N.-Albini, Québec.
Casaubon, Antoine, Joliette.
Landry, J.-Gratien, Nicolet.
Guenette, Léonidas, Lévis.
Rousseau, Joseph, Joliette.
Gouin, Gustave, Nicolet.
Tremblay, Félix, a. d., Lévis.
Ducharme, André, Joliette.
Geoffroy, Hervé, Joliette.
Thibault, Maurice, Québec.
Savard, Antonio, Chicoutimi.
Corriveau, Philippe, Lévis.
Lebrun, Conrad, Québec.
Martineau, Jean, St-Laurent.

1917 — MM. Desjardins, Édouard, Ste-Marie.
Gaboury, Henri, Ste-Marie.
Rodier, Paul, Ste-Marie.
Carlin, Gordon, Loyola.
Rioux, David, Québec.
Lavoie, Paul, a. d., Québec.
Bernard, Eugène, Québec.
Garant, Henri, Québec.
Tellier, Édouard, Québec.
Painchaud, Albert, Québec.
Fortier, Ferdinand, Québec.
Dorion, Robert, Québec.
Delisle, Antonio, a. d., St-Hyacinthe.
Boisclair, Donat, St-Hyacinthe.
Laporte, Lucien, St-Hyacinthe.
Gratton, Doris, Ste-Thérèse.
Gosselin, Jos.-Auguste, a. d., Lévis.
Larochelle, Léo, Québec.
Beaudoin, Armand, Joliette.
Coupal, Pacôme, Joliette.
Tellier, Maurice, Joliette.
Magnan, Arthur, a. d., Joliette.
Lefebvre, Josaphat, a. d., Joliette.
Olivier, Jean-Baptiste, Joliette.
Trudeau, Chs-Henri, Joliette.
Faribault, Hector, a. d., Joliette.
Phaneuf, Georges, Sherbrooke.
Perrier, Aimé, St-Laurent.
Demers, Victor, Lévis.
Chabot, Honorius, Lévis.
Forest, Donat, Joliette.
Grégoire, Urgèle, Trois-Rivières.
Vary, Julien, St-Hyacinthe.
Milot, Chs-Olivier, Trois-Rivières.
Massicotte, Chs-Eugène, Chicoutimi.
Beauregard, Honoré, St-Hyacinthe.
Moisan, Fabien, a. d., Joliette.
Lapierre, Valmont, Lévis.
Lamarre, Arthur, Ste-Anne.
Montambeault, Hyacinthe, Nicolet.
Rivest, J.-Alexandre, a. d., Joliette.
Latulippe, Aimé, Montréal.

1918 — MM. Bourgeau, Bruno, Ste-Marie.
Côté, Louis-Percy, Ste-Marie.
Gosselin, Maurice, Ste-Marie.
Macdonell, Howard, Ste-Marie.
Sylvestre, Lucien, Ste-Marie.
Deniger, Albert, Montréal.
Jacques, Alexandre, Assomption.
Boisseau, Maurice, St-Hyacinthe.
Girard, Ovide, St-Hyacinthe.
Picher, Boisseau, Québec.
Vézina, Jules, Lévis.
Bernier, Ethelbert, Lévis.
Garneau, Jules, Québec.
Trudeau, Chs-Auguste, Joliette.
Lavallée, Raymond, Joliette.
L'Heureux, Ls-Arthur, Québec.
Breton, Hyacinthe, St-Hyacinthe.
Hudon, Frédérick-V., Loyola.
Walsh, Terence-G., Loyola.
Dumaine, Cyrille, St-Hyacinthe.
Mercier, Louis, Joliette.
Desmeules, Léopold, Québec.
Pouliot, Alfred, Québec.
Morency, Joseph-Alphonse, Québec.
Perreault, Jean-Baptiste, Lévis.
Gaudreau, Isidore, Chicoutimi.
Tremblay, Roland, Québec.
Saint-Hilaire, Ernest, Québec.
Tremblay, Patrick, Chicoutimi.
Lizotte, Adrien, Ste-Anne.
Godbout, Cyrice, a. d., Mont-Laurier.
Boissonneault, Emile, Valleyfield.
Chaput, Donat, Joliette.
Paquin, Raymond, Québec.
Gagnon, Roméo, Québec.
Dupuis, Camille, Assomption.
Cantin, Charles, St-Dunstan.
Chrétien, Donat, Trois-Rivières.
St-Amand, Conrad, Joliette.
Parisien, Eugène, St-Hyacinthe.
Larivée, Ubald, Bourget.
Audet, Philippe, a. d., Québec.
Goulet, Philibert, Québec.
Hébert, Wilfrid, Québec.
Lapointe, Omer, Québec.
Leclerc, Honorius, Québec.
Bertrand, Henri, Québec.
Faucher, Euclide, Québec.
Fauteux, Mercier, Québec.
Lévesque, Geo.-Emeri, Joliette.
Phaneuf, Ls-Philippe, St-Hyacinthe.
Beauchamp, Albert, Valleyfield.
Paradis, Antonio, Québec.
Gagner, Roland, St-Hyacinthe.
Ferland, Aristide, Joliette.
Riberdy, Louis-Philippe, Joliette.
Roy, Donat, Québec.

1918 — MM. Pinault, Henri, Rimouski.
Sicard, Edmond, a. d., Joliette.
Barrette, Émile, Mont-Laurier.
Guay, J.-Oscar, St-Jean.
Labrèque, Jos.-Honoré, Sherbrooke.
Cartier, Paul, St-Hyacinthe.
Morin, Guillaume, Québec.
Grondin, Maurice, Montréal.

BACHELIERS ÈS LETTRES

1916 — MM, Roy, Pierre, Nicolet.
Lambert, Dolor, Québec.
Larose, Ovila, Ste-Thérèse.
Mignault, Alfred, Ste-Thérèse.
Brahy, Jules, St-Hyacinthe.
Denis, Clovis, Trois-Rivières.
Labbé, Alphonse, Québec.
Boyer, Arthur.-J., Bourget.

1917 — MM. Laurion, Chs-Edouard, Ste-Marie.
Dooner, Richard, Loyola.
Gallery, John, O'N., Loyola.
Courchesne, Edmond, Loyola.
Grenier, Charles, a. d., Québec.
Demers, Charles, Québec.
Crépin, Roméo, Québec.
Dubé, Wilbrod, Québec.
East, Charles, Québec.
Gauvreau, Eugène, Québec.
Casgrain, Perrault, Québec.
Bourbeau, Irénée, Québec.
Turgeon, Jean-Marie, Québec.
Roy, Félix, Québec,
Roussel, Elisée, Québec.
Ouvrard, Paul, Québec.
Taschereau, Robert, Québec.
Boutin, Médard, Valleyfield.
Comtois, Max., a. d., Nicolet.
Laroche, Armand, Nicolet.
Lemire, Lucien, Nicolet.
Duguay, René, Nicolet.
Poirier, J.-Aimé, Bourget.
Gatien, Horace, Bourget.
Lemieux, Hector, Bourget.
Tremblay, Jean-Chs, Sherbrooke.
Noël, François, Trois-Rivières.
Bourgeois, Maurice, St-Hyacinthe.
Gauthier, Pierre, Québec.
Cournoyer, Jos.-Aristide, St-Hyacinthe.
Éthier, Tancrède, Sherbrooke.
Boisvert, René, St-Dunstan.
Beaudoin, Armand, Nicolet.
Vary, Léo, Sherbrooke.
Gauthier, Robert, Québec.
Laberge, Raoul, St-Laurent.
Hamelin, Jos.-Raoul, Lévis.

1917 — MM. Reid, Philippe, Mont-Laurier.
Laberge, Jos.-Arthur, Québec.
Hébert, Chs-Edouard, Ste-Thérèse.
Trudel, Marc, Montréal.
Laforest, Elisée, Lévis.
Miville, Delphis, Rimouski.
Vien, Hermann, Sherbrooke.
Gagnon, Edmond, Rimouski.
Allard, Félix, Nicolet.
Leroux, J.-Eugène, Québec.

1918 — MM. Duckett, Ernest, Ste-Marie.
Prud'homme, Eugène, Bourget.
Frenette, Paul, Québec.
Lamy, Alide, Trois-Rivières.
Labrecque, Henri, Joliette.
Lacombe, Liguori, Ste-Thérèse.
Lavallière, Wilfrid, Sherbrooke.
Gagné, Charles, Ste-Anne.
Michaud, Georges-E., Lévis.

BACHELIERS ÈS ARTS

1916 — MM. Quesnel, Paul, Bourget.
Larouche, Jos.-Edgar, Chicoutimi.
Zappa, Arthur, a. d., St-Laurent.
Lemaire, Georges, a. d., Nicolet.
Smith, Charles, a. d., Ste-Thérèse.
Godin, L.-Georges, a. d., Trois-Rivières.
Béchard, Joseph, a. d., Bourget.
Rioux, David, Québec.
Dugré, Rodrigue, Trois-Rivières.
Raymond, Henri, a. g. d., Lévis.
Bossinotte, Antonio, a. d., Ste-Anne.
Brunet, Raymond, a. g. d., Bourget.
Parr, Ludger, a. d., Nicolet.
Pelletier, Héria, a. d., Assomption.
Desrosiers, Léo-Paul, a. d., Joliette.
Séguin, André, a. d., Bourget.
Lebœuf, Ephraïm, a. d., Nicolet.
Camirand, Rodolphe, Nicolet.
Troie, Jos.-Aimé, a. g. d., Monnoir.
Kavanagh, Donat, a. d., Montréal.

1917 — MM. Barcelo, Joseph, Ste-Marie.
Boyer, Auguste, Ste-Marie.
Delorme, Napoléon, Ste-Marie.
Dufresne, Fernand, Ste-Marie.
Girard, Jean-Marie, Ste-Marie.
Laporte, Adrien, Ste-Marie.
Mercure, Louis-Philippe, Ste-Marie.
Parizeau, Marcel, Ste-Marie.
Lalonde, Louis, Ste-Marie.
Audet, Eugène, Loyola.
Bussière, Francis, Loyola.
Chopin, Léopold, Loyola.
Cuddy, John-M., a. d., Loyola.

1917 — MM. Duckett, Edward, Loyola..
Hamelin, Antoine, Loyola.
McGillis, Francis, Loyola.
Sentenne, Paul, Loyola.
Versailles, Maurice, a. g. d., Loyola.
Furois, Narcisse, a. g. d., Québec.
Grégoire, Georges, a. d., Québec.
Caron, Adrien, a. d., Québec.
Trempe, Gaspard, a.d., Québec.
Robitaille, David, a. d., Québec.
Papineau, Marius, a. d., Québec.
Taschereau, André, a. d., Québec.
Huot, Alexandre, a. d., Québec.
Rousseau, Alonzo, Québec.
Roy, Napoléon, Québec.
DeBlois, Alexandre, Québec.
Cimon, Langevin, Québec.
Dorion, Frédéric, Québec.
Lefrançois, Jules, Québec.
Morin, Emile, Québec.
Naud, Albert, Québec.
Gagné, Léonidas, Québec.
Léveillé, Lucien, St-Hyacinthe.
Lapierre, Henri, St-Hyacinthe.
Lawrence, Raoul, St-Hyacinthe.
Brossard, Ariste, a. g. d., Montréal.
Boileau, Léopold, a. d., Montréal.
Labrosse, Ludger, Montréal.
Dusseau, Charles, a. g. d., Montréal.
Denis, Gérard, a. g. d., Montréal.
Cimon, Antoine, a. d., Chicoutimi.
Salvas, Elie, a. d., Nicolet.
Lussier, Joseph, Nicolet.
Descoteaux, Wilfrid, a. d., Nicolet.
Lacroix, Joseph, a. d., Ste-Thérèse.
Roy, Ernest, Ste-Thérèse.
Gratton, Adhémar, Ste-Thérèse.
Stenson, Walter, Sherbrooke.
Brunet, Georges-Henri, a. g. d., Bourget.
Duchesnay, Elzéar-J., Nicolet.
Tremblay, Romuald, Rimouski.
Gouin, Paul, Québec.
Renaud, Roméo, Ste-Thérèse.
Normandeau, Albert, Valleyfield.
Roy, Ernest, Ste-Thérèse.
Côté, Camille, Rimouski.
Fauteux, Jean, Ste-Thérèse.
Roy, Chas-Edmond, a. d., Assomption.
Bissonnette, Bernard, a. d., Assomption.
Michaud, Gérard, Assomption.
Gauthier, Georges, Assomption.
Mondor, Chs-Auguste, Assomption.
St-Pierre, Ls-Albert, St-Dunstan.
Dugas, Lucien, a. d., Joliette.
Landry, J.-Alphonse, a. g., Ste-Anne.
Dumais, Chs-Henri, Ste-Anne.
Bonin, Rosaire, Joliette.

1917 — MM. Lamothe, Jos.-Henri, Joliette.
Abram, Josaphat, a. d., Joliette.
Ricard, Alcidas, a. d., Joliette.
Olivier, Wilfrid, a. d., Joliette.
Mignault, Thomas, a. d., Ste-Anne.
Tétreault, Gaston, St-Hyacinthe.
Pelletier, Désiré, Ste-Anne.
Michaud, David, Ste-Anne.
Fauteux, Jean-Frs, Ste-Thérèse.
Ladouceur, Avila, St-Laurent.
Gagnon, Pierre-Paul, Rimouski.
Le Clair, Peter, St-Dunstan.
Brisebois, Maxime, Bourget.
Doyle, Edwin-L., St-Dunstan.
Paquette, Azarie, Ste-Thérèse.
Miller, Paul, St-Hyacinthe.
Brault, Jules, a. d., Bourget.
Morin, Rosario, Assomption.
Fournelle, Jérôme, Ste-Thérèse.
Lenoir, Ernest, St-Laurent.
Vézina, François, a. g. d., Assomption.
Rochette, Roméo, Montréal.
Proulx, Armand, Sherbrooke.
Massé, Arthur, Ste-Anne.
Bédard, Marcel, Montréal.
Laurin, Zotique, a. d., Ste-Thérèse.
Cormier, Honorius, Assomption.
Pothier, Georges-H., Trois-Rivières.
Ferland, Lucien, a. d., Joliette.
Desjardins, Jos.-Arthur, Ste-Marie.
Bélanger, Samuel, Rimouski.
Dawson, Melville, a. d., Montréal.
Garneau, Antonio, Lévis.

1918 — MM. Wescott, Albert-Edson, a. d., Montréal.
Carrières, Damase, a. d., Ste-Thérèse.
Veilleux, Pierre, Rimouski.
Cadotte, Henri, Montréal.
Bastien, Hermas, a. d., Ste-Marie.
Benoit, Antonio, a. g. d., Ste-Marie.
Bissonnette, Emery, Ste-Marie.
Bleau, Alphonse, Ste-Marie.
Brunet, Roch, a. g. d., Ste-Marie.
Choquette, Paul, Ste-Marie.
Cyr, René, Ste-Marie.
Dansereau, Georges-Etienne, a. d., Ste-Marie.
Décarie, Paul, Ste-Marie.
Désy, Anatole, a. d., Ste-Marie.
Forest, Frs-Xavier, a. g. d., Ste-Marie.
Forget, Maurice, Ste-Marie.
Gagnon, Wilfrid, Ste-Marie.
Gaudet, Gaston, à. d., Ste-Marie.
Gingras, Roland, Ste-Marie.
Lamarche, Lambert, a. d., Ste-Marie.
Lauzon, Albert, Ste-Marie.
Leblanc, René, Ste-Marie.
Lefebvre, Yves, a. d., Ste-Marie.

1918 — MM. Lesage, Philippe, a. g. d., Ste-Marie.
Letondal, Paul, Ste-Marie.
MacKay, Hector, a. d., Ste-Marie.
Mercier, Oscar, a. d., Ste-Marie.
Nolin, Jean, Ste-Marie.
Ranger, Hubert, Ste-Marie.
Touzin, Thomas, a. d., Ste-Marie.
Saucier, Jean, Ste-Marie.
Trottier, Ls-Joseph, a. d., Ste-Marie.
Villeneuve, Oscar, Ste-Marie.
Therrien, Réal, St-Hyacinthe.
Cantin, Wilfrid, St-Hyacinthe.
Parent, Eugène, St-Laurent.
Lambert, Adrien, a. d., St-Laurent.
Yon, Armand, a. g. d., Montréal.
Bissonnette, Louis, Bourget.
Lafond, Joseph, Trois-Rivières.
Badeaux, Louis-François, Trois-Rivières.
Gingras, Joseph, Montréal.
Thibault, Adolphe, Québec.
Dionne, Gérard, Québec.
Vézina, Louis-René, a. d., Sherbrooke.
Trudeau, Armand, Sherbrooke.
DuBerger, René, a. d., Sherbrooke.
Blais, Joseph, Sherbrooke.
Cantin, Alcide, Nicolet.
Pager, Antoine, a. d., Ste-Thérèse.
Ouimet, Lucien, Ste-Thérèse.
Duval, Wilfrid, Joliette.
Beauregard, Liboire, a. d., St-Hyacinthe.
Hébert, Antonio, Ste-Thérèse.
Depocas, Jean-Charles, a. d., St-Laurent.
Lefebvre, Paul-Emile, Bourget.
Hébert, Joseph, Bourget.
Hébert, Liguori, a. d., Bourget.
Picher, Roméo, Bourget.
Deschamps, Philippe, Bourget.
Baril, Evariste, Québec.
Bélanger, Jean-Bte, a. g. d., Québec.
Dubé, Joseph, a. d., Québec.
Dumais, Antonio, Québec.
Gariépy, Lucien, a. d., Québec.
Jobin, Alphonse, a. d., Québec.
Laliberté, Antonio, a. d., Québec.
Langlois, Delphis, a. d., Québec.
Langlois, Eug.-Emile, a. d., Québec.
Masson, Irénée, Québec.
Morissette, Napoléon, a. d., Québec.
Rochette, Roch, a. d., Québec.
Roussel, David, a. d., Québec.
Roy, Albert, Québec.
Roy, Alfred, Québec.
Tanguay, Napoléon, a. d., Québec.
Thomassin, Réal, a. d., Québec.
Comeau, Lucien, Trois-Rivières.
Dumontier, Paul, Lévis.
Thibaudeau, Pierre, Montréal,

1918 — MM. Couillard de Lespinay, Jean-Marie, Ste-Anne.
Brien, Maurice, Montréal.
Aubin, Roch, St-Hyacinthe.
Lapierre, Charles, St-Hyacinthe.
Dumoulin, Jacques, Québec.
Marchildon, Joseph, Trois-Rivières.
Laberge, Lasalle, Montréal.
Warren, Horace, Ste-Anne.
Sylvestre, Léo, Assomption.
Desmarais, Ovila, Ste-Hyacinthe.
Delâge, Maurice, Trois-Rivières.
Lacroix, Henri, Trois-Rivières.
Hudon, Rodolphe, Sherbrooke.
Thiboutot, Arthur, Ste-Anne.
Pelletier, Maurice, Lévis.
Pettigrew, Achille, Québec.
Désilets, Albert, Nicolet.
Demeules, Roland, Québec.
Neault, Arthur, Trois-Rivières.
Millet, René, Sherbrooke.
Desrochers, Gustave, Québec.
Chicoyne, Maximilien, Montréal.
Préfontaine, Georges-Henri, a. d., Joliette.
Desgroseilliers, Geo.-Henri, Joliette.
Gervais, Edouard, Joliette.
Guibault, Guy, Joliette.
Fournier, J.-Armand, Sherbrooke.
Darche, Lionel, Sherbrooke.
Breton, Arthème, St-Hyacinthe.
Gervais, Antonio, Québec.
Simoneau, Arcade, Québec.
Beaudry, Paul, Québec.
Bernard, Rodolphe, Loyola.
Corcoran, Joseph-A., Loyola.
Delisle, Gaston, Loyola.
Dillon, W.-Roy, Loyola.
Dixon, John-A, Loyola.
Ryan, Joseph-J., Loyola.
Tourigny, Olivier, Sherbrooke.
Rivard, Edouard, Joliette.
Farly, Victor, Joliette.
Dandurand, Emilien, Joliette.
Perreault, Paul-Emile, Joliette.
Dumas, Calixte, Québec.
Marchand, Ernest, Nicolet.
Caron, Amédée, St-Dunstan.
Boisvert, Maurice, Nicolet.
Gaudet, Roger, Ste-Thérèse.
Gadoury, Jean-Robert, Joliette
Taschereau, Claude, Québec
Prévost, Antoine, Ste-Thérèse
Dussault, Alexandre, Québec.
Roy, René, Joliette.
Pouliot, Rosario, Québec.
Lavallée, Eugène, Québec.
Mac Eahern, Daniel, St-Dustan.
Beaudoin, Hervé, Trois-Rivières.

1918 — MM. Roy, Henri, Ste-Marie.
Cloutier, Maurice, Ste-Anne.
Hubert, Camille, St-Hyacinthe.
Ladouceur, Léo, Ste-Thérèse.
Gibeault, Gaston, Ste-Thérèse.
Laverdure, Édouard, Bourget.
Sylvestre, Gaston, Joliette.
Ferron, J.-Émile, Trois-Rivières.
Breault, Oswald, Sherbrooke.
Papineau, Jacques-Frs, St-Hyacinthe.
Jacques, Antoine, Lévis.
Tourangeau, Joseph, Valleyfield.
Ross, Napoléon, Sherbrooke.
Dubé, Joseph, a. d.., Québec.
Robillard, Antoine, St-Laurent.
Beaudet, Hermas, Assomption.
Dansereau, Hector, St-Jean.
Lacharité, Hervé, Nicolet.
Angers, Aurélien, a. d., Lévis.
Richard, Rodolphe, Ste-Marie.
Nolin, Georges-Henri, a. d., Rimouski.
Archambault, Louis, Assomption.
Belleforme, Oscar, Sherbrooke.
Geoffrion, Paul, Assomption.
Gaudreault, J.-Édouard, Chicoutimi.
Rouleau, Maurice, Nicolet.
Richard, Armand, St-Hyacinthe.
Kirkland, Charles, St-Jean.
Tétrault, Albert, Sherbrooke.
Remington, J.-Hervé, Assomption.
Brosseau, Wilfrid, Ste-Thérèse.
Goulet, Donat, Québec.
Morisset, Gérard, Lévis.
Gervais, Césaire-O., Sherbrooke.
Brien, Jules, a. d., Montréal.
Duval, Jean, a. d., Québec.
Godbout, Adélard, Rimouski.
Lavallière, Wilfrid, Sherbrooke.
Gingras, Adolphe, a. d., St-Laurent.
Rivard, Eugène, a. d., Montréal.
Beaton, Françis-H., St-Dunstan.
Carrier, Alfred, Chicoutimi.
Blouin, Réginald, Bourget.
Gratton, Valmore, Ste-Marie.
Fortier, Stanislas, Ste-Thérèse.
Lecomte, Gabriel, St-Hyacinthe.
Fraser, John-A., St-Dunstan.
Morisset, Gérard, Lévis.
Laurendeau, Romulus, Joliette.
Demers, Donat, a. d., Lévis.

LICENCIÉS EN PHILOSOPHIE

1916 — MM. Jasmin, Louis-Damien, Montréal.
Pelletier, Héria, a. g. d., Assomption.

1917 — MM. Michaud, Eustache, a. g. d., Q.
Giroux, Geo.-Michel, a. g. d., Q.
Fortin, Louis-Philippe, a. d., Q.
Fontaine, Paul, a. d., Q.
Deguire, Émile, C. S. C., a. d., Q.
Audet, Georges, a. d., Q.
Morneau, Cyprien, a. d., Q.
Monaghan, William, Q.
Larochelle, Edgar, Q.
Dugas, Lucien, a. g. d., Joliette.

1918 — MM. Tremblay, Gérard. a. g. d., Q.
Esnouf, Gaston, a. g. d., Q.
Boyle, Ths-O'Reilly, a. d., Q.
Brière, Eugène, a. d., Q.
D'Eschambault, Antoine, a. d., Q.
Desprès, Jos.-Edmour, a. d., Q.
Carrier, Jean-Baptiste, Q.
Bettez, Napoléon, Q.
Laliberté, Georges, C. S. C., Q.

MAITRES ÈS ARTS

1916 — Kearney, Rév. P. Thomas, C. S. C.

1917 — MM. Roch, chanoine Avila, Joliette.
Piette, abbé Jos-Alphonse, Joliette.
Billette, abbé Arthur, Valleyfield.
Jasmin, abbé Arthur, Montréal.
Curotte, abbé Arthur, Montréal.
Perrier, abbé Philippe, Montréal.
Groulx, abbé Lionel, Montréal.
Marceau, Ernest, Montréal.
Lagacé, Jean-Baptiste, Montréal.

1918 — M. Perrin, Léonidas, P. S. S., Montréal.

DOCTEUR ÈS SCIENCES

1916 — Huard, chanoine Victor-A., Québec.

DOCTEURS ÈS LETTRES

1916 — M. Rouillard, Eugène, Québec.

1917 — MM, Veuillot, François, Paris.
Atherton, Wm.-Henry. Montréal.

## Diplômés des Écoles d'agriculture

BACHELIERS

1916 — MM. Cloutier, Jean-Baptiste, a. d., Oka.
Grisé, Evariste, a. d., Oka.
Roy, Emile, a. d., Oka.
Gagné, Honoré, a. d., Oka.

1916 — MM. Rioux, Alexandre, Oka.
Tremblay, Antoine, Oka.
Reboul, Pierre, Oka.
Poulin, Evangéliste, Ste-Anne.
Chamberland, Wilfrid, Ste-Anne.
Pelchat, Louis, Ste-Anne.
Gautreau, James, Ste-Anne.
Gagnon, Roger, Ste-Anne.
Duclos, Louis, Ste-Anne.
Bélanger, Zénon, Ste-Anne.

1917 — MM. Héroux, Narcisse, a. d., Oka.
Fontaine, Chs-Arthur, a. g. d., Oka.
Rodrigue, Frs-Xavier, a. d., Oka.
Cossette, Roméo, a. d., Oka.
Plante, J.-Albert, a. d., Oka.
Lemire, Jos.-Emile, a. d., Oka.
Brunel, Paul-Armand, a. d., Oka.
Rinfret, Jules, Oka.
Reddy, J.-Philippe, Oka.
Gosselin, J.-Emile, Oka.
Tremblay, J.-Arthur, Oka.
Pintal, J.-Ernest, Oka.
Lacerte, Omer, Oka.
Mongeau, Gustave, Oka.
Couture, Gustave, Oka.
Meunier, Conrad, Oka.
Bouchard, Camille, Ste-Anne.
Therrien, Lucien, Oka.
Ferland, Joseph, a. d., Ste-Anne.
Albert, Joseph, Ste-Anne.
Bourgault, Benjamin, Ste-Anne.
Tremblay, Harry, Ste-Anne.
Dumais, Arthur, Ste-Anne.
Reid, Henry, Ste-Anne.
Richard, Frs-Théodore, Ste-Anne.
Marier, Emile, Ste-Anne.
Montour, J.-Adélard, Oka.
Latulippe, Roméo, Ste-Anne.
Morin, Adrien, Ste-Anne.
Boivin, Eugène, Oka.

1918 — MM. Charbonneau, Avila, Oka.
Marcotte, Albert, Oka.
Sylvestre, Louis-Joseph, Oka.
Méthot, Jules-R., Oka.
Tassé, Léo, a. d., Oka.
Lauzière, Henri, a. d., Oka.
Carignan, Paul, Oka.
Proulx, Josaphat, Oka.
Comtois, Paul, Oka.
Lanoue, Aimé-Cléophas, Oka.
Langevin, Léonidas, Oka.
Auger, Jules, Oka.
Boivin, Eugène, Oka.
Perras, Aristide, Oka.
Baribeau, Bernard, Oka.

DOCTEURS

1918 — MM. Langelier, Gustave.
Caron, l'hon. J.-E.
Michaud, abbé Adolphe.
Grisdale, Joseph-Hiran.
Charron, Alphonse-Télesphore.

## Diplômés de l'École d'arpentage (Québec)

CERTIFICAT D'ADMISSION A L'ÉTUDE DE L'ARPENTAGE

1918 — M. Magnan, Alphonse.

ARPENTEURS STAGIAIRES

1916 — M. Morency, Jean-Marie.

1917 — MM. Desgagné, Oscar, a. d.
Fleury, Aimé, a. d.
Garneau, Georges.

1917 — MM. Simard, Léon-Joseph.
Blouin, Hercule.

1918 — M. Desrochers, Lucien, a. g. d.

## Diplômés de l'École forestière (Québec)

INGÉNIEURS FORESTIERS

1916 — M. Dufresne, Paul.

1917 — MM. Gobeil, Étienne, a. g. d.
Baillairgé, Victor, a. d.
Gagné, Eugène.
Roy, Joseph.-O.-A.
Gagné, Almas-Élie.
Maher, Thomas.
Garon, Émilius.
Ménard, J.-Henri.
Hélie, Oscar.
Lavoie, Lauréat.

1918 — MM. Cloutier, Alexis, a. g. d.
Nadeau, Olivier.
Guay, Jos.-Edouard.
Martel, Joseph.

## Diplômés de l'Ecole polytechnique (Montréal)

### BACHELIERS ÈS SCIENCES APPLIQUÉES

1917 — MM. Rolland, Ovila.
Giguère, Jos.-Eudore.
Loignon, Bruno.

1918 — MM. Brunotto, Lorenzo.
Larin, Louis.
Bélanger, René.
Lajoie, L.-C.
Laurendeau, Camille.
Delorme, L.-Ludger.
Reid, Jean-Marie.
Panneton, Frank.

### BACHELIERS ÈS ARTS APPLIQUÉS

1916 — M. Potvin, Alfred.

1917 — MM. Alain, J.-B.
Bastien, J.-P.
Cartier, J.-A.-E.

1918 — MM. Verge, Maurice.
Bournet, Lucien-Sarra.
Robitaille, Gustave.
DeVarennes, G.-E.
St-Jean, Eugène C.

### ARCHITECTES

1916 — M. Potvin, Alfred.

1917 — MM. Alain, J.-B.
Bastien, J.-P.
Cartier, J.-A.-E.

1918 — MM. Verge, Maucice, a. d.
Bournet, Lucien-Sarra.
Robitaille, Gustave.
DeVarennes, G.-E.
St-Jean, Eugène C.

### INGÉNIEURS CIVILS

1917 — MM. Villeneuve, J.-Arthur, a. g. d.
Larose, Armand-Philippe, a. d.
Rolland, Ovila, a. d.
Delorme, Louis-Ludger.
Fleury, J.-Ernest.
Giguère, J.-Eudore.
Loignon, Bruno.
Michaud, A.-Adolphe.
Potvin, Georges.
Reid, Jean-Marie.

1918 — MM. Brunotto, Lorenzo, a. t. g. d.
Lamarche, C.-E., a. d.
Larin, Louis, a. d.
Paiement, J.-E., a. d.
Bélanger, René.
Lajoie, L.-C.
Laurendeau, Camille.
Vincent, R.-A.
Panneton, Frank.

INGÉNIEURS CHIMISTES

1918 — MM. Rolland, Ovila.
Giguère, Eudore.
Loignon, Bruno.
Delorme, L.-Ludger.

## GRADUÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

BACHELIERS

1916 — MM. Chagnon, Déodat, M.
Mackay, Jean-Chs., Q.

1917 — MM. Pichette, Henri, Q.
Caron, Sylvio, Q.
Fortin, Jos.-Napoléon, Q.
Lacasse, Louis-Joseph, Q.
Dumont, Louis-Philippe, Q.
Paradis, Roméo, Q.
Têtu, Félix, Q.
Dion, Joseph, Q.
Paquin, Paul-Émile, Q.
Grenier, Jean-Paul, Q.
Verreault, Edgar, Q.
Benoit, Joseph, Q.
Langlois, Joseph-Napoléon, Q.
Lighstone, Albert, M.
Bisson, Didace, M.
Godin, Arsène, M.
Paradis, Paul, Q.
Leclerc, Ls-Philippe, Q.
Drouin, Florian, Q.
Reid, Léonide, Q.

1918 — MM. Weber, Alexandre-Moses, M.
Cinq-Mars, Lionel, Q.
Paulin, Ernest, Q.
Arseneau, Edmond, Q.
Bérubé, Adrien, Q.
Audet, Georges, Q.
Dumont, Charles, Q.
Courchesne, Geo.-Henri, Q.
Paradis, Armand, Q.
Garneau, Benoît, Q.

1918 — MM. Turcotte, Adélard, Q.
Marin, Raphaël, Q.
Drapeau, Odilon, Q.
Lebel, Joseph, Q.
Simard, Camille, Q.
Bossinotte, Antonio, Q.
Bilodeau, Alphédor, Q.
Larue, Antoine, Q.

HYGIÉNISTES EXPERTS

1917 — MM. DeVarennes, Joseph, a. g .d, Q.
Houde, Joseph-Léon, a. g. d., Q.
Nadeau, Émile, a. g. d., Q.
Marceau, Paul, a. d., Q.
Laurin, Henri, a. d., Q.
Martineau, Geo.-Élie, Q.
Larouche, Henri, M.
Warren, J.-David, M.
Delisle, J.-Félix, M.

DOCTEURS EN MÉDECINE

1916 — MM. Doré, Joseph-Réal, Q.
Chagnon, Déodat, M.
Marin, Albéric, a. d., M.
Trottier, Ernest, M.
Hélie, Jos.-Désiré, M.
Rottot, Brais, Joseph, M.

1917 — MM. Potvin, Rosario, a. g. d., Q.
Marceau, Paul, a. g. d., Q.
Talbot, Georges-R., a. g. d., Q.
Roy, Jos.-Jules, a. g. d., Q.
Lavoie, Camille, a. d., Q.
Lavallée, Ludovic, Q.
Guilmette, Eugène, Q.
Bellerose, Antonio, a. g. d., M.
Pépin, Roméo, a. g. d., M.
Beaudoin, Raymond, a. d., M.
Gauthier, Ls-Zéphirin, a. d., M.
Hébert, Roch, a. d., M.
Hélie, Lucien, a. d., M.
Langlois, Chs-Antoine, a. d., M.
Langlois, Edgar, a. d., M.
Phaneuf, Émile, a. d., M.
Robillard, Ls-Romuald, a. d., M.
Bachand, Joseph-E., M.
Baril, Henri, M.
Bibeau, Barthélemi, M.
Bisson, Didace, M.
Brunet, Ernest, M.
Demers, Amédée, M.
Dubuc, Charles, M.
Fortin, Henri, M.
Gagné, Arthur, M.
Lamothe, Armand, M.

1917 — MM. Langis, Jos.-Germain, M.
Mandeville, Jean-Baptiste, M.
Rolland, Rodolphe, M.
St-Pierre, Jos.-Courteau, M.
Thérien, Adonias, M.
Gobeil, Jean-Robert, Q.
Cyr, Honoré, Q.
Bourdon, Arthur, M.
Boulay, Joseph, M.
Charette, Philippe-Auguste, M.
Laberge, Oscar, M.
Lalande, Elphège, M.
Lapointe, J.-Philorum, M.
Robert, Lionel, M.
Masson, Raoul, M.
Leclerc, Ls-Philippe, M.

1918 — MM. Paradis, Antonio, a. g. d., Q.
Savary, Joseph, a. g. d., Q.
Barrette, Arthur, a. g. d., Q.
Poliquin, Paul-Arthur, a. g. d., Q.
Lavoie, Victor, a. g. d., Q.
Paulin, Ernest, a. g. d., Q.
Sirois, Alexandre, a. d., Q.
Cloutier, Alphonse, a. d., Q.
Rainville, Rosaire, a. d., Q.
Destrempe, Alfred, a. d., Q.
Allard, Albert, a. d., Q.
Bissonnette, Eugène, a. d., Q.
Dugal, Joseph, Q.
Deveau, Georges, Q.
Cinq-Mars, Lionel, Q.
Arseneau, Edmond, Q.
Delâge, Charles-Emile, Q.
Bohémier, Charles, a. g. d., M.
Sénécal, Paul, a. d., M.
Lapointe, Hector, a. d., M.
Mignault, Jean-Aubin, a. d., M.
Yergeau, Frank, a. d., M.
Fontaine, Rosario, a. d., M.
Cheff, Séville, a. d., M. .
Dubé, Edmond, a. d., M.
Arpin, Charles-N., M.
Bernard, Arsène, M.
Chaput, Donat, M.
Careau, Armand, M.
Chabot, Ernest, M.
Champagne, Josaphat, M.
Desaulniers, René, M.
Daviault, Stanislas, M.
Deslauriers, Joseph, M.
Dufresne, Jos.-Arthur, M.
Forest, Edmond, M.
Gaspard, Dominique, M.
Guibord, Jos.-Edmond, M.
Hébert, Louis, M.
Hamel, Oscar, M.

1918 — MM. Labelle, Avila, M.
Laferrière, Edmond, M.
Lahaye, Bruno, M.
Lajoie, Léon-Gérin, M.
Laramée, Walter, M.
Leblanc, Zacharie, M.
Lightstone, Albert-Maxwell, M.
McIntosh, James, M.
Olivier, Adolphe, M.
Paquin, René-Pierre, M.
Picotte, Roméo, M.
Plante, Anatole, M.
Prud'homme, Hector, M.
Roch, Lucien, M.
Renaud, Alexandre, M.
Roy, Léon, M.
Rocheleau, Ferdinand, M.
Roy, Almanzor, M.
Vallée, Roméo, M.
Laurendeau, Aldéric, M.
Lortie, Antoine-Charles, Q.
Finklestein, Marc-Philip, Q.
Brunet, Omer, M.

## Diplômés de l'École vétérinaire (Montréal)

BACHELIERS

1917 — MM. Saint-Armand, Hector-Turner.
Labelle, Gustave.
Sylvain, Aurèle.
Turgeon, Elie.
Boyer, Arsène.
Champagne, Eug.-Odilon.
Aubry, Honorius.
Béland, Albert.
Moffett, Chs-Henri.
Beauchemin, Georges.
Hébert, Georges.

1918 — MM. Viau, Jos.-Arthur.
Julien, Roch.
Lapointe, Jos.-Alfred.
Touchette, Oswald.
Laberge, Rodrigue.
Laberge, Georges.
Sauvé, Armand.
Gariépy, Victor-Edouard.
Leblanc, H.-Alexandre.
Tétreau, Geo.-Marc.
Boucher, Jos.-Roméo.
Bigras, Philippe.
Fradette, Hervé.
Jasmin, Sylvio.
Jasmin, Léon-Paul.

1918 — MM. Bérubé, Jos.-Alphonse.
Hélie, Jos.-Georges.
Doutre, Pierre.
Dupré, Jos.-Armand.
Poirier, Conrad-Joseph.
Rivard, Rosario.
Tétreault, Joachim-Emilien.
Lefebvre, Armand.
Delaquis, Louis.

DOCTEURS

1917 — MM. Desrosiers, Jos.-Arthur.
Caron, Wilfrid.
Mareil, Lucien.
Langlois, Rodolphe.
Choquette, Wilfrid.
Labelle, Théobald.
Aubry, Honorius.
Racicot, Raoul.
Champagne, Félix.
Pratte, Antonio.
Brossard, Albert.
Laberge, Eugène.
Abraham, Robert-Sumerlee.
Beauchemin, Georges.
Viau, René.
Moffett, Chs-Henri.
Lajoie, Léon-Georges.
Geoffroy, Napoléon.
Hébert, Henri-Georges.
Lapointe, Jos.-Alfred.
Julien, Roch.
Viau, Jos.-Arthur.

1918 — MM. Laberge, Georges.
Leblanc, Alexandre.
St-Amand, Hector.
Labelle, Gustave.
Sylvain, Aurèle.
Gariépy, Victor-Edouard.
Laberge, Rodrigue.
Turgeon, Elie.
Touchette, Oswald.
Boyer, Arsène.
Sauvé, Armand.
Champagne, Odilon.

**Diplômés de l'École de chirurgie dentaire (Montréal).**

BACHELIERS

1917 — MM. Béland, Albert.
Bourgeois, Finlay.
St-Onge, Henri.

1917 — MM. Champagne, Donat.
Côté, Jos.-Aimé.
Cournoyer, Euchariste.
Charpentier, James.
Ladouceur, Armand.
Lebrun, Wenceslas.
Laforest, Joseph.
Lessard, André.
Lavallée, René.
Léger, Oswald.
Labelle, Ivan.
Roy, Anselme.
Roy, Rosaire.
Robert, Lionel.
Sheffer, Albert.
Thibaudeau, Jos.-Alcide.

1918 — MM. Beaulieu, Charles-Eugène.
Bissonnette, L.
Brassard, Moïse.
Caza, Euclide.
Dorval, J.-B.
Denis, Clovis.
Feldman, Sam.
Gouin, Gustave.
Landry, Gratien.
Loignon, Antoine.
Larue, Charles.
Larouche, Edgar.
Melançon, J.-B.
Milot, Angelbert.
Provencher, Henri.
Pelletier, Georges.
Philie, Rodolphe.
Brière, Jules.
Marin, Maurice.

DOCTEURS

1917 — MM. LeBlanc, Geo.-Omer, a. t. g. d..
Beaulieu, Emile, a. t. g. d.
Forest, Denis, a. g. d.
Monet, W.-Honoré, a. g. d.
Côté, Théophile, a. g. d.
Chalifoux, Isaie-Edm., a. g. d.
Heynemand, Arthias, a. g. d.
Marcoux, Armand, a. g. d.
Massicotte, Armand, a. g. d.
Bruchési, Geo.-Louis, a. d.
Guillemette, Gaston, a. d.
Marcoux, Jean, a. d.
Robillard, Raymond, a. d.
Manseau, Moras.
Lalonde, Roméo.
Lapointe, Rrnest.
Valiquette, Chs-Edouard.
Ouimet, Alfred.

1917 — MM. Laporte, Roméo.
Leduc, Albert.
LaRocque, Alphonse.
Turgeon, Edgar.
McLaren, Hewitt.
Warren, Eugène.

1918 — MM. Pineault, J.-Alfred, a. t. g. d.
Venne, Emile, a. g. d.
Massicotte, Auguste, a. d.
Maitland, A.-W., a. d.
David, Honoré, a. d.
Demers, Gaston, a. d.
Lévesque, Cyprien, a. d.
MacKay, Robert, a. d.
Bourdon, Emile, a. d.
Chevrier, Antonio, a. d.
Ringuet, Lucien.
Vinet, Ephrem.
Campeau, Charles.
Graton, Augustin.
Lacasse, Aristide.
Malo, Euclide.
Racicot, Palma.
Trudeau, Edgar.
Archambault, Théophile.
Desroches, Henri.
Lesage, Louis-Charles.
Sarrazin, Armand.
Plourde, Edouard.
Dugas, Bruno.
Duquette, Charlemagne.
Côté, Armour.
Cinq-Mars, Georges.
Hay, Armand.
Audette, Eugène.
Leduc, Léon.
Pinet, Horace.

## Diplômés de l'Ecole de pharmacie (Montréal)

### BACHELIERS

1917 — MM. Marchand, Rogatien.
Valois, François.
Guay, J.-Rosario.
Laurent, Jos.-Henri.
Lussier, Ths-Wilbrod.
Charland, Guillaume-J.
Tétreault, Albani.
Lord, Jos.-Armand.

1918 — MM. Giroux, Lucien.
Courchesne, Joseph.
Bernier, Hugues.

1918 — MM. Grenier, Jos.-Ernest.
Gadbois, Paul.
Lapalme, Léon-Georges.
Goyer, Antonio.
Ledoux, Lucien.
Desranleau, Ephrem.

## GRADUÉS DE LA FACULTÉ DE DROIT

### BACHELIERS

1916 — MM. Sylvestre, Armand, Q.
Nantel, J.-W.-Léopold, M.
Fafard, Raoul, Q.

1917 — MM. Bergeron, Ludger, Q.
Beaudet, J.-Léo. M.
Beaudoin, J.-Aldéric, M.
Benjamin, Louis-M., M.
Bergevin, Léon, M.
Clermont, Antonio-A., M.
Crépeau, Jos.-Romuald, M.
Duguay, Joseph, M.
Éthier, J.-M.-Paul, M.
Gibeault, Jos.-Roméo, M.
Hébert, Émile, M.
Lemire, G., M.
Lussier, Maurice, M.
Mondor, Edouard, M.
Poitevin, Alex., M.
Rabeau, Jos.-Ulric, M.
Vézina, Jos.-Philippe, M.
Marion, Nap.-Jules, M.

1918 — MM. Ballantyne, Linton-H., M.
Beaupré, Ange-Lys, M.
Bissonnette, Benoît, M.
Courtois, Hormidas, M.
Jeannotte, Jos.-Edouard, M.
L'Allier, Mathieu, M.
Laurin, Georges-P., M.
Dessier dit Lavigne, Yves, M.
Plante, Léonce, M.
Proulx, Frs-Xavier, M.
Proulx, Jos.-Calixte, M.
Rainville, Henri, M.
Rivet, René, M.
Robillard, Louis, M.
Toupin, Timothée, M.
Powell, Georges, Q.
Lebrun, Conrad, Q.
Prieur, Jos.-Henri, M.
Chauvin, Gustave, M.
De la Durantaye, Louis-Joseph, Q.
Maillet, Roland, M.

1918 — MM. Marsolais, Alfred-Lemire, M.
D'Auteuil, Henri, Q.
Beauchamp, Emilien, M.
Langelier, Auguste, M.

LICENCIÉS

1916 — MM. Lorrain, Paul-J., a. d., M.
Demers, Sadi, M.
Adam, Gustave, M.
Grenier, Joseph, a. d., Q.
Shink, Georges-G., a. d., Q.

1917 — MM. Grenier, Joachim, a. g. d., Q.
Guérard, Jean-Marie, a. g. d., Q.
Boucher, Eugène, a. g. d., Q.
Cliche, Léonce, a. g. d., Q.
Drolet, Ernest, a. g. d., Q.
Bienvenue, Valmore, a. g. d., Q.
Mayrand, Ovide, a. d., Q.
Lavigne, Jules, a. d., Q.
Payeur, Hilaire, a. d., Q.
Audet, Pierre, a. d., Q.
Fortin, Aimé, a. d., Q.
Routhier Adolphe, a. d., Q.
Samson, Paul, a. d., Q.
Tardif, Ancina, a. d., Q.
Sirois, Auguste, a. d., Q.
Mackay, Elzébert, Q.
Robitaille, Ernest, Q.
Sirois, Elzéar, Q.
Fortin, Alphonse, Q.
Drummond, Lawrence, Q.
Bourassa, Robert, a. g. d., M.
Regnier, André, a. g. d., M.
Caisse, Ls-Philippe, a. d., M.
Fontaine, Adélard, a. d., M.
Guérin, Wilfrid, a. d., M.
Jeannette, Jos.-Edouard, a. d., M.
Pelletier, Dominique, a. d., M.
Pouliot, Jean-Léon, a. d., M.
Riberdy, Paul-Émile, a. d., M.
Ferland, Chs-Edouard, M.
Fortier, Maurice, M.
Lalonde, Paul, M.

1918 — MM. Chagnon, Donat, a. g. d., M.
Morier, Louis-Edouard, a. g. d., M.
Aylen, John-Alden, a. d., M.
Desaulniers, Jacques, a. d., M.
Joly, F.-X.-Romulus, a. d., M.
Lachapelle, Louis, N.., a. d., M.
Martineau, J.-Chrysostome, a. d., M.
Renaud, Jos.-Renaud, a. d., M.
Archambault, Marc, M.
Baudin, Hector, M.
Demers, Maurice-R., M.

1918 — MM. Desjardins, J.-Albert, M.
Laurendeau, Chs-Aldéric, M.
Paré, Jos.-Camille, M.
Pontbriand, Philippe-N., M.
Théoret, Ls-Oscar, M.
Vermette, Marc, M.
Véronneau, Robert, M.
Brassard, Ls-H., a. g. d., Q.
DeBlois, Rodolphe, a. g. d., Q.
Chouinard, Alexandre, a. g. d., Q.
Bouffard, Paul-Henri, a. g. d., Q.
Boivin, Eudore, a. g. d., Q.
Choquette, Fernand, a. g. d., Q.
Crépeau, Henri, a. g. d., Q.
Dussault, Léon, a. d., Q.
Simard, Gérard, a. d., Q.
Dubuc, Vincent, a. d., Q.
Taschereau, Paul, a. d., Q.
Laflamme, Léo, a. d., Q.
Rochette, Paul, a. d., Q.
Drouin, Henri-Paul, a. d., Q.
Pouliot, Alfred, Q.
Crépeau, Ls de Gonzague, Q.
Gauthier, Jules, Q.
Baillargeon, Lucien, Q.
Fontaine, Paul, Q.
Lavoie, Jean-Baptiste, Q.
Belleau, Edouard, Q.
Chouinard, Frs-Xavier, Q.
Cartier, Jean-Victor, M.
Ranger, Frs-Paul, M.

DOCTEURS

1917 —Son Excellence le duc de Devonshire, Gouverneur Général du Canada.
Beaulieu, Ls-Emery, M.
Duthoit, Eugène, professeur à l'Université catholique de Lille.

## GRADUÉS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE

BACHELIERS

1917 — MM. McGuigan, James-Chs, Q.
Chamberland, Alfred, Q.
Dallaire, Edmond, Q.
Lévesque, Antoine, Q.
Lapalme, Laurent, C. S. C., Q.
Morin, Hervé, C. S. C.,Q.
Foy, Christy, Q.
Benoit, Rosaire, Q.
Groulx, Armand, C. S. C., Q.
Lapointe, Honoré, C. S. C.,Q.

1918 — MM. Cousineau, Albert, C. S. C., Q.
Arsenault, Alphonse, Q.
Douville, Arthur, Q.
Hudon, Emile, Q.
McHugh, Charles, Q.
Roy, Georges, Q.
Benoit, Albert, Q.

LICENCIÉS EN DROIT CANONIQUE

1917 — MM. Roy, Georges, a. g. d., Q.
Hudon, Ls-Emile, a. g. d., Q.
McHugh, Charles, a. g. d., Q.

1917 — MM. Benoit, Hector, a. g. d., Q.
Cousineau, Albert, C. S. C., a. g. d., Q.
Douville, Arthur, Q.
Boivin, Léonce, a. d., Q.

LICENCIÉS EN THÉOLOGIE

1917 — MM. McGuigan, James-Chs., a. g. d., Q.
Chamberland, Alfred, a. g. d., Q.
Dallaire, Edmond, a. g. d., Q.
Lévesque, Antoine, a. g. d., Q.
Lapalme, Laurent, C. S. C., a. g. d., Q.
Morin, Hervé, C. S. C., a. g. d., Q.
Foy, Christy, a. d., Q.
Benoit, Rosaire, a. d., Q.
Groulx, Armand, C. S. C., a. d., Q.
Lapointe, Honoré, C. S. C., Q.

1918 — MM. Cousineau, Albert, C. S. C., a. g. d., Q.
Arsenault, Alphonse, a. g. d., Q.
Douville, Arthur, a. g. d., Q.
Hudon, Émile, a. g. d., Q.
McHugh, Charles, a. g. d., Q.
Roy, Georges, a. g. d., Q.
Benoit, Albert, a. d., Q.

DOCTEURS EN THÉOLOGIE

1917 — MM. Miltner, Christopher, C. S. C.,Q
Gagné, Florido, Q.
MacDonald, Wm.-Vernon, Q.

1918 — MM. Dallaire, Edmond, Q.
McGuigan, Charles, Q.
Foy, Christy, Q.
Lévesque, Antoine, Q.
Morin, Hervé, C. S. C., Q.
Groulx, Armand, C. S. C., Q.
Lapalme, Laurent, C. S. C., Q.
Lapointe, Honoré, C. S. C., Q.

# COURS DES FACULTÉS DURANT L'ANNÉE 1919-1920

## FACULTÉ DE THÉOLOGIE

### PREMIÈRE ANNÉE

#### PREMIER TERME

**Abbé J.-E. Grandbois.**—Écriture Sainte : *Introduction : de Inspiratione divinâ SS. Librorum,* $9\frac{1}{4}$ h. du matin, lundi, mercredi et samedi.

**Abbé P.-B. Garneau.**—Histoire ecclésiastique générale, 9½ h. du matin, mardi et vendredi.

**Abbé**....................— Théologie dogmatique fondamentale, *de Religione revelatâ,* $10\frac{1}{4}$ h. du matin, lundi, mardi, vendredi et samedi.

**Mgr A.-E Gosselin.**— Histoire de l'Église du Canada, $10\frac{1}{4}$ h. du matin, mercredi.

**Chan. J.-N. Gignac.**—Théologie pastorale, $10\frac{1}{4}$ h. du matin, jeudi.

**Chan. J.-N. Gignac.**— Droit canonique : *Institutions : de Personis,* 3 h. du soir, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

**Abbé C. Foy.** — Théologie morale, *de Actibus humanis, de Legibus,* 5 h. du soir, lundi, mardi, mercredi et vendredi.

**M. Jos. Sirois.**— Droit paroissial, 5 h. du soir, samedi.

**Abbé J.-E. Grandbois.**—Cours d'hébreu, $8\frac{1}{4}$ h. du soir, lundi.

**Chan. J.-N. Gignac.**— Conférences spirituelles, 4½ h. du soir, dimanche.

#### DEUXIÈME TERME

**Abbé J.-E. Grandbois.**— Écriture Sainte : *Introduction : de Canone SS. Librorum,* $9\frac{1}{4}$ h. du matin, lundi, mercredi et samedi.

**Abbé P.-B. Garneau.**— Histoire ecclésiastique générale, 9½ h. du matin, mardi et vendredi.

**Abbé**.............— Théologie dogmatique fondamentale, *de Ecclesiâ et Romano Pontifice,* $10\frac{1}{4}$ h. du matin, lundi, mardi, vendredi et samedi.

**Mgr A.-E. Gosselin.**— Histoire de l'Église du Canada, 10¼ h. du matin, mercredi.

**Chan. J.-N. Gignac.**—Théologie pastorale, 10¼ h., du matin, jeudi.

**Chan. J.-N. Gignac.**— Droit canonique, *de Rebus*, 3 h. du soir, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

**Abbé C. Foy.**— Théologie morale, *de Conscientiâ, de Virtutibus*, 5 h. du soir, lundi, mardi, mercredi et vendredi.

**M. Jos. Sirois.**— Droit paroissial, 5 h. du soir, samedi.

**Abbé J.-E. Grandbois.**—Cours d'hébreu, 8¼ h. du soir, lundi.

**M. Adj. Rivard.**— Cours d'éloquence, 8¼ h. du soir, mardi.

**Chan. J.-N. Gignac.**— Conférences spirituelles, 4½ h. du soir, dimanche.

TROISIÈME TERME

**Abbé J.-E. Grandbois.**— Écriture Sainte, *Commentaria*, 9¼ h. du matin, lundi, mercredi et samedi.

**Abbé P.-B. Garneau.**— Histoire ecclésiastique générale, 9½ h. du matin, mardi et vendredi.

**Abbé**............— Théologie dogmatique fondamentale, *de Locis theologicis*, 10¼ h., du matin, lundi, mardi, vendredi et samedi.

**Mgr A.-E. Gosselin.**— Histoire de l'Eglise du Canada, 10¼ h. du matin, mercredi.

**Chan. J.-N. Gignac.**— Droit canonique, *de Judiciis*, 3 h. du soir, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

**Abbé C. Foy.**— Théologie morale, *de Peccatis*, 5 h. du soir, lundi, mardi, mercredi et vendredi.

**M. Jos. Sirois.**— Droit paroissial, 5 h. du soir, samedi.

**Abbé J.-E. Grandbois.**— Cours d'hébreu, 8¼ h. du soir, lundi.

**Chan. J.-N. Gignac.**—Conférences spirituelles, 4½ h. du soir, dimanche.

DEUXIÈME, TROISIÈME ET QUATRIÈME ANNÉE

PREMIER TERME

**Abbé J.-E. Grandbois.**— Écriture Sainte : *Introduction : de Inspiratione divinâ SS. Sibrorum*, 9¼ h. du matin, lundi, mercredi et samedi.

**Abbé P.-B. Garneau.**— Histoire ecclésiastique générale, 9½ h. du matin, mardi et vendredi.

**Abbé F. Vandry.**— Théologie dogmatique, *de Deo Uno*, 10¼ h. du matin, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

**Chan. J.-N. Gignac.**— Théologie pastorale, 10¼ h. du matin, jeudi.

**Abbé C. Gagnon.** — Théologie dogmatique, *de Pœnitentiâ,* 3 h. du soir, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

**Abbé C.-N. Gariépy.** — Théologie morale, *de Matrimonio,* 5 h. du soir, lundi, mardi, mercredi et vendredi.

**Chan. J.-N. Gignac.**— Cours de rubriques, 8¼ h. du soir, lundi.

**Chan. J.-N. Gignac.**—Conférences spirituelles, 4½ h. du soir, dimanche.

DEUXIÈME TERME

**Abbé J.-E. Grandbois.**—Écriture Sainte : *Introduction : de Canone SS. Librorum,* 9¼ h. du matin, lundi, mercredi et samedi.

**Abbé P.-B. Garneau.**—Histoire ecclésiastique générale, 9½ h. du matin, mardi et vendredi.

**Abbé F. Vandry.**— Théologie dogmatique, *de Deo Uno,* 10¼ h. du matin, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

**Chan. J.-N. Gignac.**—Théologie pastorale, 10¼ h. du matin, jeudi.

**Abbé C. Gagnon.**— Théologie dogmatique, *de Pœnitentiâ, Extremâ Unctione et Ordine,* 3 h. du soir, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

**Abbé C.-N. Gariépy.**— Théologie morale, *de Matrimonio,* 5 h. du soir, lundi, mardi, mercredi et vendredi.

**Chan .J.-N. Gignac.**— Cours de rubriques, 8¼ h. du soir, lundi.

**M. Adj. Rivard.**— Cours d'éloquence, 8¼ h. du soir, mardi.

**Chan. J.-N. Gignac.**—Conférences spirituelles, 4½ h. du soir, dimanche.

TROISIÈME TERME

**Abbé J.-E. Grandbois.**—Écriture Sainte, *Commentaria,* 9¼ h., du matin, lundi, mercredi et samedi.

**Abbé P.-B. Garneau.**— Histoire ecclésiastique générale, 9½ h., du matin, mardi et vendredi.

**Abbé F. Vandry.**— Théologie dogmatique, *de Deo Trino,* 10¼ h. du matin, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

**Abbé C. Gagnon.**—Théologie dogmatique, *de Ordine et Matrimonio,* 3 h. du soir, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

**Abbé C.-N. Gariépy.** — Théologie morale, *de Matrimonio,* 5 h. du soir, lundi, mardi, mercredi et vendredi.

**Chan. J.-N. Gignac.** — Conférences spirituelles, 4½ du soir, dimanche.

## FACULTÉ DE DROIT

### PREMIÈRE ANNÉE

#### PREMIER TERME

**L'hon. juge Dorion.** — Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

**M. Belleau..** — Droit romain, 9 h. du matin, tous les jours.

**M. St-Laurent.** — Introduction à l'étude du droit et histoire du droit, 4 h. du soir, tous les jours.

**M. Sirois.** — Droit administratif, 5 h. du soir, tous les jours, jusqu'au 1er décembre.

#### DEUXIÈME TERME

**L'hon. juge Dorion.** — Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

**M. Belleau.** — Droit romain, 9 h. du matin, tous les jours.

#### TROISIÈME TERME

**L'hon. juge Dorion.** — Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

**M. Belleau.** — Droit romain, 9 h. du matin, tous les jours.

**M. Grandbois.** — Droit public de l'Eglise, 4 h. du soir, tous les jours.

### DEUXIÈME ANNÉE

#### PREMIER TERME

**L'hon. juge Dorion.** — Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

**L'hon. juge Pelletier.**— Procédure civile, 9 h. du matin, tous les jours jusqu'au 15 décembre ; à 5 h. du soir après le 1er décembre.

**M. Sirois.** — Droit administratif, 5 h. du soir, tous les jours jusqu'au 1er décembre.

**M. Roy.**— Droit criminel, à 4 h. du soir, tous les jours.

#### DEUXIÈME TERME

**L'hon. juge Dorion.** — Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

**M. Roy.**— Droit criminel, à 4 h. du soir, tous les jours.

**L'hon. juge Pelletier.** — Procédure civile, 5 h. du soir, tous les jours.

TROISIÈME TERME

**L'hon. juge Dorion.** — Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

**L'hon. juge Pelletier.**— Procédure, 5 h. du soir, tous les jours.

## TROISIÈME ANNÉE

PREMIER TERME

**L'hon. juge Dorion.** — Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

**M. Roy.**— Droit criminel, 4 h. du soir, tous les jours.

**M. Sirois.** — Droit administratif, 5 h. du soir, tous les jours jusqu'au 1er décembre.

**L'hon. juge Pelletier.** — Procédure civile, 9 h. du matin, tous les jours jusqu'au 1er décembre, et 5 h. du soir, depuis le 1er décembre.

DEUXIÈME TERME

**L'hon. juge Dorion.**— Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

**M. Sirois.**— Pratique du notariat, 9 h. du matin, tous les jours.

**M. Roy.**— Droit criminel, 4 h. du soir, tous les jours.

**L'hon. juge Pelletier.**— Procédure civile, 5 h. du soir, tous les jours.

TROISIÈME TERME

**L'hon. juge Dorion.**—Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

**L'hon. juge Pelletier.**— Procédure pratique, 5 h. du soir, tous les jours.

---

# FACULTÉ DE MÉDECINE

## PREMIÈRE ANNÉE

### PREMIER TERME

**M. Leclerc.** — Physiologie théorique et pratique, 8 h. du matin, tous les jours.

**M. Fillion.** — Chimie générale. 9 h. du matin, tous les jours excepté le jeudi.

**M. Hamel.**— Histologie normale théorique, 10 h. du matin, tous les jours.

**M. Dagneau.**— Anatomie descriptive, 11 h. du matin, tous les jours.

**M. Pâquet** — Anatomie pratique, 4½ h. à 6 h. du soir, tous les jours depuis la fin d'octobre.

**M Vézina.**— Biologie, 4 h. du soir, tous les jours.

### DEUXIÈME TERME

**M. Leclerc.**— Physiologie théorique et pratique, 8 h. du matin les mardis, jeudis et samedis.

**M. Fillion.** — Chimie générale, 9 h. du matin, tous les jours excepté le jeudi.

**M. Dagneau.**— Anatomie descriptive, 11 h. du matin, tous les jours jusqu'au 1er février ; 5 h. du soir, à partir du 1er février.

**M. Pâquet.**— Anatomie pratique, 3½ h. à 5 h. du soir, tous les jours.

### TROISIÈME TERME

**M. Leclerc.** — Physiologie théorique et pratique, 9 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

**M. Vachon** — Analyse chimique, 2 h. du soir, tous les jours.

**M. Vallée.** — Histologie normale pratique, 4 h. à 6 h., du soir, tous les jours au commencement du terme, puis trois fois la semaine.

**M. Dagneau.** — Embryologie, 5 h. du soir, trois fois par semaine après le 10 mai.

## DEUXIÈME ANNÉE

### PREMIER TERME

**M. Leclerc.** — Physiologie théorique et pratique, 8 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

**M. Dagneau**.— Anatomie descriptive, 11 h. du matin, tous les jours.

**M Pâquet**. — Anatomie pratique, 4½ h. à 6 h. du soir, tous les jours, depuis la fin d'octobre.

**M. Vallée**. — Chimie médicale pratique, 4 h. à 6 h. du soir, tous les jours en octobre.

DEUXIÈME TERME

**M. Leclerc**. — Physiologie théorique et pratique, 8 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

**M. Dagneau**.— Anatomie descriptive. 11 h. du matin, tous les jours jusqu'au 1er février ; 5 h. du soir, à partir du 1er février.

**M. Rousseau**.— Pathologie générale, (première partie), 11 h. du matin, tous les jours à partir du 1er février, excepté les mercredis et jeudis.

**M. Pâquet**.— Anatomie pratique, 3½ h. à 5 h. du soir, tous les jours.

TROISIÈME TERME

**M. Leclerc**. — Physiologie théorique et pratique, 9 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

**M. Rousseau**.— Pathologie générale, (première partie), 11 h. du matin, tous les jours, excepté les mercredis et jeudis.

**M. Dagneau**.— Embryologie, 5 h. du soir, trois fois par semaine après le 10 mai.

## TROISIÈME ANNÉE

PREMIER TERME

**M. Brochu**.— Pathologie interne, 8 h. du matin, tous les jours.

**M. Turcot**. — Diagnostic médical à l'hôpital, 10½ h. du mntin, tous les jeudis en septembre et décembre.

**M. Simard**.— Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis, en septembre et décembre.

**M. Rousseau**.— Diagnostic médical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les jeudis en octobre et novembre.

**M. Marois**.— Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis en octobre.

**M. Dagneau**.— Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis en novembre.

**M. Rousseau**.— Pathologie générale, 11 h. du matin, les mardis et samedis.

**M. Vallée**. — Bactériologie pratique, 2 h. à 4 h. du soir, tous les jours à partir de novembre.

**M. Simard.**— Pathologie externe, 4 h. du soir, trois fois par semaine.

**M. Grondin**— Tocologie, 5 h. du soir, tous les jours après le 1er décembre.

DEUXIÈME TERME

**M. Brochu.**— Pathologie interne, 8 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis jusqu'au 1er mars.

**M. Faucher.**— Matière médicale et Pharmacologie, 8 h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis.

**M. Guérard.**— Thérapeutique, 8 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis après le 1er mars.

**M. Rousseau.**— Diagnostic médical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les jeudis en janvier.

**M. Marois.** — Diagnostic chirurgical à l'hôpital 10½ h. du matin, tous les mercredis en janvier.

**M. Brochu.**— Diagnostic médical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les jeudis, en février.

**M. Dagneau.**— Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis, en février.

**M. Turcot.**— Diagnostic médical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les jeudis, en mars.

**M. Simard.**— Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis en mars.

**M. Rousseau.**— Pathologie générale, 11 h. du matin, tous les jours à partir du 1er février, excepté les mercredis et jeudis.

**M. Pâquet.**— Médecine opératoire, 2½ h. à 4 h. du soir, tous les jours excepté les lundis à partir du 1er mars.

**M. Simard.**— Pathologie externe, 4 h. du soir, trois fois par semaine.

**M. Grondin.**— Tocologie, 5 h. du soir, tous les jours.

TROISIÈME TERME

**M. Faucher.** — Matière médicale et Pharmacologie, 8 h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis.

**M. Guérard.** — Thérapeutique, 8 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis

**M. Brochu.**— Diagnostic médical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les jeudis en avril et mai.

**M. Marois.** — Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis en avril.

**M. Dagneau.**— Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis en mai.

**M. Turcot.** — Diagnostic médical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les jeudis en juin.

**M. Simard.**— Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis en juin.

**M. Rousseau.**— Pathologie générale, 11 h. du matin, tous les jours, excepté les mercredis et jeudis.

**M. Simard.**— Pathologie externe, 4 h. du soir, tous les jours.

N. B.— Les élèves de troisième année doivent en plus suivre avec ceux de quatrième et de cinquième les cliniques régulières à l'hôpital, toute l'année : cliniques médicales les lundis, mercredis et vendredis à 9½ h. du matin ; cliniques chirurgicales les mardis, jeudis et samedis à la même heure.

## QUATRIÈME ANNÉE

### PREMIER TERME

**M. Brochu.**— Pathologie interne, 8 h. du matin, tous les jours.

**M. Turcot.** — Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, en septembre et décembre.

**M. Simard.** — Clinique chirurgicale à l'hôpital, 9½ h. du matin, les mardis et samedis, en septembre et décembre.

**M. Grondin.**— Clinique gynécologique à l'hôpital, 9½ h., du matin, tous les jeudis.

**M. Rousseau.**—Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, en octobre et novembre.

**M. Marois.**— Clinique chirurgicale à l'hôpital, 9½ h. du matin, les mardis et samedis, en octobre.

**M. Dagneau.**— Clinique chirurgicale à l'hôpital, 9½ h. du matin, les mardis et samedis en novembre.

**M. Fortier.** — Clinique pédiatrique au dispensaire de l'hôpital, 11 h. du matin, les jeudis.

**M. Dussault.** — Clinique ophtalmologique, otologique et rhino-laryngologique à l'hôpital, 11 h. du matin, les mardis.

**M. Grondin.**— Clinique tocologique à la Miséricorde, 11 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

**M. Simard.**— Pathologie externe, 4 h. du soir, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis.

**M. Fortier**. — Pédiatrie, 4 h. du soir, les mardis et samedis.

**M. Grondin**.— Tocologie, 5 h. du soir, après le 1er décembre.

**M. Marois**.— Médecine légale et Toxicologie, 5 h. du soir, tous les jours jusqu'au 1er décembre.

**M. Leclerc**. — Clinique de phtysiothérapie à l'Hôpital Laval, 9½ h. le jeudi, de septembre à décembre.

DEUXIÈME TERME

**M. Brochu**. — Pathologie interne, 8 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis, jusqu'au 1er mars.

**M. Faucher**. — Matière médicale et Pharmacologie, 8 h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis.

**M. Guérard**. —Thérapeutique, 8 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis, après le 1er mars.

**M. Rousseau**.— Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, en janvier.

**M. Marois**. — Clinique chirurgicale, 9½ h. du matin, les mardis et samedis, en janvier.

**M. Brochu**. — Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, en février et mars.

**M. Dagneau**. — Clinique chirurgicale, 9½ h. du matin, les mardis et samedis, en février.

**M. Turcot**. — Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, en avril.

**M. Simard**.— Clinique chirurgicale, 9½ h. du matin, les mardis et samedis, en mars.

**M. Grondin**.— Clinique gynécologique, 9½ h. du matin, tous les jeudis.

**M. Fortier**. — Clinique pédiatrique, 11 h. du matin, tous les jeudis.

**M. Dussault**. — Clinique des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, 11 h. du matin, les mardis.

**M. Pâquet**.— Médecine opératoire, 2½ h. à 4 h. du soir, tous les jours à partir du 1er mars, le mercredi excepté.

**M. Fortier**. — Clinique des Nourrissons à la Crèche St-Vincent de Paul, les mercredis, à 1.45 h. du soir, à partir de septembre.

**M. Grondin**. — Clinique tocologique à la Miséricorde, 11 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis, excepté en mars.

**M. Vallée**. — Anatomie pathologique pratique, 2 h. à 4 h. du soir, tous les jours, excepté le mercredi.

**M. Simard.**—Pathologie externe, 4 h. du soir, les lundis, mercredis et vendredis.

**M. Grondin.**— Tocologie, 5 h. du soir, tous les jours.

TROISIÈME TERME

**M. Faucher.** — Matière médicale et Pharmacologie, 8 h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis.

**M. Guérard.**— Thérapeutique, 8 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

**M. Brochu.** — Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, en mai.

**M. Marois.**— Clinique chirurgicale, 9½ h. du matin, les mardis et samedis en avril.

**M. Dagneau.** — Clinique chirurgicale, 9½ h. du matin, les mardis et samedis, en mai.

**M. Turcot.** — Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, en juin.

**M. Simard.**—Clinique chirurgicale, 9½ h. du matin, les mardis et samedis, en juin.

**M. Grondin.**— Clinique gynécologique, 9½ h. du matin, tous les jeudis.

**M. Fortier.** — Clinique pédiatrique, 11 h. du matin, tous les jeudis.

**M. Dussault.**— Clinique des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, 11 h. h. du matin, tous les mardis.

**M. Grondin.**— Clinique tocologique, 11 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

**M. Simard.**— Pathologie externe, 4 h. du soir, tous les jours.

**M. Grondin.**— Tocologie, 5 h. du soir, tous les jours.

**M. Marois.** — Clinique à la Morgue, sur avis spécial.

**M. Fortier.** — Clinique de Pédiatrie à l'hôpital et des maladies contagieuses à l'Hôpital civique, sur avis spécial.

**M. Leclerc.** — Clinique de Phtysiothérapie, 9½ h. du matin, le jeudi à l'Hôpital Laval, en mai.

## CINQUIÈME ANNÉE

PREMIER TERME

**M. Dussault.** — Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, à l'hôpital, 8¼ h., du matin, tous les jours.

**M. Grondin.**— Gynécologie, 4 h. du soir, les mardis, jeudis et samedis ; 5 h. du soir, les lundis, mercredis et vendredis.

**M. Brochu.**— Maladies mentales et nerveuses, 5 h. du soir, les mardis, jeudis et samedis.

Cliniques médicales, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis.

Cliniques chirurgicales, 9½ h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

**M. Dagneau.** — Déontologie, tous les vendredis, à 8.15 h. du soir. — Cours publics.

**M. Vallée.** — Histoire de la médecine, tous les mardis à 8.15 h. du soirs. —Cours publics.

DEUXIÈME TERME

**M. Mayrand.** — Physiothérapie à l'hôpital, 8.15 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

**M. Fortier.** — Hygiène, à 4 h. du soir, quatre fois par semaine.

Clinique médicales, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis.

Cliniques chirurgicales, 9½ h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

TROISIÈME TERME

**M. Fortier.** — Hygiène, 5 h. du soir, quatre fois par semaine.

**M. Mayrand.**— Maladies de la peau, 8 h. du matin, dans le mois de mai.

Cliniques médicales et cliniques chirurgicales aux mêmes heures que dans les autres termes.

**M. Brochu.**— Clinique à l'Asile de Beauport, sur avis spécial.

N. B.— Les élèves de cinquième année doivent suivre toutes les cliniques à l'hôpital avec les élèves de troisième et de quatrième année. De plus les élèves de cinquième année seront divisés en groupes qui suivront alternativement, de 2 h. à 4 h. du soir, le service de médecine, le service de chirurgie, le laboratoire, le dispensaire Anti-tuberculeux et les cliniques spéciales. Ces élèves ainsi divisés en quatre groupes passeront deux mois dans chaque service mentionné, seront en charge d'un certain nombre de malades dont ils devront prendre les observations, faire les pansements, etc. Au laboratoire de l'École, ils devront faire les examens anatomo-pathologiques et bactériologiques requis. Ce service d'hôpital et de laboratoire est obligatoire au même titre que les cours et cliniques.

———

## FACULTÉ DES ARTS

Pour ce qui regarde l'enseignement dans les classes de Seconde et de Rhétorique, voir page 78 et suivantes.

---

## Classes de Sciences et de Philosophie

### PREMIÈRE ANNÉE

#### PREMIER TERME

**M. R. Benoit.** — Apologétique, 8.45 h. du matin tous les jeudis, à partir du mois d'octobre jusqu'au mois de mai exclusivement ; 2 h. du soir, les mercredis, tous les quinze jours, de septembre à juin inclusivement.

**M. R. Benoit.** — Logique, 9 h. du matin, tous les jours, excepté le jeudi.

**M. O. Bergeron.** — Arithmétique et Algèbre, 8 h. du matin et 2 h. du soir, tous les jours, excepté le jeudi.

**M. A. Vachon.** — Chimie, 3 h. du soir, tous les jours, excepté le jeudi.

**M. A. Robitaille.** — Zoologie, 8 h. du matin, tous les jeudis depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mai exclusivement.

#### DEUXIÈME TERME

**M. R. Benoit.** — Apologétique, comme au premier terme.

**M. R. Benoit.**—Logique et métaphysique, 9 h. du matin, tous les jours, excepté le mercredi et le jeudi.

**M. O. Bergeron.** — Algèbre et géométrie, 8 h. du matin et 2 h. du soir, tous les jours, excepté le jeudi.

**M. A. Vachon.** — Minéralogie et géologie, 3 h. du soir, tous les jours excepté le jeudi.

**M. A. Robitaille** — Zoologie, comme au premier terme.

#### TROISIÈME TERME

**M. R. Benoit.** — Apologétique, comme au premier terme, excepté le mois de mai.

**M. R. Benoit.** — Cosmologie, 9 h. du matin, tous les jours, excepté le mercredi et le jeudi.

**M. O. Bergeron.** — Géométrie, 8 h. du matin et 2 h. du soir, tous les jours, excepté le jeudi.

**M. A. Robitaille.** — Botanique, 3 h. du soir tous les jours, excepté le jeudi. — Zoologie. Comme au premier terme, jusqu'au mois de de mai exclusivement.

Manuels suivis. — *Apologétique.* — Leçons d'Apologétique, par l'abbé A. Robert, *Première partie* : *La Religion. Philosophie.* — Elementa philosophiæ Christianæ, par l'abbé S.-A. Lortie. *Arithmétique et algèbre*, par Eysséric et Pascal. — *Chimie.* Traité élémentaire de chimie, par l'abbé A. Vachon. — *Botanique.* Éléments de minéralogie, de géologie et de botanique, par Mgr J.-C.-K. Laflamme. — *Zoologie.* Notions de zoologie, par Aug. Daguillon.

### DEUXIÈME ANNÉE

#### PREMIER TERME

**M. F. Gagné.** — Apologétique, 8 h. du matin, tous les mercredis ; à la même heure, tous les jeudis, à partir du mois d'octobre jusqu'au mois de mai exclusivement.

**M. F. Gagné.** — Psychologie, 8 h. du matin et 3 h. du soir, tous les jours, excepté le jeudi.

**M. H. Simard.** — Physique, 9 h. du matin, tous les jours, excepté le jeudi.

**M. H. Simard.** — Astronomie, 9 h. du matin, depuis le 15 octobre jusqu'au 15 novembre. (Pas de cours de physique ,durant ce temps-là).

**M. A. Robitaille.** — Trigonométrie, h. du soir, tous les jours excepté le jeudi, jusqu'au mois de novembre exclusivement ; Arithmétique et algèbre à partir de la Toussaint.

#### DEUXIÈME TERME

**M. F. Gagné.** — Apologétique, comme au premier terme.
**M. F. Gagné.** — Théodicée et morale. — Comme au premier terme.
**M. H. Simard.** — Physique. — Comme au premier terme.
**M. A. Robitaille.** — Algèbre et géométrie. — Comme au premier terme.

#### TROISIÈME TERME

**M. F. Gagné.** — Apologétique. — Comme au premier terme, le mois de mai excepté.

**M. F. Gagné.** — Morale, 8 h. du matin, tous les jours, excepté le mercredi et le jeudi.

**M. F. Gagné.** — Histoire de la philosophie, 3 h. du soir, tous les jours, excepté le jeudi.

**M. H. Simard.**— Physique. — Comme au premier terme. Ce cours cesse au commencement de juin.

MANUELS SUIVIS. — *Apologétique.* — LEÇONS D'APOLOGÉTIQUE, par l'abbé A. Robert. *Deuxième partie* : *L'Eglise.* — *Philosophie.* ELEMENTA PHILOSOPHIÆ CHRISTIANÆ, par l'abbé S.-A. Lortie.—*Physique.* TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE PHYSIQUE, par l'abbé H. Simard. — *Astronomie.* COURS ÉLÉMENTAIRE DE COSMOGRAPHIE, par l'abbé H. Simard.—*Trigonométrie.* Le professeur dicte son cours.

N. B. — Les cours de philosophie se donnent en latin. Il y a de temps à autre des soutenances philosophiques. De plus, une fois par mois, les élèves ont à faire une dissertation française sur une des questions expliquées en classe.

---

## Cours de licence en philosophie

Les cours préparatoires à la licence en philosophie se donnent de 8½ hrs à 9 hrs du soir, le lundi aux étudiants en théologie, et le mercredi aux autres étudiants.

# APPENDICE

## DONS FAITS À L'UNIVERSITÉ, DU 1er JUIN 1918 AU 1er JUIN 1919,

### BIBLIOTHÈQUE

Académie des Sciences, Paris :
Annuaire, 1919.
Academy of Natural Sciences of Philadelphia :
Proceedings, V. 70, Part. 3rd.
Advisory Research Council, Ottawa :
Report 1918.
Albano, Ildefonso :
A cultura algodocira Noceara, (don de l'auteur) ;
A Pecuaria Noceara, (don de l'auteur) ;
O Secular problema do Nordeste, (don de l'auteur).
Alberta Health Bull. Vol. 4, No 2.
Alberta Province of :
Report of Dept of Agriculture, 1917.
Alliance française :
Bulletin, 1918-19.
American Ethnology :
Bulletin, 66, 61 ;
32rd report of the Bureau, 1910-11.
American geographical Society of N.-Y. :
The geographical review, dec. 1918.
American philosophical Society :
Proceedings, 1918-19.
American cath. Historical Soc., Philadelphia :
Records, vol. 29, No 2.
Amherst College :
Catalogue, 1918-19 ;
Obituary record, 1918 ;
Report of the President, 1918.
Archevêché de Québec :
Mandements et circulaires de l'année ;
Ecclesiastical review, 1918-19.
Arpenteurs géomètres, Corp. des.— Québec :
Annuaire 1918.
Arrigon, L.-J. :
La houille blanche et l'avenir indust. du S. E (don de l'auteur).
Baylis, Sam.-M. :
Echoes of the great war (don de l'auteur).
Bélanger, Jules :
*Le Franc-Parleur*, 1e, 2e et 3e années.

Belgique. Minist. des Affaires étrangères :
La magistrature belge ;
Le droit de la guerre, Fasc. 12 ;
Unconquerable soul.
Biblioteca nacional, Mexico :
Boletin, T. 12, No 4, 5.
Bolduc, M. :
7 volumes.
Boston Children's Aid Society :
53d Annual report, 1917.
British Red Cross Society :
4th rep. of Finance committee, 1918.
Brooklyn Museum Quarterly :
Bulletin, 1918-19 ; jan. 1919 No 1.
Bureau of the Census, Wash. :
Birth statistics, 1916 ;
Census of the Virgin Islands, 1917 ;
Deaf-mutes in the U. S., 1918 ;
Financial statistics of cities, 1917 ;
Financial statistics of States, 1917 ;
Marriage and divorce, 1916 ;
Mortality statistics, 1916 ;
Sources of municipal revenue ;
Statistics of Fire depart., 1917.
Bureau of Education, Wash. :
Bulletin, Nos 47, 38.
Carnegie Endowment for Intern. Peace :
Armed neutralities of 1780 and 1800 ;
British war administration ;
Colonial tariff policy of France ;
Conference of Amer. teachers of Intern. Law ;
Economic effects of war ;
Economic effects of war upon insurance ;
Economic protectionism ;
Epidemics resulting from wars ;
Financial history of Great Britain, 1914-1918 ;
List of publications, July 1918 ;
Losses of life in modern war ;
Military pensions in the United States ;
Naturalism and war in the near East ;
Report on the teaching of Intern. Law ;
Scandinavian industries ;
Second Pan-Amer. Scientific Congress. Final Act ;
Treaties between U. S. and Prussia ;
Une cour de justice internationale ;
War administration of railways ;
Year book, 1918.
Carnegie Foundation, adv. of teaching :
Bull. Nos 11, 12 ;
Conventions de La Haye, 1899-1907 ;
Reprint of a handbook......
Carnegie Institution of Wash. :
Publications, No 249, 3rd Part ; Nos 259, 264, 265, 266, 267, 268 ;
Year book, 1918.
Chicago Pathological Society :
Transactions, 1918, 4 vols.

Civil Service Commission :
 9th annual report, 1918.
Collège Bourget :
 Annuaire, 1917-18.
Collège d'Edmonton :
 Année académique, 1917-18.
Collège de l'Assomption :
 Annuaire, 1917-18.
Collège de Sainte-Anne :
 Annuaire, 1917-18.
Collège de St-Boniface :
 Annuaire, 1917-18.
Collège de St-Jean :
 Annuaire, 1917-18.
Collège de Valleyfield :
 Annuaire, 1917-18.
Collège Ste-Marie :
 Année académique, 1917-18.
Collège du Sacré-Cœur, Sudbury, Ont. :
 Annuaire, 1917-18 (5e année).
Collège of Agriculture, Truro, N.-S. :
 Circular, No 26 ;
 Proceedings of the entomological soc., 1917.
College of Physicians and Surgeons of Ont. :
 Annuaire, 1918-19.
Collège de St-Laurent :
 Palmarès, 1917-18.
Commission of Conservation :
 Electric generation and distribution in Canada.
 Fire Waste in Canada ;
 Fuels of Western Canada ;
 Housing and town planning ;
 9th annual report, 1918.
Commission du Hâvre de Québec :
 Rapport pour 1917.
Consulat de Belgique, Ottawa :
 La Belgique et l'Allemagne.
Consulat d'Italie, Montréal :
 La marine d'Italie dans la guerre européenne, 4 vols.
Courchesne, M. :
 Plan de Québec (don de l'auteur).
Dalhousie University, N.-B. :
 Calendar, 1918-19.
Dep. of Forests, Brisbane, Queensland :
 Report for 1917.
Dom. Astronomic observatory :
 Publications, Vol. 4, No. 1-3.
Dumontier, J.-F. :
 The conversations lexicon (en teuton) 15 vols ,
 38 volumes ;
 4 brochures ;
 *La Province* (journal) les 19 nos parus.
École normale Jacques-Cartier :
 Année académique, 1917-18.
Entomological Society of Nova Scotia :
 Proceedings for 1918.

Escola sup. de Agricultura, Nietheroy, Brésil :
Archivos, Vol. I, No 1.
Escuela indust. de la macion, Buenos Aires :
Extracto de la Memoria . . de 1917.
Évêché de Chicoutimi :
Mandements et circulaires de l'année.
Évêché de Nicolet :
Mandements et circulaires de l'année.
Évêché de St-Hyacinthe :
Mandements et circulaires de l'année.
Farmer, T. D. Jermyn :
The great poets of Italy (don de l'auteur).
Fidel, M. Camille :
La paix coloniale française (don de l'auteur).
Frémont, Mde J.-P., Québec :
Notes de cours de feu le docteur Jules-P. Frémont.
Frères de l'Instruction chrétienne, Laprairie :
Écho des missions, No 33.
Geoffrion, L.-P., greffier Ass. légil. :
Notre vocabulaire parlementaire (don de l'auteur).
Gignac, le chan. Joseph :
Morale et Société par Georges Fonsegrive.
Gosselin, l'abbé Od. :
Hist. illustrée de la guerre de 1914, 7 vols.
Gouvernement anglais :
The war cabinet report for 1917 ;
Gouvernement belge ;
Belgium at war ;
Le Droit et la Guerre, Fasc. 10 et 11.
Gouvernement du Brésil :
Regioes carboniferas des Estados do Sul.
Gouvernement de Québec :
Annuaire statistique, 1918 ;
Concours du Mérite agricole, 1918 ;
État financier des Corporations scolaires ;
Le rucher québecois. Bull. No 62 ;
Rapport du Min. des Travaux publics, 1918 ;
Rapport du Min. de l'Agriculture, 1918 ;
Rapport du Bibliothécaire, janv. 1918 à janv. 1919 ;
Rapport ann. de la Soc. de Pomologie..... 1918 ;
Rapport du Surint. de l'Inst. publique, 1917-18 ;
Rapport du Direct. du service de superproduction, 1918 ;
Sociétés d'Agriculture, Bull. No 45 ;
Service de l'aviculture, Bull. No 61 ;
Statistiques ann. des Établis. pénitent et des Inst. d'assist., 1917 ;
Statistiques municipales pour 1917 ;
Statistiques de l'enseignement, 1916-17 ;
Statistical year book, 1918 ;
37e rapport de la Soc. de l'Indust. laitière, 1918 ;
23e rapport ann. de Conseil sup. d'Hygiène, 1917 ;
9 brochures ayant trait aux aliments.
Gouvernement fédéral :
Documents parlementaires de l'année ;
Étude d'une partie de la région du Lac St-Jean ;
Gisements de magnésite du distr. de Grenville ;
Geological Survey, Memoir 96 ;
Summary Report 1917, Part. C. E. F. ;

Rapport ann. de la production minérale au Canada, 1916 ;
Rapport somm. de la Div. des Mines pour 1916 ;
Le roman du 22e bataillon canadien-français ;
Canada's part in the great war ;
Monthly record of Meteorological observations ;
*Gazette agricole du Canada ;*
*The Labour Gazette ;*
Experimental stations for Central Quebec, 1911-1916 ;
General Survey of Canada's repatriation plans ;
Report of the work of the invalid soldiers commission, 1918 ;
Report of the Secretary of State, 1918 ;
Review of Applied entomology ;
2nd ann. report of Federal Board for Vocational education, 1918 ;
Supplements to the Catalog of the Library of Parl., 1918 to 1919 ;
Fermes expérimentales : conseils pour la saison ;
Report of the Canada Food Board, 1918 ;
Military Hospitals Commission. Bull. Nov. 1917 to Dec. 1918 ;
Food and Drug Laboratory, Bull. 424-426 ;
Vocational rehabilitation, No 18, 19-26 ;
Dominion Royal Commission, Final report ;
Map showing land registration. . . districts of Man., Sask. and Alb.;
Minist. du Comm. Bull. 418, 419, 420, 421.

Harvard University ;
Courses Fac. of Acts, 1918 ;
Depart. of Botany, 1917-18.

Illinois Catholic Historical review, janv. 1919, No 3.

Illinois Centennial Commission :
Centennial history of Illinois, 3rd vol.

Imperial University, Kioto :
Acta Scholae Medicinalis, Vol. 2, fasc. 3, 4.

Institut catholique de Paris :
Annuaire, 1918-19.

Instituto bacteriologico, Lisbonne :
Orquivos, T. V, fasc. 1.

Instituto geologico de Mexico :
Anales, 1918-9 ;
Boletin 35 primera parte.

International Conciliation :
Russian documents ;
Special bulletin.

Institut Intermed. Internat. La Haye :
Bulletin 1ère année, Nos 1-2.

Instituto d'encoraggiamento di Napoli :
Annali della Stazione per le Malattie, Vol. 4, fas. 1, 1917.

John Crerar library :
23rd annual report, 1917.

Johns Hopkins University :
University register, 1917-18 ;
12 volumes ;
24 brochures.

Jean Melis de Ste-Eulalie, le R. P. :
Saint François et les Saints de l'ordre séraphique (don de l'auteur).

Kaiserlichen Universitat, Tokyo :
Mitteilungen, 1918.

Kansas State geological Survey :
Bull. No 4.

Labour organisation in Canada :
7th annual report, 1917.
LaRue, M. L.-J.-H., Québec :
Très beau diplôme de la Société de médecine de Louvain, daté du 7 juillet, 1865, conférant au docteur F.-A. Hubert LaRue le titre de membre correspondant.
Library of Congress :
List of attasses and masses and maps applic. to the world war ;
Report, 1918 ;
Doctoral dissertations printed in 1916.
Lousiana State Museum, N.-Orl. :
6th report of Board of Curators, 1917 ;
Annual report for 1918.
Lyon Chirurgical :
Fas icules 4, 5, 6.
Mackinlay, Mrs :
Ancient church dedications in Scotland.
Magnan, Hormidas :
La paroisse de St-Nicolas (don de l'auteur).
Maheux, Georges :
La protection des plantes chez les Romains (don de l'auteur).
Maine Agricultural, experiment station :
Bulletin, No 270.
Maison de la Bonne Presse, Paris :
Union de la France et de l'Amérique ;
La vraie carte de guerre ;
La guerre libératrice.
Mallon, James-W. :
The Rainbow, Vol. 26, No. 2.
Manitoba Medical College :
Calendar, 1918-19.
Maroto, Philippo :
Institutiones juris canonici, vol. 1.
Mathieu, Mgr O.-E. :
Mandements et circulaires de l'année.
McGill University :
Calendar 1918-19 ;
Depart. of Dentistry, 15th Session, 1918-19.
Medical Education in Ontario :
Report, 1917.
Mercantile library, New-York :
98th Annual report, 1918.
Micheletti, Sac. A. M. :
Constitutiones Seminariarum clericalium (don de l'auteur).
Michigan Acad. of Sciences, East Lansing :
Report 19th, 1917.
Michigan Agricult. College :
Catalogue, 1917-18.
Michigan Soc. Sons of the Amer. revolution :
Year book, 1917-18 ;
Museum of Fine Arts, Boston :
Bulletin, 1918-19 ;
42d annual report, 1917 ; 43d ann. rep. 1918.
Museums of the Brooklyn Inst. of Arts and Sciences :
Report for 1917.
Myron, Paul :
Bugle rhymes from France (don de l'auteur).

National Council of Y. M. C. A. :
English for new Canadians.
New York public Library :
Bulletin, 1918-19.
New York University :
Announcements, 1918-19.
New Zealand University, Wellington :
Calendar, 1918-19.
Nova Scotia, Province of :
Reports of the Depart. of Mines, 1917 and 1918.
Nova Scotia Institute of Science :
The proceedings and transact. Vol. 14, part. 3, 1918.
Ontario Bureau of Archives :
14th report, 1917.
Ontario Bureau of Mines :
Index of reports 1891-1907 ;
The geology of Kingston and Vicinity with carte.
Ontario Housing Committee :
Report 1919.
Pâquet, Mgr L.-A. :
L'écueil démocratique (don de l'auteur).
Pelletier, Mgr F. :
5 volumes et 12 brochures.
Philadelphia City :
Report of the Controller, for 1919.
Pitman & Son, New-York :
Pitman's journal, 1918-19.
Poulin, l'abbé (Saint-Joachim) :
Alaska, 1914 ;
Murder at sea.
Pouliot, Alphonse :
10 brochures.
Pouliot, Jean-François :
Le droit paroissial de la prov. de Québec (don de l'auteur).
Prov. of Alberta. Depart. of Education :
Annual report, 1916, 1917.
Quebec Bank :
96th annual report, 1913.
Quebec public Utilities commission :
8th annual report.
Quebec R. L. H. & P. Co :
Annual report, 1918 :
Queen's University, Kingston :
Annual calendar, 1918-19 ;
Calendar Fac. of Arts, 1918-19 ;
Calendar Fac. of Education, 1918-19 ;
Calendar Fac. of applied sciences, 1918-1919 ;
Calender of Theological College, 1918-19 ;
Economic prices and the war ;
English courtesy literature before 1557 ;
Examination papers, 1918.
Rockfeller, John D., jr :
Representation in industry (don de l'auteur).
Rockfeller Foundation, New York :
Annual report, 1917.
Romanet du Caillaud, F. :
Bands binding to France the U. S. of N. A. (don de l'auteur).

La Suisse burgonde.

Rouillard, Eugène :
15e rapport de la Commis. de Géographie.

Royal Astronomical Society :
Journal, 1918.

Royal College of Surgeons of England :
Calendar, 1918.

Royal Society of Canada :
Transactions, vol 12, series III, sect. 1, 3, 4, 5 ;
Memoires, série 3e, sect. 1.

Rush Medical College :
76th annual announcement.

St. Charles College, Catonsville :
Catalogue for 1917-18.

St. John's University, Collegeville :
Catalogue, 1917-18.

Secrétaria de Agricultura y Fomento, Mexico :
Boletin opicial, 1918 ;
Boletin extraordinaris ;
Programa de estudios archeologicos.

Secretaria de Industria, Comercio, Trabajo, Mexico :
Boletin, Tom. 1, No 1.

Séminaire de Chicoutimi :
Année académique, 1917-18.

Séminaire de Joliette :
Année scolaire, 1917-18.

Séminaire de Nicolet :
Année académique, 1917-18.

Séminaire de Rimouski :
Annuaire, 1917-18.

Séminaire de St-Hyacinthe :
Année scolaire, 1917-18.

Séminaire de Sherbrooke :
Annuaire, 1917-18.

Séminaire des Trois-Rivières :
Année acaffémique, 1917-18.

Serviço Geologico e mineralogico do Brasil :
Monografihias.

Smithsonian Institution :
Report, 1918 :
Miscellaneous coll. vol. 68 nos 9, 11, 12 ; vol. 69, nos 3, 6, 7 ;
Bulletin 100, vol. 2, part 1 ;
Biography of Spencer Fullerton Baird.

Sociedad cubana de Historia Natural :
Memorias 1917-18 ; vol. 1, nos. 4, 5, 6.

Société de Géographie de Québec :
Bulletin, 1918-19.

Société des Missions étrangères :
Compte-rendu de 1917.

Tessier, Cyrille :
Monetary times, 2 Nos.

Toronto Public Library :
35th annual report, 1918.

Trinitary University :
Year Book, 1918-19.

U. S. Coast and Geoditic Survey :
Annual report, 1918.

U. S. Depart. of Agriculture :
Bulletin 620 ;
Experiment Station record ;
North America Found, Nos 43, 44 ;
Farm Markets report of the activities.
U. S. Public Health Service :
Reprint Nos 469, 470. Bull. 94, 95.
U. S. Depart of Interior :
Americana, Americanism, americanization ;
Bulletin No 41, 1918.
U. S. Depart. of Trade and Commerce :
Bulletins 416, 418-422 ;
Selective service regulations, 1917-18 ;
Medical education, 1916-18 ;
Report on European Mission ;
Second report of the Provost Marshal, 1918.
U. S. School Garden :
Spring manual ;
Education work of the Churches in 1916-18 ;
State laws relative to education.
U. S. National Museum :
Bulletin 99 ; Bul. 100 vol. 2, part. 1 ;
Bulletin 102, vol. 1.
Bulletin 102, P. 6 ; Bull. 104 ;
Bulletin 105 ;
Proceedings, vols. 52, 53 ;
Contributions from Nat. Herbarium, vol. 20, p. 3 ;
Cambrian geology and paleontology.
Universidad de La Habana :
Revista de la Fac. de Letras 1918-19 ;
Universidad de La Plata :
Boletin, 1918.
Université du Collège St-Joseph :
Annuaire, 1917-18.
Université Laval, Montréal :
Annuaire, 1918-19.
University of Alberta, Edmonton :
Calendar, 1918-19.
University of British Colombia :
Calendar, 1918-19.
University of Chicago :
Annual register, 1917-18 ;
War papers, Nos 6, 7, 8.
University of Florida :
Catalogue 1918-19 ;
Announcement 1919-20 ;
University record, may 1919.
University of Illinois, Urbana :
Bulletin, Nos 105, 106, 107 ;
Directory, 1916.
University of London :
Calendar, 1918-19 ;
Depart. of Phonetics, 1918-19 ;
Regulations for external students, 1917-18.
University of Maine :
Agric. experiment station. Bull. 276.
University of Manitoba :

Annual calendar, 1918-19.
University of Michigan, Ann Arbor :
Museum of Zoology, Nos 43-56 ;
Occasional papers.
University of Toronto :
Information for graduate studies ;
Studies, 6 pamphlets.
Uruguay :
Annuaire statistique, 1915.
Vallée, Dr Arthur :
Leçons de chimie médicale (don de l'auteur).
Yale University :
Evolution of earth.

### Archéologie

Duchesnay, Elzéar, étudiant en Droit, Québec :
Casquette avec insigne, et épaulettes portées par les membres du C. O. T. C. Laval outre-mer en 1918. Don de l'officier-cadet.
Fillion, abbé Ph.-J., Sém. de Québec :
1 calendrier perpétuel de 0-6000 ans.
Giasson, Joseph, Mastaï :
1 baïonnette anglaise, trouvée sur la ferme de l'Hôtel-Dieu, à la Canardière.
Jobin, abbé Alphonse, Grand Séminaire de Québec :
1 sabot en bois fait par M. Ludger Hardy, Pont-Rouge, remontant à quarante ans environ.
Lindsay, chanoine L. St-G., Québec :
1 aigle napoléonien en bois, superbement sculpté, ayant fait partie de la galerie du cardinal Fesh.
Pâquet, major Théo., Québec :
1 des drapeaux présentés au C. O. T. C. Laval, par les Dames de Jésus-Marie, Sillery, juin 1918.
Poulin, abbé, St-Joachim :
1 crâne humain trouvé le 14 septembre, 1918, sur le rivage de l'île St-Michel, mer de Behring.
U. S. National Museum, Washington, D. C. :
19 pièces ethnologiques provenant des Indiens du Nouveau Mexique

### Musée de peintures

LaRue, abbé Luc, Québec :
Portrait encadré du docteur F.-A.-Hubert LaRue.
Pelletier, Mgr François, Sém. de Québec :
5 tableaux de Hontharst (peintre hollandais) :
L'avarice,
L'intempérance,
La colère,
La paresse,
L'orgueil.
8 tableaux de Théophile Hamel :
Major général Murray,
Haldimand (buste),
Haldimand (en pied),
Talon,
Docteur Badelard,
Baldwin,

Lafontaine,
Hinks.

## Numismatique

Bégin, Son Éminence le cardinal, archevêque de Québec :
Deux médailles d'argent de S. S. Benoît XV, anno IV.
Benoît, M. Sévérin-R, Québec :
Un médaillon-souvenir donné par le Gouvernement aux ouvriers en munitions.
Bernard, M. Alfred, Québec :
Une pièce de George II d'Angleterre ;
Un half penny token : Field Marshal Wellington ;
Un jeton canadien, 1812.
Bérubé, M. l'abbé Albert, Grand Séminaire de Québec :
Un 2½ cent de la Hollande, 1884.
Cantin, M. Auguste, élève du Petit Séminaire de Québec :
Un insigne des Soldats du Sol (section anglaise).
Caron, l'hon. J.-E., ministre de l'Agriculture, Québec :
Une médaille de bronze commémorant le IIIe centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada.
Charron, M. A.-T., St-Hyacinthe :
Un insigne des Soldats du Sol (section française).
Desjardins, M. Wilfrid, élève du Petit Séminaire de Québec :
Deux half penny token : Field Marshal Wellington, 1805 ;
Un insigne des Soldats du Sol ;
Deux one cent des États-Unis, 1844 et 1847 ;
Un sou-bouquet de la Banque de Montréal ;
Un half penny token : Bank of Upper Canada, 1854 ;
Une pièce de George IV d'Angleterre ;
Un sou de la Province du Bas-Canada, 1837 ;
Deux pièces de George III d'Angleterre.
Dionne, M. Charles-E., Québec :
Une superbe reproduction en plâtre faite par le donateur, de la médaille-souvenir de la fondation du Séminaire des Missions étrangères.
Genest, M. l'abbé O., Séminaire de Québec :
Un penny de George III d'Angleterre ;
Un insigne de la Convention de l'A. C. F. C., Willon Bunch, 1917 ;
Un insigne-souvenir des Noces d'or de M. le chanoine Caron, 14 mars 1919.
Gosselin, Mgr A.-E., P.A., Séminaire de Québec :
Une médaille de vermeil du Comité des Anciennes familles, Québec, 1908 ;
Une médaille de bronze doré de Pie X ;
Une médaille de bronze commémorant le IIIe centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada ;
Une plaquette d'argent offerte par le Conseil municipal de la ville de Dieppe aux membres du Comité du monument Hébert, 1918.
Gosselin, M. l'abbé O., Séminaire de Québec :
Un 10 heller de l'Autriche, 1909 ;
Un 5 centavos de la Révolution mexicaine, 1914.
Grandbois, M. l'abbé J.-E., Séminaire de Québec :
Un 5 cents de Terre-Neuve, 1908.
Jobin, M. l'abbé Alphonse, Grand Séminaire de Québec :
Un half penny token : Field Marshal Wellington ;
Une médaille d'argent à l'effigie de saint Joseph, avec revers représentant l'Oratoire St-Joseph, Montréal ;

Une médaille de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Lapointe, M. l'abbé Joseph, Grand Séminaire de Québec :
Un 5 centesimos de Victor-Emmanuel II.

Lemay, M. Willie, élève du Petit Séminaire de Québec :
Un jeton du journal " La Presse ", Montréal.

Lessard, M. Richard, élève du Petit Séminaire de Québec :
Un insigne des Soldats du Sol, 1918.

Marois, Mgr C.-A., P.A., Vicaire général, Québec :
Une médaille de bronze de S. S. Pie VII ;
Une médaille de bronze de S. S. Grégoire XVI, anno XI ;
Trois médailles de bronze de S. S. Pie IX, anno VIII, anno XXXI, anno XXXII ;
Une médaille de bronze de l'Exposition régionale de Chieti, les Abruzzes, 1868 ;
Une médaille de bronze de la Société d'horticulture de Parme ;
Une médaille de bronze d'Augustin Antonelli, président de l'Académie pontificale tibérienne ;
Une médaille de bronze représentant l'Hospice de Gênes ;
Une médaille de bronze de la Ligue romaine pour l'instruction du peuple : Aux élèves méritants, 18 mars 1877 ;
Une médaille de bronze représentant la Caisse d'épargne, Rome, 1872.

Pichet, M. l'abbé E., curé de L'Enfant-Jésus :
Un sen de la nouvelle République chinoise ;
Un cent : La Salle Academy Bank ;
Un penny de Victoria d'Angleterre, 1837 ;
Un jeton canadien : Ships, Colonies and Commerce.

Plamondon, R. P. J.-J., Patronage St-Vincent de Paul, Québec :
Un bon de 50 centimes de la Chambre de commerce de Vienne (Isère), émission de guerre, 1915 ;
Un bon de 50 centimes de la Chambre de commerce du Puy (Haute-Loire), émission de guerre, 1916 ;
Un bon d'un franc de la Chambre de commerce de Nîmes, émission de guerre, 1915 ;
Un bon d'un franc de la Chambre de commerce du Puy, émission de guerre, 1916 ;
Un bon d'un franc de la Chambre de commerce d'Annonay, émission de guerre, 1914 ;
Une médaille de sainte Catherine de Sienne ;
Une médaille du bienheureux B.-J. Labre ;
Un 2 centavos de la République Argentine, 1889 ;
Un 5 paras de la Turquie ;
Un 5 centimes de Napoléon III, 1854 ;
Un soldo de Pie IX, 1867 ;
Un 5 centimes de la République française, 1897 ;
Un 5 centesimi de Victor-Emmanuel, 1859. Pièce émise pour la Toscane ;
Un centime de la République française, 1848;
Un 5 centimos d'Alphonse XII d'Espagne, 1878 ;
Un 2½ centimos de escudo d'Isabelle II d'Espagne, 1867 ;
Un 10 centimes de la Belgique, 1895 ;
Un demi-franc de Napoléon, 1908.
Un 5 centimos de la Suisse, 1901 ;
Une médaille représentant le tombeau de Napoléon 1er, 1853 ;
Une médaille commémorant le Jubilé épiscopal de Léon XIII, 1893 ;
Une médaille à l'effigie de Léon XIII ;
Un sou de Louis XVI.

Poulin, M. l'abbé A., St-Joachim :
Deux médailles de N.-D. de Copacabana, lac Titicaca, Bolivie ;
Une médaille de sainte Rose-de-Lima ;
Une médaille de saint Sébastien, Yumbel, Chili ;
Deux médailles de N.-D. de Lujan, commémorant le pèlerinage national de l'Argentine, 1914.
Riverin, Mlle Françoise, Québec :
Une médaille commémorant le couronnement de George V.
Robitaille, M. l'abbé A., Séminaire de Québec :
Un spécimen d'une obligation de $1000., emprunt de guerre, Canada, 1918.
Simard, M. l'abbé H., Séminaire de Québec :
Une médaille d'argent de S. S. Léon XIII, anno IX.
Smoor, R. P. A., supérieur des Pères Blancs, Québec :
Un one pound note, payable at the Workhouse, Birmingham, 1813.
Sy, M. l'abbé H., Séminaire des Missions étrangères, Paris :
Un bical siamois, à l'effigie de Chulalongkorn, roi de Siam. Cette monnaie vaut les deux-tiers d'une piastre ;
Une pièce d'un franc et une autre de 50 centimes à l'effigie de Narodom 1er, roi du Cambodge. Ces deux pièces n'ont plus cours.
Une pièce de 10 centimes et une de 5 centimes du Cambodge, 1860 ;
Huit monnaies de bronze, frappées d'un seul côté, portant l'empreinte d'un oiseau fabuleux, appelé cygne sacré, et particulières à la province de Bathambang (Cambodge) ;
Deux monnaies de bronze portant au revers le nom de la province de Bathambang.
Tessier, M. Cyrille, Québec :
Trois porcelaines, anciennes monnaies des Indiens de l'Amérique du Nord.
Tessier, M. Paul-Emile, élève du Petit Séminaire de Québec :
Deux médaillons à l'effigie de Jeanne d'Arc.
Thibault, M. Antoine, Québec :
Un 5 centesimos de Victor-Emmanuel II, 1861 ;
Un 5 centimes de Napoléon III, 1861.
Vachon, M. l'abbé A., Séminaire de Québec :
Un 5 pennia de la Finlande, 1907 ;
Un bon de commerce de Hougton & Dutton Co.
Vézina, M. le Dr Charles, Québec :
Un 4 doubles de Guernesey, 1914 ;
Deux 5 cents des États-Unis, 1917 et 1918 ;
Vingt one cent des États-Unis, de 1883 à 1919.

Cabinet de physique

Gouvernement fédéral :
Aéroplane avec série complète des appareils qu'ont employé pendant la guerre, pour la formation et l'entrainement des cadets-aviateurs, les écoles spéciales établies dans ce but par le Gouvernement canadien.— L'équipement comprend un avion monoplan à deux places, muni des mitrailleuses Lewis et Vickers, d'un système complet de télégraphie sans fil, et d'un superbe appareil photographique, ingénieusement adapté aux besoins de l'observation militaire aérienne et pouvant servir au contrôle, par l'image photographique, du tir des mitrailleuses.— Les moteurs à explosion, au nombre de deux, sont de modèles différents, le premier ayant huit cylindres disposés en V, et le second neuf cylindres, à disposition circulaire.

# RAPPORT DU PRÉSIDENT DU BUREAU DES GOUVERNEURS DU SYNDICAT FINANCIER DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, QUÉBEC, POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 AVRIL 1919

---

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du bureau des gouverneurs, pour l'année expirée le 30 avril dernier.

Les revenus de l'année se sont élevés à la somme de $6,479.82, soit une augmentation de $46.63 sur ceux de l'an dernier, et il y a eu un excédant de $69.65 des revenus sur les dépenses. Le montant total actuellement au crédit du Syndicat est de $115,494.98, soit une augmentation $69.65 sur celui de l'an dernier.

M. C.-A. Parent nous a remboursé, le 30 avril dernier, les $18,000 qu'il devait en vertu de son obligation, et une quittance lui a été donnée. Nous verrons à replacer ce montant sans délai.

M. L.-C. Marcoux, le vérificateur du Syndicat a fait la vérification des comptes du Secrétaire-trésorier, et, d'après son rapport, ces comptes ont été trouvés exacts.

Comme les années passées, nous avons reçu du Gouvernement de la province les allocations à l'École Forestière et à l'École d'Arpentage.

M. le docteur Faucher, de Québec, a bien voulu transporter au Syndicat, à titre de souscription au fonds du Syndicat, une police d'assurance acquittée au montant de $393.00. Nous lui offrons nos sincères remerciements. Aucun changement n'est survenu dans le montant des polices d'assurance acquittées prises dans la Sauvegarde et payables au Syndicat.

Deux membres du bureau des gouverneurs sont disparus dans le cours de l'année : Sa Grandeur Mgr Blais, évêque de Rimouski, et M. le notaire Alexandre Gauvreau. Nous connaissons tous le dévouement de Mgr Blais à l'Université Laval, dont il a dirigé le pensionnat pendant quelques années, et a été l'un de ses professeurs distingués. M. le notaire Gauvreau a été l'un de ses brillants élèves, et a contribué avec ardeur à la souscription perçue en 1902, pour l'œuvre de l'Université. Nous déposons sur leur tombe un souvenir reconnaissant.

† L.-N. card. Bégin,
*Président.*

Québec, 1er mai, 1919.

---

Le secrétaire-trésorier

en compte avec

LE SYNDICAT FINANCIER DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

a québec

**BILAN AU 1er MAI 1919**

—

RECETTES

1919

Avril 30.—Montant reçu du Gouvernement pour
(a) École Forestière, 1918-1919 .............$ 8000.00
(b) École d'Arpentage, 1918-1919........... 5000.00
Revenus de l'année 1918-1919 ................ 6479.82
————$ 19479.82

DÉBOURSÉS

Avril 30.— Payé au Séminaire de Québec pour
(a) l'École Forestière, 1918-1919............$ 8000.00
(b) l'École d'Arpentage, 1918-1919.......... 5000.00
(c) les diverses facultés, au 30 avril ......... 6000.00
Payé frais d'administration.................... 410.17
Surplus des recettes sur dépenses............ 69.65
————$ 19479.82

ACTIF

1918

Mai 1.— Montant au crédit du Syndicat. ........$115425.33

1919

Avril 30.— Surplus des revenus de l'année y compris $26.32, pour primes payées sur débentures.................................... 69.65
————$115494.98

PLACEMENTS

| | | | |
|---|---|---|---|
| Hypothèque, Jos. Boivin, Québec, (succession) | | 6% | 1800 00 |
| Hypothèque Cie P.-T. Legaré, Québec. . . . . . | | 6% | 8000 00 |
| Hypothèque Côté, Boivin & Cie, Chicoutimi | | 7% | 5000 00 |
| Hypothèque J.-E. Cloutier et J.-E.-A. Dubuc, Chicoutimi. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | | 6% | 5000 00 |
| Hypothèque J.-M. Côté, St-Gédéon, balance. . | | 6% | 12 83 |
| Hypothèque J.-A. Tremblay et J.-E. Cloutier, Chicoutimi. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | | 6% | 9000.00 |
| Hypothèque J.-D. Ivey, Toronto et Québec . . | | 6% | 12000 00 |
| Débentures, Québec Mont. et Ch'voix. | 10000. | 5% | 9960.00 |
| Débentures, cité de Trois-Rivières. . . . . | 5000. | 4% | 4175 00 |
| Débentures, cité North Vancouver . . . . | 5000. | 5% | 5092 50 |
| Débentures, Cité St-Boniface. . . . . . . . . | 5000. | 5% | 4886 00 |
| Débentures, Cité St-Boniface. . . . . . . . . | 6000. | 5% | 5671.20 |
| Débentures, Ville de Verdun . . . . . . . . . | 2000. | 5% | 2041.52 |
| Débentures, Ville de St-Paul . . . . . . . . . | 5000. | 5% | 5212 62 |
| Débentures, Montreal Steel Works. . . . | 5000. | 6% | 5320.00 |
| Débentures, Village de Cartierville. . . . | 5000. | 5% | 4900.00 |
| Débentures, Ville St-Jérôme. . . . . . . . . . | 4000. | 5% | 3400.00 |
| Débentures, Gouvernement du Canada (Prêt de guerre) . . . . . . . . . . . . . . . . | 2500. | 5% | 2418 75 |

DÉPÔT DANS LES BANQUES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Caisse d'Économie. . . . . . . . . . . . . . . . | $19669.69 | | |
| Banque d'Hochelaga . . . . . . . . . . . . . . | 1285.32 | | |
| Banque Nationale. . . . . . . . . . . . . . . . . | 649.55 | 21604.56 | |
| | | | $115494.98 |

N. B.— Il n'y a aucune dette.

Québec, 1er mai, 1919.

Examiné et trouvé exact,
L.-C. Marcoux,
Auditeur.

L.-P. Sirois,
*Sec.-trésorier.*

———

# MATIÈRES DES ÉPREUVES DES EXAMENS UNIVERSITAIRES DE L'INSCRIPTION ET DU BACCALAURÉAT DANS LA FACULTÉ DES ARTS EN JUIN 1919.

—

## PREMIER EXAMEN

—

### COMPOSITION

*Bonheur de la vie des champs.*

O fortunatos nimium, sua si bona norint Agricolas !
GÉORGIQUES, II, 458.

*Trop heureux ceux qui cultivent le sol, s'ils connaissaient leur bonheur*

Ce bonheur il est facile de l'imaginer.. Vous peindrez les avantages matériels et surtout moraux qui sont attachés à la vie des champs. Et vous montrerez que Virgile avait bien raison de se faire l'apôtre du *retour à la terre*.. Ce retour est éminemment souhaitable en notre temps et pour notre pays.

RIMOUSKI, 6-1919-700.

### VERSION LATINE

*Gouts littéraires de Tibère*

Artes liberales utriusque generis [1] studiosissime coluit. In oratione latina secutus est Corvinum Messalam, quem senem adolescens observaverat. Sed affectatione et morositate nimia obscurabat stilum : ut aliquanto ex tempore, quam a cura, præstantior haberetur. Composuit et carmen lyricum. Maxime tamen curavit notitiam historiæ fabularis, usque ad ineptias atque derisum. Nam et grammaticos, quod genus hominum præcipue appetebat, ejusmodi fere quæstionibus experiebatur : " Quod Achilli nomen inter virgines fuisset : Quid Sirenes cantare sint solitæ ? "
Sermone græco, quanquam alias promptus et facilis, non tamen usquequaque usus est ; abstinuitque maxime in senatu, adeo quidem, ut *monopolium* nominaturus, prius veniam postularit, quod sibi verbo peregrino

[1] Scilicet : grec et lat.

utendum esset. Atque etiam in quodam decreto patrum, quum *emblyma* recitaretur, commutandam censuit vocem, et pro peregrina nostratem requirendam, aut, si non reperiretur, vel pluribus, et per ambitum verborum, rem enunciandam.

Suétone, *Vie de Tibère, LXX.*

Québec, 6-1919-700.

THÈME LATIN

*Aristée et Virgile*

Virgile étant descendu aux enfers, entra dans ces campagnes fortunées où les héros et les hommes inspirés des dieux passent leur vie sur du gazon émaillé de fleur et entrecoupé de mille ruisseaux. D'abord le berger Aristée, qui était là au nombre des demi-dieux, s'avança vers lui, ayant appris son nom : " Que j'ai de joie, lui dit-il, de voir un si grand poète ! Vos vers coulent plus doucement que la rosée sur l'herbe tendre ; ils ont une harmonie si douce qu'ils attendrissent les cœurs et tirent les larmes des yeux. Vous en avez fait pour moi et pour mes abeilles, dont Homère même pourrait être jaloux. Je vous dois autant qu'au Soleil et à Cyrène la gloire dont je jouis. Il n'y a pas encore longtemps que je les récitais, ces vers si tendres et si gracieux à Linus, à Hésiode et à Homère. Après les avoir entendus, ils allèrent tous trois boire de l'eau du Léthé, pour les oublier, tant ils étaient affligés de repasser dans leur mémoire des vers si dignes d'eux, qu'ils n'avaient pas faits."

Fénelon

Montréal, 6-1919-700.

THÈME LATIN

(*For English-Speaking Candidates*)

The priest, like Moses, stands before God to intercede for His people, and before the people to advocate the cause of God. He not only ascends daily the altar to plead for the people and to cry out with the prophet : " Spare, O Lord, spare Thy people, and give not Thy inheritance to reproach " ; but every Sunday he mounts the pulpit to vindicate the claims which God has on His subjects. Certainly, if an attorney is bound to study his client's cause before he defends it, no matter how trifling the issue, how much more imperative is the obligation of the Priest to study well his case, when he reflects that an immortal soul is on trial, and before men who are often the worst enemies of their own soul. He has to convince the people that the narrow road, which their inclinations abhor, is to be followed : and that the broad road, which their self-love and their passions tend to pursue, is to be abandoned.

Card. Gibbons

Valleyfield, 6-1919-700.

THÈME ANGLAIS

*L'oiseau-mouche*

De tous les êtres animés voici le plus élégant pour la forme et le plus brillant pour les couleurs ; les pierres et les métaux polis par notre art ne sont

pas comparables à ce bijou de la nature : elle l'a placé dans l'ordre des oiseaux au dernier degré de l'échelle de grandeur. Son chef-d'œuvre est le petit oiseau-mouche : elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux. Légèreté rapidité, prestesse, grâce et riche parure, tout appartient à ce petit favori. Toutes les pierres précieuses brillent sur ses habits, il ne les souille jamais de la poussière de la terre ; et, dans sa vie tout aérienne, on le voit à peine toucher le gazon par instants.

L'Assomption, 6-1919-700.

THÈME FRANÇAIS

*Rural Funerals*

Among the beautiful and simple-hearted customs of rural life, which still linger in some parts of England, are those of strowing flowers before the funerals, and planting them at the graves of departed friends. These, it is said, are the remains of some of the rites of the primitive church ; but they are of still higher antiquity, having been observed among the Greeks and Romans, and frequently mentioned by their writers, and were, no doubt, the spontaneous tributes of unlettered affection, originating long before art had tasked itself to modulate sorrow into song, or story it on the monument. They are now only to be met with in the most distant and retired places of the kingdom where fashion and innovation have not been able to throng in, and trample out all the curious and interesting traces of the olden time. In Glamorganshire, we are told, the bed whereon the corpse lies is covered with flowers, a custom alluded to in one of the wild and plaintive ditties of Ophelia.

W. Irving

Trois-Rivières, 6-1919-700.

VERSION GRECQUE

*Ἐῤῥίφημεν, ἵνα καὶ διδάσκαλοι γενώμεθα τῆς οἰκουμένης. Λῆρος ταῦτα, καὶ φλαυρίαι. Οὐ διὰ τοῦτο τοίνυν διεσπάρητε, ἀλλὰ διὰ τὰ τολμηθέντα ἐν τῷ σταυρῷ· καὶ τοῦτο ἀπὸ τῶν προφητῶν δῆλον. Καὶ ἵνα μάθητε τοῦ Χριστοῦ τὴν δύναμιν, καὶ ἵνα διδαχθῆτε δι' ἑαυτῶν, ἅπερ οὐκ ἐπαιδεύθητε διὰ τῶν προφητῶν, ὅρα γοῦν καὶ τὰ πράγματα μαρτυροῦντα. Ὅπερ γὰρ ὁ νόμος ὑμᾶς οὐκ ἐπαίδευσε, τοῦτο ἐκ περιουσίας ἡ τοῦ Χριστοῦ δύναμις ἐποίησεν. Ἕως μὲν γὰρ εἴχετε τὸν νόμον, καὶ ἐφονεύετε, καὶ ἐπαιδοκτονεῖτε, καὶ ἐμοιχεύετε· ἐπειδὴ δὲ ὁ τῆς δικαιοσύνης ἥλιος ἔλαμψε, καὶ τῶν ὑμετέρων πολλὰ ἠλαττώθη κακῶν, καὶ ἐπιεικέστερον μετήλθετε βίον, ζήλῳ τῷ πρὸς ἡμᾶς διορθωθέντες. Διὰ τοῦτο ὕμᾶς διέσπειρεν, ἵνα εἰδῆτε ἡλίκην πολιτείαν ἐφύτευσεν*

ἐπὶ τῆς γῆς· καὶ τὸν ναὸν ἔλυσεν, ἀπάγων ὑμᾶς καὶ ἄκοντας τῆς κακίας. Καὶ ἔνθα ὁ ναὸς κατελύθη, ἐκεῖ καὶ ὁ Χριστὸς ἐτάφη, ἵνα διὰ τὸν ἐκείνου τάφον ἀπιόντες καὶ τὸ τρόπαιον ἴδωσι τῆς αὐτοῦ δυνάμεως, καὶ τὸν λόγον ἑστῶτα τὸν λέγοντα· Οὐ μὴ μείνῃ λίθος ἐπὶ λίθον ὧδε.

Saint Jean Chrysostome, *Exp. in Ps. VIII*

Montréal, 6-1919-700.

---

## SECOND EXAMEN

### PHILOSOPHIE

*Logica et Moralis*

QUÆSTIONUM SERIES PRIMA

*Definitiones — Exempla si possibilia — Applicationes.*

1. Critica — Signum naturale — Totum potentiale — Elementa propositionis — Methodus analytica — Fides.

QUÆSTIONUM SERIES SECUNDA

Status quæstionis (definitio terminorum, prænotiones et distinctiones necessariæ, errorum vel systematum brevis expositio) demonstratio theseos.

2. Enumerentur et explicentur regulæ syllogismi disjunctivi, (cum exemplis).
3. Jus associationis est naturale.
4. Leges humanæ, si sint justæ, obligant in conscientia.

Lévis, 6-1919-700.

*Metaphysica*

QUÆSTIONUM SERIES PRIMA

Definitiones — Exempla si possibilia — Applicationes.

1. Appetitus concupiscibilis — irascibilis. Voluntas antecedens — voluntas consequens.

QUÆSTIONUM SERIES SECUNDA

Status quæstionis (definitio terminorum, prænotiones et distinctiones necessariæ, errorum vel systematum brevis expositio) demonstratio theseos.
2. Anima humana est intrinsece et extrinsece immortalis.
2. Scientia Dei est infinita.

Mont-Laurier, 6-1919-500.

PHYSIQUE

*Première section*

1. Ce que l'on gagne en force, on le perd en vitesse (*dém. math. ou expérim. au choix de l'élève*).
2. Une méthode des doubles pesées.
3. Osmose des liquides.
4. Causes des variations barométriques.

*Seconde section*

5. Intensité du son (*déf. et cause*).
6. Différentes échelles thermométriques.
7. Microscope simple ou loupe.
8. Décrire et expliquer les réactions chimiques d'une pile à dépolarisant.

Mont-Laurier, 6-1919-600.

MATHÉMATIQUES

*Première section*

1. Une pièce de velours a été achetée à raison de 229 fr. 40 les 12m. 40 ; elle a été vendue à raison de 163 fr. 80 les 7m. 80 ; on a gagné sur le tout 67 fr. 50. Quelle est la longueur de cette pièce ?

2. Un capital a fourni trois placements différents. Les $\frac{2}{3}$ ont été placés à 4%, $\frac{1}{6}$ à 4½%, le reste à 5%. Au bout de 16 mois, on a retiré capital et intérêts et l'on a touché une somme totale de $38991. On demande : 1° quelle était la valeur du capital primitif ; 2° à quel taux unique il eût fallu le placer tout entier pour arriver au même résultat au bout d'une année.

3. Résoudre le système d'équation :

(1) $$\frac{x+1}{y-1} - \frac{x-1}{y} = \frac{6}{y}$$

(2) $$x - y = 1$$

4. Démontrer que la plus grande de deux quantités est égale à leur demi-somme plus leur demi-différence, et que la plus petite est égale à leur demi-somme moins leur demi-différence.

*Seconde section*

5. Dans tout triangle la somme des trois angles est égale à deux angles droits (*dém.*).
6. Trouver le rayon d'une sphère dont la surface est de 15 mètres carrés.
7. Un pays a dû emprunter 1 milliard et demi pour fins de guerre. On demande quelle somme il devra verser chaque année pendant 50 ans pour éteindre cette dette. On tiendra compte des intérêts composés à 6%.
8. Trouver la surface d'un rectangle sachant que sa diagonale a 100 mètres de longueur et qu'elle fait un angle de 25° avec un des côtés parallèles.

Saint-Jean, 6-1919-500.



Mgr Benjamin Pâquet
*Cinquième recteur*
1887-1893



Mgr J.-Clovis-K. Laflamme
*Sixième recteur*
1893-1899 et 1908-1909



Mgr Olivier-E. Mathieu
*Septième recteur*
1899-1908



Mgr Amédée-E. Gosselin
*Huitième recteur*
1909-1915

# SÉANCE DE CLOTURE À QUÉBEC, LE 19 JUIN 1919

—

Allocution de Mgr le Recteur

Éminence, (1)

Messieurs les Professeurs,

Mesdames,

Messieurs,

L'année académique que nous clôturons ce soir ne s'enferme pas dans les dix mois traditionnels de nos années scolaires. La Faculté de médecine, de juin dernier à août prochain, comptera deux promotions d'élèves finissants ; les étudiants en droit n'ont pas encore, à ce moment, subi les épreuves de la Licence. Les seules Facultés de théologie et des arts ont pu terminer leurs leçons pour entrer demain en vacances.

Ce travail ininterrompu de quatorze mois, notre Faculté de médecine se l'est imposé courageusement, afin de procurer à l'armée, dès janvier 1919, quelques médecins de plus ; et si la Faculté de droit ne ferme ses cours que d'ici à deux semaines, si les vacances de l'été dernier ont duré quatre mois pour tous nos étudiants plus jeunes, c'est que l'Université a considéré comme un devoir de fournir le plus de bras possible à la main-d'œuvre agricole, devenue rare par le fait de la conscription.

C'est vous faire souvenir, Messieurs, que la grande guerre sévissait encore quand se faisait l'ouverture des cours en septembre.

De ce moment-là, durant deux mois encore, comme depuis deux ou trois ans, nos étudiants d'âge militaire quittaient les classes, pour aller remplacer, avec des milliers d'autres Canadiens, ceux des nôtres qui tombaient au champ d'honneur ; et ils partaient gaiement, tous comme les premiers, résolus de faire honneur à leur Alma Mater en accomplissant leur devoir envers la patrie.

Mais Dieu ne voulut pas de ce sacrifice de sa vie que lui offrait notre jeunesse étudiante. L'offensive alliée, commencée en juillet, dans une marche en avant qui ne connut pas d'arrêts, assura bientôt une victoire définitive sur les ennemis. L'univers respira. Le cauchemar sanglant qui le hantait depuis quatre ans s'était dissipé : les nations cessaient de s'entretuer : c'était la fin aux hécatombes humaines, aux ruines morales et matérielles. En novembre, nos soldats et nos prêtres sortaient des tranchées. Ils gagnèrent de suite les basiliques pour offrir à Dieu, avec leurs drapeaux victorieux, leurs actions de grâces. Les Te Deum éclatèrent partout. Nous entendons encore les derniers échos de celui qu'entonna la vieille cathédrale de Québec à l'arrivée du glorieux 22e régiment canadien-français. En chantant à Dieu notre reconnaissance du retour et des

(1) Son Éminence le cardinal Bégin.

hauts faits de notre héroïque bataillon, nous l'avons remercié aussi de la rentrée dans nos classes des derniers étudiants que nous eussions au front. La guerre explique pour une part l'activité qui régna à la Faculté de médecine ; mais cette activité s'est accrue pour d'autres raisons, dont la principale est l'organisation de trois nouvelles cliniques.

* * *

La plus importante de ces cliniques est celle de l'Hôpital Laval. En octobre dernier, les directeurs de l'Hôpital Laval avaient annoncé l'inauguration de leur établissement. Ils y convoquaient les sommités religieuses et civiles du pays, les autorités scientifiques des universités canadiennes. Ils désiraient remercier là le public dont la générosité et la charité avaient permis de conduire leur entreprise à bon terme. L'épidémie de grippe qui sévissait à ce moment empêcha cette démonstration.

Avec la région de Québec tout entière, nous nous sommes réjouis de voir dans une maison qui est bien leur ces malheureuses victimes de la phtisie, que ne reçoivent plus les autres hôpitaux ; et de savoir enfin protégés contre la contagion tant de foyers, qui jusque-là, étaient obligés de garder chez eux leurs malades tuberculeux.

Le docteur Rousseau qui a été l'initiateur de cette œuvre, qui en reste l'âme dirigeante et la cheville ouvrière, mérite largement la reconnaissance du public, non seulement pour le travail personnel et le temps qu'il y a consacré, mais aussi pour les générosités qu'il a suscitées autour de cette institution éminemment sociale et philanthropique.

Il mérite aussi de l'Université. Grâce à son inspiration et à l'intelligence éclairée des autres directeurs, est intervenu entre l'Hôpital et l'Université un arrangement du plus haut intérêt scientifique. L'Université se charge de faire gratuitement le service médical des malades pauvres, et pourvoit l'Hôpital d'un médecin interne. De son côté, l'Hôpital admet nos élèves à suivre dans ses salles les leçons cliniques de phtisiothérapie et de médecine générale.

L'importance de ces conditions est considérable pour l'Université, puisque l'Hôpital Laval, complètement aménagé, recevra au moins cent malades.

L'organisation médicale actuelle de l'Hôpital compte M. le docteur Rousseau, surintendant-général ; le docteur Leclerc y est chargé de la médecine ; M. le docteur Vaillancourt, de la rhino-laryngologie ; M. le docteur Bissonnette fait l'office de médecin-interne.

Depuis le commencement de l'Université jusqu'en 1915, le service spécial de phtisiothérapie se donnait avec les autres services à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang. Il s'est installé provisoirement dans l'ancien Hôpital civique en novembre 1915, et depuis deux ans, il se donne dans l'Hôpital Laval.

L'Université Laval s'est toujours efforcée, dans la mesure du possible, d'élargir le champ de son enseignement clinique, et notre Faculté de médecine consacre à cet enseignement, considéré à bon droit comme le plus important du cours, ses leçons les plus attentives et les plus suivies.

La Providence veut bien, d'année en année, nous favoriser sur ce point, soit d'améliorations considérables, soit de développements absolument nouveaux. Ainsi, au cours de ces derniers mois, deux hôpitaux ont ouvert leurs portes à nos professeurs et à nos élèves : l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur avec ses trois cents malades de toutes sortes, et l'Hôpital-Général avec ses deux cent cinquante vieillards pauvres.

Au simple exposé de nos désirs, d'avoir chez elles des leçons cliniques, les Révérendes Mères Hospitalières de ces deux maisons ont compris que leurs institutions pouvaient se rendre largement utiles à l'enseignement médical. Volontiers elles les ont mises à notre disposition.

Ce sont donc les trois maisons de religieuses Augustines de Québec qui se font les collaboratrices de l'œuvre universitaire : l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang depuis la naissance même de l'Université, l'Hôpital du Sacré-Cœur et l'Hôpital-Général à partir d'aujourd'hui. La reconnaissance que l'Université leur doit est immense. Ces femmes ne se contentent pas d'être, dans leur cloître, au chevet des malades, des modèles achevés de charité et de dévouement, elles veulent encore participer, à l'extérieur, aux œuvres sociales d'intérêt plus général comme l'est celle de l'Université. Reconnaissons qu'elles donnent à tous l'exemple d'un civisme éclairé et que le public, comme l'Université, a envers ces communautés de grandes obligations.

Le nombre des institutions, où nos étudiants peuvent suivre les cliniques, se trouve de ce chef porté à huit.

Avant d'entrer dans la pratique professionnelle, nos jeunes médecins auront pu fréquenter d'excellentes cliniques de médecine, de chirurgie, d'obstétrique, de physiothérapie, de maladies contagieuses, de maladies mentales, de maladies des enfants, de phthisiothérapie, de maladies nerveuses, etc.

Ils seront donc bien outillés pour lutter contre la maladie et les fléaux de toutes sortes.

*
* *

Dès le début de l'année, les professeurs de médecine et leurs étudiants ont eu à lutter contre le terrible fléau de la grippe espagnole ; ils sont allés jusque dans les paroisses rurales porter aux malades les secours indispensables ; leur dévouement mérite la reconnaissance du public.

C'est à cette occasion que nous avons eu à déplorer la mort du jeune docteur Frémont.

Le docteur Jules Frémont, admis en 1915 au nombre des professeurs de notre Faculté de médecine, décédait en octobre dernier à l'âge de 33 ans.

L'Université Laval avait été heureuse d'ouvrir ses portes au docteur Frémont. Il continuerait chez nous des traditions de famille dont nous étions fiers.

Son aïeul , le docteur Charles Frémont, avait exercé douze ans un brillant et fructueux professorat. Il comptait parmi les fondateurs de notre institution, l'avait honorée de sa parfaite gentilhommerie, efficacement aidée de sa science et de son dévouement.

Son père, l'avocat J.-J.-F. Frémont, avait occupé treize ans la chaire de droit civil. L'enseignement qu'il donnait à l'Université ne l'avait pas empêché de se distinguer au Palais de Justice, cependant qu'il méritait par ses hautes vertus civiques de devenir le premier magistrat de la cité de Québec.

Or le docteur Frémont n'avait en rien dégénéré de ses pères.

Vous voyez donc, Mesdames et Messieurs, quel espoir avait fondé sur lui l'Université en lui destinant une chaire.

Monsieur le docteur Alphonse Lessard vous entretiendra à l'instant de sa vie et de son œuvre. Je me contenterai de vous dire que l'Université Laval regrette la disparition prématurée de son jeune professeur.

Le Bureau d'Hygiène de la province de Québec a perdu cette année son président, M. le docteur Lachapelle, de Montréal. Le Bureau a élu, pour remplacer cet homme de haute valeur, M. le docteur Arthur Simard, professeur de notre Faculté de médecine de Québec.

M. le docteur Simard s'est distingué depuis longtemps non seulement dans la clinique, mais encore dans la connaissance exacte des lois fédérales et provinciales qui concernent la médecine.

Il surveillera désormais, avec sa haute compétence, les intérêts de l'Hygiène dans notre province. En le félicitant de la marque de confiance qui lui a été accordée, nous le prions d'agréer nos souhaits de succès dans la nouvelle tâche qui lui incombe.

*
* *

Depuis quelques années il s'établit dans le monde scientifique canadien, des relations assez fréquentes. Les réunions, les congrès sont de tous genres : d'avocats, de médecins, de chimistes, de biologistes, d'économistes, sans parler des séances annuelles de la Société Royale avec ses savants de toute sorte, et des congrès, annuels aussi, des Universités canadiennes.

Pour sa part l'Université Laval ne manque guère à ces rencontres : car elles peuvent n'être pas sans fruits ; ne procureraient-elles, aux hommes de sciences et de lettres et aux professeurs, que le plaisir de se connaître personnellement, ce serait déjà beaucoup, mais nous l'espérons, avec le temps, elles auront assurément d'heureux résultats.

Aussi, c'est à des rencontres de ce genre, je crois, que nous devons la nomination de M. le docteur Vallée comme membre du " Comité consultatif des Laboratoires Connaught " de Toronto ; ce comité est formé des représentants de toutes les provinces canadiennes.

En appelant M. le docteur Vallée a remplacer, comme représentant de la province de Québec, feu M. le docteur Lachapelle de Montréal, L'Université de Toronto honore sans doute un homme de science distinguée ; mais elle donne en même temps à l'Université Laval une marque d'attention à laquelle nous sommes loin d'être insensibles.

*
* *

Le conseil universitaire vient de faire l'agrégation de deux nouveaux professeurs : Monsieur Chs Vézina, M.D., à la Faculté de médecine, et monsieur Geo. Maheux, I.F., à la Faculté des arts.

En appelant MM. Vézina et Maheux à prendre place parmi ses professeurs, l'Université Laval fonde sur eux de sérieuses espérances.

Tous deux ont vu leurs études collégiales couronnées du diplôme de B.A., et c'est avec grande distinction également qu'ils quittaient l'Université, l'un docteur en médecine, l'autre ingénieur forestier.

De ces études secondaires et universitaires si heureusement parcourues, ni l'un ni l'autre n'est resté satisfait.

Pour cultiver davantage ses aptitudes en médecine opératoire, M. le docteur Vézina est allé suivre pendant ces mois les leçons des grands maîtres à Paris ; et pour être plus utile dans les services que lui demandait le gouvernement provincial, monsieur Maheux passa volontiers des vacances entières dans des écoles spéciales, à perfectionner ses connaissances en sciences naturelles.

Avec leurs talents, leur amour du travail, possédant les meilleures méthodes de leurs sciences respectives, MM. Maheux et Vézina peuvent se créer un bel avenir professionnel, et être largement utiles à l'Université. Ils n'ont pour cela qu'à poursuivre le travail si fructueusement commencé.

*
* *

La Faculté des arts a témoigné à son tour de ses laborieux efforts vers le progrès.

Elle s'est d'abord agrégé un nouveau collège classique dans l'Ouest lointain : celui de Gravelvourg.

En s'en allant à Régina, Mgr Mathieu n'a rien perdu de l'intérêt qu'il a toujours porté aux œuvres d'enseignement, rien non plus de son attachement à Québec et à Laval. Les questions politico-religieuses auxquelles il se trouve actuellement mêlé, l'administration et la direction d'une immense

province ecclésiastique ne l'empêchent pas de consacrer encore du temps aux questions d'éducation. Les avantages, dont il a bénéficié lui-même, d'une éducation française, d'une forte instruction classique, il a songé de suite à les procurer à ces chers jeunes canadiens-frrançais transplantés comme lui dans les plaines de l'ouest.

L'automne dernier s'ouvrait à Gravelbourg un collège où se donnera, à la manière canadienne-française, ou simplement française, la culture littéraire, scientifique et philosophique.

Mgr Mathieu proclame que ce collège est l'œuvre de sa vie. C'est dire quelle intelligence et quel cœur il y met. Ses diocésains l'apprécient, au point que dès cette année soixante enfants y ont suivi les différentes classes du cours, et déjà, en Rhétorique et en Philosophie, il y a eu des candidats aux examens du baccalauréat et au concours pour le prix du Prince de Galles.

L'Université ne saurait exprimer toute sa joie de s'être agrégé ce nouveau collège.

En rattachant à l'Université Laval sa nouvelle fondation, Mgr Mathieu a, sans doute, voulu assurer à ses chers enfants de l'Ouest la même culture intellectuelle que reçoivent leurs frères de la province de Québec ; mais, on le sent bien, il a voulu aussi donner à tous ses jeunes sa propre Alma Mater. Mgr Mathieu nous donne là une nouvelle preuve d'attachement dont nous sommes touchés et honorés.

L'agrégation du collège de Gravelbourg porte à vingt-deux le nombre des maisons d'enseignement secondaire qui sont affiliées ou agrégées à l'Université Laval.

*

* *

Notre Université, chacun le sait, s'intéresse aux études nécessaires au commerce et à l'industrie. Elle a été heureuse en 1915 de s'affilier l'École des Hautes Études de Montréal et de lui donner ainsi un titre à l'enseignement universitaire.

Depuis trois ou quatre ans, elle s'occupe d'organiser nos meilleures académies commerciales congréganistes qui toutes sont appelées pour travailler avec elle à préparer un programme d'enseignement supérieur du commerce.

Ces institutions donnent déjà des cours bien pratiques, fort appréciés du monde commercial. En se rencontrant à l'Université, les chers frères s'aideront mutuellement de leur expérience et de leur science, au grand avantage de leurs élèves et du public ; car ils ont sous leur direction les recrues suffisantes à remplir les écoles techniques ou industrielles qui s'ouvrent partout, les écoles commerciales de tout degré, y compris l'École des Hautes Études. Leur affiliation leur assurera, pour ce grand travail d'organisation, le concours de l'Université Laval.

Tout cela, dans l'intérêt de l'avenir, pour le bénéfice de ces jeunes qui ont le temps et les moyens de ses permettre des études prolongées.

L'automne dernier, l'Université a voulu faire aussi quelque chose dans l'intérêt de tant d'employés de bureaux déjà engagés dans la vie, ne pouvant guère songer à de longues études, et qui cependant conservent le goût du travail intellectuel et gardent le désir de mieux servir le public. Elle a institué pour eux des cours abrégés de comptabilité et un cours de droit commercial. Les leçons de comptabilité ont été données par monsieur Arthur LaRue, comptable licencié ; celles de droit commercial par monsieur Alphonse Bernier, professeur de droit commercial à l'Université.

L'initiative de l'Université a été bien accueillie du monde commercial de la ville. Près de quatre-vingt élèves se sont inscrits pour l'un ou l'autre cours ou pour les deux à la fois. Quelques maisons de commerce ont voulu payer la contribution de tous leurs employés qui ont assisté aux cours.

Le travail ardu des journées de bureau n'a pas empêché certains inscrits de se rendre à l'Université trois soirs par semaine, une fois pour le droit commercial et deux fois pour la comptabilité. C'est un exemple digne d'être proposé aux étudiants de toutes les facultés.

Le cours de l'année s'est difficilement adapté à des élèves de niveau scienfique nécessairement très différent. L'expérience de cette année contribuera à l'adaptation plus précise des prochaines leçons. Elles seront donc plus utiles encore.

Le résultat des cours est satisfaisant. Les patrons et les employés en ont parlé favorablement. En tout, douze élèves ont subi les examens de comptabilité et de droit commercial ; deux ont subi les examens sur les deux matières. Les certificats que nous aurons le plaisir de leur distribuer tout à l'heure sont la récompense du traval, du succès et de l'assiduité au cours.

En attendant ce qui se fera plus tard, quand les ondes du Pactole auront déferlé sur le Cap Diamant, nous avons le plaisir de vous annoncer la création d'une chaire d'enseignement supérieur.

Nous créons la chaire, quitte à trouver ensuite de quoi payer le professeur qui est déjà demandé.

Vous croiriez peut-être qu'il a été difficile de décider quelle chaire serait pour le moment la plus nécessaire à notre Faculté des arts. Les chimistes ont résolu la question à l'unanimité. Ils proclament le plus facilement du monde que sans chimie, il ne se peut rien faire, soit dans les autres sciences que la leur, soit surtout dans l'industrie.

Nous aurons donc une chaire de chimie pure. Elle est destinée à former des professeurs et des savants pour l'enseignement et la pratique de la chimie à tous ses degrés et sous toutes ses formes. Jusqu'à présent, la plupart des chimistes nécessaires à notre corps professoral ou à nos principaux laboratoires industriels du pays nous viennent de l'étranger, faute d'enseignement propre à les former chez nous. Laval entreprend de combler cette lacune. Elle espère par là rendre d'inappréciables services.

*
* *

Nous aurons le grand plaisir de décerner ce soir nos premiers diplômes de langues classiques, dits aussi *diplômes de grammaire.* Messieurs les abbés Alphonse Morel et Maurice Laliberté, du Séminaire de Québec, en ont subi les examens écrits et oraux avec très grande distinction.

Ce diplôme n'est institué que de l'an dernier, on s'en souvient, comme première étape vers la préparation à la Licence ès lettres. En l'offrant aux professeurs des collèges et des séminaires, l'Université désirait encourager et sanctionner la formation pédagogique à laquelle on s'applique avec tant de zèle dans nos maisons affiliées.

La journée d'un professeur de collège est très remplie. Il donne de 6 à 7 heures aux seules fins de sa classe. Quand à ce travail s'ajoutent les multiples services de la communauté et les exigences de la vie sacerdotale, il ne reste guère de temps pour un travail supplémentaire. Et pourtant, il existe ce travail supplémentaire. Certains collèges ont leurs réunions pédagogiques. Les professeurs y travaillent en commun à étendre le champ de leurs connaissances générales : on y perfectionne ses études grammaticales, littéraires ou scientifiques. Les anciens, les gradués d'Europe, qui sont maintenant partout, initient les jeunes aux méthodes les plus au point, à la tenue des classes, à la psychologie de l'enfant.

Ce sont ces études spéciales du corps professoral de nos collèges affiliés que l'Université, par son diplôme de grammaire, veut reconnaître et consacrer de son approbation et de son autorité.

En félicitant aujourd'hui les candidats heureux de cette année, de leur travail et de leurs succès, elle exprime l'espoir que leur exemple aura de nombreux imitateurs.

Le grand cas que l'on fait de notre diplôme de grammaire nous est une nouvelle preuve qu'une École normale supérieure est devenue nécessaire à Laval pour la formation des professeurs de l'Enseignement secondaire. On la désire ; elle nous est demandée depuis longtemps. Tardera-t-elle encore longtemps à venir ?

Nous croyons que non, bien que nous ne puissions en fixer la date pour le moment. Qu'on soit bien sûr que nous y songeons, que nous l'appelons nous-mêmes de tous nos vœux.

*
* *

L'activité littéraire et scientifique de nos professeurs avait déjà un débouché dans le bulletin de *l'Enseignement Secondaire au Canada.* Cependant cet organe lui-même était devenu insuffisant. Il a fallu faire davantage, et l'Université s'est donné un organe officiel dans la revue *Le Canada Français.*

On a souvent parlé depuis quelque temps de la sympathie grandissante que rencontre notre œuvre universitaire dans le public canadien.

Nous n'en saurions voir de meilleure preuve que l'accueil empressé que l'on a fait à notre revue. Elle a atteint tout de suite un chiffre élevé d'abonnés. Les uns ont été heureux de lire dans la chronique de Laval les nouvelles de l'Alma Mater ; les autres ont lu avec satisfaction les nombreux articles, variés et intéressants, qu'elle offrait ; tous y ont vu l'affirmation de notre vitalité intellectuelle.

Nous félicitons vivement monsieur l'abbé Camille Roy, le distingué directeur de la revue, pour le succès qu'il a obtenu.

Ce succès ne fera que croître : des besognes accablantes ont empêché cette année un bon nombre de professeurs des Facultés de droit et de médecine de collaborer assidûment au *Canada Français.* Leurs loisirs seront plus nombreux l'an prochain, nous l'espérons, et la revue pourra mériter encore mieux son titre d'organe de l'Université Laval.

*
* *

La promulgation du Nouveau Code de droit Canonique devait nécessairement avoir une répercussion directe sur la théologie morale : et de fait, les traités des Lois, des Vertus, des Préceptes divins et ecclésiastique, et les traités des sacrements se trouvaient subir de multiples changements, dont il importait d'avoir une connaissance exacte et complète. Et comme la disposition des matières dans le Nouveau Code n'est pas la même que dans nos traités de théologie, un travail s'imposait qui fût une adaptation de nos manuels aux prescriptions nouvelles de la discipline ecclésiastique.

Notre professeur de théologie morale, M. l'abbé C.-N. Gariépy, malgré une santé déjà chancelante, n'hésita pas à entreprendre ce travail, et il vient de mettre en volume les commentaires publiés au cours de l'année dernière dans *la Semaine Religieuse de Québec.* Avec une science abondante et sûre d'elle-même, il met en regard les prescriptions anciennes et les nouvelles, il fait remarquer les canons qui fixent des conclusions autrefois controversées, ou qui précisent le sens de certains points jusque là librement discutés : il ajoute au besoin le commentaire ou l'explication personnelle et, à l'occasion, il déduit des conclusions pratiques par rapport à notre pays, à nos coutumes, ou aux indults particuliers dont nous jouissons.

L'ouvrage, à peine paru, est accueilli partout avec faveur, et nous nous en réjouissons vivement. Monseigneur l'Archevêque de Séleucie, dans une lettre-préface, a bien voulu en signaler les principaux mérites, en louer la haute valeur théologique et exhorter spécialement le clergé à le suivre comme un guide bienfaisant et sûr.

Nous joignons nos félicitations à celles de Monseigneur Roy.

Monsieur le docteur Arthur Vallée, dans son manuel intituté : " Leçons de Chimie médicale " donne aux élèves et aux praticiens les méthodes les plus simples et les plus pratiques pour résoudre les problèmes de la chimie médicale. Depuis nombre d'années, monsieur le docteur Vallée fait aux élèves de la Faculté de médecine le cours de chimie médicale. Par ses études, par ses années d'expérience au laboratoire de l'Hôtel-Dieu, il est en mesure de connaître à fond toutes les difficultés de la chimie biologique et les moyens les plus faciles en même temps que les plus sûrs de les résoudre.

Le savant professeur sait bien que les élèves et les praticiens n'ont pas le temps de faire une étude approfondie de toutes les questions, et qu'il est toujours aisé d'avoir recours à des traités spéciaux.

" Le plus souvent, dit-il dans la préface de son livre, nous n'avons choisi qu'une seule méthode pour simplifier la technique, du moment que cette méthode nous paraissait en même temps simple et exacte dans ses résultats au point de vue chimique." Aussi le livre du docteur Vallée est écrit dans ce style simple et concis qu'on exige d'un travail scientifique, mais qui n'exclut pas chez lui l'élégance.

Nous félicitons encore M. le juge Dorion d'avoir mis en brochure son excellente conférence sur l'instruction obligatoire.

Les études d'économie politique et les sciences statistiques ont fait assez de progrès depuis cinquante ans pour établir quels sont les dangers de l'Étatisme et l'inopportunité de la contrainte scolaire. M. Dorion l'a compris et il a voulu le faire comprendre à ses concitoyens. C'est un service précieux qu'il a rendu à la bonne cause, et nous l'en remercions.

*
* *

On nous annonce officiellement que le Saint-Siège autorise la fondation à Montréal d'une université catholique indépendante.

La création de la nouvelle université mettra fin à l'existence de notre succursale à Montréal.

Aussitôt que renseignés, nous ferons connaître au public les développements de cette question qui intéresse au plus haut point l'enseignement secondaire et supérieur dans notre province.

*
* *

On s'en souvient, il y a quatre ans, les Chevaliers de Colomb du Conseil de Québec ouvraient dans leurs rangs une souscription — la première du genre — en faveur de l'Enseignement supérieur. Nos chevaliers visent haut et juste, et qui plus est, ils atteignent le but. La fortune est loin d'être leur apanage exclusif ; et pourtant, ils n'entreprenaient rien moins que de fonder une chaire. Or, avant des années, ils se paieront la satisfaction et l'honneur de verser à l'Université de quoi payer, de leurs revenus, le professeur d'une chaire de sciences ou de lettres, selon les besoins les plus pressants. Proclamons qu'une telle activité et une telle générosité sont dignes de servir d'exemple et peuvent aussi inspirer toutes les ambitions aux organisateurs de "l'Aide au développement universitaire."

Pour cette initiative si fructueuse déjà et si méritante, l'Université, avec le public de Québec, offre aux Chevaliers de Colomb ses félicitations et ses remerciements.

*
* *

Nous constatons avec une bien vive satisfaction l'intérêt de plus en plus marqué que prend le public aux accroissements de l'activité littéraire et scientifique de notre Université.

Sait-on assez cependant, qu'à l'activité croissante il faut des ressources proportionnées ? Nous travaillons davantage, nous dépensons de plus en plus, et nos ressources, hélas ! sont toujours les mêmes.

On le sait — nous n'avons d'ailleurs jamais rougi de l'avouer,— si l'École normale supérieure n'existe pas encore à Québec, c'est que les ressources pécuniaires ont fait défaut.

On sait également aujourd'hui qu'on ne pourrait raisonnablement demander au Séminaire de Québec et à l'Université plus qu'ils ne font actuellement pour compléter l'organisation de l'enseignement supérieur.

C'est la claire vue de cet état de choses qui vient de susciter un mouvement sur lequel nous fondons de grandes espérances. Je veux parler de " l'Aide au développement universitaire."

Des hommes intelligents, éclairés, dévoués, préoccupés d'éducation et d'œuvres sociales en général, ont décidé d'aider et de faire aider l'Université. Ils désirent procurer à Laval l'argent nécessaire pour améliorer si possible ses facultés déjà organisées et pour organiser sa Faculté des sciences et des lettres.

On s'est déjà adressé aux anciens élèves ; on frappera tout à l'heure aux portes du commerce et de l'industrie, sans oublier les institutions financières de toutes sortes. C'est à toutes les classes, de la ville et de la campagne, que l'on veut aller pour intéresser à l'Université, faire connaître ou rappeler ce qu'on lui doit, ce qu'elle veut et peut faire l'intérêt dans du pays en général et des Canadiens-français en particulier.

Les organisateurs de l'" Aide au Développement universitaire " comptent que toute notre population comprendra à quel point cette question importe à sa vie, à son prestige, à son influence, parmi les autres races qui habitent avec elle le Canada ; qu'elle se montrera largement généreuse envers une œuvre vouée tout entière aux intérêts de l'Église et de la Patrie. Ils espèrent qu'on donnera de grand cœur, avec fierté, en pensant aux positions si enviables des gradués de Laval dans le clergé, les professions libérales, la direction de notre province, dans bien des postes éminents des autres provinces ou du gouvernement fédéral.

Au reste, " l'Aide au Développement universitaire " a déjà rencontré des sympathies. Des lettres sont arrivées, pleines de bonnes paroles et avec des souscriptions encourageantes. De généreux citoyens défraient les dépenses d'organisation et de correspondance. De la sorte, la souscription entière est versée à l'Université qui en utilise à mesure les revenus pour les besoins les plus pressants.

Nous jetons donc sur l'avenir un regard confiant. L'œuvre de Laval grandira. Déjà elle pousse dans notre peuple des racines pleines profondes; on la connaît mieux, on l'apprécie davantage on s'ingénie à lui aider.

Le public peut compter sur notre reconnaissance ; nous lui rendrons au centuple tout ce qu'il nous donnera. Il peut nous confier ses enfants sans crainte. Notre outillage se perfectionne sans relâche pour faire de ces jeunes gens les hommes de demain , les hommes de foi, d'énergie et ce progrès, sur qui l'Église et la Patrie s'appuieront pour mener les grandes luttes sociales qui déjà paraissent à notre horizon, pour remporter la victoire sur les éléments de désordre, pour assurer le triomphe de la vérité, de la paix et de la justice.

Le Recteur de l'Université Laval

———

## LE DOCTEUR FRÉMONT

Éminence,

Monseigneur le Recteur,

Messieurs les Professeurs,

Mesdames,

Messieurs.

Il sera dit que les années dont nous venons de parcourir le cycle auront pesé d'un poids bien lourd sur la pauvre humanité. Celle-ci est encore toute haletante de la secousse et considère avec stupeur la tristesse des temps et la grandeur de ses sacrifices. Jamais nous n'osions croire que les peuples, comme dans les temps anciens, seraient forcés de crier vers le ciel pour lui demander de les délivrer de la famine, de la peste et de la guerre, et cependant, les trois fléaux chevauchant ensemble, ont parcouru l'univers, écrasant à la fois et la moisson humaine et la moisson des champs, et jamais le genre humain ne vit couler tant de larmes. Et pour marquer d'un surcroit de souffrances les mois qui virent les derniers combats, un fléau pire que l'autre par le nombre de ses victimes, s'abattit sur la terre. Des campagnes défigurées où le canon régnait jusqu'aux rives des océans les plus lointains, l'épidémie faucha, et aux cris des hommes blessés tombant sur la ligne de feu, répondit la vaste plainte de ceux que dans tous les pays, la maladie et la mort marquaient pour le sacrifice.

Il n'est pas une contrée qui n'eût à assumer une part de cette souffrance, et dans la nôtre pas une ville qui ne porta sa part du deuil commun. Ici comme partout, la vague passa, et tous les témoins de ces sinistres semaines d'octobre 1918 se souviendront de l'aspect morne de notre cité, de ses rues et de ses places désertes, comme de la stupeur causée par l'annonce de tant de victimes. Et c'était la jeunesse qui tombait frappée. Comme aux champs de France et des Flandres où surtout les jeunes hommes de 20 à 35 ans versaient leur sang, l'épidémie marquait ici ceux du même âge, fatale conscription du malheur opérant des coupes sombres dans les rangs les plus vigoureux de notre population. La leçon d'égalité dans le sacrifice et dans la mort fut une des choses les plus remarquables de ce temps de tristesse, toutes les classes contribuèrent leur part à l'holocauste et parmi elles, la profession médicale fut frappée comme elle ne l'avait jamais été dans les épidémies passées.

La faculté de médecine de l'Université Laval devait, elle aussi, payer son tribut, et celui que le destin marqua, fut son plus jeune professeur, le Benjamin du corps médical enseignant, le docteur Jules Frémont.

N'avoir que trente-trois ans, voir s'ouvrir devant soi, large et facile, la route de la vie, marcher en plein bonheur alors que tout s'aplanit et que le succès de jour en jour, sourit à l'effort, et partir ...quel sacrifice ! et pour celui qui s'en va et surtout pour ceux qui restent.— Ce fut le sort de celui dont je suis appelé à faire l'éloge.

Né le 21 août, 1885, Jules-Panet Frémont sortait d'une famille universitaire ; son grand-père Charles Frémont, docteur de la promotion de 1853, fut l'un des premiers professeurs de l'École de médecine de Québec. Son père, Joseph-J.-T. Frémont qui présida aux destinées de notre ville, durant plusieurs années, fut professeur à la Faculté de droit de cette Université.

Dans cette famille, la toge professorale tombait donc, comme naturellement des épaules du père sur celle du fils et chez elle, la noblesse de la science obligeait.

Jules-Panet Frémont, après avoir pris cette formation que seul l'enseignement classique peut donner à la jeunesse et qu'il acquit à notre bon vieux Séminaire de Québec, fit choix de la carrière où son aïeul s'était distingué, et entra à l'École de médecine en 1905.

On a souvent parlé de celui qu'on est convenu d'appeler : le fils de famille et qu'on voit trop fréquemment hélas ! disperser les trésors que les pères ont amassés : trésors matériels trésors de bon exemple, trésors de bonne renommée. Quand on dit : fils de famille, c'est en mauvaise part qu'on doit généralement l'entendre, et combien fréquents sont ceux qui ne pouvant soutenir l'ascendance de la lignée, faiblissent, dégénèrent et tombent, quand ils ne ternissent pas le blason sans tache de leurs ascendants. Avec Jules Frémont, rien de cela n'était à craindre. Chez lui, l'amour du travail s'alliait au sens de la responsabilité qu'incombait la valeur de son nom, et il comprit de bonne heure la beauté en même temps que la nécessité de l'effort. Aussi, quand en 1909, l'Université Laval lui décerna le diplôme de docteur en médecine *avec grande distinction*, l'événement ne fut une surprise pour personne et rencontra l'attente de ceux qui s'intéressaient à lui. Pour un bon nombre de jeunes gens qui passent par l'Université ou les grandes écoles, le succès dans les examens et l'octroi d'un diplôme signifient la terminaison de l'effort, la fin du travail. Tel qui aura employé quatre ou cinq années à fouiller les livres et à approfondir les auteurs et qui aura brillamment soutenu l'épreuve des examens, fermera ces livres pour ne plus que rarement les rouvrir, s'imaginera avoir atteint les limites du savoir et se fiera aux enseignements de l'expérience à acquérir pour compléter la science théorique dont il aura appris les éléments au cours de ses années d'université. Ceux qui en médecine spécialement, alors que cette science marche si vite qu'on a peine à la suivre, interrompront l'étude, ne pourront jamais aspirer aux sommets, et s'ils n'ont pas compris que le temps de l'audition des cours n'est que l'introduction à la vie scientifique, que l'entrée en matière de leur noble profession, seront vite devancés, resteront en arrière et menaceront de suivre toute leur vie, l'ornière de la routine et de la médiocrité.

Jules Frémont n'était pas de ceux-là, et l'on peut dire que jusqu'aux derniers jours de sa courte carrière, l'effort ardu et continuel fut le compagnon de ses heures. Il eut l'avantage, refusé à tant d'autres, d'aller compléter dans les grands hôpitaux de Paris, les connaissances qu'il avait acquises ici, et après avoir suivi pendant dix-huit mois les leçons des maîtres français de la clinique médicale, quand il revint et qu'il se fixa dans sa ville natale, on peut dire qu'il était armé pour la lutte.

D'un caractère sérieux et, sous des dehors un peu froids possesseur d'une âme délicate et sensible, doué d'un sens médical aiguisé et d'une naturelle bonté qui le faisait se pencher avec amour vers l'être souffrant, il avait tout ce qu'il faut pour faire un bon médecin, et son nom et sa réputation se répandaient avantageusement, quand la mort vint mettre fin à cette carrière qui s'annonçait déjà si brillante.

L'Université Laval avait su distinguer ce jeune médecin à l'avenir si plein de promesses, et, en 1915, l'avait appelé, à trente ans, à la chaire de matière médicale. Auparavant, il avait été nommé médecin de l'Hôtel-Dieu, chargé du service d'électricité méeidale et de physiothérapie, et pendant quatre ans il fut l'assistant à la clinique médicale de M. le professeur Turcot. Ses qualités de clinicien, son caractère de gentilhomme en même temps que sa délicatesse et sa modestie, firent de lui un professeur non seulement estimé, mais aimé de ses élèves, un médecin affectionné de ses malades. Celui qui prononce cet éloge peut en témoigner

pour s'en être maintes fois rendu compte en remplissant les mêmes fonctions que le docteur Frémont dans le service médical de l'Hôtel-Dieu. Le 4 octobre, 1918, le docteur Frémont atteint déjà depuis plusieurs jours par la grippe qui faisait tant de ravages à Québec et dans toute la province, se couchait pour ne plus se relever. Les jours précédents, malade déjà, il ne pouvait se refuser aux appels de ceux qui réclamaient ses soins et se trainant, quittant son lit de souffrance pour aller soulager d'autres souffrances, il faisait comme tant d'autres, comme par exemple les vingt-sept médecins qui dans la seule province de Québec, au cours de l'automne dernier, sacrifièrent jusqu'à leur vie pour le soin des malheureux malades. Fatalement atteint dès le début, il regarda venir la mort avec toute la sérénité de l'âme profondément chrétienne. Et cependant, combien de liens retenaient tout son être à la vie et quel déchirement profond devait produire la rupture de toutes ces attaches : carrière déjà brillante, avenir tout ensoleillé et surtout bonheur sans mélange d'une union ne datant que de six mois. Il fallut dire adieu à tout cela. C'étaient les ténèbres succédant brusquement à l'aurore, le naufrage avant l'arrivée au port, le jour commencé brillamment et sombrant tout à coup dans la nuit avant d'avoir été réchauffé par le soleil de son midi.

La carrière de celui dont j'ai été heureux de faire l'éloge fut courte, mais bien remplie, sa vie fut brève, mais pleine d'enseignements, et elle restera pour les jeunes qui grandissent un exemple de travail, d'honneur et de devoir. Le travail, l'honneur et le devoir, vieux mots qui ne résonnent pas, il me semble, comme autrefois, aux oreilles d'un grand nombre, mais qui restent encore cependant le stimulant et le réconfort le plus puissant de ceux qui veulent bien vivre leur vie.

Alphonse Lessard

---

## ADRESSE PRÉSENTÉE À SON EXCELLENCE, MONSEIGNEUR PIETRO DI MARIA, DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE AU CANADA, LORS DE SA VISITE OFFICIELLE A L'UNIVERSITÉ LAVAL, LE 25 AVRIL 1919

A Son Excellence Illme,

Monseigneur Pietro di Maria,

Archevêque d'Iconium,

Délégué apostolique au Canada.

Excellence,

C'est un grand honneur que vous faites à l'Université Laval en venant la visiter. Vous lui apportez, non seulement les bénédictions du Pontife bien-aimé que vous représentez parmi nous avec tant de dignité et de noblesse, mais tout le prestige d'une vie très sainte, d'un carrière très brillante, où se sont révélées les hautes qualités de votre intelligence et de votre cœur.

Déjà la rumeur publique vous avait précédé dans notre pays où vous comptiez de fidèles disciples, formés par vous, et admirateurs sincères de vos talents et de vos vertus. Elle nous avait appris par quels succès, soit comme recteur de collège, soit comme professeur d'université, vous vous étiez préparé, sous la main de la Providence, aux sublimes fonctions de l'épiscopat, et comment, une fois sacré évêque de Catanzaro par Sa Sainteté Pie X lui-même, vous répondites aux légitimes espoirs du Pape et de l'Église. Nous savions que c'est grâce à votre souci du bien, à vos efforts éclairés, à votre action tout apostolique, que s'élève depuis quelques années, sur les hauteurs de la Calabre, un séminaire régional magnifique, digne à tous égards de la tête auguste qui l'a conçu et des mains actives qui l'ont érigé.

Aussi, Excellence, est-ce avec les accents de la plus vive allégresse que votre nomination au poste éminent de délégué du Saint-Siège, dans les possessions britanniques de l'Amérique du Nord, fut accueillie il y a quelques mois par toute la population canadienne, et en particulier par notre bon peuple de Québec. Nos journaux catholiques vous ont exprimé cette joie. Des voix autorisées en ont répété hier, en termes excellents, les échos. Permettez que l'Université Laval joigne elle-même sa voix à ce concert d'éloges pour vous dire, de la part de ses directeurs, de ses professeurs et de ses élèves, combien elle est heureuse de vous recevoir dans ses murs.

Notre université catholique, quoique l'une des plus anciennes institutions américaines de ce genre, est encore relativement récente. Et si elle a bien toutes les ardeurs d'une jeunesse alerte et généreuse, elle ne saurait offrir au public toute l'abondance et toute la maturité des œuvres qui distinguent et honorent les vieilles universités européennes.

Nous ne sommes encore qu'au printemps de notre vie universitaire. Mais nous sommes avides de savoir ; et dans les quatre facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts qui forment notre champ d'action, nos professeurs dont plusieurs ont séjourné dans les centres intellectuels d'Europe, rivalisent de dévouement et d'assiduité pour inculquer à leurs élèves l'amour de la science dont ils sont eux-mêmes animés. Nos annales scientifiques et littéraires s'enrichissent chaque année de nouveaux tra-

vaux. Notre bibliothèque s'élargit. Nos musées grossissent peu à peu la somme de leurs trésors.

Il est une science entre toutes que notre université s'est toujours fait gloire de cultiver avec le zèle le plus scrupuleux : c'est la science de Dieu et de l'Église. Nous avons toujours tenu nos regards fixés sur Rome. Les doctrines romaines : voilà ce que nos maîtres de théologie enseignent. Deux d'entre eux ont reçu les honneurs de la pourpre. Dès l'apparition de la célèbre encyclique " *Æterni Patris* " de Léon XIII l'enseignement philosophique et théorique de saint Thomas d'Aquin était introduit chez nous sous sa forme la plus authentique, et jamais depuis, notre université ne s'en est départie.

Nous nous appliquons à former des prêtres dont les lèvres gardent avec soin le dépôt des saines doctrines. Nous nous efforçons en même temps avec la grâce de Dieu, de préparer des citoyens qui soient non-seulement des professionnels experts dans tous les principaux domaines de l'activité publique, mais des patriotes attachés de tout cœur à leur race et à leur langue, et surtout des chrétiens profondéments dévoués à leur religion. Jamais l'Église catholique n'a eu un plus grand besoin de coopérateurs laïques dans son œuvre de défense morale et religieuse, et de restauration sociale. Nous avons la prétention de le comprendre, et la juste ambition de donner à la société des hommes de principes, de devoir et d'action. Certains cours que nous avons institués, certaines associations que nous avons fondées, et qui fonctionnent sous nos yeux, visent particulièrement ce but.

Nous vous prions, Excellence, à l'occasion de votre passage parmi nous, de vouloir bien bénir ces œuvres nées du vif désir de servir les meilleurs intérêts de l'Église et de la société. Nous osons également vous demander de daigner transmettre à Notre Saint-Père le Pape, que nous vénérons et que nous aimons, l'hommage respectueux de notre soumission la plus entière et de notre obéissance la plus empressée à tous ses enseignements et à toutes ses directions.

LE RECTEUR ET LES DIRECTEURS
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

25 avril, 1919.

---

## RÉPONSE DE SON EXCELLENCE

Monseigneur le Recteur,

Messieurs les Professeurs,

Chers jeunes Gens.

Pour la belle réception que vous me faites aujourd'hui, je vous dis un cordial merci. Ce mot, je l'adresse avant tout à vos Supérieurs et Professeurs, organisateurs de ces fêtes en l'honneur du représentant du Saint-Siège. Je vous remercie encore des sentiments d'attachement, de dévouement et de piété filiale, exprimés à l'égard du Saint Père. Si l'auguste personne du Souverain Pontife se trouvait ici présente, son cœur certainement serait grandement réconforté et consolé.

Dans mes diverses fonctions de Prêtre et d'Évêque, j'ai passé bien des années au milieu de la jeunesse studieuse. De là vous pouvez inférer mon bonheur de me trouver au milieu de vous. En vous, fleur de la jeunesse d'aujourd'hui, je vois la société de demain. Et le niveau de cette société de demain, vous le faites présager par votre conduite d'aujourd'hui.

Dans la Sainte Écriture je lis ces paroles : " *Exultatio juvenum fortitudo eorum.*" La joie des jeunes gens, c'est leur force." Gravissez une montagne, vous serez fiers de votre endurance. Mais la force dont parle l'Esprit-Saint est bien plutôt la vigueur spirituelle ; sans quoi l'animal sans raison pourrait vous être comparé avec avantage, tandis qu'au contraire nous lisons : " *Nolite fieri sicut equus et mulus, quibus non est intellectus.*"

En quoi donc s'exerce notre force ? Dans la pratique de nos devoirs religieux : pratique sincère, constante, sans respect humain, sans considération humaine : l'observance des lois de Dieu et des lois de l'Église, l'accomplissement fidèle de tous nos devoirs.

A cette fin, laissez-moi, chers jeunes Gens, vous suggérer trois moyens puissants, que je voudrais voir profondément gravés dans votre mémoire pour diriger toute votre vie vers cet idéal unique. Ce sont : *la prière, l'action, le sacrifice.*

La prière est la nourriture de notre âme. Privé d'aliments, le corps est voué à la mort, ainsi l'âme qui se prive de la prière. La prière nous fait vivre la vie de Dieu, et nous fait obtenir les secours nécessaires. " *Ascendit precatio, descendit Dei miseratio,*" quand monte la prière, la miséricorde divine descend, dit saint Augustin. Et saint Alphonse s'écrie : " Qui prie assure son salut, qui ne prie pas se damne."

A la prière joignez *l'action.* Ni la société de la terre, ni celle du ciel n'admet les paresseux. Les méchants travaillent pour opérer le mal ; les bons doivent travailler pour détruire le mal et opérer le bien. Le travail est une loi divine, personne n'a le droit de s'y soustraire. Tenter de s'y soustraire, c'est ouvrir la voie aux désordres, car l'oisiveté est la mère de tous les vices.

Enfin, je vous recommande le *sacrifice.* C'est la marque qui distingue le vrai catholique d'avec le faux. Notre religion est toute fondée sur le sacrifice et la mortification, conditions de la victoire sur nos passions mauvaises. Seul le sacrifice obtient l'empire de la raison sur les sens, de

âme sur le corps, de Dieu sur l'homme. Ne pas se mortifier, c'est suivre l'instinct de la nature, et notre nature, laissée à elle-même, est dépravée et corrompue.

Chers jeunes Gens, on a dit que "*facere et pati fortia romanum est.*" Après la venue de Jésus-Christ il faut dire : "*facere et pati fortia christianum est.*"

A vous donc d'entreprendre et mener à bonne fin de grandes choses, et au ciel vous trouverez la riche couronne réservée aux âmes qui ne reculent pas devant l'effort, mais qui, comme aux jours de Notre-Seigneur et de saint Jean-Baptiste, enlèvent le royaume des cieux par une vigoureuse poussée : "*Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.*"

---

# GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ

**Pour l'année 1918-1919**

---

## GRADUÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS

**Diplômées de l'enseignement primaire**

---

SECTION MÉNAGÈRE

*Diplômes (Cours supplémentaire)*

1919 — Melles Parent, Berthe, a. g. d., St-Pascal.
L'Abbé Cécile, a. d., St-Pascal.
Pelletier, Germaine, a. g. d., St-Pascal.

SECTION GÉNÉRALE

*Certificats (Cours moyen)*

1919 — Melles Lord, Marguerite, a. d., Jésus-Marie.
Royer, Germaine, a. g. d., Jésus-Marie.
Laframboise, Alice, a. g. d., Jésus-Marie.
Dion, Marcelle, a. g. d., Jésus-Marie.
Lavigne, Simone, a. g. d., Jésus-Marie
Plamondon, Georgette, a. g. d., Jésus-Marie.
Beaudoin, Estelle, a. g. d., Jésus-Marie.
Boily, Bernadette, a. g. d., Jésus-Marie.
Roy, Marie-Thérèse, a. g. d., Jésus-Marie.
Gagnon, Pauline, a. g. d., Jésus-Marie.
Richard, Gisèle, a. g. d., Jésus-Marie.
Laîné, Marie-Paule, a. g. d., Jésus-Marie.
Amyot, Adrienne, a. g. d., Jésus-Marie.
Bélanger, Anna-Marie, a. d., Jésus-Marie.
Sirois, Cécile, a. g. d., Jésus-Marie.
Bernier, Olivette, a. g. d., Jésus-Marie.
Vaillancourt, Lucienne, a. g. d., Jésus-Marie.
Lavallée, Marie-Claire, a. g. d., Jésus-Marie.
Roberge, Gabrielle, a. g. d., Jésus-Marie.
Lagueux, Irène, Jésus-Marie.
Rousseau, Alice, a. g. d., Ursulines.
Cooper, Isabelle, a. g. d., Ursulines.
Boily, Alice, a. g. d., Ursulines.
Gosselin, Gabrielle, a. g. d., Ursulines.
Lamontagne, Marie-Thérèse, a. g. d., Ursulines.

1919 — Melles Létourneau, Germaine, a. g. d., Ursulines.
Picher, Marguerite, a. g. d., Ursulines.
Pineau, Charlotte, a. g. d., Ursulines.
Brassard, Laurence, a. g. d., Ursulines.
Moisan, Géraldine, a. g. d., Ursulines.
Pelletier, Thérèse, a. g. d., Ursulines.
LaRue, Henriette, a. g. d., Ursulines.
Lambert, Jeanne, a. g. d., Ursulines.
Drouin, Thérèse, a. g. d., Ursulines.
Gagnon, Julienne, a. g. d., Ursulines.
Routhier, Simone, a. g. d., Ursulines.
Doyle, Winnifred, a. g. d., Ursulines.
Samson, Marcelle, a. g. d., Ursulines.
Beaudoin, Marguerite, a. g. d., Ursulines.
Bernier, Yvonne, a. g. d., Ursulines.
Grandbois, Gabrielle, a. g. d., Ursulines.
Hudon, Yolande, a. g. d., Ursulines.
Legendre, Thérèse, a. g. d., Ursulines.
Pelland, Evangéline, a. g. d., Ursulines.
Vallée, Lucienne, a. g. d., Ursulines.
Morin, Lucienne, a. g. d., Ursulines.
Blagdon, Jeanne, a. g. d., Ursulines.
Lévêque, Alexandra, Ursulines.
Houde, Donalda, a. g. d., Ursulines.
Allaire, Olivette, a. d., Ursulines.
Genest, Rachel, a. g. d., Ursulines.
Lacroix, Lucienne, a. d., Ursulines.
Lacombe, Mariette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Lamontagne, Régina, a. g. d., Bon-Pasteur.
Morin, Antoinette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Baxter, Mary, a. g. d., Bon-Pasteur.
Bélanger, Irène, a. g. d., Bon-Pasteur.
Ouellet, Anita, a. g. d., Bon-Pasteur.
Tremblay, Laurette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Michaud, Pauline, a. g. d., Bon-Pasteur.
Paquin, Eliane, a. g. d., SS. de la Charité.
Mountain, Bella, a. g. d., SS. de la Charité.
Burridge, Clotilda, a. g. d., SS. de la Charité.
Flynn, Christine, a. g. d., SS. de la Charité.
Dubuc, Simona, a. g. d., SS. de la Charité.
Côté, Germaine, a. g. d., SS. de la Charité.
L'Heureux, Edithe, a. d., SS. de la Charité.
Turgeon, Marie-Ange, a. g. d., SS. de la Charité.
Laferrière, Laurette-Yvonne, SS. de la Charité.
Côté, Olivette, SS. de la Charité.
Rochette, Marie-Alma, a. g. d., SS. de la Charité.
Mercier, Germaine, a. g. d., SS. de la Charité.
Trudel, Yvonne, a. d., SS. de la Charité.
Lafrance, Auréa, a. d., SS. de la Charité.
Marier, Lucienne, a. g. d., SS. de la Charité.
Gravel, Lucienne, a. g. d., SS. de la Charité.
Jobin, Juliette, SS. de la Charité.
Paradis, Zéphirine, a. g. d., SS. de la Charité.
Dagneau, Germaine, a. g. d., SS. de la Charité.
Blanchet, Paule, a. g. d., SS. de la Charité.
Boulanger, Juliette, SS. de la Charité.

1919 — Melles Déry, Marie-Jeanne, a. g. d., SS. de la Charité.
Delisle, Alfredine, a. d., SS. de la Charité.
Dupont, Marie-Jeanne, SS. de la Charité.
Lavoie, Arzélie, a. g. d., SS. de la Charité.
Massé, Angélina, a. g. d., SS. de la Charité.
Vézina, Lucienne, a. d., SS. de la Charité.
Demers, Alphonsine, a. d., SS. de la Charité.
Bouffard dit Arseneau, Lilée, a. g. d., C. N.-D., St.-Roch.
Filion, Marie-Thérèse, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Demers, Marthe, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Dufresne, Cécile Yvette, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Côté, Lucienne, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Poulin, Juliette, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Villeneuve, Juliette. a. g. d., C.-N.-D., St-Roch.
Villeneuve, Marie-Thérèse, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Lavoie, Laura, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Carswell, Dorothy, C. N.-D., St-Roch.
Delisle, Blandine, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Mullin, Eileen, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Bourgault, Yvette, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Morgan, Estelle, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Cozzolino, Nora, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Morgan, Helen, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Roca, Esther, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Bergevin, Rita, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Tétreault, Gabrielle, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Boudreau, Yvonne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Vallée, Laura, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Savoie, Thérèse, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Desmarais, Cécile, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Allard, Edouardina, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Gagnon, Rolande, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Deshaies, Marie-Jeanne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Robinet, Antoinette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Desbiens, Laurette, SS. de l'Assomption.
Lambert, Gilberte, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lesage, Rose-Alma, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Giguère, Juliette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Turgeon, Alice, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Caron, Jeannette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Ferron, Edmée, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Chartier, Emerilda, SS. de l'Assomption.
Lambert, Adélaïde, a. d., SS. de l'Assomption.
Moreau, Zéphirine, a. d., SS. de l'Assomption.
Lizotte, Lucie, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Letendre, Thérèse, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Desmarais, Graziella, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Yergeau, Denise, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Morvan, Marie-Anne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Robidas, Corona, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lindsay, Blanche, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Coté, Geneviève, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Pratte, Laurette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Dureau, Marie-Jeanne, a. d., SS. de l'Assomption.
Boisvert, Maria, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Béliveau, Berthe, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Béliveau, Aline, a. g. d., SS. de l'Assomption.

1919 — Melles Forest, Rachel, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Houle, Marie-Jeanne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Salois, Magdeleine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Morel, Flore, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Héroux, Cécile, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Poirier, Marie-Ange, SS. de l'Assomption.
Jacob, Jeannette, a. d., SS. de l'Assomption.
Désilets, Léontine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Duhaime, Cécile, a. d., SS. de l'Assomption.
Allard, Anitha, a. d., SS. de l'Assomption.
Lefebvre, Iréna, a. d., SS. de l'Assomption.
Desrochers, Julienne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Bernier, Blanche, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Parenteau, Irène, a. g. d., SS. de l'Assomption.
De Tonnancourt, Juliette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Roy, Marie-Anne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Carbonneau, Rol., a. g. d., SS. de la Charité de S.-Louis.
Savard, Yol., a. g. d., SS. de la Charité de S.-Louis.
Maurice, Aldéa, a. g. d., SS. de la Charité de S.-Louis.
Paquet, Florianne, a. d., SS. de la Charité de S.-Louis.
Trempe, Alice, a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.
Fortier, Germaine, a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.
Morisset, Gab., a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.
Pelletier, May-A., a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.
Gasgrain, Germ., a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.
Villeneuve, Juliette, a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.
Brousseau, Germ., a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.
LeGendre, Irène, a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.
Genest, Cécile, a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.
Laliberté, Annette, a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.
Lévêque, Alexandra, Ursulines, Stanstead.
Houde, Donalda, a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Allaire, Olivette, a. d., Ursulines, Stanstead.
Genest, Rachel, a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Lacroix, Lucienne, a. d., Ursulines, Stanstead.

*Diplômes (Cours supérieur)*

1919 — Melles Plamondon, Yolande, a. g. d., Jésus-Marie.
Crispo, Juliette, a. g. d., Jésus-Marie.
Alain, Gabrielle, a. d., Jésus-Marie.
Lavoie, Eva, a. g. d., Jésus-Marie.
Garneau, Marie, a. g. d., Jésus-Marie.
Laflamme, Pauline, a. g. d., Jésus-Marie.
Feuiltault, Marguerite, a. d., Jésus-Marie.
Robitaille, Antonine, a. d., Jésus-Marie.
Bernier, Juliette, a. g. d., Jésus-Marie.
Beaulieu, de Hudon, Ethlyn, a. g. d., Ursulines.
Chassé, Madeleine, a. g. d., Ursulines.
Tremblay, Antoinette, a. g. d., Ursulines.
Dionne, Annette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Lévesque, Lucienne, a. d., SS. de la Charité.
Hardy, Simonne, a. g. d., SS. de la Charité.
Côté, Emilienne, a. g. d., SS. de la Charité.
Bédard, Anna-Marie, a. d., SS. de la Charité.
Bernier, Cécile, a. g. d., SS. de la Charité.
Roy, Marguerite, a. g. d., SS. de la Charité.

1919 — Melles Morin, Georgette, a. d., SS. de la Charité.
Gagnon, Noella, a. g. d., SS. de la Charité.
Gagné, Thérèse, a. d., SS. de la Charité.
Dumont, Augustine, a. g. d., SS. de la Charité.
Guy, Angéline, a. g. d., SS. de la Charité.
Madden, Bridget-Ann, C. N.-D., St-Roch
Ward, Annie, C. N.-D., St-Roch.
Bouchard, Jeanne, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Dubé, Cécile, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Garneau, Aline, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Chabot, Rita, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Delâge, Marguerite, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Péloquin, Blanche, a. g. d., de l'Assomption.
Thérien, Estelle, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Cotnoir, Laure, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Deschesnes, Laurette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Gravel, Régina, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Jutras, Thérèse, a. d., SS. de l'Assomption.
Morisset, Jeanne, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Samson, Simonne, a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Verreault, M.-Anne, a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Lavigne, Eva, a. d., Ursulines, Stanstead.
McGrail, Irène, Ursulines, Stanstead.

*Diplômes (Cours supplémentaire)*

1919 — Melles Julien, Monique, a. g. d., Jésus-Marie.
Crispo, Angéline, a. g. d., Jésus-Marie.
Lessard, Marguerite, a. g. d., Jésus-Marie.
Michaud, Anne-Marie, a. g. d., Ursulines.
Reinhard, Lucienne, a. g. d., Bon-Pasteur.
Blouin, Hélène, a. d., Bon-Pasteur.
Belleau, Antoinette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Raymond, Anne-Marie, a. g. d., Bon-Pasteur.
Boiteau, Cécile, a. g. d., SS. de la Charité.
Sylvain, Marie-Blanche, a. g. d., SS. de la Charité.
Darris, Yvonne, SS. de la Charité.
Audet, Emilienne, a. d., SS. de la Charité.
Lemieux, Marie-Rose, a. d., SS. de la Charité.
Samson, Laura, a. g. d., SS. de la Charité.
Dorval, Cécile, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Gosselin, Olga, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Gross, Marie-Louise, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Garneau, Lucile, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Beauchemin, Rachel, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Fagnan, Germaine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Mercure, Juliette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lord, Marguerite-Marie, a. d., SS. de l'Assomption.
Saint-Jean, Jeannette, a. d., SS. de l'Assomption.
Morisset, Marie-Thérèse, a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.

SECTION COMMERCIALE

*Diplômes (Cours supérieur)*

1919 — Melles Chabot, Thérèse, a. d., Jésus-Marie.
Turgeon, Paulette, a. g. d., Jésus-Marie.
Guy, Charlotte, a. d., Ursulines, Stanstead.

## Diplômés de l'enseignement commercial, Québec

CERTIFICATS DE DROIT COMMERCIAL

1919 — MM Dallaire, Delphis, a. g. d.
Dubé, Oscar, a. g. d.
Vincent, E.-Raoul, a. g. d.
Boulet, Wilfrid, a. g. d.
Paradis, Armand-Stanislas, a. g. d.
Caron, J.-Edouard.
Dostie, Edouard.

CERTIFICATS DE COMPTABILITÉ

1919 — MM Cantin, Georges, a. g. d.
Boulet, Wilfrid, a. g. d.
Boutin, J.-A., a. d.
Bradley, R.-A.
Dubé, Oscar.

## Diplômés des écoles d'agriculture

BACHELIERS

1919 — MM. Godbout, Adélard, a. g. d., Ste-Anne.
Langlais, Antoine, a. d., Ste-Anne.
Robitaille, Frs-Xavier, Ste-Anne.
Gagné, Charles, Ste-Anne.
Dionne, Raoul, Ste-Anne.
Lemieux, Maximilien, Ste-Anne.
Dionne, Louis-Philippe, Ste-Anne.
Faucher, Mauville, Ste-Anne.
Potvin, J.-Bruno, Ste-Anne.
Pelletier, J.-Louis, Ste-Anne.
Brown, Ulric, Ste-Anne.
Laflamme, Alphonse, Ste-Anne.
Boucher, Gaspard, Ste-Anne.
Michaud, Georges, Ste-Anne.
Toupin, Gustave, a. d., Oka.
Béliveau, Stanislas-Florentin, a. d., Oka.
Gélinas, J.-A.-Georges, a. d., Oka.
Larose, J.-A.-Ferdinand, a d., Oka.
Gagnon, Jos.-Aimé, a. d., Oka.
Brassard, J.-Roland, Oka.
Filion, J.-Amédée, Oka.

1919 — MM. Lafrance, Oscar, Oka.
Plourde, Henri-J., Oka.
Héon, Henri, Oka.
Courchesne, Chs-Auguste, Oka.
Cossette, J.-Nelson, Ola.
Gauthier, J.-A.-Emile, Oka.
Beaudoin, J.-Napoléon, Oka.
Leblanc, J.-H.-Herménégilde, Oka.
Mayrand, Geo.-Étienne, Oka.

DOCTEUR

1919 — M. Richard, abbé Joseph, Ste-Anne.

## Gradués de l'école d'arpentage et de génie forestier, Québec

CERTIFICAT D'ADMISSION A L'ÉTUDE DE L'ARPENTAGE

1919 — MM. Hébert, Arthur-Dupont.
Ryan, Gérard-S.
Savard, Paul.

## Diplômés de l'enseignement classique

BACHELIERS ÈS SCIENCES

1919 — MM. Paradis, Antonio, Québec.
Barry, Gaétan, Ste-Marie.
Fortier, Roger, Ste-Marie.
De Guise, Paul, Ste-Marie.
Lussier, Jules, Ste-Marie.
Vaillancourt, Victor, Ste-Thérèse.
Paré, Augustin, Québec.
Turgeon, Joseph, Québec.
Lacoursière, Joseph, Québec.
Desruisseaux, Oliva, Québec.
Lambert, Jos.-Amédée, Lévis.
Bélanger, Raphael, a. d., Valleyfield.
Villeneuve, Joseph-Omer, Joliette.
Morin, Paul, St-Hyacinthe.
Turgeon, Henri, a. d., Québec.
Lefebvre, Antonin, St-Dunstan.
Savage, Gabriel, Joliette.

BACHELIERS ÈS LETTRES

1919 — MM. Brunet, Berthelot, Ste-Marie.
Caumartin, Paul, Ste-Marie.
Doyle, Harold-M., Loyola.
Flood, James, Loyola.
Paré, Robert, Québec.
Foy, Georges, Québec.
Dubé, Louis-Philippe, Québec.
Paquin, Louis-Joseph, Québec.
Turcot, Henri, a. d., Ste-Thérèse.
Gaucher, Louis-Philippe, Sherbrooke.

1919 — MM. Dufresne, Jean, Montréal.
Brosseau, Edgar, St-Hyacinthe.
Laberge, J.-Antoine, St-Laurent.
Sylvestre, Rodrigue, Sherbrooke.
Angers, Rosario, Chicoutimi.
Boucher, Paul, Montréal.

BACHELIERS ÈS ARTS

1919 — MM. Barré, Roger, a. g. d., Ste-Marie.
Pacaud, Philippe, a. g. d., Ste-Marie.
Laurendeau, Paul, a. d., Ste-Marie.
Amyot, Roma, a. d., Ste-Marie.
Laurendeau, Remus, a. d., Ste-Marie.
Roux, Roland, a. d., Ste-Marie.
Lallemand, Jean, a. d., Ste-Marie.
Renaud, Paul-Emile, a. d., Ste-Marie.
Viau, Oscar, a. d., Ste-Marie.
Maillé, Adolphe, a. d., Ste-Marie.
Belair, Henri, Ste-Marie.
Grenier, Paul, a. g. d., Québec.
Cannon, Robert, a. g. d., Québec.
Boutin, Joseph, a. g. d., Québec.
Sideleau, Arthur, a. g. d., Sherbrooke.
Matte, Joseph, a. d., Québec.
Garant, Chs-Omer, a. d., Québec.
Gobeil, Chs-Edouard, a. d., Québec.
Mathieu, Eugène, Québec.
Leclerc, Rosario, Québec.
Lefebvre, Rosario, Québec.
Emond, Gérard, Québec.
Desjardins, Phydime, Québec.
Tellier, Jean, Québec.
L'Espérance, Alphonse, Québec.
Dufault, Paul, St-Hyacinthe.
Hubert, Oliva, St-Hyacinthe.
Saint-Pierre, Eugène, St-Hyacinthe.
Balthazard, Armand, a. d., St-Hyacinthe.
Choquette, Gaudias, St-Hyacinthe.
Neveu, Albert, St-Hyacinthe.
Morin, Jos.-Edouard, Chicoutimi.
Bourdon, Henri, St-Jean.
Francœur, Léonide, a. d., Trois-Rivières.
Fauteux, Laurent, Ste-Thérèse.
Bélanger, Antonin, a. d., Lévis.
Savoie, Réginald, a. d., Joliette.
Gauthier, Albert, a. d., Ste-Thérèse.
Mercier, Camille, a. g. d., Ste-Anne.
Charbonneau, Arthur, Ste-Marie.
Desaulniers, François, Ste-Marie.
Destroismaisons, Raphael, Ste-Marie.
Lamarre, Jean-Baptiste, Ste-Marie.
Toupin, Valérien, Ste-Marie.
Mercier, Félix, Ste-Marie.
Bernier, Alfred, Ste-Marie.
Delorme, Joseph, Sainte-Marie.
Desjardins, Ernest, Ste-Marie.

1919 — MM. Gougeon, Olier, Ste-Marie.
Tremblay, Paul, Ste-Marie.
Cushing, Archie-M., Loyola.
Noonan, Wilfrid, Loyola.
Phelan, Charles-C., Loyola.
Wolfe, John-P., Loyola.
Bélanger, Aimé, Ste-Marie.
Roy, Louis-René, Rimouski.
Lemay, Léon-Louis, a. d., Québec.
Dionne, Georges, a. d., Rimouski.
Senay, Alphonse, a. g. d., Montréal.
Joubert, Geo.-Albert, Rimouski.
Marcotte, Rosaire, a. d., Trois-Rivières.
Pelletier, Léonard-A., Sherbrooke.
Gélinas, Henri, a. g. d., Nicolet.
Dumas, Berdino, a. d., Montréal.
Bélanger, Antoine, a. d., Lévis.
Demers, Donat. a. d., Lévis.
Lussier, Arthur, a. d., St-Hyacinthe.
Bertrand, Albert, a. d., Joliette.
Belzile, Gleason, Québec.
Marcoux, Pierre, St-Hyacinthe.
Lefebvre, Justin, St-Dunstan.
Bourque, Wilfrid, a. d., Ste-Anne.
O'Connell, Daniel, Montréal.
Blain, Émile, a. d., St-Jean.

LICENCIÉS EN PHILOSOPHIE

1919 — MM. Gagnon, Eustache, C.S.C., a. g. d., Q.
Duval, Jean, a. d., Q.
Gingras, Joseph. a. d., Q.
Caron, Louis, a. d., Q.
Morissette, Napoléon, a. d., Q.
Demers, Donat, Q.
Baril, Evariste, Q.

DIPLOMÉS DE GRAMMAIRE

1919 — MM. Morel, Alphonse, a. g. d., Q.
Laliberté, Maurice, a. g. d., Q.

MAÎTRES ÈS ARTS

1919 — MM. Garneau, Adolphe, Québec.
Bergeron, Oscar, Québec.
Vachon, Alexandre, Québec.
Roy, Lionel, Rimouski.
Fortin, Alphonse, Rimouski.
Pinault, Lucien, L'Assomption.
Pilon, Charles, L'Assomption.
Fernet, Wilfrid. L'Assomption.

DOCTEUR ÈS LETTRES

1919 — Delâge, l'hon. Cyrille-F., Québec.
Moore, Wm-Henry, Québec.

## GRADUÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

BACHELIERS

1919 — MM. Dumais, Benoît, Q.
Laflèche, Georges, Q.
Grégoire, Georges, Q.
Dumais, Chs-Henri, Q.
Brault, Jules, Q.
Martin, Péa, Q.
Bélanger, Samuel, Q.
Gauthier, Pierre, Q.
Gagnon, Pierre-Paul, Q.
Noël, J.-Ovila, Q.
Faucher, Euclide, Q.
Demers, Charles, Q.
Saindon, Dominique, Q.
Laberge, J.-Arthur, Q.
Faribault, Jules, Q.
Phaneuf, Georges, Q.
Demers, Victor, Q.
Miville, Delphis, Q.
Bourbeau, Irénée, Q.
Lazarovitcz, David, Q.
Brisebois, Maxime, Q.
Ducharme, Alfred, Q.
Roy, Félix, Q.
Perrier, Aimé, Q.
Gagnon, Roméo, Q.
Lizotte, Adrien, Q.
Bertrand, Henri, Q.

DOCTEURS

1919 — MM. Dagneau, Jean-Marie, a. g. d., Q.
Rainville, Philéas, a. g. d., Q.
Chabot, Eusèbe, a. g. d., Q.
Couture, Louis-Philippe, a. g. d., Q.
Laliberté, Joseph-Henri, a. g. d., Q.
Plante, Joseph-Napoléon, a. g. d., Q.
Fafard, Joseph-Arthur, a. g. d., Q.
Gaudet, Richard, a. g. d., Q.
Talbot, Ernest, a. g. d., Q.
Langis, Eustache, a. g. d., Q.
Samson, Jos.-Edouard, a. g. d., Q.
Plante, Ernest, a. d., Q.
Hébert, Ls-Philippe, a. d., Q.
Bourget, Paul, a. d., Q.
Leblanc, Adélard, a. d., Q.
Fortin, Aimé, a. d., Q.
Bourget, Roméo, Q.
Beaudin, Adjutor, M.
Comtois, Albert, a. g. d., M.
Sanche, Hector, a. g. d., M.
Beaudoin, Ls-Philippe, a. d., M.

1919 — MM. Bertrand, Albert, a. d., M.
Caza, Edm.-Olivier, a. d., M.
Deslongchamps, Edouard, a. d., M.
Desloges, Jean-Baptiste, a. d., M.
Faucher, François, a. d., M.
Hermandez, Gaspard, a. d., M.
Lespérance, Henri, a. d., M.
Mathieu, Gérard, a. d., M.
Prud'homme, Ernest, a. d., M.
Toupin, Côme, a. d., M.
Archambault, Louis-Paul, M.
Bessette, Ubald, M.
Gendreau, Ernest, M.
Lamarche, Adolphe, M.
Parent, Joseph, M.
Rondeau, Alphonse, M.
Roy, Armand, M.
Paré, Louis-Joseph.
Lapierre, Roméo.

**Diplômés de l'École de chirurgie dentaire (Montréal)**

DOCTEURS

1919 — MM. Villain, Georges, Paris.
Thibaudeau, J.-Alcide, a. g. d.
Bourgeois, Finlay, a. g. d.
Cardinal, Armand, a. d.
Lessard, André, a. d.
Béland, Albert, a. d.
Chènevert, Robert, a. d.
Lane-Charpentier, J.-J., a. d.
Laforest, Joseph-Elisée, a. d.
Robert, Lionel, a. d.
Cournoyer, Eucharlste.
Scheffer, Albert.
Champagne, J.-H.-Donat.
Guimond, Jeanne.
Bélanger, René.
Dufour, Wilbrod.
St-Onge, Henri.
Léger, J.-Oswald.
Lavelle, Yvan.
Lavallée, René.
Brien, André.
Hébert, Rose.
Huot, Jules.
Landry, Edouard.
Prévost, J.-Léopold.

**Diplômés de l'école de pharmacie (Montréal)**

BACHELIERS

1919 — MM. Harris, Joseph-Albert.
Cléroux, Charles-Edouard.

1919 — MM. Robinson, Stanislas.
Lemire, Wilfrid.
Arcand, Arthur.
Girard, Louis-Philippe.
Courchesne, Stanislas.

## GRADUÉS DE LA FACULTÉ DE DROIT

### BACHELIERS

1919 — MM. Arbour, Pierre-Armand, M.
Bissonnette, Ivanhoe, M.
Boissonneault, Joseph-Alcide, M.
Brien, Antonio, M.
Cousineau, L.-Antonio, M.
De Guise, Georges, M.
Deschesnes, Wilfrid, M.
DesRosiers, Henri, M.
Diner, Louis, M.
Fortin, Jean, M.
Gadoury, Adolphe, M.
Gagnon, Max.-Henri, M.
Gauthier, Jean-René, M.
Germain, Lucien, M.
Laporte, Raoul, M.
Martineau, Jean-Charles, M.
Mathieu, Auguste, M.
Saint-Jacques, Louis, M.
Séguin, Georges-Henri, M.
Valade, Henri, M.
Corriveau, Philippe, Q.
De St-Victor, Guy, Q.
Auger, René, Q.

### LICENCIÉS

1919 — MM. Blain, Joseph, a. g. d., M.
Gouin, Geo.-Henri, a. g. d., M.
Jasmin, Louis-Damien, a. g. d., M.
Simard, Eugène, a. g. d., M.
Dupuy, Pierre-Joseph, a. d., M.
Gardner, Adolphe, M.
Marin, Lucien, M.
Giroux, Geo-Michel, a. g. d., Q.
Flynn, Elias-J., a. d., Q.
Dussault, Alfred, a. d., Q.
Michaud, Louis-Philippe, Q.

1919 — MM. Gosselin, Edgar, Q.
Goulet, Donat, Q.
Chayer, Chs-Edouard, Q.
Lemieux, Antoine, Q.
Tremblay, Thomas, Q.
Bolduc, Wilfrid, Q.
Jolicœur, Jos.-Achille Q.
Boivin, Chs-Eusèbe, Q.
Gagnon, Emile, Q.
Dutil, Lorenzo, Q.

### DOCTEUR

1919 — Gibsone, l'hon. juge G.-F., Québec

## GRADUÉS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE

BACHELIERS

1919 — MM. Deguire, Jean-Baptiste-Emile, C.S.C., Q.
Michaud, Eustache, Q.
Monaghan, William, Q.
Larochelle, Edgar, Q.
Bouchard, Jean-Baptiste, Q.
Théoret, Joseph-Arthur, C.S.C., Q.

LICENCIÉS

1919 — MM. Deguire, Jean-Baptiste-Emile, C.S.C., a. g. d., Q.
Michaud, Eustache, a. g. d., Q.
Monaghan, William, a. g. d., Q.
Larochelle, Edgar, a. d., Q.
Bouchard, Jean-Baptiste, a. d., Q.
Théoret, Joseph-Arthur, C.S.C., Q.

DOCTEURS

1919 — MM. Roy, Georges, Q.
Douville, Arthur, Q.
Cousineau, François-Albert, C.S.C., Q.
Hudon, Louis-Emile, Q.
Benoit, Albert-Hector, Q.
Arsenault, Alphonse, Q.

———

PRIX DE DROIT ROMAIN

M. Claude Taschereau.

PRIX RIVARD

1er prix : M. Élias Flynn ;
2e prix : M. Lorenzo Dutil.

---

## FACULTÉ DE MÉDECINE

Médailles données par sir Charles Fitzpatrick,
Lieutenant-Gouverneur de la Province.

1er prix : M. Jean-Marie Dagneau ;
2e prix : M. Philéas Rainville.

PRIX VÉZINA

Sept. 1918 — 1er prix : Gustave Desrochers ;
2e prix : Lionel Darche.

mars 1919 — 1er prix : Hervé Beaudoin ;
2e prix : Ernest Martin.

---

## FACULTÉ DES ARTS

MÉDAILLE DEVONSHIRE

M. Jean-Baptiste Martel.

PRIX DE PHILOSOPHIE

M. Jean-Paul Boulet.

PRIX DE MATHÉMATIQUES

1er prix : M. Willie Laverdière ;
2e prix : M. Rosaire Couture.

# PRIX ET MÉDAILLES

## DÉCERNÉS À LA FIN DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1918-1919

---

### FACULTÉ DE THÉOLOGIE

*Droit canonique.*— M. Jean Duval.

*Théologie morale* (cours inférieur).— M. Jean Duval.

*Lieux théologiques.*— M. Joseph Dubé.

*Droit paroissial.*— M. Philippe Audet.

*Ecriture sainte.*— M. Jean Duval.

*Histoire ecclésiastique.*— M. Georges Laliberté, C.S.C.

*Cours d'hébreu.*— M. Eugène Brière.

*Théologie morale* (cours supérieur).— M. Marius Papineau.

*Théologie dogmatique* (De gratiâ et virtutibus).— M. Gaston Esnouf

*Théologie dogmatique.*— (De sacramentis).— M. Edouard Labrecque.

---

### FACULTÉ DE DROIT

Médaille d'or donnée par Son Excellence le Gouv. Général du Canada.

M. Geo.-Michel Giroux.

PRIX TESSIER

1er prix : M. Geo.-Michel Giroux.
2e prix : Louis-Philippe Michaud.

PRIX SIROIS

M. Georges-Michel Giroux

PRIX GARNEAU

1er prix : M. Auguste St-Pierre ;
2e prix : M. Guillaume Dechêne ;

PRIX HUARD

1er prix : M. Auguste St-Pierre.
2e prix : M. Guillaume Dechêne.

PRIX THOMAS-CHASE CASGRAIN

1er prix : M. Guillaume Dechêne, du Séminaire de Québec ;

PRIX DE RHÉTORIQUE donné par S. H. le Lieutenant-Gouverneur.

1er prix : M. Jacques Gervais ;
2e prix : M. Stanislas Cantin.

## PRIX DU PRINCE DE GALLES

Son Altesse Royale le Prince de Galles (plus tard S. M. Édouard VII), à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 20 août 1860, a daigné faire don à cette institution de la somme de $800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves.

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles*.

### Conditions du concours pour ce prix

(Voir page 124)

### RHÉTORIQUE

| Messieurs | Messieurs. |
|---|---|
| 1873—Alfred Cloutier, Québec. | 1885—Adalbert Guillot, Québec. |
| 1874—Joseph Lemaître, Nicolet. | 1886—Pierre Bouffard, Québec. |
| 1875—Alphonse Lemieux, Québec. | 1887—Elias Roy, Lévis. |
| 1876—Achille Routhier, Québec. | 1888—Aurèle Nadeau, Lévis. |
| 1877—Gilbert M.-Déchêne, Ste-Anne. | 1889—Albert Dorais, Nicolet. |
| 1878—Gaudiose Brousseau, Québec. | 1890—D. Lalanne, Montréal |
| 1879—Alphonse Bernier, Lévis. | 1891—Louis Boyer, Montréal. |
| 1880—L.-M. Guérin, Nicolet. | 1892—Ernest Nadeau, Lévis. |
| 1881—William J.-Kelly, St-Laurent. | 1893—E. Lapointe, Rimouski. |
| 1882—Louis Fortier, Québec. | 1894—A. Cannon, Québec. |
| 1883—Thomas Lefebvre, Québec. | 1895—J.-A. Léveillé, Lévis. |
| 1884—Napoléon Laflamme, Québec. | 1896—A. Tremblay, Chicoutimi. |

Messieurs

1897—F. Leclerc, Lévis.
1898—J. Côté, Nicolet.
1899—L. Morin, Nicolet.
1900—Thomas Albert, Ste-Anne.
1901—H. Désy, Montréal. } *ex æquo*
J.-T. Nadeau, Lévis.
1902—Adélard Gilbert, Ste-Anne.
1903—Adélard Harbour, Montréal.
1904—David Roy, Ste-Anne.
1905—Eugène Gousie, Trois-Rivières.
1906—Léopold Choquette, Monnoir.
1907—Arthur Robitaille, Québec.
1908—Omer Ladouceur, Joliette.

Messieurs

1909—Noël Fauteux, Montréal.
1910—Thomas McCarthy, Montréal.
1911—Aurèle Allard, Montréal.
1912—Rosario Lesieur, Montréal.
1913—Jean Chauvin, Assomption.
1914—Sylvio Laporte, St-Jean. } *ex æquo*
Gérard Tremblay, Lévis.
1915—A. Brossard, Montréal. } *ex æquo*
L. Deguire, Valleyfield.
1916—J.-B. Vinet, Montréal.
1917—Robert Cannon, Québec.
1918—Edouard Beaulieu, Lévis.
1919—Ernest Jasmin, Montréal.

## PHILOSOPHIE

1875—Ls-Félix Pinault, Rimouski.
1876—Félix Landry, Québec.
1877—Henri Gouin, Québec.
1878—Alphonse Corriveau, Nicolet.
1879—Philippe Bérubé, Rimouski.
1880—Edouard Baril, Nicolet.
1881—Ovide Côté, Rimouski.
1882—Théodule Blais, Québec.
1883—Clovis Arsenault, Québec.
1884—Ernest Devoy, Nicolet.
1885—Eugène Gélinas, Nicolet.
1886—Joseph Guérard, Québec.
1887—John McGrath, Québec.
1888—Pierre Bouffard, Québec.
1889—Elias Roy, Lévis.
1890—Hermann Pelletier, Ste-Anne.
1891—Oscar Dorais, Nicolet.
1892—Émile Langlais, Ste-Anne.
1893—J. Pageau, Ste-Anne.
1894—F. Coulombe, Québec.
1895—R. Guimont, Québec.
1896—E. Bélanger, Ste-Anne.
1897—A. Léveillé, Lévis.
1899—E. Mercier, Québec.
1900—Chs Beaulieu, Québec.
1901—A. Marchand, Trois-Rivières
1902—J. Ferland, Lévis.
1903—J. Edmond Morin, Chicoutimi.
1904—Adélard Gilbert, Ste-Anne.
1905—Léonce Boivin, Chicoutimi.
1906—Arthur Léveillé, Ste-Thérèse.
1907—François Maltais, Québec.
1908—M.-Aimé Troie, Montréal.
1909—Jos.-H. Landry, Joliette.
1910—D.-Alph. Robert, Joliette.
1911—Adjutor Boulianne, Ste-Anne.
1912—J. Charbonneau, Ste-Thérèse.
1913—Rosaire Benoit, Québec.
1914—Émile Yelle, Joliette.
1915—Georges Lemaire, Nicolet.
1916—Henri Duchesnay, Québec.
1917—Ariste Brossard, Montréal.
1918—Napoléon Morissette, Québec.
1919—Gaston Allard, Sherbrooke.

### PRIX THOMAS-CHASE CASGRAIN

1916 — 1er prix : M. J.-B. Vinet, Montréal.
2e prix : M. Lionel Deguire, Valleyfield.

1917. — 1er prix : M. François Vézina, Assomption.
2e prix : M. Guillaume Cassovi, Rimouski.

1918.— 1er prix : M. Marie-Louis Beaulieu, Lévis.
2e prix : M. Auguste St-Pierre, Québec.

1919.— 1er prix : M. Guillaume Dechêne. Québec.
2e prix : M. Chs-Emile Décary, Ste-Thérèse.

# ÉLÈVES ANCIENS ET ACTUELS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, QUÉBEC

ET DU

# SÉMINAIRE DE QUÉBEC (Faculté des arts)

---

QUI ONT FAIT DU SERVICE MILITAIRE PENDANT LA GUERRE

MM. Ahern, Georges, capitaine.
Alleyn, Richard, soldat-lieutenant.
Audet, Antoine, lieutenant.
Bacon, Lucien, lieutenant-colonel.
Baillargeon, Guy, lieutenant.
Barrette, Hermann, soldat.
Barnwell, Léopold, soldat.
Beaubien, E., capitaine, **tué**
Beaudoin, Louis, soldat.
Bédard, Maurice, soldat.
Bélanger, Joseph, soldat.
Bélanger, Roland, soldat.
Bélanger, Maurice, soldat.
Bélanger, Roméo, soldat.
Beaulieu, Eugène, capitaine.
Belleau, Edouard, soldat-lieutenant.
Belleau, René, soldat.
Belleau, Joseph, capitaine.
Belzile, Gleason, cadet.
Bergeron, Gilles, soldat.
Bernier, Hector, lieutenant.
Binet, Charles, lieutenant.
Blagdon, Joseph, capitaine.
Blagdon, Léonidas, capitaine.
Blais, Aristide, capitaine.
Boisvert, René, cadet.
Bouchard, Georges, sergent-major instructeur.
Boucher, Osias, lieutenant, armée américaine.
Bourassa, Lévis, capitaine.
Boyce, George, colonel D.S.O.M.C.
Brochu Raoul, capitaine.
Brochu, Eugène, soldat.
Brousseau, Docile, lieutenant-colonel.
Bruneau, Jean, soldat-lieutenant.
Brunet, Pierre, soldat-cadet.
Brunet, Willie, soldat.
Cannon, Lionel, soldat.
Cannon, Walter, capitaine-aumônier.
Cantin, Charles, cadet.
Caron, Lorenzo, soldat.
Casgrain, Perreault, soldat-lieutenant.
Casgrain, Philippe, major G.M.G.
Cassavant, N., soldat.
Chalifour, Adrien, soldat.
Chassé, Antoine, soldat M.C.
Chassé, Henri, major D.S.O.M.C.

MM. Chatigny, Joseph, soldat.
Chauveau, Charles, lieutenant-colonel.
Chouinard, Julien, lieutenant.
Choquette, Roddie, soldat-caporal.
Cimon, Gérard, soldat.
Cimon, Langevin, soldat-lieutenant.
Cinq-Mars, Ernest, capitaine, croix de guerre française.
Cloutier, J.-L., capitaine.
Côté, Camille, soldat.
Côté, C.-E., soldat.
Côté, Georges, capitaine-aumônier.
Côté, Paul, soldat.
Darche, Albert, soldat.
Deguise, Pierre, soldat-lieutenant.
Delâge, Maurice, soldat-sergent.
Delâge, Émile, capitaine.
Delaney, Errol, soldat.
Delaney, William, colonel.
Déry, Eugène, capitaine-aumônier.
De St-Georges, Paul, soldat.
Deschênes, Jean, soldat.
Deschênes, Jean-Léon, soldat.
Desjardins, Joseph, lieutenant.
Desjardins, Arthur, major-aumônier.
Desjardins, Alexandre, soldat.
Desroches, François, soldat.
Desrochers, E., soldat.
Desrochers, Gustave, soldat.
Dessanes, Fernand, soldat.
Dion, C.-E., capitaine.
Dolbec, Maurice, soldat croix de guerre.
Dorion, Frédéric, cadet.
Dorion, Robert, soldat-lieutenant.
Dubé, Alfred, lieutenant.
Dubé, Paul-Henri, soldat.
Dubord, Armand, major.
Dubuc, Arthur, soldat.
Duchesnay, Elzéar, soldat-cadet.
Dufault, Paul-Émile, soldat.
Dumas, J.-A., capitaine-aumônier.
Dussault, Antoine, soldat.
Dussault, Fernand, soldat-lieutenant.
Dussault, Lucien, lieutenant-capitaine.
Dussault, Jean-Baptiste, soldat.
Fafard, Raoul, lieutenant.
Fages, Cortland, lieutenant-capitaine.
Falardeau, Jules, lieutenant.
Fauteux, Mercier, soldat-sergent.
Fillion, Joseph, capitaine-aumônier.
Fiset, sir Eugène, major-général K.C.M.G., D.S.O légion d'honneur.
Flynn, Edmond, soldat-lieutenant.
Flynn, Percey, lieutenant-capitaine.
Fontaine, Charles, major A.C.
Fortier, Gaston, soldat-cadet.
Fradette, Moïse, sergent.
Fréchette, Charles, soldat.

MM. Fréchette, Louis-David, soldat.
Frenette, Jules, soldat.
Fugère, Lomer, soldat-sergent.
Garneau, Antonio, cadet.
Garneau, Gérard, lieutenant.
Garneau, Henri, soldat-lieutenant.
Garneau, Léon, lieutenant-capitaine.
Garneau, Paul, soldat-lieutenant.
Garneau, Raymond, lieutenant-capitaine.
Gagné, Léonidas, soldat.
Gagnon, Aimé, soldat.
Gagnon, Émile, soldat-sergent.
Gagnon, Edmond, cadet.
Gauthier, Léon-Georges, lieutenant.
Gauvin, Raymond, lieutenant.
Gauvreau, Maurice, lieutenant R. N. A.
Gauvreau, J.-Charles, soldat.
Gibsone, hon. juge Georges, major.
Gobeil, Jean-Robert, lieutenant-capitaine.
Gosselin, Auguste, cadet.
Gosselin, François, cadet.
Gosselin, Yves, soldat-lieutenant.
Gouin, Paul-Henri, lieutenant.
Goulet, Donat, cadet.
Goulet, Victor, soldat-lieutenant.
Gravel, Émile, soldat-lieutenant.
Grondin, Maurice, lieutenant, **tué**
Guay, J.-Édouard, capitaine-aumônier,
Guay, Pierre, lieutenant M.C., **tué**
Guay, Rodolphe, lieutenant-colonel.
Hamel, Pierre, lieutenant, **tué**
Hébert, Arthur, soldat, C.Q.M.S.
Hébert, Aurèle, soldat.
Henry, Yves, sergent armée française, croix de guerre.
Houde, Jos.-Léon, capitaine.
Hudon, J.-R., soldat.
Hudon, Georges, sergent, croix St-Georges de Russie.
Huot, Eugène, soldat.
Huot, Gérard, soldat.
Hurteau, J.-A., soldat-lieutenant.
Jobin, J.-B., soldat.
Jolicœur, Siméon, lieutenant-colonel-aumônier.
Jones, Allen, colonel.
Lacasse, Antonio, cadet.
Lacroix, Henri, soldat.
Lacroix, Octave, major.
Lajoie, Eddy, soldat, armée américaine.
Laliberté, Edmond, major.
Laliberté, Napoléon, capitaine.
Lamontagne, Frs-Xavier, soldat.
Lamothe, Georges, lieutenant M.C.
Lanctot, Jean, lieutenant.
Landry, Ernest, soldat.
Landry, Jos.-T., brigadier-général, C.M.G.
Landry, René, lieutenant.
Langelier, Braun, lieutenant-capitaine. M.C
Langevin, H., soldat.

MM. Languedoc, Bernard, capitaine.
Lanthier, Dunn, soldat.
Lanthier, Jacques, lieutenant-capitaine.
Lapointe, Roméo, soldat.
Larue, Auguste, soldat.
Larue, Eugène, soldat.
Larue, Victor, soldat.
Larue, Win., soldat-lieutenant.
Lantagne, Laval, soldat.
Lavallée, Ludovic, lieutenant.
Lebel, E.-A., lieut.-colonel, C.M.G., D.S.O., Légion d'honneur
Lebœuf, Auguste, lieutenant.
Lemieux, Roddy, lieutenant. tué
Lépinay, St-Georges, soldat-sergent.
Lespérance, Alphonse, soldat-cadet.
Lortie, Antoine-Charles, sous-lieutenant.
MacKay, Jean-Charles, capitaine.
MacKay, Lionel, lieutenant.
MacKay, Willie, lieutenant.
Maltais, François, capitaine-aumônier.
Malouin, Horace, cadet.
Maranda, A., lieutenant.
Marois, Alfred, lieutenant.
Mayrand, Robert, major.
McCaffrey, Henry, lieutenant.
McGuire, Frank, lieutenant, tué
Mercier, Théodore, soldat.
Michaud, David, soldat.
Michaud, Jean-Baptiste, soldat.
Montminy, Charles, lieutenant.
Morin, Alonzo, lieutenant.
Morin, J.-A., lieutenant-colonel.
Morin, Willie, soldat, armée américaine.
Morissette, Alexandre, soldat.
Naud, Albert, soldat.
Noreau, Louis-Philippe, soldat.
O'Gallagher, Dermot, capitaine.
O'Leary, Peter, lieutenant-colonel-aumônier, D.S.O.
Ollivier, Maurice, soldat-liehtenant.
O'Meara, Jack, lieutenant-colonel.
Pagé, J.-D., major.
Pâquet, Th., major.
Paquin, Raymond, soldat-lieutenant.
Paradis, Jacques-Euclide, lieutenant.
Paré, Roméo, lieutenant.
Paulin, Ernest, lieutenant.
Pelletier, Oscar, colonel.
Pelletier, René, soldat-lieutenant, tué
Petitclerc, J.-L., capitaine.
Plante, Lucien, major.
Pouliot, Adrien, cadet.
Pouliot, Charles-Eugène, soldat-lieutenant, D.C.M.
Power, Charles, M.P., soldat-capitaine, M.C.
Prud'homme, Harris, soldat.
Rainville, Rosaire, lieutenant.
Ranger, Lucien, lieutenant.
Rivard, Antoine, soldat-lieutenant.

MM. Roberge, Léonce, lieutenant.
Roberge, Louis, lieutenant.
Rochon, Albert, soldat.
Rooney, Walter, lieutenant.
Routhier, Émile, capitaine, M.C.
Roothier, G.-A., major, M.C., une barre
Roy, Donat, cadet.
Roy, Émile, capitaine.
Roy, Félix, soldat.
Roy, Georges, lieutenant-colonel.
Roy, Hervé, soldat.
Roy, John-H., major M. C., deux barres
Ryan, Gérald, lieutenant.
St-Amand, Georges, capitaine.
Saint-Hilaire, Louis-E., soldat.
Savard, Arthur, soldat.
Savary, René, soldat.
Savoie, Marius, capitaine.
Shink, Georges, lieutenant.
Simard, Arthur, soldat.
Simard, Henri, soldat.
Sirois, Auguste, soldat-lieutenant.
Soucy, Paul, caporal.
Sylvestre, Armand, lieutenant.
Talbot, Paul, soldat.
Tanguay, Georges, soldat.
Taschereau, André, soldat-sergent.
Taschereau, Claude, soldat-sergent.
Taschereau, de Gaspé, soldat, **tué**
Taschereau, Henri, lieutenant.
Taschereau, Robert, soldat-sergent.
Tellier, Edouard, soldat-lieuteant.
Thompson, Cecil, lieutenant.
Tousignant, Albert, capitaine, croix de guerre française.
Tremblay, Solyme, capitaine.
Trempe, Florian, cadet.
Trempe, Gaspard, soldat-lieutenant.
Trudelle, Jean-Baptiste, capitaine.
Trudelle, Maurice soldat.
Vaillancourt, C.-E., soldat.
Vaillancourt, Joseph, capitaine.
Vallières, Maurice, soldat.
Veilleux, Charles, lieutenant, **tué**
Vien, Thomas, major.
Walsh, Jack, capitaine, **tué**
Watters, Lucien soldat-cadet.
Watters, Avila, capitaine.
Williams, James, lieutenant, **tué**

En tout, pour la guerre qui vient de finir, 267 élèves (anciens ou présents) du Séminaire de Québec et de l'Université Laval de Québec se sont enrôlés.

De ce nombre, 11 ont été tués en action, et 28 décorés, comme suit :

Un a reçu le titre de K.C.M.G.— Cinq ont été classés dans l'Ordre du Service Distingué.— Deux ont été admis dans la Légion d'Honneur.— Quatre ont reçu la Croix de Guerre française.— Quatorze ont reçu la Croix Militaire.— Un a reçu la décoration du D.C.M.— Un a reçu la Croix de Saint-Georges, de Russie.

# OFFICIERS, PROFESSEURS ET ÉLÈVES

DU

# SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Pour l'année 1918-1919

# SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Pour l'année 1918-1919

---

## SÉMINAIRE DE QUÉBEC

---

### SUPÉRIEUR

Mgr François Pelletier, M. A.

### DIRECTEURS

M. Ernest Nadeau, B. A., L. D. C., D. S. T.
M. Tancrède Pâquet,
Mgr Amédée Gosselin, M. A.
M. Napoléon Gariépy, B. A., D. S. T.
M. Pierre Hébert, M. A.
M. Philéas-J. Fillion, M. A.

### AGRÉGÉS

Mgr Louis-Adolphe Pâquet, B. A., D. S. T.
M. Ph.-Benoit Garneau.
M. Joseph-N. Gignac, B. L., D. D. C., D. S. T.
M. Henri Simard, M. A., D. S. T.
M. Camille Roy, M. A., L. L., D. Ph.
M. P.-Chrysologue Desrochers.
M. Jos.-Emery Ggrandbois, B. S.
M. Adolphe Garneau, B. S.
M. Jos.-Romuald Pelletier.
M. Albert Aubert, B. A.
M. Odilon Gosselin, B. A.
M. Arthur Robert, M. A., D. Ph., D. S. T.
M. Oscar Genest, B. L.
M. Cyrille Gagnon, B. A., D. S. T.

### PRÊTRES AUXILIAIRES

M. Bruno Pelletier, B. A.
M. Walter Cannon, B. A.
M. Amédée Ferland.
M. Arthur Maheux, B. A., D. S. P., L. L., D. S. T.
M. L.-Philippe Blais, B. L.
M. Alexandre Vachon, M. A., L. Ph., L. S. T.

M. Alphonse Morel, B. A., L. Ph., D. G.
M. Georges Savard.
M. Oscar Bergeron, M. A.
M. Elzéar Latulippe, B. L.
M. Jules Lachance, B. S.
M. Maurice, Laliberté, B. A., D. G.
M. Arthur Robitaille, B. A., L. Ph.
M. Ferdinand Vandry, B. A., L. Ph., L. S. T.
M. Ferdinand Côté.
M. Florido Gagné, B. A., L. Ph., L. D. C., D. S. T.
M. Rosaire Benoit, B. A., L. Ph., L. D. C., D. S. T.
M. Joseph Lacroix, B. L.
M. Odilon Gauthier, B. A.
M. Aimé Labrie, B. A.
M. Christy Foy, B. A., S. T. D.

---

## BIENFAITEURS DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

(*Décédés avant juin 1919, avec date de naissance et de décès.*)

Mgr François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, fondateur, 1623-1708.

Mgr Jean-Baptiste de la Croix de St-Vallier, deuxième évêque de Québec, 1653-1727.

Mgr Jean-Olivier Briand, sixième évêque de Québec, réorganisateur après la cession du pays à l'Angleterre, et second fondateur, 1715-94.

Rév. Louis Soumande, prêtre du Séminaire de Québec, 1652-1706.

Son Altesse le duc Louis d'Orléans, 1703-1794.

Rév. Jean-Baptiste Gatien, curé de Lotbinière, 1719-1785.

Rév. Louis-Paschal Sarault, curé de St-Charles, Bellechasse, 1720-1794.

Rév. Jean Holmes, prêtre du Séminaire de Québec, 1799-1852.

Dame Marie-Louise Dubois, veuve de François-Xavier Corneau, et en secondes noces, de Joseph Deblois, 1793-1848.

Rév. Noël-Laurent Amyot, curé de St-Cyprien, St-Jean, 1794-1845.

Rév. Joseph Asselin, curé de l'Ange-Gardien, Montmorency, 1798-1856.

Dame Marguerite Pouliot, veuve de Henri Salgé, Québec, 1755-1840.

Dame Marie-Louise Tanguay, veuve d'Ignace Hély dit Breton, Saint-Michel, Bellechasse, 1789-1848.

Rév. Joseph Couture, curé de St-Isidore, Dorchester, 1805-1862.

Rév. Marc Chauvin, V. G., chapelain de l'Hôtel-Dieu, 1795-1862.

Rév. Narcisse-Charles Fortier, curé de St-Michel, Bellechasse, 1800-1859.

Rév. Louis Gingras, prêtre du Séminaire de Québec, 1796-1866.

Rév. François-Xavier Leduc, curé de l'Ange-Gardien, Montmorency, 1791-1854.

Rév. Edouard-Gabriel Plante, chapelain de l'Hôpital-Général, Québec, 1813-1869.

M. Georges-Barthélemy Faribault, avocat, un des fondateurs de la Société historique de Québec, Québec, 1789-1886.

Rév. Charles Beaumont, curé de St-Joachim, Montmorency, 1820-1889.

Rév. Joseph Lagueux, curé de St-Jean-Port-Joli, 1826-1888.

Rév. Pierre-Léon Lahaye, curé de St-Jean-Deschaillons, 1820-1873.

Rév. Octave Lépine, ancien curé de St-Roch, Québec, 1835-1886.

Rév. Pierre-Télesphore Sax, curé de St-Romuald, Lévis, 1821-1881.

Demoiselle Mathilde Gosselin, institutrice, St-Charles, Bellechasse, 1818-1887.

Demoiselle Marie-Modeste Sirois, St-André de Kamouraska, 1815-1889.

Rév. Pierre Lagacé, Principal de l'Ecole normale Laval, Québec, 1830-1884

Rév. Pierre Patry, curé de St-Paschal de Kamouraska, 1815-1883.

Rév. John O'Grady, curé de Ste-Catherine de Fossambault, 1803-1872.

Rév. Jacques-Benjamin Grenier, curé de St-Henri de Lévis, 1809-1878.

Le Colonel Louis Fournier, Montmagny, 1797-1880.

Dame Luce-Monique Pinguet, veuve du Colonel Jacques Voyer, notaire, Québec, et en seconde noces, d'Etienne Gauvin, Québec, 1782-1857.

M. Jean-Baptiste Pouliot, notaire, Fraserville, 1816-1888.

Rév. François-Xavier Tessier, curé de St-François, Beauce, 1815-1890.

Rév. Eugène Méthot, prêtre demeurant au Séminaire de Québec, 1837-1867.

Rév. Michel Forgues, curé de St-Laurent, Ile d'Orléans, 1811-1882.

Rév. Louis Beaudet, prêtre du Séminaire de Québec, 1839-1891.

M. Thomas-Sterry Hunt, ancien professeur à l'Université Laval, 1820-1892.

Dame Marie-Anastasie de Villers, veuve de Frs Soulard, Lotbinière, 1810-1892.

M. Herménégilde Elie *alias* Jean Montigny, ancien serviteur du Séminaire de Québec, Montréal, 1838-1894.

Dame Clélie Boudreau, veuve de E.-Eleusippe Méthot, Lotbinière, 1819-1895.

Rév. Louis-Antoine Proulx, ancien curé de St-Vallier, Bellechasse, 1810-1895.

Son Excellence Louis de Gonzague Baillargé, avocat, comte romain, Québec, 1812-1896.

Rév. Augustin Beaudry, curé de Charlesbourg, 1812-1896.

Mgr Charles-Édouard Poiré, curé de Ste-Anne de la Pocatière, 1810-1896.

M. Antoine Roussel, pilote, St-Jean, Ile d'Orléans, 1813-1892.

M. Jean-Baptiste Parent, cordonnier, Beauport, 1834-1897.

Son Éminence le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec, 1820-1898.

Rév. Napoléon-Honoré Leclerc, curé de Kamouraska, 1849-1899.

Rév. Joseph-Eugène Gingras, curé de Sturgeon Falls, Ontario, 1863-1899.

Mgr Benjamin Pâquet, prêtre du Séminaire de Québec, 1832-1900.

Rév. Louis Hallé, curé de St-André de Kamouraska, 1834-1900.

M. Célestin Lachance, menuisier, St-Jean, Ile d'Orléans, 1832-1900.

Rév. Charles-Ovide Grenier, ancien curé de St-Basile de Portneuf, 1830-1901.

Rév. Hospice-Anthelme Verreau, principal de l'École normale Jacques-Cartier, 1828-1901.

Demoiselle Sara Grenier, St-Isidore de Dorchester, 1829-1902.

Mgr Cyprien Tanguay, prélat domestique, 1819-1902.

Dame Angèle Carrière, veuve de Ths Roy, St-Anselme, 1817-1903.

Rév. Ls-Antoine Martel, ancien curé de St-Joseph, Beauce, 1833-1903.

Rév. Pierre Roussel, prêtre du Séminaire de Québec, 1831-1903.

Rév. H.-Raymond Casgrain, professeur à l'Université Laval, 1831-1904

Mgr Joseph-Calixte Marquis, protonotaire apostolique, 1821-1904.

Rév. JEAN-BAPTISTE VILLENEUVE, ancien curé de St-Victor de Tring, 1832-1904.

Rév. POLYCARPE DASYLVA, ancien curé de St-Isidore, 1831-1905.

M. AUGUSTIN DIONNE, marchand, St-Denis de Kamouraska, 1835-1906

M. WILBROD CONSTANTIN, marchand, St-Augustin, 1906.

M. LOUIS-FRANÇOIS TARDIF, ancien instituteur à St-Pierre, I. O., 1830-1907.

Rév. ETIENNE HALLÉ, ancien curé de Ste-Marguerite, 1823-1907.

Rév. PLACIDE-E. BEAUDET, ancien curé de Kamouraska, 1847-1907.

M. AUGUSTE WALLARD, ancien appariteur à la Faculté de médecine, 1907.

M. AUGUSTE BEAUDRY, avocat, Percé, 1907.

Rév. BENJAMIN DIONNE, ancien curé de St-Elzéar, 1849-1907.

Demoiselle SOPHIE GRENIER, St-Isidore, 1905.

Rév. CHARLES CLOUTIER, aumônier à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, Québec, 1831-1908.

Rév. CHARLES SWERON, ancien curé de Frenchville, Maine, E. U., 1828-1908.

Rév. WENCESLAS PLAISANCE, ancien curé du Cap-Santé, 1850-1908.

Rév. PANTALÉON BÉGIN, ancien curé de Laval, 1840-1908.

Rév. JOSEPH DION, ancien professeur à Chicoutimi et à Lévis, 1833-1908

Demoiselle JUSTINE VERREAU, L'Islet, 1909.

Rév. FLAVIEN-E. CASAULT, ancien curé de St-Casimir, 1842-1910.

Rév. JOSEPH GENEST, curé d'Adams, E. U., 1858-1909.

Mgr J.-C.-K. LAFLAMME, prêtre du Séminaire de Québec, 1849-1910.

Rév. CHS-HENRI PÂQUET, ancien curé de St-Alban, 1844-1910.

Rév. PLACIDE ROY, curé de St-Isidore, 1853-1911.

Mgr R. MCDONALD, évêque de Hâvre-de-Grâce, Terreneuve, 1912.

Rév. J.-EDMOND MARCOUX, ancien prêtre du Séminaire de Québec, 1846-1911.

M. PHYDIME PICHETTE, St-Pierre, I. O., 1913.

Rév. JOSEPH DUMAS, ancien curé de Baie-St-Paul, 1914.

Rév. OVIDE GODIN, curé de St-Augustin, 1847-1914.

Rév. J.-B. COUILLARD-DUPUIS, ancien curé de N. D. de la Garde, 1852-1914.

M. et Mme JOSEPH ST-ONGE, 1915.

Rév. JOHN SEUBERT, curé de Cologne, Minnesota, 1853-1909.

Rév. RENÉ CASGRAIN, ancien curé de l'Ange Gardien, 1839-1917.

Rév. LOUIS-AUGUSTIN GAUTHIER, ancien curé de St-Basile, 1836-1917.

Rév. JAMES-D. BALLANTYNE, ancien curé de Grondines, 1847-1918.

M. LOUIS BILODEAU, industriel, Québec, 1917.

Rév. LÉANDRE HAMELIN, ancien chapelain de l'Hôpital-Général de Québec, 1828-1918.

Rév. AUGUSTE GOSSELIN, ancien curé de St-Ferréol, 1843-1918.

Rév. JOSEPH-ÉLIE BRETON, ancien curé de St-Côme, 1850-1919.

———

# GRAND SÉMINAIRE

(1918-1919)

---

DIRECTEUR

M. Chanoine Jos.-N. GIGNAC, B. L., D. D. C., D. S. T.

ASSISTANTS-DIRECTEURS

M. J.-E. GRANDBOIS, B. S., L. Ph., D. S. T.
M. F. GAGNÉ, B. A., L. Ph., L. D. C., D. S. T.

PROFESSEURS

M. P.-B. GARNEAU,
M. J.-N. GIGNAC, B. L., D. D. C., D. S. T.
Mgr A.-E. GOSSELIN, M. A.
M. C.-N. GARIÉPY, B. A., D. S. T.
M. J.-E. GRANDBOIS, B. S., L. Ph., D. S. T.
M. J.-R. PELLETIER.
M. C. GAGNON, B. A., D. S. T.
M. F. VANDRY, B. A., S. T. L.
M. C. FOY, B. A., S. T. D.
M. ADJUTOR RIVARD, M. A., D. L.
M. JOS. SIROIS, B. A., D. LL.

---

La liste des étudiants en théologie se trouve à la page 154.

---

## LA SOMME THÉOLOGIQUE DE ST-THOMAS

---

Avec l'agrément de Mgr l'archevêque de Québec, et pour se conformer, autant que possible, au bienveillant désir manifesté spécialement par le Souverain Pontife Léon XIII relativement à l'Université Laval, le Séminaire de Québec a adopté la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin pour texte de l'enseignement dogmatique.

Comme cet enseignement suppose des notions philosophiques assez étendues et une préparation spéciale, il a été résolu que tout séminariste,

pour être admis au Grand Séminaire de Québec, devrait prouver , par un examen suffisant sur la philosophie, qu'il est en état de suivre l'enseignement théologique, à moins qu'il n'ait déjà subi avec succès l'examen de l'Inscription dans quelque collège affilié ou agrégé à l'Université Laval. Si cet examen ne témoigne pas de connaissances suffisantes, l'élève devra faire un an de philosophie.

De plus, en vertu d'un règlement passé par Mgr l'archevêque de Québec, aucun séminariste de l'archidiocèse ne pourra, à l'avenir, être employé pendant les trois premières années, à l'enseignement ou à la surveillance ; mais il devra passer ces années tout entières au Grand Séminaire.

---

## CONDITIONS DU GRAND SÉMINAIRE

---

1° Pour être admis au Grand Séminaire de Québec, les élèves doivent avoir un certificat de bonne conduite et une autorisation expresse de leurs évêques respectifs.

2° Tous les élèves sont pensionnaires. Le prix de la pension est de $185.00 par année, payables comme suit:

$62.00 en entrant;
62.00 le 10 décembre;
61.00 le 16 mars.

Ces sommes comprennent le chauffage et l'éclairage. — L'enseignement est gratuit.

3° Chaque élève doit payer en outre $1.00 pour le médecin (remèdes non compris) et $10.00 par année pour couchette, matelas, oreillers, la garniture complète du lit, le lavemain, les serviettes de toilette et de table.

4° Les élèves peuvent se procurer au Séminaire leurs livres, les fournitures de bureau, etc., à des prix modérés.

---

## DIRECTIONS SPÉCIALES

### Pour ceux qui doivent entrer dans l'état ecclésiastique dans la province de Québec *

---

Ils doivent en faire la demande par écrit à l'évêque.

Ils doivent en même temps présenter les documents suivants :

1° Un certificat de baptême et de confirmation ;
2° Un certificat de bonne vie ;

3° Une déclaration comme quoi ils sont *ou non* capables de se munir d'un titre clérical ;

4° La promesse écrite et signée de leur main, par laquelle ils s'engagent à rembourser au diocèse tout ce que l'évêque aura dépensé pour eux jusqu'à leur prêtrise ;

5° Un certificat de chacun des évêques dans les diocèses desquels ils auront demeuré ;

6° Un certificat du Conseil du collège où ils ont étudié, concernant les marques de vocation que les directeurs auront observées en eux ;

7° Un certificat de bonne santé donné par un médecin.

N. B. — Dans l'archidiocèse de Québec il faut ajouter le certificat d'*Inscription.*

---

* Ces dispositions ont été adoptées et rendues obligatoires dans le dernier Concile de Québec.

———

# PETIT SÉMINAIRE

(1918-1919)

---

DIRECTEUR

M. A. ROBERT, M. A., D. Ph., D. S. T.

PRÉFET DES ÉTUDES

M. C. ROY, M. A., L.L., D. Ph.

PROFESSEURS

MM. FLORIDO GAGNÉ, B. A., L. Ph., L. D. C., D. S. T., et
ROSAIRE BENOIT, B. A., L. Ph., L. D. C., L. S. T. *de philosophie.*

MM. OSCAR BERGERON, B. A., et
ARTHUR ROBITAILLE, B. A., L. Ph., *de mathématiques.*

M. HENRI SIMARD, M. A., D. S. T., de *physique* et d'*astronomie.*

M. ALEXANDRE VACHON, B. A., L. Ph., L. S. T., de *chimie.*

M. ARTHUR MAHEUX, B. A., D. S. P., L. L., D. S. T., de *littérature en Rhétorique.*

M. ADOLPHE GARNEAU, B. S., de *latin en Rhétorique.*

M. HENRI DUCHESNAY, B. A., de *grec en Rhétorique.*

M. PIERRE HÉBERT, M. A., *de Seconde.*

M. MAURICE LALIBERTÉ, B. A., D. G., de *Belles-Lettres.*

M. AIMÉ LABRIE, B. A., de *Troisième.*

M. ELZÉAR LATULIPPE, B. L., et
JOSEPH TOUZIN, de *Versification.*

M. ALBERT AUBERT, B. A., de *Quatrième A.*

M. ALPHONSE MOREL, B. A., L. Ph., D. G., de *Quatrième B.*

M. JOSEPH PÂQUET, et
M. Emile BEAUDRY, B. L., de *Cinquième A.*

M. PHILIPPE BLAIS, B. L., de *Cinquième B.*

M. NOËL DION, B. S., de *Cinquième C.*

M. Jules Lachance, B. S., de *Sixième A.*

M. Henri Garant, de *Sixième B*

M. Roméo Crépin, de *Sixième C.*

M. Joseph Lapointe, de *Septième.*

HISTOIRE

M. Oscar Genest, B. L., *Histoire du Canada et des Etats-Unis* en *Rhétorique.*

M. Georges Savard, *Histoire contemporaine dans les classes de Rhétorique, Histoire moderne en Seconde et en Belles-Lettres, Histoire du Moyen-Age en Troisième.*

M. Ludger Arteau, *Histoire du Moyen-Age en Versification, Histoire romaine en Quatrième A et Quatrième B.*

ANGLAIS

M. Albert Bérubé, B. A., en *Rhétorique,* en *Seconde* et en *Belles-Lettres.*

M. Joseph Bolduc, B. A., en *Troisième, Versification, Quatrième et Prosodie.*

M. Wilfrid Ferland, en *Cinquièmes A et B et C.*

MM. Dolor Lambert, B. A., et
Zoël Lambert, et
Gaudiose Chateauvert, en *Sixièmes A et B et C.*

M. Edgar Chouinard, en *Septième.*

ARITHMÉTIQUE ET ALGÈBRE

M. Camille Morissette, *Algèbre, en Seconde et en Belles-Lettres, Arithmétique en Troisième, Versification, Quatrième A. et B.*

M. Émery Pépin, en *Cinquièmes A et B et C.*

M. Omer Labbé, en *Sixièmes A et B et C.*

M. Ferdinand Côté, B. S., en *Septième.*

DESSIN

M. Adolphe Garneau, B. S., en *Cinquièmes A et B et C.*

TENUE DE LIVRES

M. Emery Pépin, en *Cinquièmes A et B et C.*

INSTRUCTION RELIGIEUSE

M. Florido Gagné, B. A., L. Ph., L. D. C., D. S. T., en *Philosophie de deuxième année* : l'*Eglise.*

M. Rosaire Benoit, B. A., L. Ph., L. D. C., L. S. T., en *Philosophie de première année : La Religion.*

M. Georges Savard, en *Rhétorique* et *Histoire de l'Eglise.*

M. Pierre Hébert, M. A., en *Seconde : Controverse, les sacrements en particulier.*

M. Maurice Laliberté, B. A., D. G., en *Belles-Lettres : Controverse, les sacrements en particulier.*

M. Aimé Labrie, B. A., en *Troisième : les commandements.*

M. Elzéar Latulippe, B. L., en *Versification : les commandements.*

M. Albert Aubert, B. A., en *Quatrième A : les vérités à croire.*

M. Alphonse Morel, B. A., L. Ph. D. G., en *Quatrième B : les vérités à croire.*

MM. Joseph Pâquet, et
Émile Beaudry, en *Cinquième A : la vie de Jésus-Christ.*

M. Noël Dion, B. S., en *Cinquième C : la vie de Jésus-Christ.*

M. Philippe Blais, B. L., en *Cinquième : la vie de Jésus-Christ.*

M. Jules Lachance, B. S., en *Sixième A : le petit catéchisme.*

M. Henri Garant, en *Sixième B : le petit catéchisme.*

M. Roméo Crépin, en *Sixième C : le petit catéchisme.*

M. Joseph Lapointe, en *Septième : le petit catéchisme.*

## MUSIQUE INSTRUMENTALE

M. Joseph Vézina.

M. Henri Gagnon.

M. J.-A. Gilbert.

M. Georges Chouinard.

### Procureur

M. Odilon Gosselin, B. A.

### Économe

M. Bruno Pelletier, B. A.

### Maîtres de salle

M. Ferdinand Coté, B. S.

M. Joseph Lacroix, B. L.

M. Émile Turmel, B. L.

M. Ulric Turcotte, B. S.

M. Joseph Turcotte.

M. Henri Duchesnay, B. A.

M. Avila Joncas.

M. Gédéon Matte.

M. Alexandre DeBlois.

M. Napoléon Roy.

M. Réal Thomassin, B. A.

Infirmiers du petit séminaire

M. Lauréat L'Heureux.

M. Alonzo Rousseau.

Infirmier du grand séminaire

M. Jules Roy, B. A.

Médecin

M. Edwin Turcot, M. D.

——

## ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

(1918-1919)

### Philosophie *de Seconde année*

Audet, Antonio, St-Charles, P.
Belleau, René, Québec, E.
Bernier, Maurice, Québec, E.
Boiteau, Émile, Québec, E.
Boucher, Paul, Ste-Croix, P.
Boutin, Joseph, Berthier (En-bas) P.
Cannon, Robert, Québec, E.
Cantin, Auguste, Québec, E.
Caouette, Eugène, Beauport, E.
Caron, Alphonse, Québec, P.
Desjardins, Phydime, Lawrence, Mass., P.
DeVarennes, Joseph, Québec, P.
Dubé, Louis-Philippe, St-Sylvestre, P.
Emond, Gérard, St-François, I.-O., E.
Foy, Georges, St-Pierre de Broughton, P.
Fréchette, Zoël, Sherbrooke, P.
Garant, Charles-Omer, Québec, E.
Gobeil, Charles-Édouard, Québec, E.
Grenier, Paul, Québec, E.
Hébert, Aurèle, Ste-Sophie, P.
Hébert, Emile, Ste-Sophie, P.
Labrecque, François, St-Camille, P.
Labrecque, Horace, St-Camille, P.
Lacoursière, Joseph, St-Casimir, P.
Larue, Lucien, Neuville, P.
Leclerc, Auguste, Lotbinière, P.
Leclerc, Rosario, Québec, E.
Lefebvre, Rosario, Ange-Gardien, P.
Lehoux, Gérard, Plessisville, P.
Lemay, Louis-Léon, Ste-Emilie, P.
Lessard, Jean, Ste-Justine, P.
Lessard, Jules-Hébert, Tingwick, P.
Masson, Lorenzo, Québec, P.
Mathieu, Eugène, Ange-Gardien, P.
Matte, Joseph, Ancienne-Lorette, P.
Moisan, Gaston, Québec, E.
Moisan, Louis-René, St-Georges, P.
Morin, Aimé, Québec, E.
Morin, Alexandre, Montréal, P.
Paré, Augustin, St-Gervais, P.
Parent, Arthur, Pont-Rouge, P.
Poirier, Arthur, St-Agathe, P.
Poulin, Edmond, Québec, P.
Renauld, Charles, Québec, P.
Tellier, Jean, Québec, E.
Turcotte, Robert, Québec, P.
Turgeon, Henri, Québec, E.
Turgeon, Joseph, Ste-Claire, E.
Turmel, Joseph, Valley-Jct., P.

### Philosophie *de Première année*

Audet, Lionel, Lambton, P.
Bédard, Olivier, Québec, P.
Bégin, Emile, Breakeyville, P.
Béland, Paul, Lévis, E.
Belleau, Jean-Marie, Québec, E.
Belleau, Sylvio, Québec, E.
Boivin, Antoine, Plessisville, P.
Bolduc, Stanislas, Québec, E.
Boulet, Jean-Paul, Québec, P.
Chabot, Adalbert, St-Laurent, I.-O., P.
Chabot, Pierre-Auguste, St-Laurent, I.-O., P.
Chalifour, Louis-Philippe, St-Casimir, P.
Charland, Jean-Baptiste, Lotbinière, P.
Cloutier, Philibert, St-Frédéric, Beauce, P.
Côté, Jean-Charles, Québec, E.
Côté, Henri-Siméon, Pointe-aux-Trembles, P.
Couture, Rosaire, Frampton, P.
Déchêne, Guillaume-M., Québec, P.
Déchesne, Émile-M., St-Roch-des-Aulnaies, P.
Déry, Armand, St-Raymond, P.
Dion, Lauréat, Notre-Dame de Honfleur, P.
Doyon, Adolphe, St-Benoît-Labre, P.
Dumont, Armand, Somersworth, N.-H., E.
Falardeau, Jules, Québec, E.
Frenette, Olivier, Québec, E.
Gagnon, Charles, Québec, E.
Gauthier, Chs-Auguste, Deschambault, P.
Girard, Albert, Québec, E.
Godbout, Bernardin, Lambton, P.

Gosselin, Jules, Québec, E.
Gravel, Pierre, Québec, E.
Hudon, Jean, Québec, E.
Jean, Antoine, Québec, E.
Jobidon, Émile, Petit-Pré-Est, P.
Jobin, Jean-Baptiste, Québec, E.
Lachance, Henri, St-Joachim, P.
Lacroix, Gérard, Québec, E.
Laliberté, Lucien, Québec, P.
Lamontagne, Joseph, St-Bernard, P
Lapointe, Henri, Québec, E.
Laverdière, Willie, Ste-Croix, P.
LaVergne, Joseph, Québec, E.
LeBlond, Wilfrid, Lyster, P.
Marquis, Emile, Nashua, N.-H., E.
Martel, Jean-Baptiste, Charlesbourg-Ouest, E.
Mathieu, Joseph-C., Buckland, P.
McLaren, Léo, Québec, E.
Pelchat, Paul-Émile, Québec, P.
Picard, Louis-Philippe, Québec, E.
Poitras, Roch, Québec, P.
Pouliot, Maurice, Québec, E.
Rancourt, Jules, Château-Richer, P.
Rochette, Émilien, Québec, E.
St-Pierre, Auguste, St-Cyrille P.
Taschereau, Charles, Québec, E.
Turcotte, Rosaire, Québec, E.
Vallée, Genest, Québec, E.
Veilleux, Henri, St-Victor, P.
Veilleux, Rosaire, Québec, P.

## Rhétorique

Auger, Antoine, Ste-Croix, P.
Barry, Antonin, Québec, E.
Belleau, Gabriel, Québec, E.
Bellemare, Roméo, Québec, E.
Boily, Edouard, Québec, P.
Boisvert, Charles, St-Ludger, P.
Brown, James, Québec, E.
Cantin, Charles-Edouard, Québec, E.
Cantin, Stanislas, Québec, E.
Chabot, Edouard, St-Isidore, P.
Chaput, Ovide, Marlboro, Mass, P.
Chouinard, Aubert, St-Aubert, E.
Cliche, Achille, East-Broughton, P.
Côté, Robert, Québec, E.
DeVarennes, Pierre, Waterloo, P.
DeVillers, Garneau, Lotbinière, E.
Dorion, Jules, Québec, E.
Doyon, Henri, D'Israeli, P.
Dussault, Adjutor, Québec, E.
Fiset, Robert, Québec, E.
Fortier, De LaBruère, Québec, E.
Fortier, Gaston, Beauceville, E.
Fortier, Hermann, Québec, E.
Gagnon, Auguste, St-Prosper de Champlain, P.
Gagnon, Georges-Sailly, Québec, P.
Gauthier, Charles-Auguste, Québec, E.
Gervais, Jacques, Montréal, E.
Gilbert, Jules, Québec, E.
Grandbois, Claire, St-Casimir, P.
Hardy, Léger, St-Casimir, E.
Jinchereau, Lucien, Québec, E.
Lacasse, Louis-Philippe, St-Malachie, P.
Lafleur, Joseph, St-Henri (Lévis), E.
Lafrance, J. de Villers, Québec, E.
Laliberté, Benoît, Ste-Croix, P.
Larochelle, Paul, St-Ferdinand, E.
Leclerc, Louis-Philippe, Loretteville, P.
Lefrançois, Charles, Québec, E.
Lemieux, Renaud, Weedon, P.
Létourneau, Léger, Lauzon, E.
Michaud, Jean-Baptiste, Québec, E.
Morin, Émile, Québec, E.
Morisset, René, Cap-Santé, P.
Morissette, Lucien, Thetford Mines, P.
Nadeau, Alexandre, St-Gervais, P.
Noël, Paul, St-Ferdinand, P.
Pagé, Jules, Québec, P.
Plamondon, Gérard, Québec, E.
Poulin, Charlemagne, St-Marc, P.
Pouliot, Emilien, Québec, E.
Rinfret, Chs, Cap-Santé, P.
Robitaille, Emile, Québec, E.
Rouillard, Victor-Aimé, St-Gervais, E.
Rousseau, Louis, Québec, E.
Roy, Evariste, St-Michel, P.
Samson, Mathieu, Québec, E.
Savard, Maurice, Québec, E.
Séguin, Adéodat, Québec, E.
Simard, André, Québec, P.
Talbot, Antonio, St-Gervais, P.
Therrien, Achille, Thetford-Mines, P.
Touchette, Louis, Beauport, E.
Toussaint, Josaphat, St-Isidore, P.
Turmel, Herménégilde, L'Enfant-Jésus, P.
Vachon, Wilfrid, St-Frédéric, P.
Villeneuve, Lucien, Québec, E.

### Seconde

Badeau, Eugène, Fortierville, Lotbinière, P.
Beaulieu, Henri, Québec, E.
Bélanger, Roméo, Beauport, E.
Blanchet, Roméo, Fortierville, Lotbinière, P.
Brophy, Joseph, Québec, E
Caux, Arthur, St-Narcisse, E.
Charest, Émile, New-Bedford, Mass., E.
Côté, Léo, Québec, E.
Côté, Robert, St-Augustin, E.
Delâge, Emile, Québec, E.
Denault, Bernard, Québec, E.
Dion, Charles, Québec, E.
Gagnon, Napoléon, Québec, E.
Gariépy, Napoléon, Québec, E.
Giguère, Jules, Québec, E.
Girard, Marius, St-Louis de Courville, E.
Houde, Antonio, St-Jean Deschaillons, P.
Hudon, Eric, Québec, E.
Huot, Eugène, Québec, E.
Lefebvre, Jules, Roberval, P.
Martineau, Alphonse, Thetford-Mines, P.
Masson, Antoine, St-Augustin, E.
McMullin, Georges, Québec, E.
Pelletier, Lionel, Québec, E.
Richard, Donat, Lotbinière, P.
Rochette, Oscar, St-Raymond, Port neuf, P.
Roy, Octave, Les-Saules, Lorette, E.
Roy, Polydore, Montréal, E.
Sheyhn, Henri, Québec, E.
Talbot, Lucien, Providence, R.-I., E.
Vaillancourt, Napoléon, St-Bernard E.

### Belles-Lettres

Boucher, Adjutor, St-Alexandre, P.
Castonguay, Léonidas, St-Edouard, P.
Chaloult, René, Québec, E.
Dionne, Pierre, Québec, E.
Dorion, Elie, Québec, E.
Douville, André, St-Casimir, P.
Dumontier, Champlain, Québec, E.
Dunn, Raymond, Victoriaville, P.
Grenier, Gérard, St-Louis de Courville, E.
Grondin, Roméo, Québec, E.
Guy, Alphonse, Québec, E.
Hamel, Joseph, St-Edouard, P.
Huard, Jos.-Arthur, Québec, E.
Jacques, Gérard, St-Edouard, P.
Lamontagne, Maurice, St-Bernard, P.
Langlois, Marcel, Québec, E.
Mackay, Herménégilde, Québec, P.
Marcotte, Emile, St-Basile, P.
Martel, Emile, Chandler, Gaspé, P.
Michaud, Pierre, Montréal, P.
Parent, Alphonse, Beauport, E.
Plamondon, Paul-Emile, Québec, E.
Poitras, Adrien, Québec, E.
Potvin, Albert, Arctic, Rhode-Island, E.-U., P.
Rainville, Léopold, Beauport, E.
Robitaille, Gérard, Charlesbourg, P.
Roy, Bernardin, St-Charles, P.
Séguin, Rolland, Québec, E.
Vachon, Joseph, St-Damien, P.
Ward, Laurent, Kamouraska, P.

### Troisième

Bilodeau, Joseph, St-Isidore, P.
Boissonnault, Gérard, Plessisville, P.
Boisvert, Paul, Québec, E.
Breton, Napoléon, Ste-Hénédine, P.
Bussières, Fernand, Québec, E.
Chaloult, Jean, Québec, E.
Couture, Damase, Compton, P.
Desjardins, Wilfrid, Québec, E.
Dionne, Jean-Paul, Québec, E.
Dominique. Albert, St-Evariste, P.
Drouin, Mark, Québec, E.
Dumais, Emile, Thetford Mines, P.
Gagné. Adrien, Taschereau, E.
Gagné, Irénée, Thetford-Mines, P.
Gagnon, Henri, Québec, E.
Gignac, Jos.-Grégoire, Québec, E.
Gilbert, Arthur, Québec, E.
Goulet, Pierre, St-Gervais, P.
Gravel, Gérard, Château-Richer, E.

Groleau, Antonio, Portneuf, E.
Guay, Lucien, Manchester, N.-H., E.
Huot, Louis-Philippe, L'Ange-Gardien, E.
Lachance, Léonidas, Québec, E.
Lemay, Louis, Ste-Emilie, P.
Lessard, Jean-Paul, Québec, E.
Matte, Ulric, Ancienne-Lorette, E.
Morin, Emiliano, Québec, E.
Nadeau, Paul, St-Gervais, P.
Noël, Philippe, Sedley, Sask., E.
Ouellet, Gérard, St-André, P.
Paquin, Henri, Deschambault, P.
Paré, Lorenzo, Québec, E.
Parent, Nazaire, St-Isidore, P.
Rousseau, Paul, Québec, E.
Roy, Ludger, Berthier, P.
Savard, Lucien, Québec, E.
Tanguay, Berchmans, Québec, E.
Villeneuve, Alphonse, Charlesbourg, E.

## Versification

Abel, Georges-Etienne, Lotbinière, P.
Alain, Alphonse, Québec, E.
Aubé, Charlemagne, Québec, E.
Aubin, Alyre, Québec, E.
Auger, Marc-Antoine, Lotbinière, P.
Beaumont, Henri, Québec, E.
Bélanger, Albert, Québec, E.
Bidégaré, Philippe, Québec, E.
Côté, Albert, Québec, E.
Croteau, Adélard, Ste-Croix, Lotbinière, E.
Desrochers, Paul, St-Raymond, P.
Dorion, André, Québec, E.
Dumontier, Philéas, Québec, E.
Dussault, Jean-Louis, St-Casimir, P.
Furois, Chs-Eugène, Québec, E.
Gaulin, Louis-Hervey, Lambton, Beauce, P.
Gaumond, Emile, Québec, E.
Germain, Stanislas, Québec, P.
Giguère, Georges, Québec, E.
Hudon, Guy, Québec, E.
Lanctôt, Philippe, Québec, E.
Larivière, Bertrand, Ste-Hénédine, P.
Leblond, Sylvio, Thetford-Mines, P.
Lemieux, Ernest, Québec, E.
Lesage, Laurent, Québec, E.
Mailloux, Jules, Beauport, E.
Michaud, Fernand, St-Georges, Beauce, P.
Paquin, Ls-Philippe, Québec, E.
Pelletier, Alphonse, N.-D. des Laurentides, P.
Pelletier, Léon, St-Cyrille, L'Islet, P.
Plante, Ls-Joseph, Québec, E.
Rémillard, Jean, Québec, E.
Roberge, Gaston, Lambton, Beauce, P.
Robert, Paul, Québec, E.
Roy, Maurice, Québec, E.
Tessier, Joseph,-Edmond, Ste-Foy, P.
Trépanier, Louis-Théodore, Château-Richer, P.
Walker, Léo, Windsor, Ont., P.

## Quatrième A

Bolduc, Théodore, St-Martin, P.
Bordeleau, Richard, Ste-Thècle, P.
Cannon, Charles, Québec, P.
Catellier, Marcel, St-Vallier, P.
Chabot, Louis, St-Laurent, I.-O., P.
Clément, Marcel, Québec, E.
Déchêne, Renault-Miville, Québec, E.
Dorion, Antonio, Ancienne-Lorette, E.
Fortier, Henri, Québec, P.
Fréchette, Eddie, St-Ferdinand, P.
Gariépy, Joseph, Ste-Anne de Beaupré, P.
Germain, Paul-Émile, Québec, E.
Goulet, Georges, Sacré-Cœur de Jésus, P.
Grégoire, Louis, Québec, E.
Guillemette, Alfred, Québec E.
Harvey, Maurice, Québec, E.
Huard, Louis, St-Raymond, P.
Jolicœur, Henri, Québec, E.
Lachance, Joseph, St-Côme, E.
Lacroix, Léon, Québec, E.
Lajoie, Alphonse, St-Pacôme, E.
Laliberté, Roy, Warwick, P.
Lamontagne, Lorenzo, Québec, E.
Landry, Jules, Québec, E.

Marcoux, Henri, Québec, E.
Masson, Lorenzo, Québec, E.
Matte, Alfred, Québec, E.
Neilson, Antoine, Québec, E.
Papillon, Azarias, St-Raymond, P.
Paradis, Albert, Québec, E.
Paradis, Chs-Henri, Beauport, E.
Pelletier, Louis-Michaud, Québec, E.
Poliquin, Maurice, Portneuf, P.
Pothier, Georges, Québec, E.
Richard, André, Québec, E.
Richard, Gustave, Québec, E.
Roberge, Léo, Québec, E.
Robinson, Georges, Québec, E.
Tessier, Paul-Emile, Lachine, Montréal, E.
Thibault, Antoine, Québec, P.
Thibault, Wilfrid, St-Grégoire, E.
Turgeon, Noël, St-Laurent, I.-O., P.
Vallière, Henri, Rivière-du-Loup, P.

**Quatrième B**

Auger, Henri, St-Ubald, P.
Beaudet, Chs-Auguste, Lotbinière, P.
Beaumont, Lucien, Québec, E.
Bédard, Ls-Philippe, Ange-Gardien, E.
Bédard, Marcel, Charlesbourg, E.
Bédard, Urbain, Charlesbourg, E.
Bernier, Conrad, Québec, E.
Bernier, Paul, Québec, E.
Berthiaume, Antoine, Québec, E.
Blouin, Donat, Québec, E.
Bois, J.-Albert, Québec, E.
Boulanger, Viateur, Montmagny, P.
Boivin, Alfred, Beauport, E.
Chouinard, Marcel, Québec, E.
Décary, Pierre, Québec, E.
Deschamps, Alphonse, Thetford, P.
Dorion, Noël, Charlesbourg, P.
Dupuis, Pierre-C., Montmagny, P.
Emond, Josaphat, St-François, I.-O., P.
Goudrault, Gérard, Concord, N.-H., E.-U., P.
Genest, Arthur, Québec, P.
Gravel, Adjutor, Château-Richer, P.
Henry, François, Québec, E.
Lachance, Alexandre, Québec, E.
Laflamme, Noé, Ste-Marguerite, P.
Lapointe, Hector, Québec, E.
Laroche, Georges, Québec, E.
Lesage, Paul, Québec, E.
Lessard, Richard, Québec, E.
Létourneau, Emile, Québec, E.
Lortie, Pierre, Beauport, P.
Martel, Hilaire, Charlesbourg, E.
Matte, René, Québec, E.
Mercier, Georges, Québec, E
Morin, Roland, Québec, E.
Nicole, Evariste, Montmagny, P.
Noël, Aurélien, St-Ferdinand, P.
Painchaud, Roland, Plessisville, P.
Parent, Alexandre, Beauport, E.
Parent, Henri, Québec, E.
Plamondon, Alfred, Québec, E.
Robitaille, Roméo, Québec, P.
Rochette, Paul, Québec, E.
Roy, Edmond, Détroit, Mich., E.-U. P.
St-Germain, André, Saint-Casimir, P.
Séguin, Frs-de-Sales, Québec, E.
Trudelle, Duhamel, Québec, E.
Turgeon, Louis, Québec, E.

**Cinquième A**

Aubin, Rodolphe, Charlesbourg, P.
Augé, Antoine, Québec, P.
Belleau, Paul-Emile, Québec, E.
Blais, Antoni, Québec, E.
Boucher, Antoine, Québec, E.
Buteau, Théophile, St-Lambert, P.
Caron, Paul-Emile, Québec, E.
Clark, Rémi, Québec, E.
Cloutier, Paul, Ancienne-Lorette, P.
Delisle, Antoine, Cap-Rouge, E.
De Saint-Georges, Hervé, Cap-Santé, P.
Dolbec, Gustave, Québec, E.
Drolet, Antonio, Québec, E.
Dubois, Albert, Québec, E.
Dufresne, Adrien, Beauport, E.
Fournier, Emile, Québec, E.
Francœur, Albert, Québec, E.
Francœur, Alfred, Québec, E.
Gaudet, Marcel, Memramcook, P.
Galipeault, Langis, Québec, P.
Germain, Alexandre, St-Basile, E.
Gingras, Georges, Québec, E.
Gosselin, Joseph-Mastaï, St-Pierre, I.-O., P.
Gravel, Benoît-Philippe, Limoilou, E.
Guertin, Jean-Marie, Lambton, P.

Jobin, Joachim, Québec, E.
Langlais, Jules, Québec, P.
Larochelle, Joseph, St-Isidore, P.
Lauzier, Charles-Eugène, Québec, E
Lefrançois, Gérard, Québec, E.
Lespérance, Léo, Québec, P.
Letarte, Lorenzo, Québec, E.
Marcoux, Edgar, Québec, E.
Marineau, Paul, Québec, E.
Morin, Joseph, Québec, E.
Pâquet, Berchmans, Québec, E.
Petitclerc, Lucien, Québec, E.
Rajotte, René, Québec, E.
Robitaille, Albert, Québec, E.
Robitaille, Léger, Ancienne-Lorette, E.
Tardif, Fernand, Montmagny, P.
Thivierge, Paul-Rolland, Québec, E.
Turcotte, Jules, Québec, E.
Vachon, Arthur, Québec, E.

## Cinquième B

Beaudry, Maurice, Québec, P.
Bédard, Octave, Québec, E.
Bergeron, Paul, Québec, P.
Bornais, Gérard, Québec, E.
Boucher, Gérard, Québec, E.
Boutet, Jean-Baptiste, Beauport, E
DeBlois, Emmanuel, Québec, P.
Demers, Louis-Adolphe, Québec, E.
Dionne, Jean, Québec, E.
Dumas, Lucien, Cap-Rouge, E.
Fortier, Laval, Québec, E.
Fortin, Donat, Cap St-Ignace, P.
Galipault, Jean-Paul, Québec, E.
Germain, Raymond, Pont-Rouge, P.
Giroux, David, Québec, E.
Gosselin, Gabriel, Québec, E.
Gosselin, Yves, Québec, E.
Guay, Appollinaire, Québec, E.
Hamel, Jean, Québec, E.
Lambert, Rodolphe, Robertson, P.
Lambert, Dominique, St-Apollinaire, P.
Lamontagne, Henri, Québec, E.
Larue, Georges-Henri, Courville, E.
Lavallée, Louis-Joseph, St-Remi, P.
Lavallée, Joseph, Québec, E.
Lavoie, Louis, Québec, E.
Legendre, Garneau, Sillery, P.
Lévesque, Pierre, St-Pacôme, E.
Magnan, Charles, Québec, E.
Matte, Alfred, Québec, E.
Matte, Gérard, Québec, E.
Morin, Calixte, St-Evariste, P.
Morisset, Fortunat, St-Michel, P.
Noreau, Maurice, Québec, E.
Parent, Alphonse, St-Isidore, E.
Pigeon, Ls-Philippe, Québec, E.
Poliquin, Philippe, Portneuf, P.
Poitras Gabriel, Québec, E.
Roulx, Victor, Tonic, N.-H., P.
Savard, Jules, Québec, E.

## Cinquième C

Bélanger, Paul, Québec, E.
Beliveau, Evariste, Plessisville, P.
Bernier, Paul, Beauceville, P.
Bissonnette, Wilbrod, Ste-Claire, E.
Boivin, Elzéar, Ste-Foy, E.
Bouffard, David St-Laurent, I.-O., P.
Boutin, Paul, Québec, E.
Cliche, Georges, St-Joseph, Beauce, P.
Cauchon, Roch, Québec, E.
Caouette, Emile, Beauport, E.
DeVarennes, Fernand, Québec, E.
Duchaine, Charles-Eugène, St-Gédéon, P.
Dumas, Martial, St-Casimir, P.
Dussault, Aimé, Ste-Claire, P.
Garant, Antoine, Québec, E.
Goulet, Gérard, Québec, E.
Gourdes, Rolland, St-Maxime de Scott, P.
Grenier, Bernard, Québec, E.
Hébert, Auguste, St-Pascal, P.
Henry, Edouard, Québec, E.
Lachance, Charles-Antoine, Québec, E.
Lapointe, Charles, Beauport, E.
Larose, Georges, St-Isidore, P.
Lavoie, Charles-Henri, Mont-Joli, P.
Lepage, Antonio, Québec, E.
Lévesque, Germain, Québec, E.
Lortie, Eugène, Maizerets, E.
Morissette, Alfred, Québec, E.
Nicole, Louis-Jacques, Montmagny, P.
Noël, Raymond, St-Ferdinand, P.
Pelletier, Charles-Eugène, St-Cyrille, Wendover, P.

Plamondon, Lucien, St-Raymond, P.
Pouliot, Gérard, Québec, E.
Racine, Joseph, Montmorency-Est, P.
Richard, Philippe, Montmagny, P.
Robitaille, Emile, Québec, P.
Robitaille, Louis-Philippe, Québec, E.
Samson, Jacques, Québec, E.
Simard, Alfred, Québec, E.
Synott, Georges, Les-Eboulements, P.
Tremblay, Augustin, Québec, E.
Vachon, Athanase, St-Damien, P.
Vachon, William, St-Eugène, E.

## Sixième A

Allard, Omer, Weedon, P.
Asselin, Adrien, Québec, E.
Bazin, Jules, Québec, E.
Bédard, Joseph-René, Québec, E.
Bédard, Onésime, Québec, E.
Bélanger, Albert, Québec, E.
Bélanger, Lucien, St-Casimir, P.
Blanchet, Marcel, Québec, E.
Blouin, Joseph, Québec, E.
Blouin, Lauréat, Québec, E.
Bolduc, Louis-de-Gonzague, Makamick, E.
Brassard, Gérard, Québec, E.
Brochu, Omer, Québec, E.
Campagna, Jean-Baptiste, Québec, E.
Cannon, Edouard, Québec, P.
Cantin, Maurice, Québec, E.
Carreau, Victor, Québec, E.
Chaloult, Paul, Québec, E.
Charland, Lucien, Québec, E.
Côté, Louis-Charles, Québec, E.
Couture, Wilfrid, Thetford-Mines, P.
Dagenais, Victor, Dover, N.-H., P.
Darveau, Jean-Charles, Québec, E.
Deveault, Antoine, St-Rémi, Lac-aux-Sables, P.
Drouin, Maurice-Ross, Québec, E.
Dorion, Léopold, Québec, E.
Drolet, Aquilas, Québec, E.
Dussault, Michel, Québec, E.
Dumas, Benoît, St-Casimir, P.
Faucher, Joseph-Eugène, Rivière-du-Loup, P.
Fortier, de Labroquerie, Québec, E.
Fortier, Gérard, Québec, E.
Furois, Maurice, Québec, P.
Gagnon, Eugène, Ste-Marguerite P.
Gagnon, Rolland, Québec, P.
Genest, Omer, Québec, E.
Gervais, Germain, La Tuque, P.
Giguère, Emilien, Québec, E.
Gingras, Roméo, Québec, E.
Giroux, Jacques, Québec, E.
Godbout, Joseph-Alphonse, Laurierville, E.
Gosselin, Lionel, Québec, E.
Gravel, Lucien, Québec, E'
Hamel, Maurice, Québec, P.
Jobidon, Arthur, Château-Richer, E.
Lajeunesse, Paul-Henri, Québec, E.
Laplante, Joseph, Château-Richer, P.
LaRue, Jacques, Québec, E.
LeBlond, Joseph, Québec, E.
Letarte, Augustin, Ange-Gardien, E.
Marchand, Gérard, Québec, E.
Massé, Félix, Ste-Philomène, P.
Massé, Joseph, Québec, E.
Mercier, Gérard, Québec, E.
Paradis, Gérard, Québec, E.
Paradis, Jules-Emile, Québec, E.
Painchaud, Maurice, Québec, E.
Parent, Paul, Québec, E.
Poulin, Léo, St-Georges, Beauce, P.
Renaud, Henri, Québec, E.
Rhéaume, Gérard-Majella, Québec, E.
Roux, Ulric, Québec, E.
Ruel, Paul, Lauzon, P.
Tanguay, Edwin, Québec, E.
Trépanier, Georges-Alphonse, Château-Richer, P.
Turgeon, Gustave, Québec, E.

## Sixième B

Allard, Eugène, Ancienne-Lorette, E.
Angers, Camille, Québec, E.
Bédard, Antoine, St-Marc des Carrières, P.
Bégin, Jean, St-Honoré, Beauce, E.
Bergeron, St-Georges, Québec, E.
Bergeron, Joseph, Québec, E.
Blondeau, Louis-Joseph, Québec, E.
Boivin, Edouard, Québec, E.

Bordeleau, Armand, Ste-Thècle, Champlain, P.
Bouchard, Joseph, St-Grégoire, Montmorency, E.
Boutet, Raymond, Québec, E.
Brousseau, Omer, Québec, E.
Brousseau, Roméo, St-Léon de Standon, P.
Chabot, Alphée, Valley Jct., Beauce, P.
Champoux, Paul, Campbelton, N.-B P.
Côté, Joseph, St-Raphaël, Bellechasse, P.
Côté, Patrice, Québec, E.
Croteau, Henri, Ste-Croix, Lotbinière, E.
Deslauriers, Tancrède, Québec, E.
Dion, Léonce, Québec, E.
Drouin, Charles, Québec, E.
Dubuc, J.-Albert, Québec, E.
Emond, Adolphe, Québec, E.
Garneau, Marcel, Arthabaska, P.
Gignac, Donat, Québec, E.
Giguère, Alphonse, St-Joseph de Beauce, P.
Giroux, Maurice, Québec, E.
Gosselin, Paul-Sarto, Québec, E.
Labranche, Camilien, Portneuf, P.
Labrie, Arthur-Jos., St-Charles, Bellechasse, P.
Laliberté, Camille, Québec, E.
Laliberté, Eugène, Québec, E.
Lamonde, Paul, Québec, E.
Lapointe, Paul, Québec, E.
Larochelle, Stanislas, St-Damien, E.
Larue, Paul, Neuville, Portneuf, P.
Lavoie, Henri, Québec, E.
Leclerc, Jules, Québec, E.
Lemieux, Edouard, Québec, E.
Lemieux, Pierre, Québec, E.
Lesage, André, Québec, E.
Letellier, Clément, Québec, E.
Lortie, Lucien, Maizerets, E.
Martel, Antonio, Québec, E.
Massé, Léopold, Québec, E.
Méthot, Maurice, Québec, P.
Mongrain, Maurice, St-Casimir, Portneuf, E.
Noreau, Paul, Québec, E.
Ouellet, Gabriel, Québec, E.
Pagé, Louis-Philippe, Cap-Santé, E.
Papillon, Arthur, St-Raymond, P.
Pelletier, Romuald, Ste-Anne des Monts, Gaspé, E.
Pelletier, Rosaire, Québec, E.
Picher, Jean-Charles, Québec, E.
Poulin, Eugène, Québec, E.
Roy, Lionel, Québec, E.
Royer, Léo, Québec, E.
Tanguay, Fernand, Québec, E.
Thibault, Aurèle, St-Ubald, Portneuf, E.
Trudelle, Lucien, Québec, E.
Trudelle, Maurice, Québec, E.

## Sixième C

Alain, Joseph, Ancienne-Lorette, E.
Blais, Jean-Marie, Québec, E.
Blouin, Fidèle, Québec, E.
Boivin, René, St-Joachim, P.
Borgia, Ludger, St-Raymond, P.
Brière, Maurice, Québec, E.
Campagna, Rosario, Québec, E.
Cantin, Uldéric, St-Raymond, P.
Casgrain, Jean-Chs, Québec, E.
Champoux, Jean, Restigouche, P.
Côté, Paul-Emile, Québec, E.
Denault, Jean-Marc, Québec, E.
DeVarennes, Paul, Québec, E.
Dionne, Chs-Alphonse, Québec, E.
Drolet, Lucien, Ancienne-Lorette, P.
Drouin, Jacques, Québec, E.
Dussault, Joseph-Eugène, Ste-Marguerite, P.
Falardeau, Adrien, Québec, E.
Fiset, Gérard, Québec, E.
Gagnon, Edgar, St-Charles, Bellechasse, P.
Gariépy, Paul, Ange-Gardien, E.
Germain, Joseph, Québec, E.
Giguère, Norbert, St-Joseph de Beauce, P.
Girard, Gérard, Québec, E.
Gingras, Paul, St-Raymond, P.
Goulet, Paul, St-Gervais, P.
Hardy, Henri, St-Basile, P.
Lacroix, Hector, Québec, E.
Langlais, Lucien, Beauport, P.
Lapointe, Donat, Beauport, E.
Laurendeau, Edmond, Plessisville, E.
Lavigueur, Paul, Québec, P.
Legaré, Philippe-Auguste, St-Joseph de Beauce, P.
Lessard, Chs-Edouard, Limoilou, E.
Lessard, Maurice, Québec, E.

Létourneau, Louis-Philippe, St-Joseph de Beauce, P.
L'Heureux, Paul-Henri, Québec, E.
Marier, Joseph-Arthur, Québec, E.
Martin, Joseph, Québec, E.
Mathieu, Maurice, Québec, E.
Matte, Omer-Edouard, Québec, E.
Migneault, Joseph, Québec, E.
O'Neil, Louis, Québec, E.
Ouellet, François-Xavier, St-André, E.
Plante, Rosario, Québec, E.
Pâquet, Lucien, Québec, E.
Rhéaume, Omer, St-Bernard, P.
Rochette, Gabriel, Québec, E.
Roy, Damien, Les-Saules, E.
Savard, Noël, Québec, E.
Simpson, Léo, Limoilou, E.
Tanguay, Maurice, Québec, E.
Trudel, Achille, Arthur, Québec, E.
Vézina, Hermas, L'Ange-Gardien, P.
Wagner, Fernando, Québec, E.

## Septième

Aubé, Cécilien, Montréal, E.
Audet, Lauréat, St-Léon de Standon, P.
Auger, Gérard, Québec, E.
Bédard, Ulric, Ancienne-Lorette, E.
Belleau, Henri, Ancienne-Lorette, P.
Bergeron, Rolland, Matane, P.
Bouchard, Edmond-André, Québec, E.
Boutet, Joseph, Québec, E.
Brochu, Paul, Québec, E.
Dechêne, Clermont-Miville, Québec, E.
DeGagné, J.-A., Les-Éboulements, P.
Denis, Henri, Ste-Jeanne de Neuville, P.
Doucet, Paul, Beauport, P.
Doyon, Armand, Ange-Gardien, P.
Drouin, Josaphat, Québec, E.
Dumas, Paul-Emile, Québec, E.
Fiset, Joseph, St-Augustin, P.
Fortier, Raymond, Québec, E.
Giroux, Laurent, St-Louis de Courville, E.
Guérard, Jacques, Québec, E.
Laberge, Paul-Sarto, Québec, E.
Labrecque, Alcide, Québec, E.
Lacasse, Adjutor, St-Malachie, P.
Lacasse, Adjutor, Québec, P.
Lacasse, Jules-Albert, Québec, P.
Lacouline, Gérard, Château-Richer, P.
Lamontagne, Chs-Henri, Québec, E.
Lamontagne, Odilon, St-Bernard, P.
Langlois, Antoine, Québec, E.
Lefebvre, Paul, Québec, E.
Legendre, Chs-Alfred, Québec, E.
Lemay, Wellie, St-Jacques de Parisville, E.
Lortie, Adrien, Beauport, P.
Mathieu, Gérard, St-Gilbert, P.
Moore, Lucien, Québec, E.
Moquin, Hector, Montréal, E.
Morissette, Rosaire, St-Gilbert, P.
Pâquet, Adrien, Québec, E.
Picard, Renat, St-François, I.-O., E.
Ratté, Maurice, Ste-Anne de Beaupré, P.
Robitaille, Jules, Ancienne-Lorette, P.
Rousseau, Alfred, Québec, E.
Roussel, Henri, Québec, P.
Roussel, Paul, Québec, P.
Roy, Lucien, Montréal, P.
Thibodeau, Henri, Rivière-Gilbert, P.
Touzin, Rosaire, Lac-aux-Sables, P.
Tremblay, Gérard, Québec, E.
Tremblay, Roméo, Québec, E.
St-Cyr, Antonio, Québec, E.
Vachon, Louis-A., Brookline, Mass., P.
Vachon, Paul, Brookline, Mass., P.

---

# TABLEAU

## INDIQUANT LE NOMBRE D'ÉLÈVES DANS CHAQUE CLASSE PENDANT L'ANNÉE 1918-1919

| Ordre des classes | Pensionnaires | Externes | Total |
|---|---|---|---|
| Philosophie de 2ème année | 33 | 13 | 46 |
| Philosophie de 1ère année | 32 | 27 | 59 |
| Rhétorique | 29 | 37 | 66 |
| Seconde | 7 | 24 | 31 |
| Belles-Lettres | 16 | 14 | 30 |
| Troisième | 15 | 23 | 38 |
| Versification | 15 | 23 | 38 |
| Quatrième A | 16 | 27 | 43 |
| Quatrième B | 18 | 30 | 48 |
| Cinquième A | 13 | 31 | 44 |
| Cinquième B | 13 | 26 | 39 |
| Cinquième C | 20 | 23 | 43 |
| Sixième A | 19 | 47 | 66 |
| Sixième B | 13 | 48 | 61 |
| Sixième C | 18 | 38 | 56 |
| Septième | 25 | 27 | 52 |
| Total | 302 | 458 | 760 |

# PROGRAMME DES ÉTUDES

## du Petit Séminaire de Québec

---

### SIXIÈME

Grammaire française de A. Aubert (2ème année), revue et terminée, avec exercices correspondants.— Dictée française.— Analyse logique.— Composition française.— Histoire ancienne.— Géographie d'Amérique, de A. Garneau.— Arithmétique : les fractions ordinaires et décimales.— Calligraphie.— Lecture à haute voix.

En latin, la grammaire de G. Edon, en entier, avec thèmes et versions de l'exercice correspondant.— Traduction de l'Epitome et des lettres de Cicéron.

En anglais, vocabulaire, thèmes et versions, morceaux choisis, cours de lecture.

Enseignement religieux : — Les Sacrements.

### CINQUIÈME

Grammaire française de A. Aubert (3ème année).— Dictée française.— Analyse logique.— Composition française.— Histoire de la Grèce.— Histoire du Canada, de Gauthier.— Géographie de l'Europe, de A. Garneau.— Principes de Tenue des livres.— Arithmétique : réduction, règles composées.— Lecture à haute voix.

En latin, grammaire complète de Edon, avec thèmes appropriés.— Versions tirées de *Selectæ*.— Versions graduées sur feuillets détachés.— Versions et thèmes oraux.— Traduction de Phèdre, Cornélius Népos, César, Virgile.

En anglais, vocabulaire, morceaux choisis, thèmes et versions.— Cours de lecture.— Une heure d'anglais et une heure d'arithmétique ou de tenue des livres, tous les jours.

Dessin : enseignement rationel des principes élémentaires du dessin géométral coté, de la perspective, du dessin d'ornement, architecture, théorie de la couleur.

Enseignement religieux : — La vie de Jésus-Christ.

### QUATRIÈME

Histoire romaine.— Géographie d'Asie, d'Afrique et d'Océanie, de A. Garneau.— Notions de mythologie.— Cours de lecture.— Arithmétique : fractions, problèmes raisonnés, règles de trois et d'intérêt.— Fables de Lafontaine.

En latin, la grammaire de Edon, revue en entier. — Cours de thèmes appropriés.— Cours de versions sur feuillets détachés.— Traduction de César et de Virgile.— Prosodie latine.— Vers latins. — Récitation de Virgile et de morceaux latins choisis.

En grec, éléments de la grammaire Ragon avec exercices correspondants. — Vocabulaire grec.— Thèmes appropriés. — Versions graduées sur feuilles détachées.— Traduction des fables d'Esope.

Enseignement de l'anglais dans les classes de Quatrième, de Troisième, de Seconde et de Rhétorique : Grammaire Chamberland. — Cours de lecture et traduction. — Versions et thèmes. — Morceaux choisis. — Compositions anglaises.

Enseignement religieux : Les Vérités à croire.

## TROISIÈME

Littérature, style et composition, de A. Dion. — Exercices de composition : descriptions, narrations, lettres. — Histoire du Moyen-Age. — Histoire de la littérature grecque et de la littérature latine. — Arithmétique: règles d'escompte, poids et mesures du Canada, système métrique.

En latin, cours de thèmes de Troisième. — Versions graduées. — Récitation latine. — Traduction de Virgile, Salluste et Cicéron.

En grec, toute la grammaire Ragon. — Thèmes et versions. — Traduction de Lucien, de Xénophon et des Pères grecs.

Enseignement religieux : — Les Commandements

## SECONDE

Littérature, Poétique, de A. Dion. — Exercices de composition : descriptions et narrations. — Histoire de la littérature française depuis la formation de la langue jusqu'au XIXe siècle. — Travaux littéraires, appréciations, aperçus généraux, etc. — Etude raisonnée d'un auteur français : Art poétique de Boileau, tragédies de Corneille ou de Racine, etc. — Histoire moderne — Histoire universelle revue en entier. — Exercices de déclamation. — Athalie et Art poétique de Boileau appris par cœur. — Arithmétique et première partie de l'algèbre. — Notions d'architecture.

En latin, cours de thèmes de Seconde. — Versions graduées. — Récitation latine. — Auteurs à traduire : Cicéron, Horace, etc.

En grec, grammaire de Ragon. — Thèmes et Versions. — Auteurs à traduire : Homère, Plutarque, Sophocle, Pères grecs.

Enseignement religieux : Les Sacrements en particulier

## RHÉTORIQUE

Littérature, préceptes de rhétorique, de A. Dion. — Exercices de composition : discours, amplifications proprement dites. — Etude raisonnée d'un auteur français, oraisons funèbres de Bossuet. — Histoire de l'éloquence grecque, latine, française et anglaise. — Exercices de déclamation. — Cours d'histoire contemporaine, d'histoire du Canada et d'histoire des Etats-Unis.

En latin, cours de thèmes et de versions de Rhétorique. — Compositions latines. — Auteurs à traduire : Cicéron, Horace, Tacite, Tite-Live.

*Nota.* — Les ouvrages de Cicéron que l'on traduit ordinairement dans les classes d'Humanités et de Rhétorique sont les suivants : Dialogues sur l'amitié, sur la vieillesse, des devoirs, pour Archias, pour Ligarius, pour Murena, pour Milon, pour Marcellus, les Catilinaires, l'Orateur, de l'Orateur.

En grec, thèmes et versions. — Auteurs à traduire : Pères grecs, Homère, Démosthène, Eschine, Plutarque, Platon, Thucydide.

Enseignement religieux : Histoire de l'Eglise.

## PHILOSOPHIE (1ère Année)

Philosophie intellectuelle et morale, S.-A. Lortie. (Le cours se donne en latin). Dissertations philosophiques et exercices d'argumentation. — Histoire de la philosophie de A. Robert.

Arithmétique : algèbre, géométrie et trigonométrie. — Botanique. — Chimie.

Enseignement religieux : L'Eglise et la Société.

## PHILOSOPHIE (2ème Année)

Philosophie intellectuelle et morale, S. A. Lortie. — Dissertations philosophiques. — Physique. — Géologie et Minéralogie. — Astronomie.

Enseignement religieux : La Foi et la Raison.

## DESSIN ET MUSIQUE

Le cours de dessin se donne d'après la méthode suivie dans les écoles de la ville de Paris.

Tous les élèves reçoivent deux leçons de musique vocale par semaine.

## ÉLOCUTION

Les élèves suivent toutes les semaines un cours d'élocution d'une heure.

---

# CONDITIONS DU PETIT SÉMINAIRE

---

## PENSIONNAIRES

1° L'année scolaire est de dix mois, et se divise en trois termes pour le paiement de la pension.

| | |
|---|---|
| Le prix de la pension pour une année est de ............ | $ 165.00 |
| Le loyer du lit garni et d'un chiffonnier avec bassin et miroir ........................................ | 10.00 |
| Médecin (remèdes non inclus) ........................ | 1.00 |
| Pour les jeux ........................................ | 0.50 |
| Total .................. | $ 176.50 |

Ces $176.50 *doivent être payées d'avance*, comme suit :

$ 59.50 le jour de l'entrée des élèves ;
59.00 le 10 décembre :
58.00 le 20 mars.

$ 176.50

N. B. — On ne déduit rien pour le premier terme en faveur de ceux qui arrivent moins d'un mois après l'entrée des élèves ; et après qu'un élève est entré, on ne fait aucune remise pour une absence de moins de deux mois consécutifs.

2° Tous les pensionnaires doivent porter l'habit du collège, qui consiste en un capot de drap bleu avec nervures blanches et une ceinture de laine verte. Le capot doit descendre un peu plus bas que les genoux, et M. le Directeur est autorisé à interdire ceux qui n'ont pas la longueur exigée. Chaque élève doit avoir deux capots, autant que possible, dès le commencement de l'année, afin de ne pas être sans uniforme lorsque quelque accident nécessite une réparation. En été, la coiffure est une casquette de même couleur et de même étoffe que le capot, portant une nervure blanche. Pour les sorties à la campagne et aux récréations de la cour, on *tolère* un chapeau de paille. En hiver, la coiffure est un casque de mouton de Perse ou d'astrakan portant sur le côté une bande de drap bleu avec liséré blanc et vert. Le pardessus d'hiver, les gants ou mitaines et les chaussures sont au choix des parents.

3° Les effets que les parents doivent fournir à leurs enfants pensionnaires outre les habits, sont : des serviettes, du savon, des peignes, du cirage et des brosses à souliers, des claques en caoutchouc, une brosse pour les habits.

4° Tous les effets doivent, autant que possible, être marqués en toutes lettres, ou au moins de manière à être facilement reconnus. Le Séminaire ne se tient pas responsable du linge des élèves qui serait égaré ou perdu par suite de la négligence des enfants ou autrement

5° Le Séminaire fait réparer aux frais des élèves tout dommage fait *malicieusement* ou par une *coupable légèreté* aux fenêtres, bancs, tables, etc., de la maison.

6° Tous les jours de la semaine, il y a parloir de 10 heures à 10.15 h., de midi à 1 heure, et de 4 h. à 4.25 h. du soir. Le dimanche et les jours de fête d'obligation, il n'y a parloir que le midi après le diner, jusqu'à 1.45 h. Les jours de congé, généralement le jeudi, les parloirs sont ouverts de 9.30 h. à 10.15 du matin, ainsi que l'après-midi, depuis le dîner jusqu'à 5 heures. Les parents seulement, et ceux qui ont quelque raison spéciale, sont admis à voir les élèves, et tous sont priés de se conformer scrupuleusement aux heures indiquées plus haut.

7° Les élèves ont à leur disposition une bibliothèque où ils peuvent trouver, moyennant $0.10 par mois, payable d'avance, tous les livres de lecture dont ils ont besoin. De plus, il y a dans la maison un dépot où se vendent les livres de classe, le papier et les autres articles nécessaires pour les études. On vend *toujours et seulement* au comptant. Les pensionnaires ne doivent apporter avec eux que leurs livres de piété, de classe ou de prix. Il ne leur est pas permis d'en avoir d'autres, sans autorisation de M. le Directeur.

8° Les élèves devront présenter leur billet de Procure à M. le Directeur, qui leur en donnera un *lui-même* pour le maître de salle.

## EXTERNES

1° On n'admet généralement comme externes que les jeunes gens de la ville. Les autres ne sont admis que rarement, avec une autorisation expresse qui peut toujours être révoquée, et l'on exige qu'ils demeurent chez quelque proche parent qui puisse surveiller leur conduite.

2° L'année scolaire se compose de dix mois environ.

Les externes devront payer leurs contributions comme suit :

Les élèves de Sixième, de Cinquième et de Quatrième :

$ 10.00 la veille de l'ouverture des classes ;
10.00 le 10 décembre ;
10.00 le 20 mars.

Les élèves de Troisième, de Seconde et de Rhétorique :

$ 12.00 la veille de l'ouverture des classes ;
12.00 le 10 décembre ;
12.00 le 20 mars.

Les élèves des classes de Philosophie :

$ 15.00 la veille de l'ouverture des classes ;
15.00 le 10 décembre ;
15.00 le 20 mars.

3° Pour être admis en classe au commencement de chaque terme, les externes devront présenter au professeur un billet de la Procure attestant que la contribution a été payée.

On ne déduit rien en faveur de ceux qui arrivent après le commencement d'un terme, et l'on ne fait aucune remise à ceux qui sortent du Séminaire dans le cours d'un terme, pour quelque raison que ce soit.

4° Tous les externes, excepté ceux des classes inférieures à la Cinquième, sont *strictement tenus, toutes les fois qu'ils sortent de chez eux, de porter l'habit du Séminaire,* qui consiste en capot ou tunique de drap bleu avec nervures blanches, une ceinture de laine verte et une casquette de même étoffe et de

même couleur que le capot, portant aussi une nervure blanche. *Sortir sans cet uniforme est une faute grave et un cas exclusif.*

5° Les sorties du soir, après le jour tombé, sont absolument interdites aux externes, excepté en compagnie de leur père, de leur mère ou de leur tuteur, et seulement pour les réunions de famille ou pour quelque service que les parents exigeraient d'eux. Il leur est par conséquent défendu d'aller au théâtre, aux ronds à patiner, etc., etc.

6° Ils ne peuvent *s'abonner à aucune bibliothèque*, ou cabinet de lecture, ou société instructive ou amusante, ni faire partie d'un club quelconque, ni former entre eux de société, sans une permission expresse.

7° Les externes ont tous les jours des devoirs à faire chez eux et des leçons à apprendre. Les parents doivent veiller soigneusement à ce que leurs enfants s'acquittent avec toute l'exactitude possible de la tâche imposée pour la classe suivante. Le temps à consacrer à l'étude chaque jour doit être au moins le même pour les externes que pour les pensionnaires, c'est-à-dire, 3½ heures depuis la classe de l'après-midi jusqu'à celle du matin, et 2 heures depuis la classe du matin jusqu'à celle de l'après-midi. Il y a exception pour les élèves des classes inférieures à la Quatrième, qui ne peuvent avoir qu'une heure d'étude, la classe du matin finissant pour eux à 11¼ heures.

8° Ils doivent *assister à la messe de communauté*, qui a lieu à 7½ heures à la chapelle du Séminaire, et qui est suivie de la classe.

Ils sont aussi obligés d'assister à la messe qui a lieu tous les dimanches à 10½ heures, et qui est suivie du sermon. Si une raison grave empêche de venir à la messe ou en classe, ils doivent à leur retour présenter à M. le Directeur un billet signé de leurs parents ou de leur tuteur faisant connaître la cause et la *durée* de leur absence.

9° Les externes doivent se confesser au moins tous les quinze jours, à un prêtre du Séminaire.

10° Il est strictement défendu aux externes de fumer en dehors de leur domicile.

11° Les parents doivent veiller à ce que leurs enfants aient toujours les livres, cahiers, atlas, etc., requis pour la classe où ils se trouvent.

12° Une correspondance de toutes les semaines entre les maîtres et les familles, par le moyen de notes heddomadaires, est un moyen puissant pour encourager les élèves à mener une conduite irréprochable et à travailler assidûment.

C'est pour atteindre ce but que le Séminaire de Québec publie un livret dans lequel les maîtres marquent semaine par semaine, les bonnes et les mauvaises notes que les élèves ont reçues, Tous les samedis, les parents devront apposer leur signature au bas des notes de la semaine pour prouver au maître que ce livret leur a été présenté par l'élève et qu'ils en ont pris connaissance.

N. B. — On exigera strictement l'exécution de ce règlement ; les parents sont priés d'y voir.

---

## CONGRÉGATION DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

---

### Officiers de la Congrégation durant l'année 1918-1919

*Elections de juin* 1918

Préfet .................................. Eugène Mathieu.
1er assistant .......................... Ls-Ph. Dubé.
2me assistant .......................... Emile Hébert.
Secrétaire .............................. Augustin Paré.
Trésorier ............................... Georges Foy.
Préfet des approbanistes ................ Paul Grenier.
Préfet des sacristains .................. Gérard Lehoux.
Zélateur ................................ Jean Lessard.

*Elections de décembre* 1918

Préfet .................................. Ls-Ph. Dubé.
1er assistant .......................... Paul Grenier.
2me assistant .......................... Emile Hébert.
Secrétaire .............................. Augustin Paré.
Trésorier ............................... Rosario Lefebvre.
Préfet des approbanistes ................ Eugène Mathieu.
Préfet des sacristains .................. Gérard Lehoux.
Zélateur ................................ Omer Garant.

*Elections d'avril* 1919

Préfet .................................. Paul Grenier.
1er assistant .......................... Zoël Fréchette.
2me assistant .......................... Emile Hébert.
Secrétaire .............................. Gérard Emond.
Trésorier ............................... Omer Garant.
Préfet des approbanistes ................ Ls-Ph. Dubé.
Préfet des sacristains .................. Roch Poitras.
Zélateur ................................ Antonio Audet.

---

## ACADÉMIE ST-DENYS

### Officiers durant l'année 1918-1919

Président ............................... Paul Grenier.
Secrétaire .............................. Gérard Lacroix.
Censeur ................................. Joseph Boutin.
Scrutateur .............................. Emile Bégin.
Conseillers ............................. Robert Cannon. Emile Boitcau. Augustete St-Pierre.

Directeur : M. le Préfet des études.

## SOCIÉTÉ LAVAL

### Officiers durant l'année 1918-1919

*1er terme*

Président . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Louis-Philippe Dubé
Vice-président . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Wilfrid Leblond.
Secrétaire . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . René Morissette.
Trésorier . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Léon-Ls Lemay.

*2me terme*

Président . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Léon-Ls Lemay.
Vice-président . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Philippe Chalifour.
Secrétaire . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Antonio Talbot.
Trésorier . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Joseph Turmel.

*3me terme*

Président . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Joseph Turmel.
Vice-président . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Joseph Lamontagne.
Secrétaire . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Renaud Lemieux
Trésorier . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Lucien Larue.

Directeur : M. l'abbé Alexandre Vachon.

---

## CERCLE LAVAL DE L'A. C. J. C.

### Officiers de l'année 1918-1919

Président . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Léon-Louis Lemay.
Vice-président . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Philippe Chalifour.
Secrétaire . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Auguste Gagnon.
Secrétaire-correspondant . . . . . . . . . . . . . . . . . Joseph Lamontagne.
Trésorier . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . François Labrecque.

Directeur : M. l'abbé Ferdinand Vandry.

---

## SOCIÉTÉ SAINT-FRANÇOIS DE SALES

### Officiers de l'année 1918-1918

*1er terme*

Président . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Gérard Lacroix.
Vice-président . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Jean Hudon.
Secrétaire . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Stanislas Cantin.
Assistant-secrétaire . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Paul-Émile Plamondon.

*2me terme*

Président ........................ Jean Hudon.
Vice-président ........................ René Belleau.
Secrétaire ........................ Stanislas Cantin.
Assistant-secrétaire ........................ Lucien Talbot.

Directeur : M. l'abbé A. Labrie.

---

## CERCLE SAINT-FRANÇOIS DE SALES DE L'A. C. J. C.

Officiers de l'année 1918-1919

*1er terme*

Président ........................ Paul Grenier.
Vice-président ........................ Émile Boiteau.
Secrétaire ........................ Pierre Gravel.
Ass.-secrétaire ........................ Jules Falardeau.
Trésorier ........................ Jules Dorion.

*2me terme*

Président ........................ Pierre Gravel.
Vice-président ........................ Jean-Baptiste Jobin.
Secrétaire ........................ J.-B. Michaud.
Ass.-secrétaire ........................ Jules Dorion.
Trésorier ........................ Lionel Pelletier.
Bibliothécaire ........................ Wilfrid Desjardins.

Directeur : M. l'abbé Alphonse Morel.

---

## CONFÉRENCE SAINT-FRANÇOIS DE SALES DE LA SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL

Officiers durant l'année 1918-1919

Président ........................ Henri Turgeon.
Vice-président ........................ René Belleau.
Secrétaire ........................ Emilien Rochette.
Assistant-secrétaire ........................ J.-B. Jobin.
Trésorier ........................ Jules Falardeau.
Assistant-trésorier ........................ J.-Baptiste Michaud.

Aumônier : M. l'abbé Adolphe Garneau.

---

## SOCIÉTÉ SAINTE-CÉCILE

Officiers durant l'année 1918-1919

Président ................................ Augustin Paré.
Vice-président............................ Auguste Leclerc.
Secrétaire................................ Jules Rancourt.

Directeur : M. le Directeur du Petit Séminaire.

---

## SOCIÉTÉ SAINT-LOUIS DE GONZAGUE

Officiers durant l'année 1918-1919

*1er terme*

Président ................................ Lucien Guay.
Vice-président............................ Léo Walker.
Secrétaire................................ Roy Laliberté.
Censeurs.................................. { Paul Grenier. / Georges Larose. }

*2me terme et 3me terme*

Président ................................ Bertrand Larivière ........
Vice-président............................ Théodore Trépanier.
Secrétaire................................ Marcel Catellier.
Censeurs.................................. { Georges Larose. / Mastaï Gosselin. }

Directeur : M. l'abbé M. Laliberté.

---

## SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BERCHMANS

Officiers durant l'année 1918-1919

*1er terme*

Président ................................ Henri Marcoux.
Vice-président............................ Louis Grégoire.
Secrétaire................................ Paul Lesage.
Assistant-secrétaire...................... Paul Bernier.
Censeurs.................................. { Alfred Plamondon. / Georges Gingras. / A.-Marie Parent. / Alfred Simard. }

*2me terme*

| | |
|---|---|
| Président | Paul Lesage. |
| Vice-président | Paul Bernier. |
| Secrétaire | Henri Jolicœur. |
| Assistant-secrétaire | Henri Paradis. |
| Censeurs | Léo Roberge.<br>Conrad Bernier.<br>Émile Caouette.<br>Henri Lamontagne. |

Directeur : M. l'abbé Jos.-Elz. Latulippe.

# LISTE DES PRIX

AU

# PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

## ANNÉE SCOLAIRE 1918-1919

---

## PHILOSOPHIE DE SECONDE ANNÉE

*Excellence.*— 1er prix, Paul Grenier ; 2e, Charles-Omer Garant ; 3e, Joseph Matte. 1er accessit, Robert Cannon ; 2e, Charles-Edouard Gobeil ; 3e, Henri Turgeon. *Mentions honorables :* Phydime Desjardins, Alphonse Caron, Gérard Emond, Louis-Philippe Dubé, Eugène Mathieu, Rosaire Leclerc, Auguste Cantin, François Labrecque, Joseph Turgeon, Arthur Parent, Arthur Poirier, Eugène Caouette, Louis-Léon Lemay, Charles Renauld, Emile Boiteau, Alexandre Morin, Maurice Bernier.

*Apologétique.*— 1er prix, Charles-Omer Garant ; 2e, Charles-Edouard Gobeil. 3e, Robert Cannon. 1er accessit, Joseph Matte ; 2e, Paul Grenier ; 3e, Rosario Lefebvre.

*Métaphysique.*— 1er prix, Paul Grenier ; 2e, Robert Cannon ; 3e, Charles-Omer Garant. 1er accessit, Joseph Matte ; 2e, Henri Turgeon ; 3e, Charles-Edouard Gobeil.

*Morale.*— 1er prix, Paul Grenier ; 2e, Henri Turgeon ; 3e, Robert Cannon. 1er accessit, Charles-Edouard Gobeil ; 2e, Joseph Matte ; 3e, Alphonse Caron.

*Physique.*— 1er prix, Charles-Omer Garant ; 2e, Gérard Emond ; 3e, Paul Grenier. 1er accessit, Joseph Matte ; 2e, Phydime Desjardins ; 3e, Henri Turgeon.

*Astronomie.*— 1er prix, Charles-Omer Garant ; 2e, Paul Grenier ; 3e, Joseph Matte. 1er accessit, Alexandre Morin ; 2e, Auguste Leclerc ; 3e, Eugène Mathieu.

*Mathématiques.*— 1er prix, Charles Renauld ; 2e, Rosario Lefebvre ; 3e, Charles-Omer Garant. 1er accessit, Eugène Mathieu ; 2e, Joseph Matte ; 3e, Charles-Edouard Gobeil.

## PHILOSOPHIE DE PREMIÈRE ANNÉE

*Excellence.*— 1er prix, Guillaume Déchêne ; 2e, Auguste St-Pierre ; 3e, Olivier Bédard ; 1er accessit, Jean-Baptiste Martel ; 2e, Willie Laverdière ; 3e, Léo McLaren ; 4e, Jean-Paul Boulet. *Mentions honorables :* Joseph-C. Mathieu, Bernardin Godbout, Henri Lachance, Jean Hudon, Rosaire Veilleux, Rosaire Turcotte, Genest Vallée, Gérard Lacroix, Wilfrid LeBlond, Adalbert Chabot, Armand Dumont, Henri-Siméon Côté, Joseph Lamontagne, Albert Girard, Pierre-Aguste Chabot, Henri Lapointe, Emile Marquis, Rosaire Couture, Jules Rancourt, Jules Gosselin,

Emile Jobidon, Chs-Auguste Gauthier, Adolphe Doyon, Lucien Laliberté, Jules Falardeau, Jean-Baptiste Charland, Louis-Philippe Picard, Paul-Émile Pelchat, Antoine Jean.

*Apologétique.*— 1er prix, Jean-Baptiste Martel ; 2e, Jean-Paul Boulet et Auguste St-Pierre, *ex æquo* ; 3e, Guillaume Déchêne. 1er accessit, Olivier Bédard ; 2e Henri Lachance ; 3e, Bernardin Godbout, 4e, Willie Laverdière et Wilfrid LeBlond, *ex æquo.*

*Logique.*— 1er prix, Auguste St-Pierre ; 2e Jean Hudon ; 3e, Jean-Paul Boulet. 1er accessit, Guillaume Déchêne ; 2e Olivier Bédard ; 3e, Jean-Baptiste Martel ; 4e, Gérard Lacroix.

*Métaphysique.*— 1er prix, Jean-Baptiste Martel ; 2e, Auguste St-Pierre ; 3e, Guillaume Déchêne. 1er accessit, Willie Laverdière ; 2e, Rosaire Veilleux ; 3e, Bernardin Godbout ; 4e, Jean-Paul Boulet.

*Dissertation philosophique.*— 1er prix, Auguste St-Pierre ; 2e, Jean-Paul Boulet ; 3e, Armand Dumont ; 1er accessit, Henri Lachance ; 2e, Pierre-Auguste Chabot ; 3e, Guillaume Déchêne ; 4e Henri-Siméon Côté.

*Arithmétique et algèbre.*— 1er prix, Léo McLaren ; 2e, Joseph-C. Mathieu ; 3e, Guillaume Déchêne. 1er accessit, Rosaire Couture ; 2e, Willie Laverdière ; 3e, Olivier Bédard ; 4e, Auguste St-Pierre.

*Géométrie.*— 1er prix, Joseph-C. Mathieu ; 2e, Jean-Baptiste Jobin ; 3e, Auguste St-Pierre. 1er accessit, Guillaume Déchêne ; 2e, Willie Laverdière ; 3e, Léo McLaren ; 4e, Olivier Bédard.

*Chimie.*— 1er prix, Auguste St-Pierre ; 2e, Guillaume Déchêne ; 3e, Jean-Baptiste Martel. 1er accessit, Joseph-C. Mathieu ; 2e, Olivier Bédard ; 3e, Willie Laverdière ; 4e, Henri Lapointe.

*Géologie et Minéralogie.*— 1er prix, Auguste St-Pierre ; 2e, Guillaume Déchêne ; 3e, Wilfrid LeBlond. 1er accessit, Olivier Bédard ; 2e, Jean-Baptiste Martel ; 3e, Jean-Paul Boulet ; 4e, Joseph-C. Mathieu.

*Histoire naturelle.*— 1er prix, Guillaume Déchêne ; 2e, Auguste St-Pierre ; 3e, Olivier Bédard. 1er accessit, Jean-Baptiste Martel ; 2e, Wilfrid LeBlond ; 3e, Willie Laverdière ; 4e, Bernardin Godbout.

## RHÉTORIQUE

*Excellence.*—1er prix, Jacques Gervais ; 2e, Stanislas Cantin ; 3e, Renaud Lemieux. 1er accessit, Aubert Chouinard ; 2e, Mathieu Samson ; 3e, Adjutor Dussault ; 4e, Jules Gilbert. *Mentions honorables :* Adéodat Séguin, Antonio Talbot, Charles-Edouard Cantin, Emile Morin, Léger Létourneau, Georges-Sailly Gagnon, Emilien Pouliot, Joseph Lafleur, Josaphat Toussaint, Maurice Savard, Herménégilde Turmel, Hermann Fortier, Paul Larochelle, Evariste Roy, Charlemagne Poulin, Charles Lefrançois, Louis-Philippe Leclerc, Jean-Baptiste Michaud, René Morisset, De LaBruère Fortier, Jules Dorion, Lucien Villeneuve, Ernest Touchet, Gabriel Belleau, Auguste Gagnon, Paul Noël, Charles-Auguste Gauthier, Achille Therrien, Lucien Morissette, Jules Pagé, Alexandre Nadeau, Louis-Philippe Lacasse.

*Instruction religieuse.*— 1er prix, Mathieu Samson ; 2e, Stanislas Cantin ; 3e, Jacques Gervais. 1er accessit, Jules Dorion ; 2e, Aubert Chouinard ; 3e, Léger Létourneau ; 4e, Renaud Lemieux.

*Composition française.*— 1er prix, Antonio Talbot ; 2e, Charles Lefrançois ; 3e, Stanislas Cantin. 1er accessit, Jacques Gervais ; 2e Émile Morin ; 3e, Jules Gilbert ; 4e, Charles-Edouard Cantin.

*Version latine.*— 1er prix, Stanislas Cantin ; 2e, Jacques Gervais ; 3e, Jean-Baptiste Michaud. 1er accessit, Charles Lefrançois ; 2e, Aubert Chouinard ; 3e, Adéodat Séguin ; 4e, Georges-Sailly Gagnon.

*Thème latin.*— 1er prix, Jacques Gervais ; 2e, Stanislas Cantin ; 3e, Jean-Baptiste Michaud. 1er accessit, Aubert Chouinard ; 2e, Evariste Roy ; 3e, Georges-Sailly Gagnon ; 4e, Hermann Fortier.

*Version grecque.*— 1er prix, Jacques Gervais ; 2e, Stanislas Cantin ; 2e, Adéodat Seguin ; 3e, Charles Lefrançois ; 4e, Renaud Lemieux.

*Thème grec.*— 1er prix, Maurice Savard ; 2e, Herménégilde Turmel , 3e, Stanislas Cantin. 1er accessit, Aubert Chouinard ; 2e, Georges-Sailly Gagnon ; 3e, Adjutor Dussault ; 4e, Josaphat Toussaint.

*Explication des auteurs français.*— 1er prix, Jacques Gervais ; 2e, Renaud Lemieux ; 3e, Antonio Talbot. 1er accessit, Stanislas Cantin ; 2e, Adjutor Dussault ; 3e, Jean-Baptiste Michaud ; 4e, Aubert Chouinard.

*Histoire du Canada.*— 1er prix, Mathieu Samson ; 2e, Antonio Talbot ; 3e, Jacques Gervais. 1er accessit, Charlemagne Poulin ; 2e, François-Paul Noël ; 3e, Auguste Gagnon ; 4e, Louis-Philippe Leclerc.

*Histoire contemporaine.*— 1er prix, Mathieu Samson ; 2e, Louis Rousseau ; 3e, Antonio Talbot. 1er accessit, Renaud Lemieux ; 2e, Josaphat Toussaint ; 3e, Jules Dorion ; 4e, Wilfrid Vachon.

*Histoire des Etats-Unis.*— 1er prix, Charlemagne Poulin ; 2e, Joseph Lafleur ; 3e, De LaBruère Fortier. 1er accessit. Maurice Savard ; 2e, Charles Boisvert ; 3e, Edouard Chabot ; 4e, Jacques Gervais.

*Exercice anglais.*— 1er prix, Adjutor Dussault ; 2e, Charles-Edouard Cantin ; 3e, Emile Morin. 1er accessit, Jacques Gervais ; 2e, Adéodat Séguin ; 3e, Jules Gilbert ; 4e, Stanislas Cantin.

*Récitation anglaise.*— 1er prix, Aubert Chouinard ; 2e, Jacques Gervais ; 3e, Adjutor Dussault. 1er accessit, Stanislas Cantin ; 2e Léger Létourneau ; 3e, Georges-Sailly Gagnon ; 4e, Joseph Lafleur.

## SECONDE

*Excellence.*— 1er prix, Léo Côté ; 2e, Marius Girard. 1er accessit, Emile Delâge ; 2e, Polydore Roy ; 3e, Arthur Caux. *Mentions honorables :* Lucien Talbot, Henri Beaulieu, Eugène Badeau, Lionel Pelletier, Jules Giguère, Robert Côté, Joseph Brophy, Charles Dion, Roméo Blanchet, Antoine Masson, Napoléon Vaillancourt, George McMullin, Donat Richard, Emile Charest, Henri Sheehy, Eric Hudon, Jules Lefebvre, Roméo Bélanger, Antonio Houde, Alphonse Martineau, Bernard Denault.

*Instruction religieuse.*— 1er prix, Marius Girard ; 2e, Roméo Blanchet. 1er accessit, Léo Côté ; 2e, Emile Delâge ; 3e, Eugène Badeau.

*Explication des auteurs français.*— 1er prix, Marius Girard ; 2e, Léo Côté. 1er accessit, Lucien Talbot ; 2e, Arthur Caux ; 3e, Roméo Blanchet.

*Narration française.*— 1er prix, Arthur Caux , 2e, Lucien Talbot 1er accessit, Marius Girard ; 2e, Léo Côté ; 3e, Eugène Badeau.

*Version latine.*— 1er prix, Marius Girard ; 2e Léo Côté. 1er accessit, Charles Dion ; 2e, Emile Delâge ; 3e, Arthur Caux.

*Thème latin.*— 1er prix, Léo Côté ; 2e, Emile Delâge. 1er accessit, Polydore Roy ; 2e, Marius Girard ; 3e, Napoléon Gariépy.

*Version grecque.*— 1er prix, Marius Girard ; 2e, Arthur Caux. 1e accessit, Lucien Talbot ; 2e, Léo Côté ; 3e, Emile Delâge.

*Thème grec.*— 1er prix, Emile Delâge ; 2e, Marius Girard. 1er accessit, Léo Côté ; 2e, Polydore Roy ; 3e, Charles Dion.

*Histoire moderne.*— 1er prix, Emile Delâge ; 2e, Léo Côté. 1er accessit, Roméo Blanchet ; 2e, Eugène Badeau ; 3e, Marius Girard.

*Algèbre.*— 1er prix, Lionel Pelletier ; 2e, Roméo Blanchet. 1er accessit, Eugène Badeau ; 2e, Léo Côté ; 3e, Marius Girard.

*Exercice anglais.*— 1er prix, Lionel Pelletier ; 2e, Joseph Brophy. 1er accessit, Eric Hudon ; 2e, Léo Côté ; 3e, Henri Sheyhn.

*Récitation anglaise.*— 1er prix, Marius Girard ; 2e Emile Delâge. 1er accessit, Léo Côté ; 2e, Lionel Pelletier ; 3e, Polydore Roy.

## BELLES-LETTRES

*Excellence.*— 1er prix, Léonidas Castonguay ; 2e, André Douville. 1er accessit, Pierre Dionne ; 2e, Emile Martel ; 3e, Jos.-Art. Huard. *Mentions honorables :* Emile Marcotte, Joseph Vachon, Adrien Poitras, Raymond Dunn, Gérard Robitaille, Léopold Rainville, René Chaloult, Roméo Grondin, Adjutor Boucher, Marcel Langlois, Bernardin Roy, Gérard Jacques, Alphonse Guy, Rolland Séguin, Laurent Ward, Elie Dorion, Champlain Dumontier.

*Instruction religieuse.*— 1er prix, Léonidas Castonguay ; 2e, Jos.-Art. Huard. 1er accessit, André Douville ; 2e, René Chaloult ; 3e, Emile Marcotte.

*Explication des auteurs français.*— 1er prix, Léonidas Castonguay ; 2e, Jos.-Art. Huard. 1er accessit, André Douville ; 2e, Adjutor Boucher ; 3e, Rolland Séguin.

*Narration française.*— 1er prix, Emile Marcotte ; 2e, Pierre Dionne. 1er accessit, André Douville ; 2e, Raymond Dunn ; 3e. Joseph Vachon.

*Version latine.*— 1er prix, André Douville ; 2e, Pierre Dionne. 1er accessit, Emile Martel ; 2e, Léonidas Castonguay ; 3e, Léopold Rainville.

*Thème latin.*— 1er prix, Léonidas Castonguey ; 2e, Pierre Dionne. 1er accessit, André Douville ; 2e Jos.-Art. Huard ; 3e, Roméo Grondin.

*Version grecque.*— 1er prix, Gérard Jacques ; 2e, Pierre Dionne. 1er accessit, Bernardin Roy ; 2e, Jos.-Art. Huard ; 3e, Emile Martel.

*Thème grec.*— 1er prix, André Douville ; 2e, Léonidas Castonguay. 1er accessit, Pierre Dionne ; 2e, Jos.-Art. Huard ; 3e Adrien Poitras.

*Histoire moderne.*— 1er prix, André Douville ; 2e, Léonidas Castonguay. 1er accessit, Jos.-Art. Huard ; 2e, Raymond Dunn ; 3e, Pierre Dionne.

*Algèbre.*— 1er prix, Gérard Jacques ; 2e, Emile Marcotte. 1er accessit, Adrien Poitras ; 2e, André Douville ; 3e, Emile Martel.

*Exercice anglais.*— 1er prix, Emile Martel ; 2e, Pierre Dionne. 1er accessit, Roméo Grondin ; 2e, Léonidas Castonguay ; 3e, Jos.-Art. Huard.

*Récitation anglaise.*— 1er prix, Léonidas Castonguay ; 2e, Jos.-Art. Huard. 1er accessit, André Douville ; 2e, Pierre Dionne ; 3e, René Chaloult.

## TROISIÈME

*Excellence.*— 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Wilfrid Desjardins ; 3e, Adrien Gagné. 1er accessit, Jean-Paul Dionne ; 2e Joseph Gignac ; 3e, Lucien Savard. *Mentions honorables :* Jean Chaloult, Gérard Boissonnault, Jean-Paul Lessard, Henri Paquin, Irénée Gagné, Lorenzo Paré, Henri Gagnon, Pierre Goulet, Léonidas Lachance, Lucien Guay, Paul Nadeau, Emile Dumais, Albert Domingue, Nazaire Parent, Damase Couture, Mark Drouin, Emiliano Morin, Berchmans Tanguay, Ulric Matte, Paul Boisvert, Gérard Ouellet.

*Instruction religieuse.*— 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Wilfrid Desjardins, Jean-Paul Dionne, Adrien Gagné, Joseph Gignac, *ex æquo ;* 3e,

Gérard Boissonnault. 1er accessit, Pierre Goulet ; 2e Jean Chaloult ; 3e, Jean-Paul Lessard.

*Narration française.*— 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Adrien Gagné ; 3e, Wilfrid Desjardins. 1er accessit, Jean-Paul Lessard ; 2e Irénée Gagné ; 3e, Gérard Boissonnault.

*Version latine.*— 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Wilfrid Desjardins ; 3e, Adrien Gagné. 1er accessit, Joseph Gignac ; 2e, Henri Paquin ; 3e, Irénée Gagné.

*Thème latin.*— 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Wilfrid Desjardins ; 3e, Jean Chaloult. 1er accessit, Jean-Paul Dionne ; 2e, Adrien Gagné ; 3e, Joseph Gignac.

*Version grecque.*— 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Jean-Paul Dionne ; 3e, Joseph Gignac. 1er accessit, Lucien Savard ; 2e, Irénée Gagné ; 3e, Lucien Guay.

*Thème grec.*— 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Wilfrid Desjardins ; 3e, Léonidas Lachance. 1er accessit, Adrien Gagné ; 2e, Gérard Boissonnault ; 3e, Joseph Gignac.

*Histoire littéraire.*— 1er prix, Adrien Gagné ; 2e Jean-Paul Dionne ; 3e, Fernand Bussières. 1er accessit, Wilfrid Desjardins ; 2e, Lorenzo Paré ; 3e, Gérard Boissonnault.

*Histoire du Moyen-Age.*— 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Lucien Savard ; 3e, Pierre Goulet. 1er accessit, Adrien Gagné ; 2e, Jean-Paul Dionne ; 3e, Wilfrid Desjardins.

*Arithmétique.*— 1er prix, Wilfrid Desjardins ; 2e Fernand Bussières ; 3e, Adrien Gagné. 1er accessit, Napoléon Breton ; 2e Jean-Paul Dionne ; 3e, Irénée Gagnée.

*Exercices anglais.*— 1er prix, Adrien Gagné ; 2e, Fernand Bussières ; 3e, Mark Drouin. 1er accessit, Wilfrid Desjardins ; 2e, Philippe Noël ; 3e, Irénée Gagné.

*Récitation anglaise.*— 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Adrien Gagné ; 3e, Jean-Paul Dionne. 1er accessit, Lorenzo Paré ; 2e, Gérard Boissonnault ; 3e, Jean-Paul Lessard.

## VERSIFICATION

*Excellence.*— 1er prix, Laurent Lesage ; 2e, Albert Côté ; 3e, Georges Abel. 1er accessit, Sylvio Leblond ; 2e, Maurice Roy ; 3e, Louis-Joseph Plante. *Mentions honorables :* Stanislas Germain, Léon Pelletier, Bertrand Lavivière, Edmond Tessier, Charlemagne Aubé, Guy Hudon, Théodore Trépanier, Léo Walker, Emile Gaumond, Louis-Philippe Bidegaré, Alyre Aubin, Jean-Louis Dussault, Adélard Croteau, Henri Beaumont, Alphonse Pelletier, Georges Giguère, Ernest Lemieux, Jean Rémillard, Philippe Lanctot, Fernand Michaud.

*Instruction religieuse.*— 1er prix, Laurent Lesage ; 2e, Georges Abel ; 3e, Charlemagne Aubé. 1er accessit, Stanislas Germain ; 2e, Bertrand Larivière ; 3e, Albert Côté.

*Narration française.*— 1er prix, Maurice Roy ; 2e, Sylvio Leblond ; 3e, Jean-Louis Dussault. 1er accessit, Laurent Lesage ; 2e, Georges Abel ; 3e, Albert Côté.

*Version latine.*— 1er prix, Laurent Lesage ; 2e, Maurice Roy ; 3e, Albert Côté. 1er accessit, Sylvio Leblond ; 2e, Stanislas Germain ; 3e, Jean-Louis Dussault.

*Thème latin.*— 1er prix, Laurent Lesage ; 2e, Albert Côté ; 3e, Edmond Tessier. 1er accessit, Maurice Roy ; 2e, Louis-Joseph Plante ; 3e, Alphonse Pelletier.

*Version grecque.*— 1er prix, Maurice Roy ; 2e, Sylvio Leblond ; 3e, Laurent Lesage. 1er accessit, Albert Côté ; 2e, Guy Hudon ; 3e, Georges Abel.

*Thème grec.*— 1er prix, Albert Côté ; 2e, Laurent Lesage ; 3e, Edmond Tessier. 1er accessit, Sylvio Leblond ; 2e, Léo Walker ; 3e, Georges Abel.

*Histoire littéraire.*— 1er prix, Sylvio Leblond ; 2e, Laurent Lesage ; 3e, Maurice Roy. 1er accessit, Louis-Joseph Plante ; 2e, Georges Abel ; 3e, Léon Pelletier.

*Histoire du Moyen-Age.*— 1er prix, Georges Abel ; 2e, Albert Côté ; 3e, Laurent Lesage. 1er accessit, Sylvio Leblond ; 2e, Léon Pelletier ; 3e, Philippe Lanctot.

*Arithmétique.*— 1er prix, Sylvio Leblond ; 2e, Léon Pelletier ; 3e, Albert Côté. 1er accessit, Théodore Trépanier ; 2e, Georges Abel ; 3e, Stanislas Germain.

*Exercice anglais.*— 1er prix ; Georges Abel ; 2e, Léo Walker ; 3e,, Laurent Lesage. 1er accessit, Stanislas Germain ; 2e, Henri Beaumont ; 3e, Maurice Roy.

*Récitation anglaise.*— 1er prix, Georges Abel ; 2e, Laurent Lesage ; 3e, Edmond Tessier. 1er accessit, Sylvio Leblond ; 2e, Louis-Joseph Plante ; 3e, Léon Pelletier.

## QUATRIÈME "A"

*Excellence.*—1er prix, Henri Jolicœur ; 2e, Azarias Papillon : 3e, Louis Huard. 1er accessit, Charles Cannon ; 2e, Henri Marcoux ; 3e, Antoine Neilson. *Mentions honorables :* Joseph Gariépy, Gustave Richard, Louis Chabot, Lorenzo Lamontagne, Wilfrid Thibault, Noël Turgeon, Louis Grégoire, Alfred Matte, Léo Roberge, Henri Fortier, Jules Landry, Paul-Emile Tessier, Richard Bordeleau, George Robinson, Georges Pothier, Marcel Clément, Roy Laliberté, Marcel Catellier, Eddie Fréchette, Alfred Guillemette, Paul-Emile Germain, Léon Lacroix, Henri Vallière, Georges Goulet, André Richard, Maurice Poliquin, Antoine Dorion, Joseph Lachance, Charles-Henri Paradis, Théodore Bolduc.

*Instruction religieuse.*— 1er prix, Joseph Gariépy ; 2e, Henri Jolicœur : 3e, Antoine Neilson. 1er accessit, Azarias Papillon : 2e, Louis Chabot ; 3e, Louis Huard.

*Version latine.*— 1er prix, Henri Marcoux ; 2e, Lorenzo Masson ; 3e, Henri Jolicœur. 1er accessit, Wilfrid Thibault ; 2e, Alfred Matte ; 3e, Joseph Gariépy.

*Thème latin.*— 1er prix, Henri Jolicœur ; 2e, Louis Huard ; 3e, Azarias Papillon. 1er accessit, Henri Marcoux ; 2e, Wilfrid Thibault ; 3e, Joseph Gariépy.

*Langue grecque.*— 1er prix, Louis Huard ; 2e, Lorenzo Lamontagne ; 3e, Henri Jolicœur. 1er accessit, Azarias Papillon ; 2e, Paul-Emile Tessier ; 3e, Noël Turgeon.

*Vers latins.*— 1er prix, Wilfrid Thibault ; 2e, Charles Cannon ; 3e, Louis Huard. 1er accessit, Henri Marcoux ; 2e, Gustave Richard ; 3e, Louis Chabot.

*Mémoire.*— 1er prix, Azarias Papillon ; 2e, Antoine Neilson ; 3e, Joseph Gariépy. 1er accessit, Gustave Richard ; 2e, Louis Huard ; 3e, Louis Chabot.

*Histoire romaine.*— 1er prix, Henri Jolicœur ; 2e, Azarias Papillon ; 3e, Marcel Clément. 1er accessit, Gustave Richard ; 2e, Joseph Gariépy ; 3e, Lorenzo Lamontagne.

*Arithmétique.*— 1er prix, Azarias Papillon ; 2e, Léo Roberge ; 3e, Henri Marcoux. 1er accessit, Léon Lacroix ; 2e, Louis Chabot ; 3e, Albert Paradis.

*Exercice anglais.*— 1er prix, Antoine Neilson ; 2e, Charles Cannon ; 3e, Henri Marcoux. 1er accessit, Georges Pothier ; 2e, Eddie Fréchette ; 3e, Henri Jolicœur.

*Récitation anglaise.*— 1er prix, Azarias Papillon ; 2e, Henri Jolicœur ; 3e, Joseph Gariépy. 1er accessit, Henri Marcoux ; 2e, Eddie Fréchette ; 3e, Louis Chabot.

## QUATRIÈME " B "

*Excellence.*— 1er prix, Noé-A. Laflamme ; 2e, Viateur Boulanger ; 3e, Paul Lesage. 1er accessit, Gérard Gaudrault ; 2e, Paul Bernier ; 3e, Richard Lessard. *Mentions honorables :* Emile Létourneau, Donat Blouin, Josaphat Emond, Jos.-Albert Bois, Hector Lapointe, René Matte, Louis Turgeon, André St-Germain, Adjutor Gravel, Paul Rochette, Aurélien Noël, Hilaire Martel, Edmond Roy, Urbain Bédard, Henri Royer, Henri Auger, Lucien Beaumont, Roméo Robitaille, François-Henry, Conrad Bernier, Pierre-C. Dupuis, Marcel Bédard, Noël Dorion, Ls-Philippe Bédard, Henri Parent, Georges Laroche, Pierre Décary, Marcel Chouinard, Roland Morin.

*Instruction religieuse.*— 1er prix, Donat Blouin ; 2e, Viateur Boulanger ; 3e, Emile Létourneau. 1er accessit, Noé-A. Laflamme ; 2e André St-Germain ; 3e, Josaphat Emond.

*Version latine.*— 1er prix, Noé-A. Laflamme ; 2e, Viateur Boulanger ; 3e, Paul Lesage. 1er accessit, Gérard Gaudrault ; 2e, René Matte ; 3e, Paul Bernier.

*Thème latin.*— 1er prix, Viateur Boulanger ; 2e, Noé-A. Laflamme ; 3e, Gérard Gaudrault. 1er accessit, Paul Lesage ; 2e, Louis Turgeon ; 3e, Paul Bernier.

*Langue grecque.*— 1er prix, Viateur Boulanger ; 2e, Paul Lesage ; 3e, Noé-A. Laflamme. 1er accessit, Josaphat Emond ; 2e, Hector Lapointe ; 3e, Donat Blouin.

*Mémoire.*— 1er prix, Viateur Boulanger ; 2e, Paul Lesage ; 3e, Paul Bernier. 1er accessit, Richard Lessard ; 2e, Noé-A. Laflamme ; 3e, Paul Rochette.

*Vers latins.*— 1er prix, Viateur Boulanger ; 2e Paul Lesage ; 3e, Noé-A. Laflamme. 1er accessit, René Matte ; 2e, Edmond Roy ; 3r, Richard Lessard.

*Histoire romaine.*— 1er prix, Gérard Gaudrault ; 2e Noé-A. Laflamme ; 3e, Viateur Boulanger. 1er accessit, Donat Blouin ; 2e, Paul Lesage ; 3e, André St-Fermain.

*Géographie.*— 1er prix, Donat Blouin ; 2e, Viateur Boulanger ; 3e, André St-Germain. 1er accessit, Urbain Bédard ; 2e, Paul Lesage ; 3e, Noé-A. Laflamme.

*Arithmétique.*— 1er prix, Noé-A. Laflamme ; 2e, Viateur Boulanger ; 3e, Henri Royer. 1er accessit, Roméo Robitaille ; 2e, Paul-Lesage ; 3e, Paul Bernier.

*Exercice anglais..*— 1er prix, Edmond Roy ; 2e, Gérard Gaudrault ; 3e, Noé-A. Laflamme. 1er accessit, Paul Lesage ; 2e, Roméo Robitaille ; 3e, Paul Bernier.

*Récitation anglaise.*— 1er prix, Paul Lesage ; 2e, Noé-A. Laflamme ; 3e, Gérard Gaudrault. 1er accessit, Hector Lapointe ; 2e, Edmond Roy ; 3e, Viateur Boulanger.

## CINQUIÊME "A"

*Excellence.*— 1er prix, Joseph Larochelle ; 2e, Emile Fournier ; 3e, Antonio Drolet. 1er accessit Albert Francœur ; 2e, Lucien Petitclerc ; 3e, Fernand Tardif. *Mentions honorables :* Léger Robitaille, Albert Dubois, Paul-Emile Belleau, Georges Gingras, Gérard Lefrançois, Benoît-Philippe Gravel, Charles-Eugène Lauzier, Albert Robitaille, Antoni Blais, Paul Cloutier, Paul-Rolland Thivierge, Alexandre Germain, Rémi Clark, Jean-Marie Guertin, Arthur Vachon, Léo Lespérance, Théophile Buteau, Edgar Marcoux, Berchmans Pâquet, Lorenzo Letarte, Rodolphe Aubin, Joachim Jobin, Alfred Francœur, Jules Turcotte, Joseph-Mastaï Gosselin, Paul Marineau, Joseph Morin, Adrien Dufresne, Jules Langlais.

*Instruction religieuse.*— 1er prix, Emile Fournier ; 2e, Joseph Larochelle ; 3e, Antonio Drolet. 1er accessit, Léger Robitaille ; 2e, Albert Francœur ; 3e, Lucien Petitclerc.

*Thème latin.*— 1er prix, Joseph Larochelle ; 2e, Emile Fournier ; 3e, Albert Francœur. 1er accessit, Lucien Petitclerc ; 2e, Antonio Drolet ; 3e, Albert Dubois.

*Version latine.*— 1er prix, Lucien Petitclerc ; 2e, Emile Fournier ; 3e, Antonio Drolet. 1er accessit, Fernand Tardif ; 2e, Joseph Larochelle ; 3e, Paul-Emile Belleau.

*Exercice français.*— 1er prix, Joseph Larochelle ; 2e, Albert Robitaille ; 3e, Fernand Tardif. 1er accessit, Albert Dubois ; 2e, Antonio Drolet ; 3e, Paul-Emile Belleau.

*Histoire de la Grère.*— 1er prix, Emile Fournier ; 2e Joseph Larochelle ; 3e, Benoît-Philippe Gravel. 1er accessit, Albert Francœur ; 2e, Léger Robitaille ; 3e, Charles-Eugène Lauzier.

*Géographie.*— 1er prix, Emile Fournier ; 2e, Léger Robitaille ; 3e, Albert Francœur. 1er accessit, Antonio Drolet ; 2e, Joseph Larochelle ; 3e, Charles-Eugène Lauzier.

*Histoire du Canada.*— 1er prix, Emile Fournier ; 2e, Joseph Larochelle ; 3e, Albert Francœur. 1er accessit, Antonio Drolet ; 2e, Charles-Eugène Lauzier ; 3e, Paul-Rolland Thivierge.

*Mémoire.*— 1er prix, Emile Fournier ; 2e, Joseph Larochelle ; 3e, Joachim Jobin. 1er accessit, Léger Robitaille ; 2e, Fernand Tardif ; 3e, Georges Gingras.

*Exercice anglais.*— 1er prix, Albert Dubois ; 2e, Joseph Larochelle ; 3e, Albert Francœur. 1er accessit, Lucien Petitclerc ; 2e, Albert Francœur ; 3e, Emile Fournier.

*Récitation anglaise.*— 1er prix, Georges Gingras ; 2e, Emile Fournier ; 3e, Albert Francœur. 1er accessit, Lucien Petitclerc ; 2e, Joseph Larochelle ; 3e, Antoni Blais.

*Arithmétique.*— 1er prix, Albert Dubois ; 2e, Albert Francœur ; 3e, Joseph Larochelle. 1er accessit, Fernand Tardif ; 2e, Antonio Drolet ; 3e, Léger Robitaille.

*Tenue des livres.*— 1er prix, Albert Dubois ; 2e, Joseph Larochelle ; 3e, Albert Francœur. 1er accessit, Antonio Drolet ; 2e, Léger Robitaille ; 3e, Georges Gingras.

*Dessin géométral et ornement.*— 1er prix, Adrien Dufresne ; 2e, Emile Caouette ; 3e, Théophile Buteau. 1er accessit, Paul Marineau ; 2e Antonio Drolet ; 3e, Gérard Lefrançois.

*Perspective et couleur.*— 1er prix, Gérard Lefrançois ; 2e, Adrien Dufresne ; 3e, Antonio Drolet. 1er accessit, Antoni Blais ; 2e, Albert Francœur ; 3e, Léger Robitaille.

## CINQUIÈME " B "

*Excellence.*— 1er prix : Alphonse-Marie Parent ; 2e, Louis-Philippe Pigeon ; 3e, Lucien Dumas. 1er accessit Gérard Bornais ; 2e, Gérard Boucher ; 3e, Adolphe Lambert. *Mentions honorables :* Appollinaire Guay, Jean Dionne, Jean-Bte Boutet, Louis-Joseph Lavallée, Raymond Germain, Alfred Matte, Prisme Lévesque, Philippe Poliquin, Donat Fortin, Garneau Legendre, Georges-Henri Larue, Dominique Lambert, Gabriel Gosselin, Henri Lamontagne, Gabriel Poitras, Gérard Matte, Octave Bédard, Maurice Beaudry, Paul Bergeron, Ls-Adolphe Demers, Yves Gosselin, Jules Savard, Jean-Paul Galipault, Louis Lavoie, David Giroux.

*Instruction religieuse.*— 1er prix, Alphonse-Marie Parent ; 2e, Lucien Dumas et Gérard Bornais, *ex æquo ;* 3e, Louis-Philippe Pigeon et Gérard Boucher, *ex æquo*.. 1er accessit, Adolphe Lambert, 2e, Appollinaire Guay ; 3e, Raymond Germain.

*Version latine.*— 1er prix, Alphonse-Marie Parent ; 2e, Lucien Dumas ; 3e, Gérard Bornais. 1er accessit Louis-Philippe Pigeon ; 2e, Adolphe Lambert ; 3e, Gérard Boucher.

*Thème latin.*— 1er prix, Louis-Philippe Pigeon ; 2e, Alphonse-Marie Parent ; 3e, Lucien Dumas. 1er accessit, Gérard Bornais ; 2e, Louis-Joseph Lavallée ; 3e Gérard Boucher.

*Exercice français.*— 1er prix, Louis-Philippe Pigeon ; 2e, Lucien Dumas; 3e, Adolphe Lambert. 1er accessit, Alphonse-Marie Parent ; 2e, Gérard Bornais ; 3e, Alfred Matte.

*Histoire de la Grèce.*— 1er prix, Gérard Bornais ; 2e, Alphonse-Marie Parent ; 3e, Louis-Philippe Pigeon. 1er accessit, Henri Lamontagne; 2e, Gérard Boucher ; 3e, Lucien Dumas.

*Géographie.*— 1er prix, Gérard Bornais ; 2e, Louis-Philippe Pigeon ; 3e, Alphonse-Marie Parent. 1er accessit, Appollinaire Guay ; 2e, Lucien Dumas ; 3e, Dominique Lambert.

*Histoire du Canada.*— 1er prix, Alphonse-Marie Parent ; 2e, Gérard Bornais ; 3e, Louis-Philippe Pigeon. 1er accessit, Raymond Germain ; 2e, Lucien Dumas ; 3e, Gérard Boucher.

*Mémoire.*— 1er prix, Alphonse-Marie Parent ; 2e, Lucien Dumas ; 3e, Louis-Philippe Pigeon. 1er accessit, Gérard Bornais ; 2e, Raymond Germain ; 3e, Apollinaire Guay.

*Exercice anglais.*— 1er prix, Alphonse-Marie Parent ; 2e, Louis-Philippe Pigeon ; 3e, Jean-Baptiste Boutet. 1er accessit, Gérard Bornais ; 2e, Victor Roulx ; 3e, Apollinaire Guay.

*Récitation anglaise.*— 1er prix, Louis-Philippe Pigeon ; 2e, Alphonse-Marie Parent ; 3e, Appollinaire Guay. 1er accessit, Gérard Bornais ; 2e, Gérard Boucher ; 3e, Victor Roulx.

*Arithmétique.*— 1er prix, Louis-Philippe Pigeon ; 2e, Dominique Lambert ; 3e, Jean-Bte Boutet. 1er accessit, Alphonse-Marie Parent ; 2e, Prime Lévesque ; 3e, Apollinaire Guay.

*Tenue des livres.*— 1er prix : Louis-Philippe Pigeon ; 2e, Dominique Lambert ; 3e, Jean-Bte Boutet. 1er accessit, Alphonse-Marie Parent ; 2e, Prime Lévesque ; 3e, Lucien Dumas.

*Dessin géométral et ornement.*—1er prix, Jean-Bte Boutet ; 2e, Henri Lamontagne ; 3e, Gabriel Poitras. 1er accessit, Geo-Henri Larue ; 2e, Raymond Germain ; 3e, Louis-Philippe Pigeon.

*Perspective et couleur.*— 1er prix, Gabriel Poitras ; 2e, Henri Lamontagne ; 3e, Louis-Philippe Pigeon. 1er accessit, Gérard Bornais ; 2e Georges-Henri Larue ; 3e, Gérard Boucher.

## CINQUIÈME " C "

*Excellence.*— 1er prix, Georges Larose ; 2e, Germain Lévesque ; 3e, Paul Bernier. 1er accessit, Martial Dumas ; 2e, Lucien Plamondon ; 3e, Paul Boutin. *Mentions honorables :* Alfred Simard, William Vachon, Antonio Lepage, Philippe Richard, Jacques Samson, Jacques Nicole, Évariste Béliveau, Chs-Antoine Lachance, Charles-Eugène Pelletier, Paul Bélanger, Charles-Henri Lavoie, Alfred Morissette, Louis-Philippe Robitaille, Emile Robitaille, Georges-Henri Synott, Gérard Goulet, Gérard Pouliot, Raymond Noël.

*Instruction religieuse.*— 1er prix, Alfred Simard ; 2e, Paul Boutin ; 3e, Georges Larose. 1er accessit, Alfred Plamondon ; 2e, Martial Dumas ; 3e, Antonio Lepage.

*Version latine.*— 1er prix, Georges Larose ; 2e, Germain Lévesque ; 3e, Paul Bernier. 1er accessit, Jacques Samson ; 2e, Martial Dumas ; 3e, Lucien Plamondon.

*Thème latin.*— 1er prix, Martial Dumas ; 2e, Georges Larose ; 3e, Lucien Plamondon. 1er accessit, Alfred Simard ; 2e, Paul Bernier ; 3e, Evariste Béliveau.

*Exercice français.*— 1er prix, Georges Larose ; 2e, Germain Lévesque ; 3e, Charles-Antoine Lachance. 1er accessit, Martial Dumas ; 2e, Lucien Plamondon ; 3e, Paul Bernier.

*Histoire de la Grèce.*— 1er prix, Paul Boutin ; 2e, Antonio Lepage ; 3e, Lucien Plamondon. 1er accessit, Philippe Richard ; 2e, Georges Larose ; 3e, William Vachon.

*Géographie.*— 1er prix, Philippe Richard ; 2e, Lucien Plamondon ; 3e, Antonio Lepage. 1er accessit, Georges Larose ; 2e, William Vachon ; 3e, Paul Boutin.

*Histoire du Canada.*—1er prix, Augustin Tremblay ; 2e, Rolland Gourdes; 3e, Evariste Béliveau. 1er accessit, Paul Bernier ; 2e, Paul Bélanger ; 3e, Germain Lévesque.

*Mémoire.*— 1er prix, Paul Bernier ; 2e, Lucien Plamondon ; 3e, Georges Larose. 1er accessit, William Vachon ; 2e, Philippe Richard ; 3e, Paul Boutin.

*Exercice anglais.*— 1er prix, Germain Lévesque ; 2e, Martial Dumas ; 3e, Paul Bernier. 1er accessit, Georges Larose ; 2e, Louis-Philippe Robitaille ; 3e, William Vachon.

*Recitation anglaise.*— 1er prix, Georges Larose ; 2e, Martial Dumas ; 3e, Paul Bernier. 1er accessit, Lucien Plamondon ; 2e, Louis-Philippe Robitaille ; 3e, Germain Lévesque.

*Arithmétique.*— 1er prix, Paul Boutin ; 2e, Lucien Plamondon ; 3e, Rolland Gourdes. 1er accessit, Raymond Noël ; 2e, Evariste Béliveau ; 3e, Georges Larose.

*Tenue des livres.*— 1er prix, Paul Boutin ; 2e, Lucien Plamondon ; 3e, Evariste Béliveau. 1er accessit, Raymond Noël ; 2e, Georges Larose ; 3e, William Vachon.

*Dessin géométral et ornement.*— 1er prix, Charles-Henri Lavoie ; 2e, Fernand de Varennes ; 3e, Antonio Lepage. 1er accessit, Paul Boutin ; 2e, Louis-Jacques Nicole ; 3e, Paul Bélanger.

*Perspective et couleur.*— 1er prix, Emile Caouette ; 2e, Louis-Jacques Nicole ; 3e, Fernand de Varennes ; 1er accessit, Georges Cliche ; 2e, Paul Bernier ; 3e, Antonio Lepage.

## SIXIÈME "A"

*Excellence :* 1er prix, Ulric Roux ; 2e, Benoît Dumas ; 3e, Jean-Charles Darveau. 1er accessit, Victor Dagenais ; 2e, Omer Genest ; 3e, Maurice-Ross Drouin ; 4e, Wilfrid Couture. *Mentions honorables :* Antoine Deveault, Léo Poulin, Maurice Painchaud, Michel Dussault, Eugène Gagnon, Jean-Baptiste Campagna, Augustin Letarte, Gustave Turgeon, Lionel Gosselin, Germain Gervais, Jacques Giroux, Léopold Dorion, Onésime Bédard, Paul Parent, Arthur Jobidon, Lucien Gravel, Roméo Gingras, Louis-de-Gonzague Bolduc, Albert Bélanger, Joseph-René Bédard, Omer Allard.

*Instruction religieuse.*— 1er prix, Victor Dagenais ; 2e, Benoît Dumais ; 3e, Ulric Roux. 1er accessit, Antoine Deveault ; 2e, Jean-Baptiste Campagna ; 3e, Jean-Charles Darveau ; 4e, Omer Genest.

*Eléments latins.*— 1er prix, Ulric Roux ; 2e, Benoît Dumas ; 3e, Jean-Charles Darveau. 1er accessit, Maurice Painchaud ; 2e, Paul Parent ; 3e, Augustin Letarte ; 4e, Gustave Turgeon.

*Version latine.*— 1er prix, Benoît Dumas ; 2e, Ulric Roux ; 3e, Germain Gervais. 1er accessit, Jean-Charles Darveau ; 2e, Omer Genest ; 3e, Maurice-Ross Drouin ; 4e, Lionel Gosselin.

*Exercice français.*— 1er prix, Ulric Roux ; 2e, Maurice-Ross Drouin ; 3e, Benoît Dumas. 1er accessit, Lionel Gosselin ; 2e, Louis-de-Gonzague Bolduc ; 3e, Jean-Charles Darveau ; 4e, Wilfrid Couture.

*Histoire ancienne.*— 1er prix, Ulric Roux : 2e, Maurice Painchaud ; 3e, Augustin Letarte. 1er accessit, Victor Dagenais ; 2e, Wilfrid Couture ; 3e, Albert Bélanger ; 4e, Benoît Dumas.

*Géographie.*— 1er prix, Wilfrid Couture ; 2e, Ulric Roux ; 3e, Benoît Dumas. 1er accessit, Jean-Charles Darveau ; 2e Maurice-Ross Drouin ; 3e, Victor Dagenais ; 4e, Michel Dussault.

*Mémoire.*— 1er prix, Ulric Roux ; 2e, Victor Dagenais ; 3e, Benoît Dumas. 1er accessit, Antoine Deveault ; 2e, Jean-Charles Darveau ; 3e, Wilfrid Couture ; 4e, Augustin Letarte.

*Arithmétique.*— 1er prix, Wilfrid Couture ; 2e, Joseph Laplante ; 3e, Omer Genest. 1er accessit ; Benoît Dumas ; 2e, Léo Poulin ; 3e, Omer Allard ; 4e, Jean-Charles Darveau.

*Exercice anglais.*— 1er prix, Victor Dagenais ; 2e, Ulric Roux ; 3e, Michel Dussault. 1er accessit, Benoît Dumas ; 2e, Maurice-Ross Drouin ; 3e, Jean-Charles Darveau ; 4e, Antoine Deveault.

*Récitation anglaise.*— 1er prix, Victor Dagenais ; 2e, Ulric Roux ; 3e, Michel Dussault. 1er accessit, Benoît Dumas ; 2e, Jean-Charles Darveau ; 3e, Antoine Deveault ; 4e, Eugène Gagnon.

## SIXIÈME "B"

*Excellence.*— 1er prix, St-Georges Bergeron ; 2e, Aurèle Thibault ; 3e, Lionel Roy. 1er accessit, Donat Gignac ; 2e Maurice Mongrain ; 3e, André Lesage ; 4e, Paul Lapointe. *Mentions honorables :* Raymond Boutet, Arthur Papillon, Eugène Poulin, Joseph-Arthur Labrie, Léopold Massé, Eugène Allard, Jean Bégin, Léonce Dion, Maurice Trudelle, Alphonse Giguère, Armand Bordeleau, Adolphe Emond, Antoine Bédard, Patrice Côté, Omer Brousseau, Albert Dubuc, Joseph Bergeron, Paul Richard, Edouard Boivin, Maurice Giroux, Jules Leclerc, Lucien Lortie, Henri Croteau, Tancrède Deslauriers.

*Instruction religieuse.*— 1er prix, Aurèle Thibault ; 2e, Raymond Boutet ; 3e, Maurice Mongrain. 1er accessit, Donat Gignac ; 2e, Joseph-Arthur Labrie ; 3e, Lionel Roy ; 4e, Léopold Massé.

*Eléments latins.*— 1er prix, St-Georges Bergeron ; 2e, Aurèle Thibault ; 3e, Donat Gignac. 1er accessit, Lionel Roy; 2e, Paul Lapointe; 3e, Maurice Mongrain ; 4e, André Lesage.

*Version latine.*— 1er prix, Aurèle Thibault ; 2e, St-Georges Bergeron ; 3e, Raymond Boutet. 1er accessit, Maurice Mongrain ; 2e, André Lesage ; 3e, Lionel Roy ; 4e, Albert Dubuc.

*Exercice français.*— 1er prix, St-Georges Bergeron ; 2e, Aurèle Thibault ; 3e, Antoine Bédard. 1er accessit, André Lesage ; 2e, Maurice Giroux ; 3e, Maurice Trudelle ; 4e, Tancrède Deslauriers.

*Histoire ancienne.*— 1er prix, Lionel Roy ; 2e, St-Georges Bergeron ; 3e, Donat Gignac. 1er accessit, Paul Lapointe ; 2e, André Lesage ; 3e, Aurèle Thibault ; 4e, Léopold Massé.

*Géographie.*— 1er prix, St-Georges Bergeron ; 2e, Aurèle Thibault ; 3e, Donat Gignac. 1er accessit, Paul Lapointe ; 2e, Lionel Roy ; 3e, Stanislas Larochelle ; 4e, André Lesage.

*Mémoire.*— 1er prix, St-Georges Bergeron ; 2e, Aurèle Thibault ; 3e, Paul Lapointe. 1er accessit, Lionel Roy ; 2e, Donat Gignac ; 3e, Maurice Mongrain ; 4e, Raymond Boutet.

*Arithmétique.*— 1er prix, Lionel Roy ; 2e, Joseph-Arthur Labrie ; 3e, St-Georges Bergeron. 1er accessit, Armand Bordeleau ; 2e, Aurèle Thibault ; 3e, Donat Gignac ; 4e, Arthur Papillon.

*Exercice anglais.*— 1er prix, Lionel Roy ; 2e, St-Georges Bergeron ; 3e, Donat Gignac. 1er accessit, Maurice Mongrain ; 2e, Aurèle Thibault ; 3e, Raymond Boutet ; 4e, Edouard Boivin.

*Récitation anglaise.*— 1er prix, St-Georges Bergeron ; 2e, Aurèle Thibault ; 3e, Lionel Roy. 1er accessit, Donat Gignac, 2e Joseph Massé ; 3e, Raymond Boutet ; 4e, Arthur Papillon.

## SIXIÈME " C "

*Excellence.*— 1er prix, Hermas Vézina ; 2e, Edmond Laurendeau ; 3e, Paul DeVarennes. 1er accessit, Lucien Drolet ; 2e, Joseph Alain ; 3e, Paul Lavigueur ; 4e, Maurice Brière. *Mentions honorables :* Lucien Langlois, Fernando Wagner, Paul-Emile Côté, Louis-Philippe Létourneau, Rosario Campagna, Edgar Gagnon, Achille-Arthur Trudel, Gérard Fiset, Joseph Mignault, Gérard Girard, François-Xavier Ouellet, Noël Savard, Joseph-Eugène Dussault, Donat Lapointe, Uldéric Cantin, René Boivin, Hector Lacroix, Omer Rhéaume, Joseph-Arthur Marier, Rosario Plante, Ludger Borgia, Paul Goulet, Jean-Marie Blais, Paul Gariépy, Louis O'Neil, Maurice Lessard, Paul-Henri L'Heureux, Philippe-Auguste Legaré, Charles-Alphonse Dionne, Damien Roy, Jean Champoux, Charles-Edouard Lessard, Adrien Falardeau, Omer-Edouard Matte, Joseph Germain, Henri Hardy, Léo Simpson, Jean-Charles Casgrain, Fidèle Blouin, Paul Gingras.

*Instruction religieuse.*—1er prix, Fidèle Blouin ; 2e, Paul DeVarennes ; 3e, Charles-Edouard Lessard. 1er accessit, Joseph Mignault ; 2e, Lucien Drolet, Hermas Vézina, *ex æquo;* 3e, Edmond Laurendeau; 4e, Gérard Girard.

*Eléments latins.*— 1er prix, Paul DeVarennes ; 2e, Hermas Vézina ; 3e, Edmond Laurendeau. 1er accessit, Fernando Wagner ; 2e, Paul-Émile Côté ; 3e, François-Xavier Ouellet ; 4e, Lucien Langlois.

*Version latine.*— 1er prix, Gérard Fiset ; 2e, Paul Lavigueur ; 3e, Joseph Alain. 1er accessit, Lucien Langlois ; 2e, Lucien Drolet ; 3e, Edmond Laurendeau ; 4e, Maurice Brière.

*Exercice français.*— 1er prix, Lucien Drolet ; 2e, Joseph Mignault ; 3e, René Boivin. 1er accessit, Edmond Laurendeau ; 2e, Paul DeVarennes ; 3e, Lucien Langlois ; 4e, Maurice Brière.

*Histoire ancienne.*— 1er prix, Edmond Laurendeau ; 2e, Léo Simpson ; 3e, Lucien Drolet. 1er accessit, Donat Lapointe ; 2e, Gérard Girard ; 3e, Hermas Vézina ; 4e, Rosario Campagna.

*Géographie.*— 1er prix. Hermas Vézina ; 2e, Edmond Laurendeau ; 3e, Joseph-Eugène Dussault. 1er accessit, Edgar Gagnon ; 2e, Joseph Alain ; 3e, Donat Lapointe ; 4e, Lucien Drolet.

*Mémoire.*— 1er prix, Joseph Alain ; 2e, Edmond Laurendeau ; 3e, Paul DeVarennes. 1er accessit, Fernando Wagner ; 2e, Hermas Vézina ; 3e, François-Xavier Ouellet ; 4e, Paul Lavigueur.

*Arithmétique.*—1er prix, Lucien Drolet ; 2e, Hermas Vézina ; 3e, Arthur-Achille Trudel. 1er accessit, Edgar Gagnon ; 2e, Gérard Girard ; 3e, Louis-Philippe Létourneau ; 4e, Charles-Edouard Lessard.

*Exercice anglais.*— 1er prix, Louis O'Neil ; 2e, Maurice Brière ; 3e, Joseph Mignault. 1er accessit, Achille-Arthur Trudel ; 2e, Edmond Laurendeau ; 3e, Paul DeVarennes ; 4e, Fernando Wagner.

*Récitation anglaise.*— 1er prix, Louis O'Neil ; 2e, Joseph Mignault ; 3e, Louis-Philippe Létourneau. 1er accessit, Maurice Brière ; 2e, Fernando Wagner ; 3e, Edmond Laurendeau ; 4e, Achille-Arthur Trudel.

## SEPTIÈME

*Excellence.*— 1er prix, Renat Picard ; 2e, Ulric Bédard ; 3e, Paul Lefebvre. 1er accessit, Cécilien Aubé ; 2e, Paul-Sarto Laberge ; 3e, Paul Brochu ; 4e, Laurent Giroux. *Mentions honorables :* Lucien Lacasse, Clermont-Miville Dechêne, Armand Doyon, Jules-Albert Lacasse, Rosaire Touzin, Antonio St-Cyr, Henri Thibodeau, Odilon Lamontagne, Hector Moquin, Charles-Alfred Legendre, Paul Dumas, Jacques Guérard, Raymond Fortier, Lauréat Audet, Joseph Boutet, Edmond-André Bouchard, Gérard Auger, Adrien Pâquet, Lucien Roy, Willie Lemay, Joseph Fiset, Maurice Ratté, Lucien Moore, Charles-Henri Lamontagne, Henri Denis, Antoine Langlois.

*Instruction religieuse.*— 1er prix, Ulric Bédard ; 2e, Renat Picard ; 3e, Henri Thibodeau. 1er accessit, Paul Lefebvre ; 2e, Armand Doyon ; 3e, Lucien Lacasse ; 4e, Rosaire Touzin.

*Exercice français.*— 1er prix, Paul Brochu ; 2e, Renat Picard ; 3e, Ulric Bédard. 1er accessit, Clermont-Miville Dechêne ; 2e, Paul Lefebvre ; 3e, Paul-Sarto Laberge ; 4e, Cécilien Aubé.

*Histoire Sainte.*— 1er prix, Renat Picard ; 2e, Ulric Bédard ; 3e, Hector Moquin. 1er accessit, Maurice Ratté ; 2e, Lauréat Audet ; 3e, Paul Lefebvre ; 4e, Paul Dumas.

*Géographie.*— 1er prix, Ulric Bédard ; 2e, Paul Lefebvre ; 3e, Renat Picard. 1er accessit, Hector Moquin ; 2e, Cécilien Aubé ; 3e, Rosaire Touzin ; 4e, Paul-Sarto Laberge.

*Mémoire.*— 1er prix, Renat Picard ; 2e, Ulric Bédard ; 3e, Paul Brochu. 1er accessit, Armand Doyon ; 2e, Raymond Fortier ; 3e, Paul Lefebvre ; 4e, Adrien Pâquet.

*Arithmétique.*— 1er prix, Clermont-Miville Dechêne ; 2e, Laurent Giroux ; 3e, Ulric Bédard. 1er accessit, Rosaire Touzin ; 2e, Cécilien Aubé ; 3e, Renat Picard ; 4e, Paul-Emile Dumas.

*Exercice anglais.*— 1er prix, Cécilien Aubé ; 2e, Paul Brochu ; 3e, Renat Picard. 1er accessit, Paul-Sarto Laberge ; 2e, Paul Lefebvre ; 3e, Ulric Bédard ; 4e, Armand Doyon.

*Récitation anglaise.*— 1er prix, Cécilien Aubé ; 2e, Ulric Bédard ; 3e Paul Lefebvre. 1er accessit, Renat Picard ; 2e, Paul Brochu ; 3e, Jules-Albert Lacasse ; 4e, Rosaire Touzin.

PRIX EXTRAORDINAIRES

## ACCORDÉS AUX ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

*Année scolaire* 1918-1919

---

—

### I

Prix, *dits du Baccalauréat*, généreusement offerts par Son Éminence le cardinal Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, à l'élève de chacune des classes dont les examens semestriels ont été les plus brillants :

En *Seconde.*— Marius Girard.
En *Belles-Lettres.*— Joseph-Arthur Huard.
En *Troisième.*— Fernand Bussières.
En *Versification.*— Albert Côté.
En *Quatrième A.*— Henri Marcoux.
En *Quatrième B.*— Viateur Boulanger.
Eb *Cinquième A.*— Joseph Larochelle.
En *Cinquième B.*— Alphonse-Marie Parent.
En *Cinquième C.*— Georges Larose.
En *Sixième A.*— Benoit Dumas.
En *Sixième B.*— Aurèle Thibault.
En *Sixième C.*— Lucien Drolet.
En *Septième.*— Ulric Bédard.

### II

Prix d'*honneur* donnés aux élèves internes qui, par leur conduite et leur travail, ont donné le plus de satisfaction :

*Division des grands :* Wilfrid Leblond.
*Division des petits :* Bertrand Larivière.

### III

Prix accordés aux élèves de la fanfare du Petit Séminaire :

1er prix : Henri-Siméon Côté.
2e prix : Donat Richard.
3e prix : Auguste Gagnon.

1er accessit : Joseph Lamontagne.
2e accessit : Alexandre Nadeau.
3e accessit.— Gérard Robitaille.
4e accessit : Léon Pelletier.

IV

Prix de *Piano* et d'*Orgue :*

*1ère division, Orgue*

1er prix.— Philippe Vallières.
2e prix.— Auguste St-Pierre.

*2e division, Piano*

1er prix.— Philippe Richard.
2e prix.— Léon Pelletier.

V

Prix de *bon langage* généreusement fondés par feu l'abbé Raymond Casgrain, et accordés aux élèves internes du Petit Séminaire :

*Division des grands :*

Alphonse Caron,
Guillaume Déchène,
Josaphat Toussaint,
Raymond Dunn.

*Division des petits :*

Gérard Boissonnault,
Joseph Gariépy,
Adolphe Lambert,
Victor Dagenais.

VI

Prix de *bonne tenue* généreusement offerts par un bienfaiteur anonyme :

*Division des grands :*

Horace Labrecque,
Jean-Baptiste Charland.

*Division des petits :*

Bertrand Larivière,
Maurice Hamel.

VII

Prix d'*Histoire du Canada* généreusement offert par M. le chanoine Laflamme, curé de Notre-Dame de Québec,

Mathieu Samson.

VIII

Prix offerts par M. l'abbé Camille Roy, ancien professeur de Rhétorique, aux élèves qui, en Seconde et en Rhétorique, ont obtenu les meilleurs résultats dans l'étude de la langue grecque :

1er prix.— Jacques Gervais,
2e prix.— Stanislas Cantin.

Autres prix accordés par un bienfaiteur anonyme aux deux élèves qui ont mis l'application la plus constante dans l'interprétation des auteurs grecs en Rhétorique :

1er prix.— Charlemagne Poulin,
2e prix.— Léger Létourneau.

IX

Prix extraordinaires de *Catéchisme* accordés par M. l'abbé Eustache Santerre, curé de St-Joseph de Lepage, dans les classes de Sixième et de Physique :

Eb *Physique.*— Charles-Edouard Gobeil,
En *Sixième.*— Augustin Letarte.

X

Prix d'*anglais* généreusement fondé par M. Squair, professeur à l'Unisité de Toronto, et donné à l'élève de Rhétorique dont les succès dans l'étude de la langue anglaise ont été les plus brillants depuis la Quatrième,

Adjutor Dussault.

XI

Prix accordés aux élèves de Seconde et de Belles-Lettres dans un concours sur les notions de l'*Architecture*,

En *Seconde.*— Marius Girard,
En *Belles-Lettres.*— Émile Marcotte, Joseph Vachon } *ex æquo.*

## XII

Prix spécial offert par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal à l'élève arrivé le premier dans un concours sur Dollard au *Long-Sault*, proposé à chacun des Collèges Canadiens-français et catholiques de notre pays.

Jacques Gervais.

# TABLE DES MATIÈRES

## APPENDICE



## SÉMINAIRE DE QUÉBEC

———